UN PORTRAIT DU CANADA

L'OUVRAGE OFFICIEL DES CONDITIONS ACTUELLES ET DES PROGRES RECENTS • 54e ÉDITION PUBLIÉE AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

© Ministre d'Approvisionnements et Services Canada, 1992

En vente au Canada

par l'entremise de nos
agents libraires agréés
et autres libraires

ou par la poste :

Statistique Canada
Vente des publicatians
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Téléphone : (613) 951-7277
Pour commander par téléphone au Canada,
composez sans frais le 1 800 267-6677.
Télécopieur : (613) 951-1584

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproductian électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre d'Approvisionnements et Services Canada.

D.W. Friesen & Sons Ltd.
Altona (Manitoba)

IMPRIMÉ AU CANADA

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Vedette principale au titre :

Un portrait du Canada

54e éd.–
Biennal.
«L'ouvrage officiel des conditions actuelles et des progrès récents.»
Publié aussi en anglais saus le titre : Canada: a portrait, ISSN 0840-6014.
Fait suite à : Canada, la revue annuelle des conditions actuelles et des progrès récents.
ISBN 0-660-93822-7
ISSN 0840-6022
Cat. MAS nº CS11-403F

1. Canada – Conditions économiques – Périodiques.
2. Canada – Conditions sociales – Périodiques.
3. Canada – Politique et gauvernement – Périodiques.
4. Canada – Description et voyages – Périodiques.
5. Canada – Guides, manuels, etc. I. Statistique Canada.
Division des communications.

FC51.C35 971 C91-070176-8
F1008.C35

PRÉFACE *Un portrait du Canada* est un élément unique et novateur du programme de publications de Statistique Canada. Des photographies en couleurs du Canada viennent étayer de l'information sur la vie sociale, économique et culturelle du pays, pour former un tableau riche et dynamique des grandes tendances et des enjeux de l'heure.

Cette 54e édition d'*Un portrait du Canada* poursuit la tradition du reportage clair et étoffé sur tous les aspects de la vie au Canada – le territoire, la population, la société, les arts et l'économie.

Cette année, nous adoptons avec fierté un nouveau format et de nombreuses innovations. Je suis particulièrement honoré de présenter les six éminents Canadiens qui ont accepté de nous présenter leur «portrait» du Canada. Une mention de reconnaissance particulière va donc à Jean Béliveau, Roberta Bondar, Douglas Cardinal, Tomson Highway, Antonine Maillet et W.O. Mitchell.

Parmi les autres nouveautés de la publication, mentionnons le chapitre sur la place du Canada dans la communauté mondiale, intitulé «Le Canada dans le monde», et la collection d'oeuvres d'art canadien comtemporaines, qui nous donne une image, ou un «portrait», encore plus large du Canada.

De fait, la grande qualité d'*Un portrait du Canada* a toujours été de montrer aux Canadiens le pays vu par d'autres Canadiens. Puisque l'année 1992 marquait le 125e anniversaire de la Confédération canadienne, il est plus approprié que jamais de présenter le plus grand nombre de perspectives possibles.

Témoin de longue date de notre terre et de notre peuple, *Un portrait du Canada* devrait, dans sa présente édition, nous aider à mieux comprendre notre grand et dynamique pays.

Ivan P. Fellegi

Statisticien en chef du Canada

REMERCIEMENTS L'édition 1993 d'*Un portrait du Canada* témoigne de l'engagement et de la créativité de bien des gens. J'ai le très grand plaisir de reconnaître et de remercier ces personnes au nom de Statistique Canada et de souligner l'excellence et l'originalité de leur contribution.

Une mention de reconnaissance particulière va à Jim Reil, qui a dirigé l'équipe de rédaction d'*Un portrait du Canada*, équipe formée de David Blais, Alan Sharpe, Keane Shore et Lauren Walker. Denis Bernard s'est chargé de la version française de la publicatian, avec le concours de Chantal Prévost et de Martin Blais. Pat Harris a participé à la préparation de tous les graphiques. Par ailleurs, Marg Smith, rédactrice principale au sein de l'équipe, a su mettre à profit ses nombreuses années d'expérience et a contribué grandement, grâce à ses interventions pertinentes, à l'aboutissement du projet.

Une mention de reconnaissance va aussi à David Blais, coordonnateur de la production, et à Linda MacDonald, assistante à la production, pour leur excellent travail. Ils ont travaillé de concert avec la Section des systèmes et des services de production, dirigée par Diane Leblanc, qui était assistée d'Elaine Brassard, Natacha Cousineau, Chantal Caron et Colette O'Meara.

Un portrait du Canada a été passé en revue par des experts de Statistique Canada. Leur intérêt pour la publication, leurs conseils et leurs idées ont été très appréciés. Mille mercis à Philip Cross, Jean Dumas, Ken Korporal, Iain McKellar, Craig McKie et Stewart Wells.

Nous tenons à remercier tout spécialement Jim Power et John MacCraken, qui ont coordonné le travail de l'équipe de conception, dont faisaient partie Mike McAuliffe, Renée Saumure, Cheryl Vincent et Roberto Guido, et Johanne Beauseigle, qui a dirigé

l'équipe responsable des activités techniques et de mise en page, plutôt complexes, de l'ouvrage. Une mention de reconnaissance va à Diane Joanisse, qui a supervisé l'équipe de la composition formée de Rachel Mondou, Suzanne Beauchamp, Sue Lineger, Ginette Meilleur, Jean-Marie Lacombe, Rose-Marie Andrews et Ann Trépanier. Le soutien technique a été assuré de superbe façon par Marc Pelchat, Pierre Groulx, Benoît Fontaine et Guy Berthiaume. Nos remerciements à Barbara Elliott et Jacques Tessier pour la liaison avec l'imprimerie. Merci aussi à Katherine Bonner et à Suzanne Joberty pour leurs superbes initiatives de marketing, et à Alain Mazet du Secrétariat d'État pour la traduction.

Statistique Canada désire souligner la contribution de Neville Smith et d'Aviva Furman à la refonte d'*Un portrait du Canada*. La conception visuelle, dynamique et originale, a étayé et mis en valeur les textes de cet ouvrage. Un merci très spécial aussi à Frank Mayrs, pour la recherche et la sélection des photographies, et à Daniel Sharp, à qui l'on doit la sélection judicieuse d'oeuvres d'art canadien contemporaines.

Enfin, nous tenons à remercier nos collaborateurs de divers organismes et ministères gouvernementaux. Au fil des ans, ils ont contribué, grâce aux précieuses informations fournies à Statistique Canada, à l'élaboration de cette publication.

***U**n portrait du Canada* est préparé sous l'égide de la Division des communications, dirigée par Wayne Smith, avec la collaboration et le concours de la Division des publications, représentée par David Roy, qui en est le directeur adjoint. Ce fut pour moi un privilège d'être conseillée par ces personnes pour la gestion de ce projet.

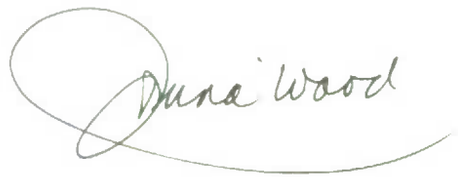

Jonina Wood

Rédactrice en chef, *Un portrait du Canada*

NOS REMERCIEMENTS . . . Nous désirons remercier les millions de Canadiens et Canadiennes qui répondent aux enquêtes de Statistique Canada et qui, par le fait même, nous permettent de fournir de l'information actuelle, essentielle au mieux-être des Canadiens.

Sans cet important partenariat, il nous serait impossible de publier un ouvrage comme *Un portrait du Canada*.

De la part de tout le personnel de Statistique Canada, mille mercis.

Table des matières

4 Le territoire
4 Les régions naturelles du Canada
10 Le paysage humain
21 Les climats du Canada
27 Les questions environnementales

34 La population
34 L'expérience de l'immigrant
35 La transformation de la famille canadienne
39 Mariage et divorce
39 Vieillissement de la population
41 De nombreux peuples, de nombreuses langues
43 Les religions
45 Les premières nations
47 Petits portraits des provinces et des territoires

58 La société
58 Le gouvernement et le système judiciaire
67 Les communications
73 L'éducation au Canada
77 Santé et bien-être social

84 Les arts et les loisirs
84 Les arts d'interprétation
90 Le passé au présent : le patrimoine canadien
92 La littérature et l'édition
97 Les sorties au cinéma
101 La radiodiffusion
105 Les loisirs des Canadiens

110 Visions du Canada
110 Images de l'art canadien contemporain

134 L'économie
134 Les intervenants économiques
142 La situation actuelle : vue d'ensemble
147 Un paysage économique diversifié
151 La vie économique

160 Le Canada dans le monde
160 L'impact économique du Canada
166 Un instantané du Canada
171 Le Canada dans la communauté mondiale

177 Provenance des photos

182 Bibliographie

187 Centres de consultation régionaux

192 Index

199 Carte des régions naturelles du Canada

201 Carte du Canada

Les Anciens nous disent qu'il nous faut apprendre à aimer les torrents des montagnes et le vent qui souffle sur nos têtes, et que nos racines doivent s'enfoncer loin dans le sol. Nous ne faisons qu'un avec la terre et nos rapports avec elle définissent nos rapports avec les autres. Le Canada est une terre unique aux saisons, aux couleurs et aux textures sans pareil, des Rocheuses aux Prairies et jusqu'à la côte est. La grandeur de notre pays fait que nous devons communier avec lui et l'honorer.

En tant qu'architecte, je m'inspire des formes de la nature pour façonner mes immeubles. En tant que Canadien, je suis heureux de partager ma vision. Si nous en faisons tous autant, chacun à notre manière, en respectant l'individualité de chacun, nous construirons ensemble une nation digne de la fierté des Anciens.

Douglas Cardinal, natif de Calgary en Alberta. Architecte, concepteur du Musée canadien des civilisations.

LE TERRITOIRE

La géographie du Canada défie l'imagination. Imaginez-vous un pays où les Terre-Neuviens vivent plus près des habitants de la Gambie, en Afrique, que de leurs compatriotes de la Colombie-Britannique; un pays où se trouve une île (île d'Ellesmere) sur laquelle s'étend un glacier plus grand que l'Irlande; un pays qui compte 2 millions de lacs et le plus long littoral du monde, mais un seul voisin, les États-Unis.

Le Canada est si vaste qu'il est couvert par six fuseaux horaires et bordé par trois océans, c'est-à-dire l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique. Avec sa superficie atteignant presque 10 millions de kilomètres carrés, il constitue le plus grand pays de l'hémisphère occidental. En outre, il occupe la moitié du continent nord-américain et près de 7% de la surface de la Terre.

L'île Middle dans le lac Érié, le point le plus méridional du Canada, est située à la même latitude que la côte d'Azur et la ville de Rome. Le cap Columbia dans l'île d'Ellesmere, le point le plus septentrional du pays, n'est qu'à 768 km du Pôle Nord. Entre ces deux extrêmes se trouvent plus de 4600 km d'étendues en grande partie désertes et sauvages où règne le silence.

La distance est-ouest du Canada est encore plus impressionnante que la distance nord-sud. Environ 5500 km, soit le quart de la circonférence de la Terre, séparent le cap Spear, à Terre-Neuve, de la frontière Yukon-Alaska.

La diversité du relief canadien apparaît tout aussi spectaculaire : chaînes de montagnes imposantes et vallées fertiles; immenses étendues de forêts boréales et de toundra glaciale; vastes plaines et innombrables lacs. Un tel relief et un climat aussi rigoureux ont toutefois limité le développement du pays. Environ 89% du territoire n'a jamais été peuplé de façon permanente. Seule l'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite province du Canada, est entièrement habitée. Comme l'a déjà dit l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le Canada n'est pas un pays pour les mauviettes ou les froussards.

Le présent chapitre trace à grands traits un portrait du Canada, depuis l'Arctique jusqu'au Pacifique et à l'Atlantique. Il s'agit d'une description sommaire des remarquables régions naturelles du pays, de sa diversité humaine et de son climat stimulant.

Les régions naturelles du Canada

Le Canada compte plusieurs régions naturelles bien définies. Ces régions sont l'archipel Arctique, la Cordillère, les Prairies, le Bouclier précambrien, les basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent et les Appalaches. Leur formation s'échelonne sur 4,5 milliards d'années, pendant lesquelles les continents de la planète se sont séparés, pour ensuite dériver les uns vers les autres, mais en de nouveaux endroits. Les rochers créés par les sédiments océaniques se sont déposés sur les chaînes de montagnes ou ont été vigoureusement poussés le long des fissures et des failles. Une fois plus hautes que le niveau des océans, les chaînes de montagnes ont été balayées par les vents, frappées par les mers et rongées par les pluies.

Puis, vint l'époque glaciaire. Il y a un million d'années, durant le Pléistocène, la Terre était beaucoup plus froide qu'aujourd'hui. D'immenses glaciers couvraient une grande partie du Canada, de l'Europe du Nord et des régions montagneuses de l'Asie. Au plus fort du Pléistocène, 97% de la surface du Canada était enfouie sous une couche de glace pouvant atteindre 3 km d'épaisseur. Cette couche de glace a disparu voilà plus de 10000 ans, mais elle a laissé des traces sur le sol.

En retraitant vers le nord, les glaciers ont exercé d'énormes pressions sur la terre. Ils ont creusé des dénivellations et des vallées rapidement remplies d'eau. Au passage, ils ont arraché la terre, les minéraux et les pierres, qui ont ensuite été déposés dans les vallées et les plaines lors de la fonte des glaces. Aujourd'hui, la plupart des Canadiens vivent donc sur des dépôts glaciaires. Quant aux glaciers, ils recouvrent encore 2% du territoire.

Durant cette période, les humains, incapables de supporter le climat rigoureux du Nord, sont demeurés dans les régions tropicales et subtropicales plus au sud.

Les îles et la toundra de l'Arctique Vaste plaine tapissée de mousses, de lichens, d'arbrisseaux et de plantes herbacées, la toundra entoure la baie d'Hudson et s'étend au nord de la limite forestière jusqu'au rivage de l'océan Arctique. Dans cette région, la chaleur estivale fait rarement fondre la glace qui se trouve dans le sol. Ce dernier est donc gelé en permanence, ce qui rend le développement difficile et l'agriculture impossible. Ce pergélisol, qui couvre 40% du territoire canadien, peut atteindre presque 500 m d'épaisseur dans l'Arctique.

Environ 900 espèces de plantes à fleurs poussent dans la toundra chaque été. Bien que les précipitations annuelles soient faibles, le pergélisol empêche les eaux de s'écouler, ce qui détrempe les broussailles moussues. Pendant ce temps, le soleil de minuit fait son oeuvre en demeurant suspendu au ciel du mois de juin au mois d'août. Certaines plantes, comme le pavot d'Islande, fleurissent et montent en graine en moins d'un mois.

La toundra sert aussi de refuge à une faune extrêmement variée. De 300000 à 500000 caribous (rennes du Canada) broutent les nouvelles pousses. Des boeufs musqués errent dans les prés des vallées. Des milliers de bélugas donnent naissance à leurs petits

Notre pôle magnétique nord se déplace **Le pôle magnétique nord est canadien . . . pour l'instant. Dans cent ans, il pourrait être dans la partie de l'océan Arctique appartenant à la République socialiste fédérative soviétique de Russie.**

Le pôle magnétique nord est situé dans les îles de la Reine-Élisabeth, à 1400 km au sud du pôle nord géographique. Mais il se déplace. Toutes les 24 heures, il effectue une ellipse dans le sens horaire, centrée sur sa position moyenne. Durant les jours d'activité magnétique, il s'éloigne jusqu'à 80 km de sa position moyenne, laquelle se déplace aussi . . . vers le nord.

Le pôle magnétique nord a été découvert au cap Adelaïde, en 1831, par Sir James Clark Ross, explorateur polaire britannique. Il était alors à 900 km au sud de sa position actuelle. Le monticule construit par Sir Ross n'indique plus le bon endroit, mais sa découverte a permis aux scientifiques de mieux comprendre la forme du champ magnétique de la Terre. Ainsi, on prépare aujourd'hui de meilleures cartes magnétiques pour les explorateurs et les navigateurs polaires.

dans les hauts-fonds tièdes de l'anse de Cunningham, aux abords de l'île Somerset, tandis que des ours polaires, des phoques annelés, des morses et des épaulards se partagent les côtes de l'Arctique.

Au nord de la toundra, des centaines d'îles baignent dans l'océan Arctique. Cet archipel, qui a la forme d'un grand triangle, s'étend sur 2 800 km d'est en ouest et sur 1 800 km du sud au nord, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité nord du Canada. Quatre îles de l'Arctique sont énormes; l'île de Baffin, par exemple, est presque deux fois plus grande que la Nouvelle-Zélande.

L'océan Arctique est couvert de glace toute l'année, mais les courants acéaniques déplacent les glaces flottantes. Faire passer de grands bateaux dans les passages – comme l'ont fait les premiers explorateurs du passage du Nord-Ouest – s'avère une expérience dangereuse.

La Cordillère Formée il y a 60 millions d'années par la déformation des plaques continentales, puis sculptée par les glaciers et partiellement inondée par la mer, la colassale chaîne de montagnes de la Cordillère domine le quart occidental du pays (Colombie-Britannique et Alberta). Sa vaste crête rocheuse, orientée nord-sud, fait plus de 2 400 km de long et environ 725 km de large. La Cordillère s'étend depuis le 49e parallèle jusqu'à l'océan Arctique. Elle camprend une chaîne côtière le lang de l'océan Pacifique, des contreforts orientaux faisant face aux Prairies, ainsi que des plateaux et de petites chaînes au centre.

La chaîne Côtière, très escarpée, plonge littéralement dans la mer. De profonds fjords dentèlent le littoral, rehaussant ainsi la splendeur de la chaîne. Comme il y a très peu de cols pour traverser ce formidable don de la nature, la vallée du Fraser et le col de Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, sont d'une importance capitale. La route transcanadienne et les chemins de fer empruntent d'ailleurs ces voies naturelles.

Vers le nord, la chaîne Côtière pénètre dans le massif St. Elias, situé au nord-ouest de la Colombie-Britannique et dans les territoires du Yukon et de l'Alaska. C'est là que se trouvent les plus hautes montagnes du Canada. Au Yukon, le mont Logan domine avec 5 951 m (point culminant du Canada) et 16 de ses «pairs» ont plus de 4 000 m d'altitude.

Au milieu de ces géants figurent des zones de basses terres, particulièrement dans la vallée inférieure du Fraser et au sud-est de l'île de Vancouver. Au sud, les vallées fertiles et bien irriguées comprennent l'Okanagan, réputée paur ses vignables ainsi que pour la culture des fruits et des légumes.

À l'est de la Cordillère, les Rocheuses comptent pas moins de 55 sommets s'élevant à plus de 3 000 m. Bien que la roche de ces montagnes ait été formée il y a 500 millions d'années par des sédiments océaniques, les mantagnes elles-mêmes ont été pliées, déformées et superposées par des bouleversements terrestres environ 400 millions d'années plus tard.

Les Prairies Les Prairies couvrent une étendue apparemment sans fin que l'auteur albertain W. O. Mitchell décrit comme étant «le dénaminateur commun de la nature. . . la terre et le ciel». Les glaciers ont aplani cette région durant la dernière glaciation, y déposant au sud de la terre végétale, de l'argile et des minéraux raclés dans le Bouclier canadien et dans les mantagnes avoisinantes. Le résultat aura été une vaste plaine dont le sal retient l'eau, ce qui est idéal pour cultiver le blé et faire d'autres travaux agricoles.

Le sud-ouest des Prairies, la partie la plus méridionale de l'Alberta et de la Saskatchewan, est une région sèche caractérisée par une terre semi-aride où pousse une herbe courte. Plus au nord se trouve

NUAGE DE BRUME S'ÉTIRANT AU-DESSUS DU PARC ALGONQUIN, AU SUD DE L'ONTARIO. (PAGE CI-CONTRE)

la terre à blé en forme de croissant, avec son sol fertile et ses pluies plus abondantes, où les herbes sauvages poussaient autrefois jusqu'à hauteur d'homme. Par ailleurs, plus de 8 millions de petits marécages et de fondrières, dispersés dans les Prairies, servent de sites de reproduction pour 50% de la population nord-américaine de canards, d'oies, de cygnes et de pélicans.

Au nord de la région du blé, une forêt de trembles sur un terrain onduleux constitue la zone de transition entre les Prairies et la forêt boréale. Quant à la toundra, elle fait son apparition au nord de la forêt boréale.

Le Bouclier précambrien Inhospitalier, stérile et rigoureux, voilà bien ce qu'est le Bouclier précambrien. Près de la moitié du territoire canadien repose sur ce que l'on appelle généralement le Bouclier canadien, qui s'étend tout autour de la baie d'Hudson. Il porte le nom de bouclier en raison de sa forme, mais aussi parce que sa roche de fond est si dure qu'elle en courbe les pics.

On reconnaît le Bouclier par ses innombrables lacs et rivières, son sol mince et son inhospitalité. Les roches et les marécages le rendent effectivement inaccessible la plupart du temps. En outre, fait plutôt remarquable, la région du Bouclier contient un bon quart de toute l'eau douce du monde.

De l'autre côté du Bouclier se déploie l'une des grandes caractéristiques du Canada, à savoir un immense croissant de forêt boréale. Celle-ci s'étend depuis Terre-Neuve jusqu'à la Cordillère de la Colombie-Britannique et du Yukon. Les conifères comme le sapin, le pin, l'épinette, le cèdre et le mélèze, ainsi que des espèces résistantes d'arbres à feuilles caduques comme le bouleau et le tremble, peuvent survivre durant les hivers rigoureux. Aussi, plusieurs mammifères du Canada, y compris le castor, la belette, le porc-épic, le loup, l'orignal (élan du Canada) et le tamia, vivent dans la forêt boréale.

Au nord de cette forêt se trouve une large zone de transition appelée la limite forestière. Au-delà de cette zone, de basses températures, de courtes saisons de croissance et des hivers rigoureux ne donnent aucune chance aux arbres de survivre. Ces terres arides font partie de la zone de végétation de toundra et de taïga, qui s'étend depuis la limite forestière jusqu'aux confins du Canada.

Les basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent Intercalées entre le Bouclier canadien et les Appalaches, les basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent constituent l'une des plus importantes régions industrielles et agricoles du continent. Il faut dire qu'elles sont situées le long de la rive nord de la plus grande voie navigable du monde, la Voie maritime du Saint-Laurent.

Durant l'ère paléozoïque (il y a 200 à 500 millions d'années), de grandes parties de cette région ont été englouties sous la mer pendant de longues périodes. Des centaines de mètres de sable, de vase et de boue se sont accumulés sur la surface du Bouclier, constituant ainsi la base de la terre riche et bien drainée qui caractérise les basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Des forêts mixtes prospéraient autrefois sur cette terre fertile. Les arbres pouvaient même atteindre une taille semblable à celle des géants du littoral de la Colombie-Britannique. Dans le sud-ouest de l'Ontario, des étés chauds et des hivers doux ont facilité l'acclimatation d'arbres à feuilles caduques comme le noyer, l'orme, le chêne, l'érable, le hêtre, le châtaignier, le caryer et le laurier-sassafras. Cette terre fertile permettait également la croissance d'énormes pins blancs. Une grande partie de ces arbres ont toutefois été coupés au cours des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, à mesure que les immigrants défrichaient la forêt pour s'installer et cultiver un coin de terre.

Les Appalaches Il y a 200 millions d'années, l'Europe et l'Afrique

du Nord entraient en collision avec l'Amérique du Nord. Les Appalaches furent alors les premières montagnes à se former au bord du continent. Depuis lors, une érosion implacable provoquée par les glaciers, le vent, les rivières et la mer a transformé ces montagnes majestueuses en plateaux et en monts arrondis.

Les Appalaches se dirigent vers le sud-est depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par la péninsule de Gaspé. Elles bifurquent ensuite vers l'est, en direction de l'Atlantique. Les Appalaches couvrent une distance totale d'environ 600 km. Elles prennent fin sur la côte de la Nouvelle-Écosse en formant un profil escarpé de caps, de criques, de falaises et de plages sablonneuses. C'est là que se produisent des marées classées parmi les plus rapides du monde.

La région des Appalaches, généralement plate, comporte néanmoins des plateaux vallonnés et quelques sommets pouvant atteindre 1 280 m. Entre ces plateaux, de magnifiques plaines, comme l'Île-du-Prince-Édouard et les vallées de l'Annapolis, de la Ristigouche et de la rivière Saint-Jean, se composent d'une terre extrêmement riche, déposée lors du recul des glaciers. Une grande partie de la région des Appalaches est couverte d'une dense forêt mixte comprenant des conifères et des arbres à feuilles caduques.

Le paysage humain

Les habitants du Canada ont toujours lutté contre un environnement souvent hostile. Les Paléoindiens de l'époque glaciaire seraient morts de faim s'ils n'avaient pas suivi les hardes de caribous pour traverser de vastes déserts de glace. Les premiers cultivateurs ont dû affronter le gel et la sécheresse, la grêle et le vent, les insectes, les mauvaises herbes et la maladie, sans compter la solitude. Encore aujourd'hui, les compagnies minières peuvent consacrer jusqu'à six ans – et 25 millions de dollars – pour planifier et construire des installations dans des conditions difficiles avant même de trouver du minerai.

Jusqu'à maintenant toutefois, la terre a toujours été généreuse en ce qui regarde les forêts, la nourriture, les minéraux et les combustibles. Les Canadiens, qui disposent de ressources à revendre, ont toujours exporté leurs surplus à travers le monde et utilisé les recettes pour importer des marchandises.

Les autochtones du Canada Lors des phases terminales de la dernière période glaciaire, il y a environ 10 000 ans, l'Amérique du Nord était jointe à l'Asie par la plaine de la Béringie, qui correspond aujourd'hui au détroit de Béring. La plaine béringienne, une prolongation du plateau continental, a été libérée des eaux lorsque le niveau des mers a baissé d'au moins 100 m par rapport au niveau actuel. Ce phénomène a été causé, lors de la période de glaciation, par l'extension des glaciers continentaux qui contenaient d'immenses quantités d'eau.

Contrairement à la plupart des régions de l'Amérique du Nord, l'Asie orientale n'était pratiquement pas couverte de glaciers durant cette période glaciaire, probablement en raison de son climat sec. Lors de l'interglaciaire, les chasseurs de la Sibérie orientale s'avançaient vers le Nord à la poursuite des hardes d'animaux qui broutaient sur une plaine libérée des glaciers. Parmi ces animaux acclimatés aux rigueurs de l'Arctique figuraient des bisons, des chevaux, des chameaux ainsi que des castors et des paresseux marcheurs géants. Les chasseurs de l'âge de pierre poursuivaient ces animaux à travers la plaine béringienne et, sans le savoir, pénétraient dans un nouveau continent.

Ces premiers immigrants du Nouveau Monde sont les ancêtres des

Je CROIS FERMEMENT QUE LA TERRE SUR LAQUELLE NOUS VIVONS INFLUENCE NOTRE CARACTÈRE
– ROBERTSON DAVIES, 1988

autochtones de l'Amérique du Nord. L'histoire des Amérindiens sur le continent nord-américain est 20 fois plus longue que celle des colons européens.

Les Territoires du Nord-Ouest Les Territoires du Nord-Ouest couvrent plus du tiers de la superficie du Canada, mais leurs habitants représentent moins de 1% du total de la population canadienne. Ici, les résidents sont des Inuit (autrefois appelés «Esquimaux»), des Indiens dénés, des Métis, ou encore, plus récemment, des gens venus d'ailleurs au Canada pour travailler pour le gouvernement, les services administratifs ou l'industrie minière.

Durant des milliers d'années, la vie des Inuit nomades dépendait de la chasse des mammifères marins, particulièrement du phoque et de la baleine. Ces animaux leur procuraient de la nourriture, de l'huile pour s'éclairer et se chauffer, de la peau pour s'habiller, faire des abris et construire des canots, ainsi que des os et de l'ivoire pour fabriquer des harpons et des outils. Aujourd'hui, bien que le nomadisme soit en voie de disparition, de nombreux Inuit continuent de chasser pour vivre, alors que la vente d'artisanat traditionnel constitue un revenu d'appoint. En dépit de la grande influence de la culture moderne dans le Nord, les Inuit ont su conserver leur mode de vie traditionnel mieux que la plupart des autochtones de l'Amérique du Nord.

Au sud des terres des Inuit, dans la région subarctique, les Dénés de la famille athapascane ont, pendant plusieurs générations, suivi les hardes de caribous et vécu de la pêche. Ils habitaient dans des huttes de forme conique semblables au tipi. Certains Dénés suivent encore leur mode de vie traditionnel.

Depuis la découverte de la pechblende et de l'argent sur les rives du Grand lac de l'Ours en 1930, l'économie des Territoires du Nord-

Réjouissances à la canadienne L'histoire, la géographie et l'héritage multiculturel du Canada se reflètent dans nos festivals.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon
Tournoi de golf de minuit, à Yellowknife, en juin.

En Colombie-Britannique
Gold Panning Days (journées de l'orpaillage), à Taylor, en septembre.

En Alberta
Festival ukrainien Pysanka, à Végréville, en juillet.

En Saskatchewan
Pow-wow des Indiens Sakimay, à Grenfell, en juin.

Au Manitoba
Islendingadagurinn, à Gimli, en août.

En Ontario
Festival shakespearien de Stratford, de mai à octobre.

Au Québec
Carnaval de Québec, Québec, en février.

En Nouvelle-Écosse
Herring Choker's Picnic (pique-nique de hareng), à Blandford, en juillet.

Au Nouveau-Brunswick
Journées des Loyalistes, à Saint-Jean, en juillet.

À l'Île-du-Prince-Édouard
Festival des pommes de terre en fleurs, à O'Leary, en juillet.

Terre-Neuve
Festival de la crevette de French Shore, baie Ingornachoix, en juillet.

Cette liste de festivals canadiens n'est pas complète

*M*ÊME UN PETIT ICEBERG SEMBLE ÉNORME DEVANT CE BATEAU DE PÊCHE INUIT, AU LARGE DE L'ÎLE DE BAFFIN (T. N.-O.).
(PAGE CI-CONTRE)

Ouest dépend de l'industrie minière. De fait, les grands gisements d'or découverts en 1930 à Yellowknife, la capitale, sont encore exploités aujourd'hui. D'importants gisements de zinc et de plomb sont mis en valeur à Pine Point, en bordure du Grand lac des Esclaves, ainsi qu'à Nanisivik, près d'Arctic Bay, et dans l'île de Baffin.

Du gaz naturel est extrait et traité dans des usines situées près de Fort-Liard. Il en est de même pour le pétrole à Norman Wells sur le fleuve Mackenzie. La région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort, de même que les îles de l'Arctique, sont des sources possibles d'importants gisements de pétrole et de gaz. Toutefois, des pipelines, ou des passages dans l'océan Arctique pour les bateaux-citernes, doivent être établis avant que l'exploitation ne débute.

Le piégeage d'animaux à fourrure, l'exploitation forestière, le tourisme et la vente d'artisanat autochtone contribuent également à l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

La Colombie-Britannique et le Yukon Un ours grizzly pour quatre personnes . . . c'est dire à quel point la densité de la population du Yukon est faible. La situation démographique n'est guère différente en Colombie-Britannique. Dans cette province, les deux tiers de la population résident dans l'extrémité sud-ouest, et près de la moitié, à Vancouver, là où se trouve probablement le kilomètre carré le plus dense du Canada.

L'économie de la Colombie-Britannique et du Yukon s'est toujours appuyée sur les ressources naturelles. Durant des milliers d'années, les tribus de la côte ouest – entre autres, les Haïdas, les Indiens de la Cordillère et les tribus de la famille athapascane du Yukon – ont chassé et pêché dans ces régions. Les Haïdas ont sculpté des cèdres géants pour en faire des mâts totémiques et se sont forgés une des cultures autochtones les plus élaborées de l'Amérique du Nord.

Environ un quart du bois marchand de l'Amérique du Nord vient de la Colombie-Britannique. Une grande partie de celui-ci provient de la région côtière, où règne un climat de forêt ombrophile. Pour cette région, qui abrite des arbres millénaires, l'industrie forestière est cruciale. La Colombie-Britannique ne possède que 15% de la superficie totale des forêts canadiennes, ce qui ne l'empêche pas de produire les deux tiers du bois de construction du Canada, la majeure partie du contre-plaqué et un quart de la pâte chimique canadienne.

Près du littoral, on peut pêcher pas moins de 300 espèces de poissons ainsi que des palourdes, des huîtres et des crabes. En 1991, la valeur de la pêche commerciale a atteint 285,6 millions de dollars.

L'importante industrie minière de la Colombie-Britannique est dominée par les métaux et les combustibles. Dans la principale région minière, les Kootenays, on exploite le plomb, le zinc et l'argent. Par ailleurs, quelques-uns des plus grands gisements de houille grasse de l'Amérique du Nord sont mis en valeur dans cette région. Le combustible est ensuite exporté, principalement vers le Japon. Environ 90% du molybdène (un métal servant à renforcer l'acier) et 40% du cuivre du Canada sont extraits dans la vallée Highland près de Kamloops. Quant au gaz naturel et au pétrole, ils proviennent de la région de la rivière de la Paix.

L'hydro-électricité connaît un essor remarquable depuis la Seconde Guerre mondiale grâce à la construction du barrage W.A.C. Bennett sur la rivière de la Paix. Ce barrage engendre plus de 30% de l'électricité produite en Colombie-Britannique.

Bien que cette province possède moins de terre cultivée que les autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve, on lui attribue néanmoins 5% de la production agricole du Canada. Son climat

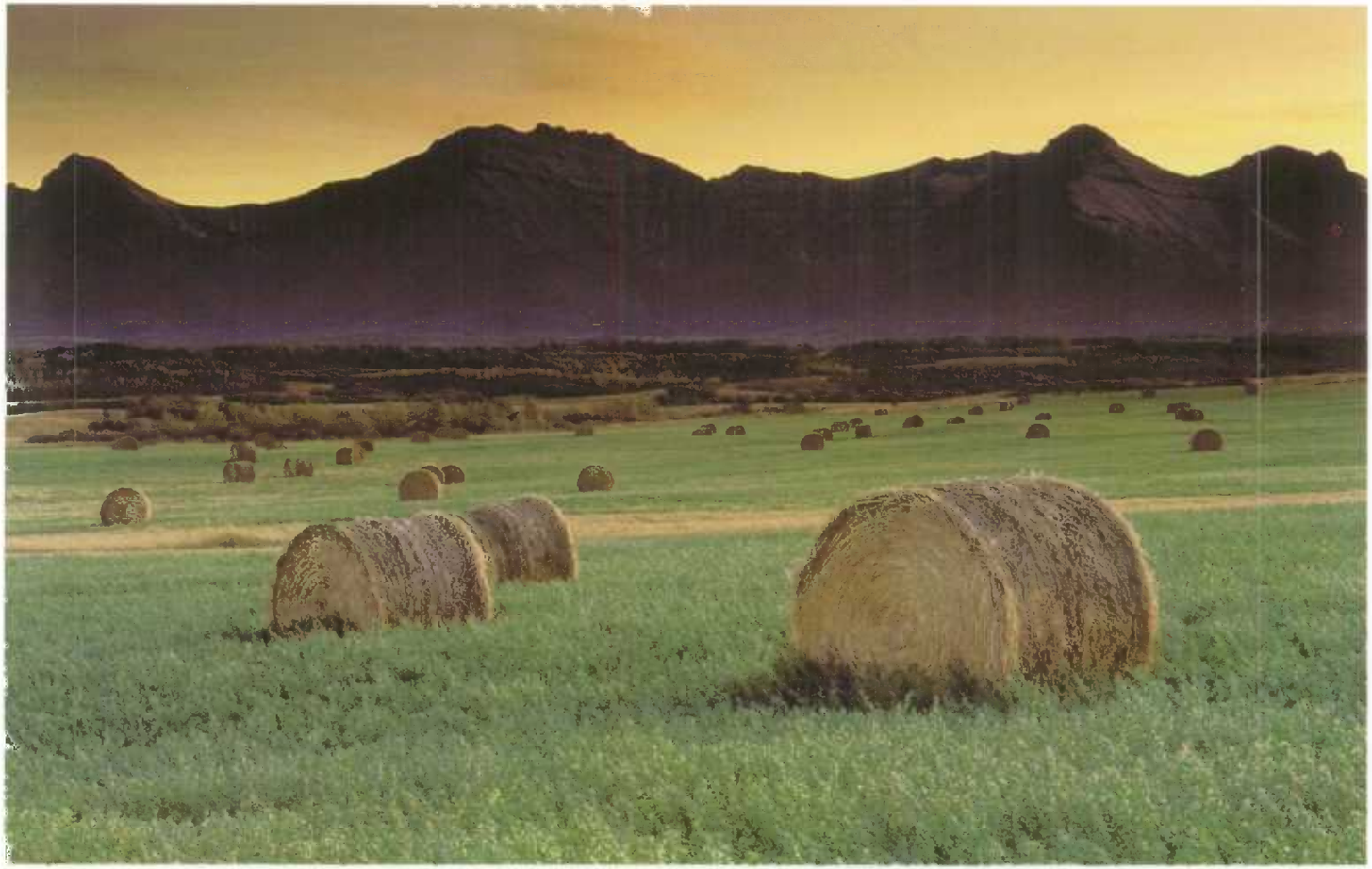

Balles de foin dans les champs vallonnés des contreforts des Rocheuses, près de Twin Butte, au sud de l'Alberta (page ci-contre)

lui permet d'avoir la plus longue saison de croissance au pays. La vallée inférieure du Fraser constitue une région de production laitière et agricole, alors que sur le grand plateau intérieur, appelé la région de Cariboo, on élève du bétail. La région de la rivière de la Paix, à l'est des Rocheuses, est la principale zone de culture des céréales de la province. Pour sa part, la vallée de l'Okanagan compte 90% des vergers de la Colombie-Britannique.

Grâce à l'autoroute de l'Alaska, le Yukon a pu exploiter ses vastes gisements de zinc, de plomb, d'argent, de cadmium, de cuivre, de tungstène et d'or.

Les Prairies Duncan Macpherson, caricaturiste politique canadien, a décrit les Prairies comme suit : «une partie d'horizon pour neuf parties de ciel». Bien que cette région très plate ait la réputation de n'être compasée que de champs et d'élévateurs à grains à perte de vue, il reste que son immensité est impressionnante. La superficie des Prairies est d'ailleurs plus grande que celle du Mexique.

À l'origine, le mot «prairie» désignait la vaste étendue d'herbages naturels située au coeur de l'Amérique du Nord. Pour les Canadiens, ce mot évoque trois provinces – l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba – où les herbages se trouvaient autrefois, même si la majeure partie de cette région n'a jamais été une vraie prairie. Pendant 5000 ans, des tribus nomades de Pieds-Noirs, d'Assiniboines, de Cris, de Sarsis et de Gros-Ventres, ainsi que leurs prédécesseurs, ant été les seuls habitants de cette régian. Ils chassaient le bison des plaines, qui répondait à la plupart de leurs besoins. Mais les premiers colons et les marchands de fourrures décimèrent, aidés de leurs carabines à répétition, les hardes de bisons avant la fin des années 1880. On clôtura alors la majeure partie des Prairies et les cultures commencèrent.

Les passionnantes Prairies

«Il n'y a pas de spectacle plus passionnant dans l'Ouest que la perspective des lieuses à l'oeuvre dans la prairie, grande comme la mer et bordée par le ciel. Il faut voir les blés dorés brillant sous le soleil du mois d'août, alors que le dôme du ciel bleu répercute partout sa douceur. Lorsque la dernière gerbe a été liée et que les lieuses se sont tues, quel splendide spectacle peut-on voir à travers les chaumes : une gerbe ici, une gerbe là, une gerbe ici, une gerbe là, sur un quart de mille, sur un demi-mille, et encore des gerbes jusqu'à perte de vue. Dix mille gerbes qu'il va falloir battre pour obtenir le grain, gage du pain que le Nouveau Monde accorde à l'Ancien Monde.» (traduction)

Reginald A.H. Buller, *Wheat in the West*, 1924.

LE PHARE SEACOW HEAD À LA TOMBÉE DU JOUR, À PRINCE COUNTY (Î.-P.-É.)
(PAGE CI-CONTRE)

Aujourd'hui, les Prairies possèdent 80% des terres cultivées du Canada. Les principales cultures sont céréalières. C'est ainsi que les cultivateurs moissonnent presque la totalité du blé produit au Canada, soit environ 30 millions de tonnes chaque année. Les Canadiens en consomment le quart et le reste est en bonne partie exporté vers la Communauté économique européenne, le Japon, la Chine et la République socialiste fédérative soviétique de Russie. Les Prairies produisent également 90% de l'orge et du seigle du Canada, et plus de 75% de son avoine. La moutarde et le sarrasin y sont aussi populaires, tout comme les pois, les tournesols et les pommes de terre.

La forêt boréale et la toundra s'étendent au nord des trois provinces des Prairies et couvrent près de la moitié de leur superficie totale. Dans cette rude région nordique, les communautés isolées vivent principalement des industries forestière et minière.

Le Manitoba est une province agricole. On y cultive de la graine de canola, du lin ainsi que du blé et d'autres céréales. D'autres fermes font l'élevage de boeufs de boucherie, alors que les fermes laitières sont regroupées autour de Winnipeg.

En Saskatchewan, la polyculture est très répandue, de même que la production d'oeufs, de volaille et de bétail. Presque toute la potasse du Canada – la potasse vient au deuxième rang des minéraux industriels de valeur – se trouve en Saskatchewan. On estime que les réserves de cette province constituent environ le quart des approvisionnements mondiaux. Au taux actuel de consommation, les réserves canadiennes devraient durer encore 2000 ans.

Plus à l'ouest, en Alberta, les champs de blé sont remplacés par des ranchs d'élevage de bovins, des champs de pétrole et des mines. Une importante irrigation et des herbes alimentaires indigènes permettent à la zone sèche du sud-ouest d'être la deuxième région en importance au Canada pour l'élevage de bovins, après la région de Cariboo en Colombie-Britannique.

L'Alberta possède plus de 80% des réserves de pétrole du Canada. Elle fournit, grâce à plus de 130 champs d'exploitation, 50% de l'huile et de l'essence utilisés au pays et 90% de son gaz naturel. Edmonton, qui était autrefois un avant-poste pour le commerce des fourrures, est aujourd'hui un centre pétrochimique important. Quant à Calgary, surnommée «Cowtown» (ville de la vache) à cause de ses nombreuses activités liées à l'élevage de bovins, elle est maintenant le centre des industries pétrolière et gazière du Canada. Encore plus à l'ouest, le tourisme est la principale industrie grâce aux Rocheuses et aux magnifiques parcs nationaux de Banff et de Jasper.

La région centrale La région centrale n'est pas nommée ainsi parce qu'elle se trouve au milieu du pays, mais bien parce qu'elle constitue son principal centre industriel et commercial. Environ 60% des Canadiens occupent 5% du territoire du pays, c'est-à-dire les basses terres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui chevauchent l'Ontario et le Québec.

La vitalité de la région centrale découle en grande partie de la Voie maritime du Saint-Laurent. Celle-ci permet de transporter à bon compte les marchandises par les lacs, les canaux, les rivières et le fleuve qui la composent. Les écluses de Sault Ste. Marie, importante région productrice d'acier, sont encore plus animées que le canal de Panama.

Avant l'arrivée des colons européens, des Indiens nomades de culture subarctique habitaient le nord du Québec et de l'Ontario. Un peu plus au sud se trouvaient les Indiens des forêts de l'Est appartenant aux familles des langues algonquiennes et iroquoiennes. Les tribus de ces groupes étaient semi-nomades; elles cultivaient

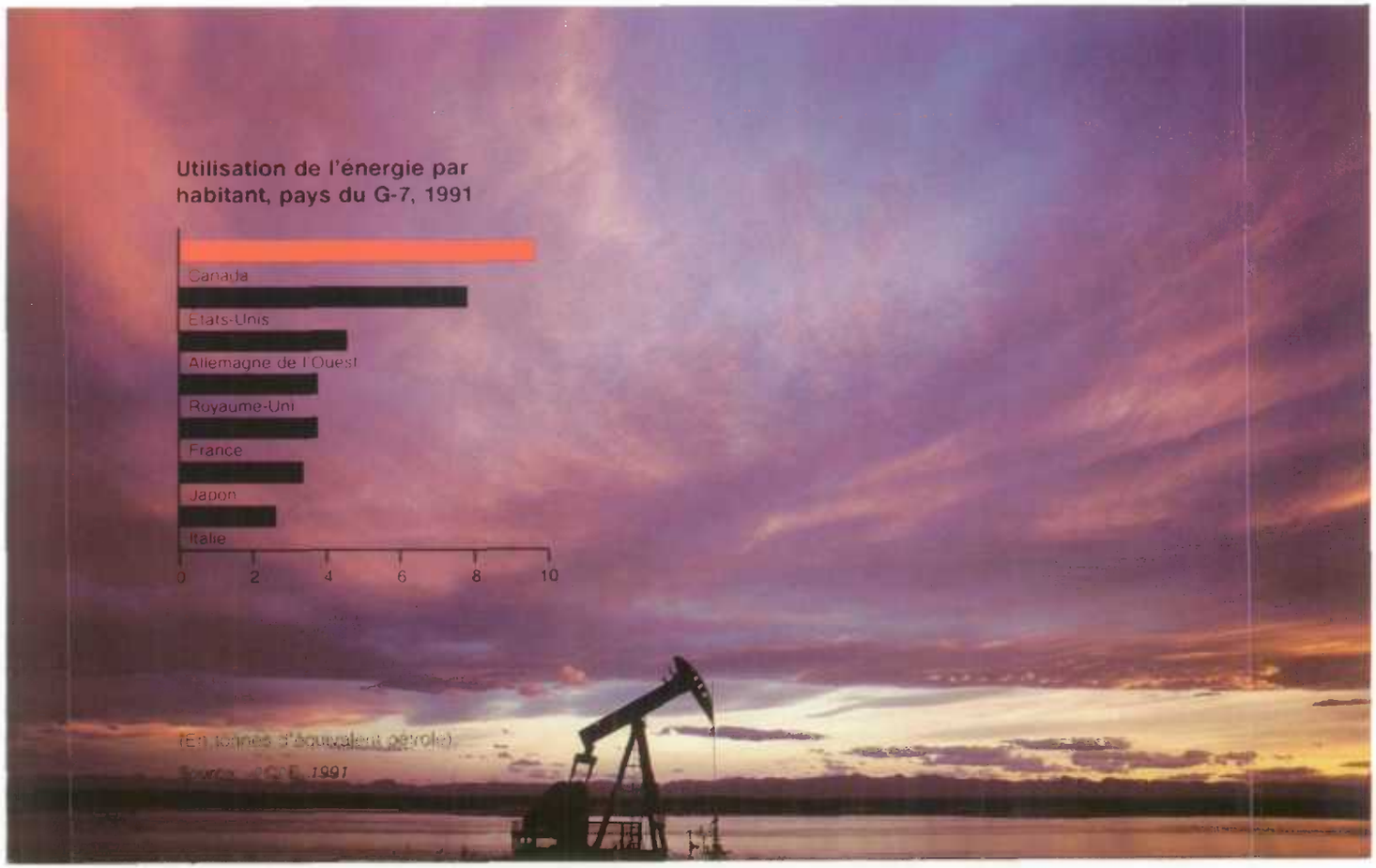
Utilisation de l'énergie par habitant, pays du G-7, 1991
Canada
États-Unis
Allemagne de l'Ouest
Royaume-Uni
France
Japon
Italie
0
2
4
6
8
10
(En tonnes d'équivalent pétrole)
Source : OCDE, 1991

Tout canadien peut voir presque à l'infini en regardant à l'extérieur et prétendre que cette immensité lui appartient.
– Roderick Haig-Brown, 1930

des fèves, du maïs et des courges, et se déplaçaient approximativement tous les dix ans lorsque le sol était épuisé.

L'agriculture, qui s'est maintenue depuis lors dans la région centrale, est toujours florissante et ce, grâce à des sols fertiles et un climat humide. Les principaux produits agricoles sont le maïs blanc et le soja, suivis du maïs sucré et des tomates.

La partie de la péninsule de Niagara située en bordure du lac Ontario est une des plus importantes régions fruitières du Canada. Ici, les travailleurs saisonniers contribuent à l'économie en cueillant des pêches, des cerises et des fraises, ainsi que des raisins pour l'industrie vinicole locale. L'industrie laitière et la production de fromage et de beurre sont des activités importantes dans la région de Montréal et dans la partie sud-est de l'Ontario. Quant à l'élevage de bétail, il est concentré dans la région de la baie Georgienne et de la haute vallée de la rivière Grande.

L'Ontario, la plus riche province canadienne en minéraux, exploite le nickel, l'or, l'argent, le platine, l'uranium, le zinc et le cuivre, tout en produisant une gamme complète de matériaux de construction. Sa production de sel et de gypse est également importante. En outre, elle prépare, plus que toute autre province, des minéraux non combustibles pour diverses utilisations commerciales.

La plupart de ces minéraux sont extraits des vastes réserves du Bouclier canadien. Le bassin de Sudbury, par exemple, constitue le plus grand centre de production de nickel du monde. Sudbury produit 70% du nickel canadien, qui est exporté en bonne partie aux États-Unis.

L'exploitation forestière, la pêche, la production de fourrures et l'hydro-électricité soutiennent largement l'économie de l'Ontario. Ses principaux produits forestiers sont le bois de construction scié et les pâtes et papiers. Dans ce domaine, l'Ontario occupe le troisième rang, après la Colombie-Britannique et le Québec, en ce qui concerne la valeur de la production. Grâce aux Grands Lacs, l'Ontario vient en tête de liste au Canada pour ce qui est de la valeur de la pêche dans les eaux intérieures. La pelleterie, la plus ancienne industrie de la province, donne encore aujourd'hui du travail aux trappeurs et aux éleveurs d'animaux à fourrure. Par ailleurs, les rivières torrentielles de l'Ontario procurent à cette province la troisième place, derrière la Colombie-Britannique et le Québec, pour la production d'énergie hydro-électrique.

Au Québec, la moitié des vastes forêts pourrait être convertie en produits commerciaux utilisables. D'ailleurs, les trois quarts de ce bois résineux conviennent pour les pâtes et papiers. Chef de file dans ce domaine, le Québec fournit le tiers de la production totale du Canada. Si l'on tient compte du papier journal, la province fabrique la moitié des pâtes et papiers produits au pays, ce qui représente 20% des approvisionnements mondiaux.

Les ressources minières du Québec, tout comme celles de l'Ontario, proviennent du Bouclier canadien. Ces ressources comprennent de grands gisements de cuivre ainsi que des quantités appréciables d'or, d'argent, de zinc, de plomb et de nickel. En outre, la région de l'Estrie recèle de vastes réserves d'amiante; plus de 80% de l'amiante chrysotile du Canada provient du Québec.

La région de l'Atlantique Les habitants de la région de l'Atlantique ont un attachement profond à la mer. Les insulaires de l'Île-du-Prince-Édouard, réputée pour ses pommes de terre, ont surnommé leur province «l'île de la patate». En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, la mer peut être à la fois une bénédiction et une malédiction. De fait, comme le disent les résidents de la place, la Nouvelle-Écosse est «une péninsule littéralement envahie par les poissons», alors que Terre-Neuve est «un rocher littéralement envahi par le brouillard».

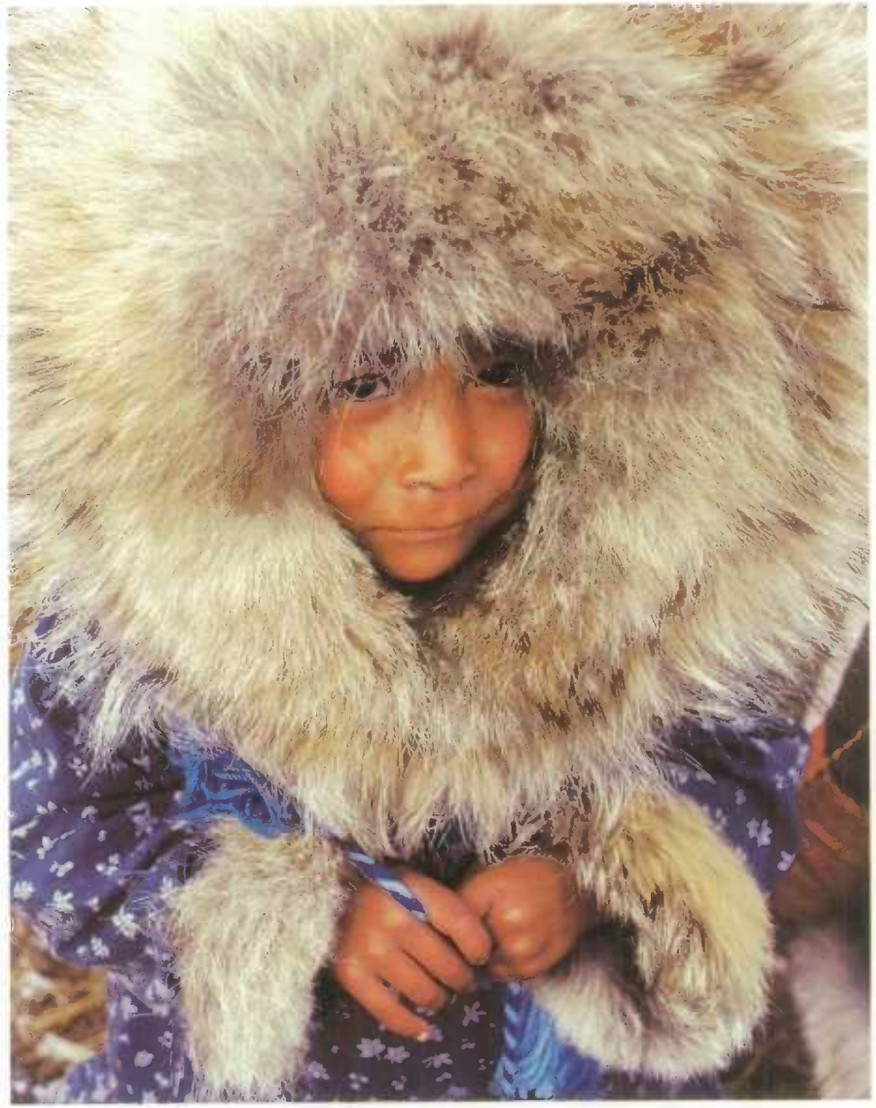

JEUNE INUK À TUKTOYAKTUK (T.N.-O.)
(PAGE CI-CONTRE)

Longtemps avant l'apparition de ces surnoms, la région de l'Atlantique étoit hobitée par des Indiens des forêts de l'Est. Il y avait surtout des Malécites, qui cultivaient la terre au sud du Nouveau-Brunswick, et des Micmocs, qui s'odonnoient à la chasse et à la pêche dans toute la région.

La pêche représente toujours une importante industrie, bien que de nombreux stocks de poissons soient à la baisse. Des thons rouges géants sont toujours pris au large des côtes des quatre provinces. Il y a aussi les célèbres huîtres de Malpèque de l'Île-du-Prince-Édouard et les sardines du Nouveou-Brunswick. Le saumon de l'Atlantique est également répandu ainsi que les pétoncles, crevettes, palourdes et crabes de Digby de la Nouvelle-Écosse. Cependant, la prise la plus appréciée demeure celle du homard.

Le plateau continental submergé au large des côtes sud et est de l'île de Terre-Neuve, appelé «Grands Bancs», constitue le meilleur lieu de reproduction des poissons du monde. La morue y o déjà été si abondante que les insulaires l'appelaient tout simplement «le poisson».

L'agriculture joue un grand rôle dans les trois provinces maritimes (Île-du-Prince-Édauard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick). Toutefois, la vallée de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick (pommes de terre et bétail) et la vallée de l'Annapolis en Nouvelle-Écosse (réputée pour ses fruits, surtout les pommes) se distinguent particulièrement.

La pomme de terre est pour l'Île-du-Prince-Édouard ce que le blé représente pour la Soskatchewan. Le sol limoneux et sans cailloux de l'île est en bonne partie responsable de ce succès agricole. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick produisent 90% des pommes de terre de semence destinées au Canada et la majorité des pommes de terre canadiennes exportées.

En Nouvelle-Écosse, les industries laitière et avicole dominent, alors qu'au Nouveau-Brunswick, on pratique la polyculture, on cultive les pommes de terre et on élève du bétail.

Le Nouveau-Brunswick possède une industrie minière importante. On extrait du zinc, du plomb et du cuivre près de Bathurst; de l'antimoine dans les environs de Fredericton; de la potosse près de Sussex. Les forêts situées au nord-est du Nouveau-Brunswick sont sillonnées par trois célèbres rivières : la Miromichi, la Ristigouche et la Matapédia. Ces rivières transportent des millions de billots vers des scieries et des usines de pâte à papier.

Le Nouveau-Brunswick est également la seule province de l'Atlantique ayant des ressources hydro-électriques appréciables, principalement sur la rivière Saint-Jeon. Pour sa part, la Nouvelle-Écosse innove avec la mise en service de la première centrale d'énergie marémotrice d'Amérique du Nord, dans la baie de Fundy. Cette centrole pilote fonctionne ou moyen de marées qui figurent parmi les plus impressionnantes du monde.

La pêche, autrefois la principale ressource de Terre-Neuve et du Labrodor, a été devancée au cours des dernières années par l'exploitation des forêts et des mines, soit depuis l'achèvement de la route transcanadienne qui traverse l'île. La production des pôtes et papiers a fait de grands progrès, tout comme l'exploitotion du minerai de fer, du plomb, du zinc, du cuivre, de l'or, de l'orgent, de l'amiante et du gypse. Les Terre-Neuviens attendent le développement des techniques maritimes de récupération pour exploiter les importantes réserves de pétrole et de gaz naturel qui gisent au large de leurs côtes.

Les climats du Canada

La dimension et la diversité du Canada produisent un kaléidoscope où règnent lo plupart des climats de l'hémisphère occidental :

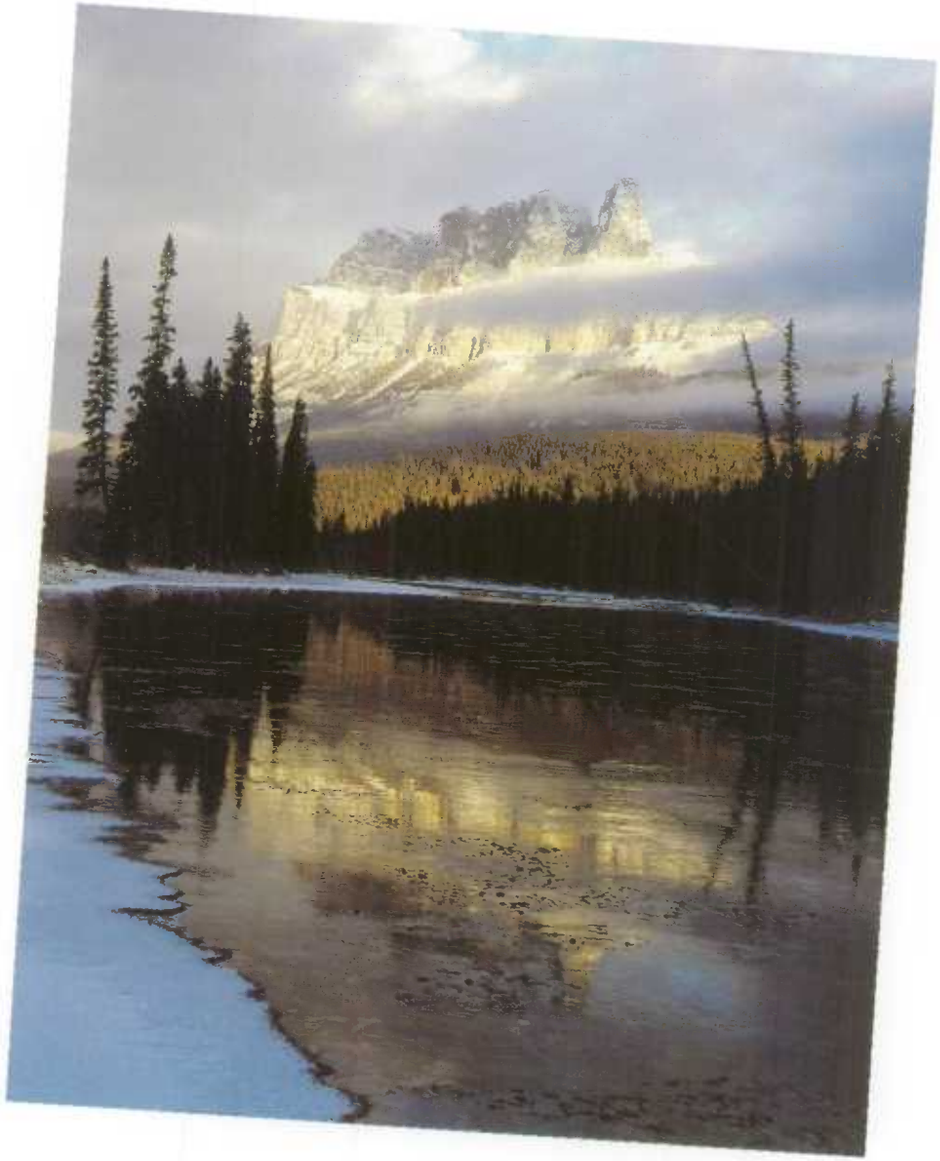

LE MONT CASTLE ET LA RIVIÈRE BOW, DANS LE PARC NATIONAL BANFF (PAGE CI-CONTRE)

l'hiver nous amène le froid et la neige de la Sibérie, tandis que l'été nous apporte la chaleur et l'humidité des Caraïbes. Le Canada est vraiment un pays de contrastes et d'extrêmes climatiques.

Le Nord En juin, dans le Nord du Canada, le soleil du milieu de l'été ne se couche pour ainsi dire jamais. C'est alors que des golfeurs venant du monde entier se réunissent pour participer au célèbre tournoi de golf de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ici, les étés sont ensoleillés, mais courts. C'est pourquoi les golfeurs, pour ne pas perdre de temps, prennent le départ peu après minuit. Une fois l'été terminé, les golfeurs et les résidents de la place se retrouvent à l'intérieur. Dans le Nord canadien, l'hiver est long, blanc, sombre et froid. La température demeure inférieure à –18°C durant au moins cinq mois et la variation annuelle est l'une des plus grandes en Amérique du Nord. C'est aussi dans l'Arctique que se forment les masses d'air glacial qui, chaque hiver, balaient une grande partie de l'Amérique du Nord et atteignent parfois les îlots du sud de la Floride.

Malgré ce que l'on croit généralement, le Nord reçoit moins de neige que les autres régions du pays. Les précipitations annuelles sont si faibles que de grandes étendues nordiques seraient désertiques en l'absence du pergélisol, qui humidifie la surface du sol. Yellowknife, par exemple, reçoit au maximum 25 cm de précipitations par année.

La Colombie-Britannique L'extrême diversité du climat canadien n'est nulle part ailleurs plus frappante qu'en Colombie-Britannique. Il y a là des rivières torrentielles et des vallées desséchées; une douceur méditerranéenne et des côtes brumeuses; des forêts ombrophiles du Pacifique et des plaines enneigées; des sommets couronnés de neige et des îles éparpillées dans le golfe. Les variations climatiques sont si extrêmes que les résidents de Vancouver peuvent jouer

Notre climat : saisissant, mais pas le plus extrême

Le jour le plus chaud
Au Canada : 45°C, Midale et Yellow Grass (Saskatchewan), le 5 juillet 1937. Dans le monde : 58°C, Al'azizyah, Libye, le 13 septembre 1922.

Le jour le plus froid
Au Canada : –63°C, Snag (Yukon), le 3 février 1947. Dans le monde : –89,6°C, Vostok, Antarctique, le 21 juillet 1983.

La région la plus aride
Au Canada : 12,7 mm, Arctic Bay (Territoires du Nord-Ouest), 1949. Dans le monde : 0,0 mm, Arica, Chili, aucune pluie pendant 14 ans.

Le jour le plus pluvieux
Au Canada : 489,2 mm, Ucluelet Brynnor Mines (Colombie-Britannique), le 6 octobre 1967. Dans le monde : 1869,9 mm, Cilaos, île de la Réunion, le 15 mars 1952.

Fumée de mer **Les eaux qui se trouvent au large de la péninsule Avalon de Terre-Neuve et au-dessus des Grands Bancs figurent parmi les plus brumeuses du monde. La «fumée de mer» se forme lorsque de l'air chaud et humide en provenance du sud se mêle à l'air froid situé au-dessus des eaux glaciales, parfois envahies par des glaces flottantes, du courant du Labrador. Ce brouillard pénètre également dans la région de Halifax, en Nouvelle-Écosse, qui connaît une visibilité de purée de pois environ 122 jours par année.**

FORMATIONS DE ROCHE BASALTIQUE SUR L'ÎLE DE BRIER (N.-É.)
(PAGE CI-CONTRE)

au golf et faire du ski le même jour, en plein hiver.

Comme les eaux du Pacifique sont généralement assez chaudes et ne gèlent jamais, les hivers le long de la côte ouest sont les plus doux au pays, et la chaleur de l'été est agréable. Il tombe cependant beaucoup de pluie et de bruine en hiver. Les versants des montagnes sont donc les lieux les plus humides du Canada. «Si on peut voir les montagnes, disent les gens de la place, il va pleuvoir. Si on ne les voit pas, c'est qu'il pleut déjà.»

Ce climat océanique n'a guère d'effet sur le reste du Canada. Les montagnes de la Cordillère empêchent les courants d'air humide, circulant à basse altitude depuis l'océan Pacifique, de pénétrer plus à l'est. À 400 km de la côte, entre la chaîne Côtière et les Rocheuses, le climat est continental. De l'air froid de l'Arctique venant des Prairies se répand dans les Rocheuses, ce qui donne des hivers froids. Plus au sud, la chaîne Côtière forme un écran que la pluie ne peut traverser, ce qui donne lieu à des zones figurant parmi les plus arides du Canada.

Le climat de la moitié nord de la province, influencé à la fois par l'Arctique et par le Pacifique, est caractérisé par des hivers longs et froids, et par des étés courts et frais. Un grand nombre de versants occidentaux et de hauts sommets reçoivent d'ailleurs plus de 400 cm de neige par année.

Les Prairies En 1882, le guide qu'on donnait aux colons allant s'établir dans le Nord-Ouest disait toute la vérité : «Le climat du Manitoba consiste en sept mois de température arctique et cinq mois de temps froid». Les relevés météorologiques révèlent que les enfants de cette province ont pu se lancer des balles de neige tous les mois de l'année, sauf en juillet. De fait, les provinces des Prairies ont le climat continental le plus extrême et le plus imprévisible du Canada.

En raison de l'absence de hautes montagnes, les Prairies sont exposées aux vents de l'Arctique en hiver et à l'air sec et chaud du sud en été. De plus, étant situées en plein centre du continent, elles ne bénéficient pas de l'influence des océans. Conséquemment, les provinces des Prairies subissent, particulièrement dans le sud agricole, des changements brusques de température et des variations annuelles incroyables, parfois supérieures à 50°C.

Ici, les hivers sont longs et froids, mais secs et ensoleillés. Les étés courts, chauds et peu humides conviennent parfaitement à la culture de céréales de haute qualité. Les précipitations sont faibles, mais quand elles se produisent, elles prennent la forme de tempêtes de neige en hiver et de violents orages en été. Certains étés, le manque de précipitations ainsi que des températures et des vents chauds provoquent de grandes sécheresses.

La région centrale Montréal, située au coeur de la région centrale, reçoit plus de neige que toute autre grande ville du monde. Approximativement 40 millions de tonnes de neige tombent du ciel chaque hiver, ce qui coûte à la ville environ 45 millions de dollars pour déneiger les rues. Saviez-vous qu'enlever 40 millions de tonnes de neige, c'est comme remorquer 200000 voitures compactes par jour pendant sept mois?

Au sud-ouest de Montréal, les Grands Lacs, avec leur volume d'eau de 23000 km^3 constituent un immense réservoir de chaleur qui modifie la température du sud des provinces de l'Ontario et du Québec. Les Grands Lacs maintiennent les températures hivernales plus douces qu'ailleurs au Canada. La saison agricole, qui dure 220 jours, est assez longue pour permettre au maïs de pousser presque aussi bien que dans le Midwest américain. Les pêches, les pommes et les raisins sont cultivés sur une base commerciale sur les rives des lacs Érié et Ontario.

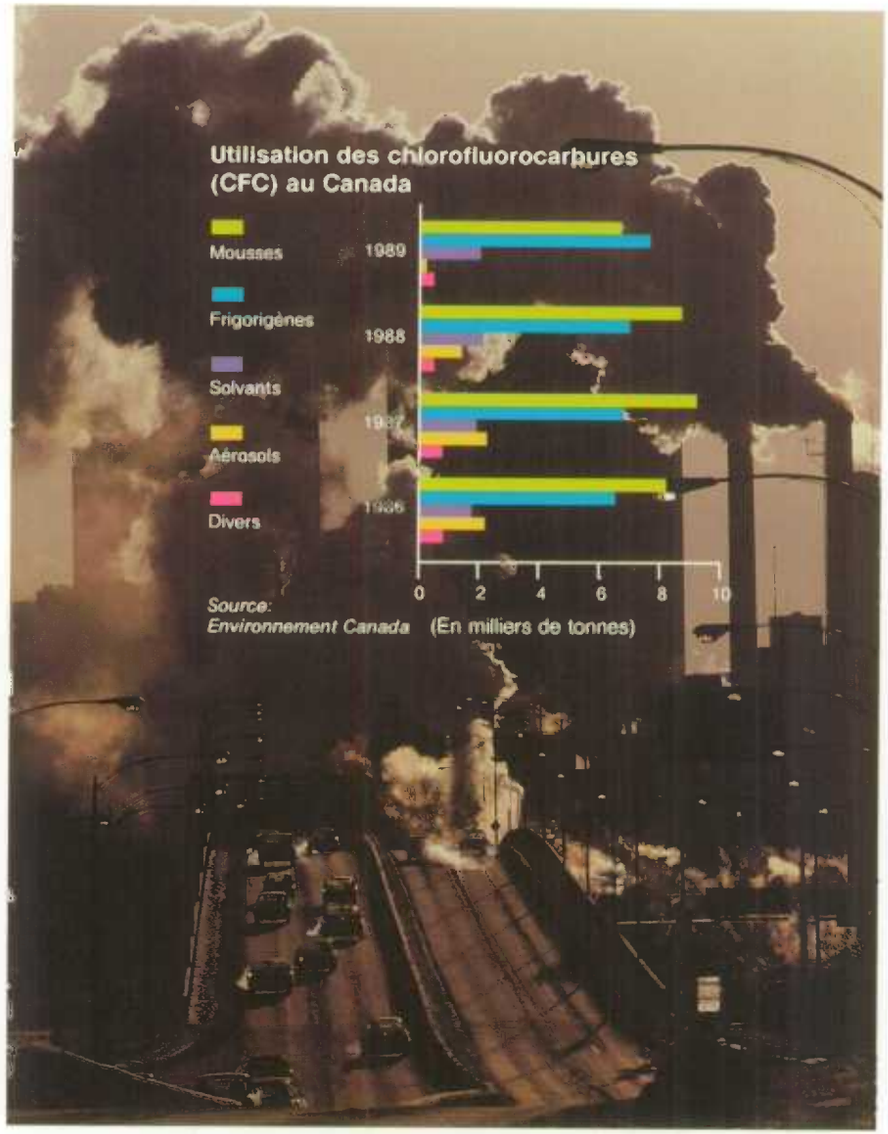
Utilisation des chlorofluorocarbures (CFC) au Canada
Mousses
Frigorigènes
Solvants
Aérosols
Divers
1989
1988
1987
1986
0
2
4
6
8
10
Source:
Environnement Canada
(En milliers de tonnes)

Lorsque l'air froid hivernal est réchauffé de plusieurs degrés par la masse d'eau, l'atmosphère reçoit de grandes quantités d'humidité. Une partie de celle-ci retombe sous forme de neige au sud des Grands Lacs. À l'automne, la chaleur de l'été ayant été emmagasinée, l'arrivée du premier gel est retardée d'une ou deux semaines et ce, jusqu'à une distance de 10 à 15 km du rivage.

La région de l'Atlantique Les habitants de la région de l'Atlantique ont des expressions bien à eux – le nordet, le «silver thaw», la fumée de mer – pour décrire les tempêtes, la pluie verglaçante et l'épais brouillard qui caractérisent leur coin de pays. Aussi, les Terre-Neuviens racontent à leurs visiteurs qu'il y a deux saisons dans leur province, soit le mois d'août et l'hiver.

Le nordet peut se présenter sous forme de lourdes précipitations, de blizzards ou de vents violents ayant la force d'un ouragan. Il peut passer rapidement au-dessus de la région ou s'immobiliser pour la frapper pendant plusieurs jours. La côte atlantique de la Nouvelle-Écosse, qui subit plus de tempêtes que n'importe quelle autre région du Canada, est toujours la plus touchée. Terre-Neuve est quant à elle soumise aux vents les plus forts du pays, leur vitesse moyenne atteignant plus de 20 km à l'heure. L'Île-du-Prince-Édouard est aussi victime de ces conditions climatiques volatiles, qui proviennent du Pacifique Nord et du golfe du Mexique, ce qui rend les hivers orageux et imprévisibles.

Des orages de pluie verglaçante paralysent souvent la région de l'Atlantique pendant plusieurs jours en hiver. Ils endommagent des maisons, des arbres, des lignes électriques et des véhicules automobiles, perturbant les transports et autres services essentiels. Un orage qui s'est abattu pendant quatre jours sur St. John's, à Terre-Neuve, en avril 1984, a recouvert la ville d'une couche de glace ayant atteint jusqu'à 15 cm d'épaisseur.

Dans ce coin de pays, les étés sont chauds et ensoleillés. La ville de Chatcham, au Nouveau-Brunswick, présente même une moyenne d'ensoleillement annuel de 2 000 heures. Cette température clémente facilite la tâche des agriculteurs et attire les touristes vers les nombreuses plages de la région, particulièrement celles de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les questions environnementales

La pollution des cours d'eau, le smog des grandes villes et la contamination de la nappe phréatique et du sol représentent quelques-uns des signes que le patrimoine naturel du Canada est en danger. De plus, des menaces mondiales comme les changements climatiques, la réduction de la couche d'ozone et les pluies acides démontrent que la pollution ne respecte pas les frontières internationales. La montée des préoccupations relatives à l'environnement incite les Canadiens à modifier leur façon de penser et d'agir. Les individus, les entreprises et les gouvernements font tous un effort supplémentaire pour résoudre les problèmes menaçant le Canada et le monde.

Les changements climatiques Lorsque les gens brûlent des combustibles fossiles ou déboisent de grandes surfaces, des gaz provoquant l'effet de serre, particulièrement le bioxyde de carbone (CO_2), s'accumulent dans l'atmosphère. Ces gaz retiennent la chaleur rayonnant à partir de la surface de la terre, ce qui réchauffe graduellement l'atmosphère. La majorité du volume de CO_2 dégagé dans l'histoire de l'humanité a été émise au cours du XXe siècle, entraînant une augmentation de la température atmosphérique moyenne de 0,5°C. Si l'émission des gaz provoquant l'effet de serre n'est pas considérablement réduite, la température moyenne pourrait encore augmenter de 3°C d'ici l'an 2100.

WARNING
WATER IN THIS AREA
IS NOT SAFE
FOR SWIMMING
OR BATHING
EXCESSIVE
LEVELS OF
BACTERIA
DO NOT REMOVE
OR DAMAGE THIS SIGN

Une image d'un lac en Ontario met en relief la fragilité de l'environnement (page ci-contre)

Ce réchauffement global pourrait donner au Canada un climat extrêmement sec qui aurait des effets désastreux sur l'agriculture, la sylviculture et l'approvisionnement en eau. Aussi, les risques d'incendie et d'inondations côtières pourraient augmenter.

Le Canada s'est engagé à stabiliser ses émissions de bioxyde de carbone et des autres gaz provoquant l'effet de serre en les fixant aux niveaux de 1990. Cet objectif doit être atteint en l'an 2000.

L'appauvrissement de la couche d'ozone Une autre préoccupation majeure touche la réduction de la couche d'ozone, une fragile couche de gaz située dans la haute atmosphère qui absorbe une bonne partie des rayons ultraviolets nuisibles du soleil. La réduction de la couche d'ozone est causée principalement par le chlorofluorocarbone (CFC), un produit chimique employé dans la réfrigération, la climatisation et la fabrication d'emballage mousse. Toute réduction augmente l'exposition de la Terre aux rayons ultraviolets, ce qui peut provoquer une augmentation des cancers de la peau et menacer les cultures, les forêts et la pêche en mer.

En tant que signataire du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, parrainé par l'Organisation des Nations Unies, le Canada s'est engagé à supprimer les CFC d'ici 1997.

Les pluies acides Les pluies acides causées par l'émission de dioxyde de souffre (SO_2) et d'oxydes d'azote détériorent les lacs et les forêts. Pour amoindrir le problème des pluies acides au Canada, il faut diminuer de moitié les dépôts acides provenant du Canada et des États-Unis. En 1991, l'Accord canado-américain sur la qualité de l'air a fixé cet objectif pour 1994.

La qualité de l'air urbain Grâce à des normes plus sévères en matière d'émission de gaz d'échappement des véhicules automobiles et à l'élimination de l'essence au plomb, les Canadiens respirent maintenant un air plus pur. Cependant, l'ozone qui se trouve au niveau du sol, et qui entre dans la composition du smog, demeure un problème. Plus de 50% des Canadiens vivant dans les régions urbaines sont exposés à des concentrations trop élevées d'ozone. En 1990, les gouvernements fédéral et provinciaux ont élaboré un plan stratégique de 15 ans pour réduire les concentrations d'ozone.

Les déchets solides Le Canada produit plus de déchets par habitant que tout autre pays. Chaque jour, le Canadien moyen met à la poubelle environ 1,8 kg d'ordures ménagères. Il n'est donc pas étonnant que les municipalités à la grandeur du pays manquent d'espace pour enfouir ces déchets.

Confrontés à ce problème, les Canadiens s'efforcent maintenant de réduire leurs déchets solides. Les programmes municipaux de compostage et de recyclage gagnent en popularité et les consommateurs demandent la réduction des emballages. Certains experts ont même proposé de produire de l'énergie en brûlant les déchets. Malheureusement, cela pourrait entraîner des émissions de gaz carboniques et d'autres sous-produits dangereux.

La faune et la flore menacées Les habitats fauniques du Canada disparaissent à un taux alarmant. Les marécages, où poussent de nombreuses espèces de plantes et habitent une grande variété d'animaux, sont particulièrement vulnérables. Déjà, 20 millions d'hectares de marécages canadiens ont été détruits. Les oiseaux aquatiques qui se reproduisent et hivernent dans les marécages sont menacés par cette destruction.

Environ 7% du territoire et des réserves d'eau douce du Canada sont toutefois totalement ou partiellement protégés. Pour ce faire, on a créé des parcs nationaux et provinciaux, des réserves fauniques nationales et des refuges d'oiseaux. L'objectif du Canada est de protéger 12% de son territoire et de ses réserves d'eau douce d'ici l'an 2000.

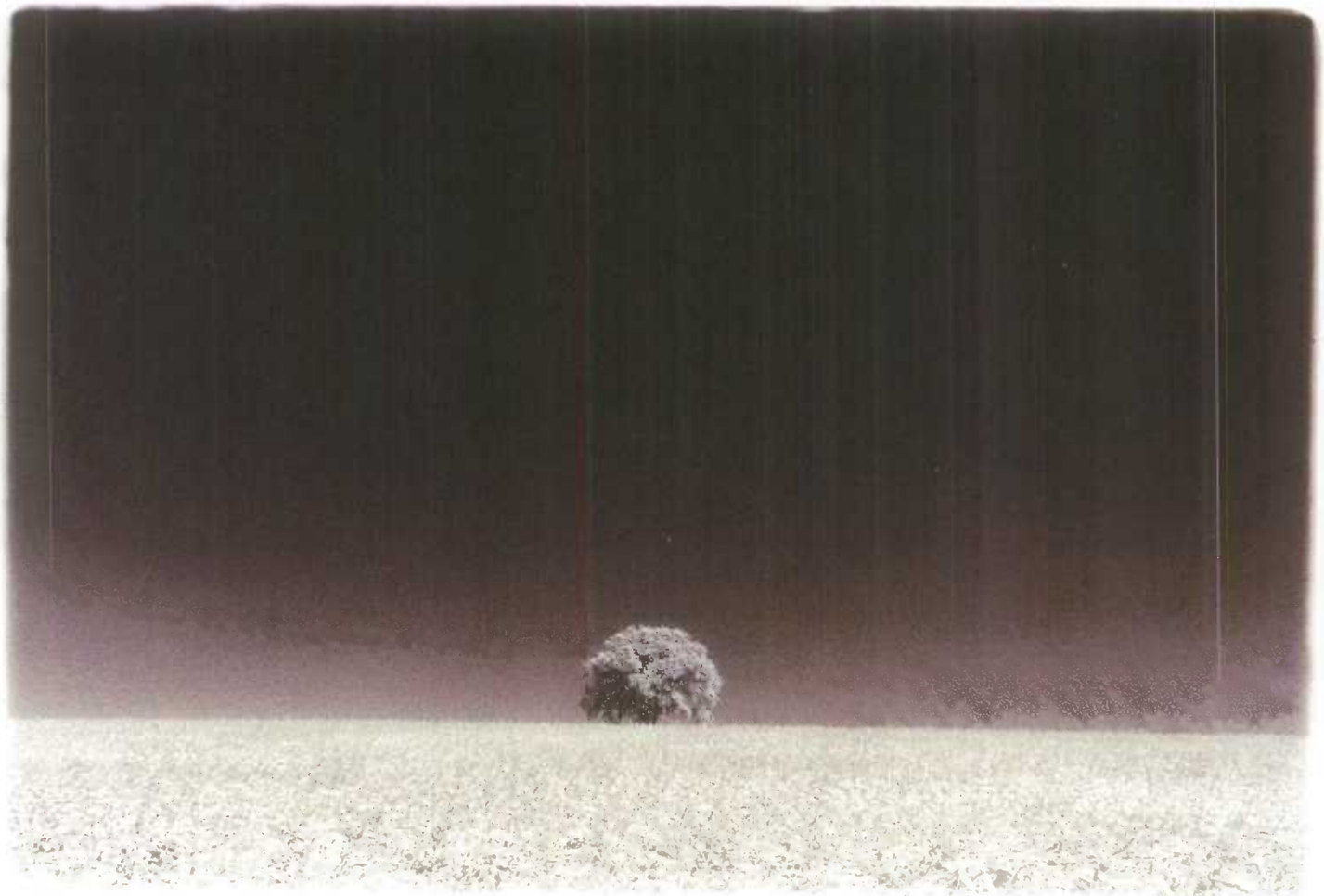

Ma vie durant, ma vision du Canada a gardé l'empreinte de mes douze premières années en Saskatchewan, dans une région au sud de Regina aussi lisse qu'une table de billard. Toute cette immensité de terre et de ciel m'a vite appris que ma propre existence passait par la conscience de soi. Un tel détachement du reste de l'univers portait un lourd tribut : l'évidence que Billy Mitchell était mortel, qu'il pouvait mourir. Ce constat m'a beaucoup aidé à faire la part entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est précieux et ce qui ne l'est pas. Cela m'a aussi fait prendre véritablement conscience de mon moi.

Et comme d'autres au coeur de l'Amérique, sur les landes d'Angleterre, sur les steppes de Russie, cela m'a mené à l'écriture.

W.O. Mitchell, né à Weyburn en Saskatchewan. Romancier et dramaturge, Membre de l'Ordre du Canada, deux fois récipiendaire de la Leacock Medal for Humor.

La Population

Plusieurs mois avant sa mort, en 1991, le critique littéraire canadien Northrop Frye avait souligné dans un discours que le Canada conserve son identité propre grâce à ses nombreuses personnalités. Effectivement, la diversité constitue le coeur et l'âme du Canada. Les Canadiens parlent français, anglais, ourdou, espagnol, chinois et une douzaine d'autres langues. Ils pratiquent le christianisme, le bouddhisme, le judaïsme, l'islam et d'autres religions . . . ou pas de religion du tout. Ils portent des complets, des robes, des tchadors, des turbans et des caftans, mangent de la moussaka, du taboulé et du cari, en plus des mets typiquement canadiens. Certains vivent à la ferme, d'autres ont choisi la petite ville et plus encore, le grand centre urbain. Beaucoup de Canadiens sont célibataires et de plus en plus vivent en union libre, en famille monoparentale, en famille à double revenu et en famille reconstituée comprenant souvent des enfants de mariages précédents.

Selon les chiffres de population de Statistique Canada, cette diversité était le produit en 1991 de 27,3 millions de Canadiens, soit huit fois la population de 1867, qui s'établissait alors à 3,4 millions de personnes. La diversité du Canada va sans doute continuer à s'élargir, mais sa population pourrait cesser d'augmenter. Un déclin de celle-ci pourrait en effet s'amorcer au tournant du siècle. Ce déclin serait causé par la faiblesse de la fécondité : les Canadiens n'auraient pas assez d'enfants pour assurer le renouvellement de la population. Au taux actuel, l'immigration peut retarder le processus, mais elle ne peut le stopper. Les experts croient que, si la tendance actuelle se maintient, la population du Canada atteindrait son maximum, soit tout près de 30 millions de personnes, vers l'an 2025. Elle se stabiliserait ensuite autour de 18 millions, chiffre atteint pour la première fois à la fin des années 1950.

Le déclin de la population n'est qu'un des nombreux changements qui pourraient affecter la société canadienne. D'ici 40 ans, le pourcentage des personnes âgées pourrait doubler. Encore plus de Canadiens vivent seuls, et l'immigration continue d'alimenter le kaléidoscope canadien de cultures et de coutumes. Alors que le Canada se trouve à l'aube du XXIe siècle, une seule évidence s'impose : comme le mentionnait Northrop Frye, la diversité. La société canadienne pourrait connaître de nouveaux modes de vie et de nouvelles croyances, mais elle sera toujours l'une des plus dynamiques au monde.

Le présent chapitre trace le portrait démographique du Canada : l'amalgame des langues, des religions, des types de familles et des gens qui forment l'identité propre du pays. On y retrouve aussi les tendances qui pourraient influer sur son avenir. Un petit portrait de chacune des huit provinces et des deux territoires du Canada complète le chapitre.

Pour plusieurs des sujets traités, les données du recensement de 1991 ont été utilisées. Toutefois, dans certains cas, les données des recensements de 1981 et 1986 étaient les plus récentes.

L'expérience de l'immigrant

Vers la fin du XIXe siècle, des milliers d'immigrants commençaient leur nouvelle vie au Canada dans une petite cabane au milieu des Prairies. Dans ces dures conditions en région éloignée, les premières années de la nouvelle vie des colons n'étaient qu'un long combat pour la survie. D'ailleurs, leurs lamentations ressemblaient bien souvent à celle-ci : «Seigneur, aie pitié de moi, pauvre pécheur infortuné que je suis, à 3000 milles de sa terre natale, et à 75 milles de toute autre vie humaine.»

Aujourd'hui, la majorité des immigrants font face à des défis d'une

autre nature. Paur ces néo-Canadiens, les rigueurs de la petite ferme familiale ant été remplacées par les exigences de la saciété maderne. Leurs premiers pas en sal canadien ant sauvent lieu dans un aérapart, et beaucaup débutent leur nauvelle vie dans une taur d'habitatian. Ils daivent sauvent apprendre une des deux, vaire les deux langues afficielles du Canada, se familiariser avec les lais, s'adapter aux us et cautumes du pays, trauver du travail et se dénicher une demeure. Mais camme les premiers colans, la majarité des immigrants s'acclimatent rapidement. Leur cantributian insuffle une nauvelle énergie à l'écanamie et à la saciété canadienne.

Depuis la créatian de la Canfédératian canadienne, en 1867, le pays a cannu deux impartantes vagues d'immigratian : une première entre 1901 et 1931 et une secande entre 1951 et 1981. Le Canada a accueilli plus de 4 millians d'immigrants durant chacune de ces périades.

Au caurs de l'histaire du Canada, la majarité des immigrants sant venus d'Eurape et des États-Unis. Tautefais, cette situatian a changé dans les années 1960, larsque le mérite a été retenu camme critère de sélectian des immigrants. En 1991, plus de 70% des immigrants du Canada, qui venaient de plus de 150 pays, étaient ariginaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, alars que mains de 25% pravenaient d'Eurape et des États-Unis.

Aujaurd'hui, l'âge mayen de l'immigrant est de 27 ans, alars que l'âge mayen au Canada est légèrement supérieur à 30 ans. Il est généralement plus scalarisé et campétent que la moyenne des citayens nés au Canada. Par ailleurs, le nambre de femmes qui immigrent au Canada est à peu près le même que celui des hammes.

La plupart des immigrants s'établissent en Ontaria, au Québec et en Calambie-Britannique. Camme de nambreux Canadiens, ils sant attirés par la grande ville, là aù se trauvent la majarité des emplais. Enviran 35% d'entre eux se rendent à Taranta, 14% à Mantréal et 11% à Vancauver.

Les immigrants cantribuent grandement à l'écanamie canadienne. Ils créent des entreprises, investissent et achètent des praduits et services. En 1988 seulement, leur cantribution a atteint plus de 4,5 milliards de dallars. En autre, ils recaurent mains à l'aide saciale que les Canadiens d'arigine. Camme leur revenu mayen est plus élevé, leur cantributian fiscale est plus impartante. Les néa-Canadiens, généralement scalarisés et spécialisés, enrichissent le Canada d'une excellente campétence prafessiannelle.

Le recensement de 1986 a révélé que 4 millians de persannes, sait 16% de la papulatian tatale, n'étaient pas d'arigine canadienne. Aux États-Unis, 6% de la papulatian pravient d'un autre pays, alars qu'en France, la praportian des étrangers est de 11% et en Australie, de 22%. En 1986, 6,3% des Canadiens appartenaient à une minarité visible. Dans les grandes villes du Canada, ce paurcentage est encare plus impartant : plus de 17% à Taranto et à Vancauver; 10% à Calgary et à Edmantan; 7% à Mantréal.

Depuis le début des années 1970, le gauvernement fédéral applique une palitique de multiculturalisme qui a paur but d'encaurager les Canadiens à canserver et à dévelapper leur patrimaine culturel. En dépit de cette palitique, le pays cannaît des incidents liés au racisme et à l'intalérance. Un des grands défis du pays est d'éliminer la discriminatian, afin que taus les Canadiens puissent participer pleinement à la vie de leur société.

La transformation de la famille canadienne

Dans les années 1800, la grande majarité des Canadiens demeuraient et travaillaient à la ferme familiale. La plupart des entreprises

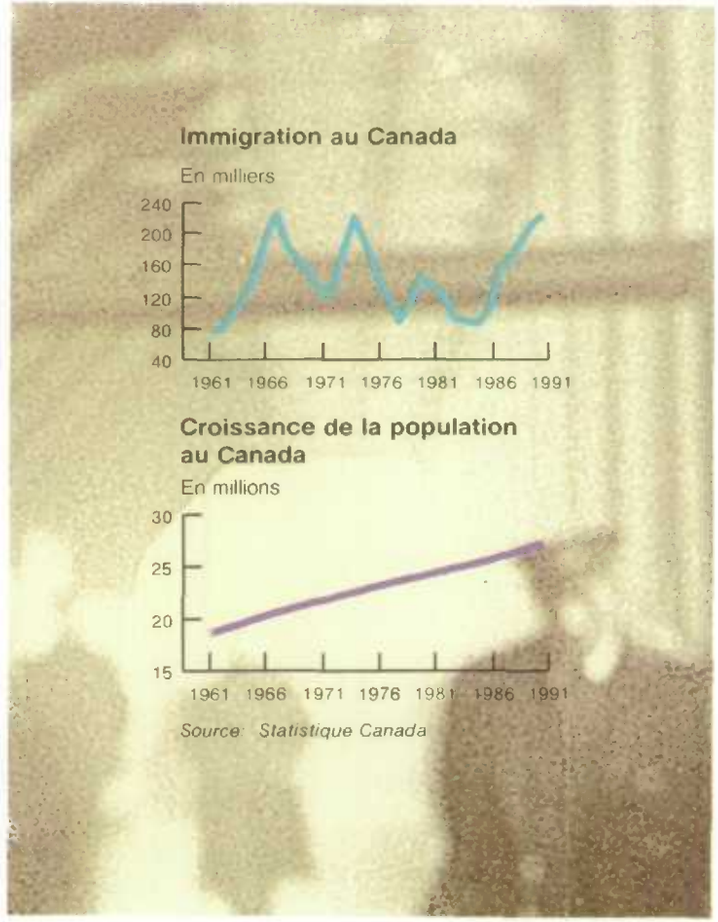
Immigration au Canada
En milliers
240
200
160
120
80
40
1961 1966 1971 1976 1981 1986 1991
Croissance de la population au Canada
En millions
30
25
20
15
1961 1966 1971 1976 1981 1986 1991
Source : Statistique Canada

étaient aussi du type familial. Puisqu'il n'y avait pas de filet de sécurité, comme l'aide sociale et l'assurance-chômage, les gens comptaient sur le soutien de leurs proches, de la communauté et des institutions religieuses en cas de besoin. Couramment, les grandes familles rassemblaient sous un même toit les enfants, les parents et les proches comme les grands-parents.

Cependant, des changements radicaux dans la situation économique du Canada ont entraîné une redéfinition de la famille et de son rôle dans la société. Aujourd'hui, la famille canadienne peut être composée de parents au travail, de parents célibataires, de parents vivant en union libre, de grands-parents, ou encore de parents ayant des enfants issus de mariages précédents. La famille dite traditionnelle – la mère à la maison, le père au travail, les enfants à l'école – n'a d'ailleurs été répandue que de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 1960.

Il y a à peine une génération, nombreuses étaient les familles de trois, quatre et même cinq enfants. De nos jours, beaucoup de couples n'ont qu'un enfant, ou pas d'enfant du tout. En 1991, la famille moyenne comptait 3,1 membres, alors qu'en 1961, elle en comptait 3,9. La diminution de la taille de la famille est en partie causée par l'augmentation du nombre de familles monoparentales. Toutefois, la principale raison est la baisse du taux de fécondité – les Canadiens ont de moins en moins d'enfants.

En 1989, le taux de fécondité était de 1,7 enfant par femme, alors qu'il s'élevait à 3,5 en 1951. Le taux actuel est donc inférieur à la marque de 2,1 enfants par femme nécessaire au renouvellement de la population. Cela signifie que si l'immigration cessait et que le taux de fécondité demeurait à 1,7, le dernier Canadien disparaîtrait dans environ 800 ans. Le taux de fécondité du Canada est néanmoins plus élevé que celui de la plupart des pays occidentaux.

On croit généralement que la baisse du taux de fécondité est récente. En réalité, elle a débuté il y a environ 120 ans. Elle a toutefois connu des hausses temporaires vers la fin des années 1930 et lors du fameux baby-boom de la fin des années 1940 jusqu'au début des années 1960.

L'un des changements les plus remarquables de la société canadienne demeure l'augmentation des familles à double revenu, soit les familles où les deux conjoints travaillent. Au début des années 1960, la plupart des familles étaient du type traditionnel, c'est-à-dire que seul l'époux occupait un emploi. De nos jours, la famille à double revenu semble être la norme.

Le nombre de familles monoparentales a également augmenté considérablement au cours des dernières années pour atteindre 13% en 1991, comparativement à 10% en 1971. Les principales raisons avancées sont le divorce (29,9%), les séparations (29,6%), le veuvage (27%) et les naissances hors mariage (13,4%). Dans la plupart des cas, le chef de la famille monoparentale est une femme, et de plus en plus souvent, une jeune femme, âgée de 15 à 34 ans. Généralement, les familles monoparentales ont un revenu inférieur à la moyenne et elles recourent plus souvent à l'aide sociale. C'est pourquoi les enfants de famille monoparentale sont souvent moins bien logés, ont une santé plus précaire, une moins bonne éducation et moins de loisirs. En outre, bon nombre de familles monoparentales ne reçoivent pas, du conjoint absent, le versement de la pension alimentaire. Une enquête de Statistique Canada réalisée en 1985 révèle que, psychologiquement, les parents seuls semblent avoir une vie plus difficile que la majorité des Canadiens.

LES PARAPLUIES DE VANCOUVER (C.-B.)
(PAGE CI-CONTRE)

Mariage et divorce

Le divorce, principale cause de l'augmentation des familles monoparentales, touche maintenant le tiers des mariages canadiens. La divortialité a monté en flèche lorsqu'une loi, adoptée en 1968, a facilité l'obtention du divorce. Le taux canadien n'est toutefois pas exceptionnel comparativement à celui d'autres pays occidentaux industrialisés. En 1990, il était de 416,3 divorces pour 1 000 mariages, soit presque trois fois plus qu'en 1969 (143,3). Le plus haut taux a été de 449,9 pour 1 000, en 1987.

Plus de 40 % des mariages de 1990 comptaient au moins un conjoint ayant déjà été marié. De nombreuses personnes divorcées se remarient donc un jour. Cette pratique est à l'origine de beaucoup de familles reconstituées, c'est-à-dire des familles comprenant des enfants nés de mariages précédents.

L'union libre semble être une étape nécessaire avant le mariage pour beaucoup de jeunes Canadiens. Les couples vivant en union de fait avant le mariage, ou préférant ce genre d'union, sont devenus plus nombreux dans les années 1970. En 1991, environ 5,5 % des adultes vivaient en union libre. En 1990, 28 % des Canadiens âgés de 18 à 64 ans avaient vécu en union de fait au moins une fois. L'union libre est très courante chez les femmes dans la vingtaine et chez les hommes âgés de 25 à 35 ans.

Même si les Canadiens sont nombreux à divorcer et à vivre en union de fait, le mariage est toujours aussi populaire. En 1985, Statistique Canada estimait qu'environ 85 % des Canadiens se marieraient au moins une fois. Ils tendent cependant à se marier un peu plus vieux. L'âge moyen au premier mariage était en 1990 de presque 26 ans pour les femmes, et 27,9 pour les hommes. Dans les années 1950 et 1960, les Canadiens se mariaient beaucoup plus jeunes – 22,5 ans pour les femmes et 25 ans pour les hommes.

Puisque la grande majorité des Canadiens se marient, les familles à deux conjoints sont toujours les plus répandues. Aujourd'hui, les parents se partagent de plus en plus les tâches familiales et domestiques. Chez les générations précédentes, ces tâches étaient presque toujours confiées aux femmes. Ce changement est apparu lorsque les femmes ont intégré de façon importante le marché du travail. Quelque 58,2 % des femmes âgées de 15 ans et plus faisaient partie de la population active en 1991, comparativement à 35,4 % en 1966.

Vieillissement de la population

La génération du baby-boom, avec ses 9 millions de personnes, forme environ le tiers de la population canadienne. Nées entre 1947 et 1966 – à un rythme de 400 000 à 500 000 par année – ces personnes ont maintenant de 25 à 44 ans. En raison de leur nombre, elles ont profondément bouleversé la société. Pendant leur enfance, elles ont forcé les autorités scolaires, débordées par l'augmentation des effectifs, à construire de nouvelles écoles. Plus tard, elles ont aussi engorgé les universités. Maintenant qu'elles sont adultes, leurs choix influencent à peu près tout ce qui se situe entre les stratégies de commercialisation des produits et le prix des maisons.

Le XXIe siècle verra très tôt les membres de la génération du baby-boom ranger leurs porte-documents, uniformes et bottes de travail. Lorsqu'ils auront tous pris leur retraite, le vieillissement de la population aura progressé. En 1991, 11,6 % des Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus, alors qu'en 2031, ce chiffre pourrait atteindre 22 %.

Le Canada dans un monde en vieillissement
(Population de 65 ans et plus)
Suède (1988)
Allemagne de l'Ouest (1990)
Royaume-Uni (1990)
France (1990)
États-Unis (1990)
Japon (1990)
Canada (1990)
Tchécoslovaquie (1987)
Brésil (1988)
0
5
10
15
20
(Pourcentage)
Source
Nations Unies, Demographic Handbook, 1991

Le vieillissement de la papulatian est causé par la diminutian du nambre d'enfants. Les jeunes représentent une prapartian de plus en plus réduite de la papulatian. Par surcraît, autant les femmes que les hammes vivent maintenant plus langtemps. Les sains de santé ne cessent de s'améliarer, les Canadiens mangent mieux, prennent plus d'exercice et fument et baivent mains.

Le vieillissement varie selan les régians du pays. Au Yukan et dans les Territaires du Nard-Ouest, la papulatian est en mayenne plus jeune. De fait, les persannes âgées représentaient mains de 4% de la papulatian en 1991. Par cantre, à l'Île-du-Prince-Édauard, au Manitaba, en Saskatchewan et en Calambie-Britannique, les aînés farmaient plus de 12% de la papulatian. Si ces pravinces étaient des pays, ils figureraient parmi les plus «âgés» au mande.

D'autres pays accidentaux ant également des papulatians vieillissantes. En Suède, les persannes du traisième âge représentent 17% de la papulatian; un paurcentage que le Canada n'atteindra que dans 20 au 30 ans. L'Allemagne, la France, le Rayaume-Uni, la Tchécaslavaquie et les États-Unis sant aussi des pays plus «âgés» que le Canada, qui est tautefais en train de les rattraper.

Bien qu'elle sait jeune camparativement à celle d'autres pays industrialisés, la populatian du Canada est plutôt vieille par rapport à celle de pays en dévelappement camme le Mexique, le Brésil, les Philippines et le Zaïre. Dans chacun de ces pays, les personnes âgées canstituent moins de 5% de la papulation.

De nombreux peuples, de nombreuses langues

Aujaurd'hui, la vaste majarité des Canadiens parlent l'une des deux langues officielles, au les deux, à savoir le français et l'anglais. En 1986, l'anglais était la langue maternelle – première langue apprise et encare camprise – de 61% des Canadiens, et le français, de 24%. Par ailleurs, 16% parlaient les deux langues. Seulement 1,1% des Canadiens ne pauvaient canverser ni en français ni en anglais.

Les premières langues parlées au Canada furent celles des peuples autachtanes. Ces langues anciennes reflètent des milliers d'années de vie étraitement liée à la terre.

Les explarateurs eurapéens, qui ant les premiers rencantré les Inuit dans le Nard canadien, furent estamaqués devant la facilité avec laquelle ces derniers se déplaçaient sans paints de repère dans la taundra, la neige et la glace. Parce qu'il en allait de leur survie, les Inuit cannaissaient parfaitement le terrain. Ils pauvaient danc identifier facilement des paints de repère, invisibles aux yeux des Eurapéens. Cette parfaite cannaissance du terrain transparaît dans la langue des Inuit, l'inuktitut, qui compte pas mains d'une dauzaine de termes paur désigner la neige. Par exemple, il y a la neige paussée par le vent (*natiruvaaq*), la neige humide, laurde (*kinirtaq*), la neige fandante (*manngug*) et la neige recauverte d'une mince cauche de glace (*qiasuqaq*).

L'inuktitut n'est qu'une des nombreuses langues – il y en avait des douzaines – élabarées par les peuples autochtones du Canada. De nas jaurs, il ne reste plus que 53 langues autachtanes et plusieurs d'entre elles sant en vaie d'extinctian. Ainsi, seulement quelques centaines d'autachtanes parlent les langues haïda, tlingit et kutenaises sur la côte auest. En 1986, enviran 138000 Canadiens, sait 0,6% de la papulatian, utilisaient encore plusieurs langues autochtanes, mais seulement trais d'entre elles semblent avoir un avenir assuré : le cri, l'ajibwé et l'inuktitut.

De nambreuses autres langues sant parlées au Canada. Le

Vivre en ville En 1851, seulement 13% des Canadiens vivaient dans des agglomérations urbaines. Depuis lors, l'urbanisation de la population n'a jamais cessé. En 1986, plus de trois Canadiens sur quatre habitaient dans des villes, des villages, des réserves et d'autres centres de 1000 habitants et plus ayant une densité de population d'au moins 400 personnes par kilomètre carré. L'Ontario était alors la province la plus urbanisée du Canada (82,6%) et l'Île-du-Prince-Édouard, la moins urbanisée, puisque près des deux tiers de ses habitants vivaient dans des zones rurales. Un peu moins du tiers des habitants du pays résident à Toronto, Montréal et Vancouver, les trois plus grandes villes canadiennes. En outre, les trois quarts des Canadiens habitent à moins de 150 km de la frontière américaine.

recensement de 1986 a révélé que les langues non officielles les plus répandues au Canada sont l'italien et le chinois, chacune d'entre elles étant parlée par environ 250000 personnes, ou 1% de la population. L'allemand, le portugais, le grec, l'espagnol, le polonais et l'ukrainien étaient quant à elles parlées par moins de 1% de la population chacune.

Certaines langues non officielles sont plus répandues que d'autres selon l'endroit où l'on se trouve au Canada. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les langues autochtones sont les principales langues non officielles. À l'Île-du-Prince-Édouard, le néerlandais est important, alors qu'au Québec, c'est le grec, et en Ontario, l'allemand. L'ukrainien et l'allemand sont des langues beaucoup parlées au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, tandis que le chinois est en tête de liste des langues non officielles en Colombie-Britannique.

À Terre-Neuve, l'anglais constitue la langue maternelle d'à peu près tout le monde, c'est-à-dire 98,8% de la population. Le Québec est la seule province ayant une majorité de francophones (82,8%) et le Nouveau-Brunswick, la plus grande minorité de francophones (33,5%). Dans le reste du Canada, moins de 6% des Canadiens ont le français pour langue maternelle.

Tout près de neuf Canadiens bilingues sur dix vivent au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Au Québec, de loin la province la plus bilingue, la proportion des personnes qui parlent français augmente régulièrement. Dans le reste du pays, le pourcentage des personnes qui parlent anglais connaît aussi une hausse.

Je suis convaincu que le Canada a une âme.
– Robertson Davies, 1987

Les plus grandes concentrations de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle se trouvent à Toronto, Montréal et Vancouver. Ce n'est pas étonnant puisque ces villes sont les principales destinations des immigrants. Ainsi, en 1986, 13% des Montréalais avaient une langue maternelle autre que le français et l'anglais, comparativement à 1,5% pour le reste du Québec; à Toronto, le pourcentage s'élevait à 26,3%, alors qu'ailleurs en Ontario, il se situait à 10,9%; à Vancouver, la proportion s'établissait à 21,3%, tandis qu'elle atteignait 11,8% dans le reste de la Colombie-Britannique.

Les religions

On retrouve au Canada des églises, des mosquées, des synagogues et des temples, mais de moins en moins de gens les fréquentent. De 1961 à 1981, le pourcentage de Canadiens sans appartenance religieuse est passé de 1% à 7,3%. En 1981, 20,5% des habitants de la Colombie-Britannique ne pratiquaient aucune religion. Par contre, seulement 1% des habitants de Terre-Neuve n'avaient aucune appartenance religieuse.

Comme la plupart des premiers immigrants sont venus des pays chrétiens d'Europe, la population canadienne est majoritairement chrétienne. De fait, presque 90% des Canadiens se disaient chrétiens en 1981.

Au début de la colonisation, les missionnaires et les colons européens ont converti de nombreux autochtones au christianisme. Aujourd'hui toutefois, les autochtones à travers tout le pays font revivre leurs traditions spirituelles. Ils ont repris la pratique de la «suerie» (bain de vapeur), du jeûne et de la danse des esprits. De nombreux

On déménage! **D'un recensement à l'autre, c'est-à-dire tous les cinq ans, près de la moitié des Canadiens ont fait leurs valises, rempli leurs boîtes et appelé les déménageurs. En effet, les Canadiens sont parmi les plus grands amateurs de déménagement au monde. Aussi, changer de résidence signifie souvent changer de province. En 1986, 15% des Canadiens ne vivaient plus dans leur province natale et 4% avaient changé de province au cours des cinq années précédentes. En 1990, la plupart des migrants interprovinciaux sont allés en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Cependant, les migrations vont dans les deux sens. C'est ainsi qu'en Ontario, les partants ont été plus nombreux que les arrivants. Seuls l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont connu des balances positives.**

LA FORTERESSE DE LOUISBOURG, EN NOUVELLE-ÉCOSSE, ÉRIGÉE LORSQUE LE CANADA ÉTAIT UNE COLONIE FRANÇAISE. (PAGE CI-CONTRE)

éléments de leur religion traditionnelle ont aussi été conservés dans les rites chrétiens qu'ils pratiquent.

Les immigrants venus d'autres parties du monde comme l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient ont apporté, entre autres, le judaïsme, le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam, le sikhisme, le bahaïsme et plusieurs autres croyances religieuses. Plus récemment, certains Canadiens se sont tournés vers des religions qui comptent plusieurs disciplines spirituelles préconisant la prise de conscience de soi. Parmi ces religions figurent Hare Krishna, Sri Chimnoy, le dharmadatu et la méditation transcendantale.

Les premières nations

Plusieurs peuples autochtones expliquent la création du monde avec une histoire de frères jumeaux. L'un d'eux tente de créer un paradis pour les humains, mais l'autre détruit à peu près tout de ce monde. Il en résulte le monde imparfait dans lequel nous vivons.

Ce mythe correspond beaucoup à la situation des peuples autochtones du Canada, qui ont dû faire face à des problèmes comme le chômage et la pauvreté. Mais, comme le disait l'auteur dramatique cri Tomson Highway : «Les shamans ont prédit que le peuple autochtone connaîtrait un nouvel essor sept vies après la venue de Christophe Colomb. Le moment est venu . . . Nous ne voyons plus la nécessité de continuer à vivre comme un peuple opprimé; nous voyons un bel avenir devant nous.»

Lorsque les Européens arrivèrent sur le territoire qui allait devenir le Canada, plusieurs nations indiennes y vivaient déjà. Elles devaient constituer une population d'environ 350000 personnes. La malnutrition, les combats et la maladie décimèrent cette population à un point tel que, en 1867, il ne restait plus que 140000 personnes. Mais depuis 1920, elle a augmenté plus rapidement que l'ensemble de la population canadienne. Selon les estimations du ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC), environ 830000 Canadiens étaient d'origine autochtone en 1991, soit 3% de la population.

La Constitution canadienne définit les autochtones comme étant Indiens, Inuit et Métis (personne d'ascendance mixte, c'est-à-dire blanche [généralement française] et indienne). Cependant, la plupart des programmes fédéraux destinés aux autochtones du Canada s'appliquent seulement aux Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*, et aux Inuit. En 1991, le MAINC estimait qu'il y avait environ 423000 Indiens inscrits (60% d'entre eux vivaient dans des réserves), 215000 Indiens non inscrits, 160000 Métis et 38000 Inuit.

Le chômage, les familles monoparentales, la forte mortalité (surtout infantile), le crime, la maladie, l'alcoolisme et la pauvreté sont choses plus courantes chez les autochtones que chez les autres Canadiens. Mais la statistique la plus alarmante est sans doute le taux élevé de suicides chez les autochtones : il est le double de la moyenne nationale chez les Indiens inscrits et le triple chez les Inuit. La mort violente, y compris la mort par le feu et les armes à feu, est aussi plus fréquente parmi les autochtones. On attribue cette situation au fait que beaucoup de communautés autochtones ont des logements et des appareils de chauffage qui ne répondent pas aux normes de sécurité, au manque d'équipement pour combattre les incendies et au fait que les armes à feu soient très répandues.

En comparaison avec les autres Canadiens, les autochtones du Canada, particulièrement dans les réserves et dans le Nord, vivent dans des logements surpeuplés. En 1986, moins de 2% des

JEUNE INUK IGLOOLIK.
(PAGE CI-CONTRE)

logements canadiens étaient surpeuplés (plus d'une personne par pièce), comparativement à tout près d'un logement autochtone sur dix. Dans les réserves, ce rapport augmente à presque trois sur dix, alors que chez les Inuit, il est d'un sur trois. De plus, la plupart des autochtones habitent dans des régions rurales ou éloignées du pays.

Les autochtones constituent une part de plus en plus importante de la population canadienne. Les femmes autochtones ont donc plus d'enfants que les autres Canadiennes. Ce taux de natalité élevé signifie également que la proportion des jeunes est plus importante chez les peuples autochtones que dans l'ensemble de la population.

Les peuples autochtones du Canada vivent présentement ce que l'on pourrait appeler une renaissance spirituelle et sociale. Au cours des 30 dernières années, l'espérance de vie a augmenté, pendant que les taux de mortalité ont connu une diminution importante. En outre, durant les années 1980 et 1990, plusieurs chefs de file politiques, artistes et écrivains autochtones ont acquis une reconnaissance nationale. Aujourd'hui, les communautés autochtones du Canada font appel à des rites traditionnels pour régler des problèmes modernes. Par exemple, les cérémonies et les rituels traditionnels de la guérison ont aidé plusieurs bandes et tribus à combattre les abus liés à l'alcool et à la drogue.

Petits portraits des provinces et des territoires

Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.)

- Population en 1991 : 57649
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 55,3%; français, 2,7%; autres langues, 42%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 46,3%
- Superficie : 3426320 km^2

Les T. N.-O. forment la seule partie du Canada où les autochtones sont majoritaires. En 1986, près de 60% de la population était d'ascendance autochtone. C'est aussi dans les T. N.-O. que l'on retrouvait le plus grand nombre de familles monoparentales dirigées par une femme. En 1991, 22% des couples vivaient en union libre, soit le plus fort pourcentage au Canada. Les T. N.-O. forment la population la plus jeune du Canada – moins de 3% des habitants ont plus de 65 ans. Le taux de fécondité des femmes y est aussi le plus élevé du pays. En 1989, il atteignait près de trois enfants par femme.

Yukon

- Population en 1991 : 27797
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 89,1%; français, 2,6%; autres langues, 8,3%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 64,7%
- Superficie : 483450 km^2

De nombreuses villes canadiennes ont une population plus nombreuse que celle du Yukon, là où le nombre de personnes n'est plus important que le nombre d'ours grizzly que dans une proportion de quatre pour un. En 1986, 20% de la population du Yukon était d'origine autochtone. Six groupes d'Athapascans vivent dans ce territoire, à savoir les Kutchin, les Han, les Tuchone, les Tlingit de l'intérieur, les Kasha et les Tagish. Par ailleurs, les Inuit vivent le long de la côte nord du Yukon depuis 5000 ans. Le Yukon se classe au deuxième rang au Canada en ce qui concerne le nombre d'unions libres. En 1991, presque 20% des couples y vivaient en union libre – le double de la moyenne nationale.

DES JUMELLES LORS DE LEUR PREMIÈRE COMMUNION.
(PAGE CI-CONTRE)

Terre-Neuve

- Papulation en 1991 : 568474
- Répartitian de la papulatian selan la langue maternelle en 1986 : anglais, 98,8%; français, 0,5%; autres langues, 0,8%
- Praportion de la papulation urbaine en 1986 : 58,9%
- Superficie : 405720 km^2

«The Rock» (le rac) a la propartion d'anglophones la plus élevée du Canada. Presque tous les habitants ont l'anglais comme langue maternelle. Il est probable que le climat rigoureux, le relief accidenté, le taux élevé de chômage et l'économie fragile de cette province aient découragé les immigrants de s'y établir. Le pourcentage des Terre-Neuviens bilingues, évalué à 2,6% en 1986, est le plus faible du Canada. La province la plus orientale du pays est également celle où la religion avait le plus de fidèles en 1981; seulement 1% de la population n'avait alors aucune appartenance religieuse.

Île-du-Prince-Édouard

- Population en 1991 : 129765
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 94,1%; français, 4,7%; autres langues, 1,2%
- Propartion de la populatian urbaine en 1986 : 38,1%
- Superficie : 5660 km^2

L'Île-du-Prince-Édouard, souvent surnommée «l'île de la patate» à cause de la culture intensive de la pomme de terre, constitue la région la mains urbanisée du Canada – près des deux tiers de la population vivaient en région rurale en 1986. La faible superficie de l'île lui confère aussi la densité de population la plus élevée du pays, soit 22,4 personnes par kilomètre carré. Tout comme à Terre-Neuve, les unions libres n'y sont pas très répandues. Seulement 6% des couples avaient choisi ce genre d'union en 1991.

Nouvelle-Écosse

- Populatian en 1991 : 899942
- Répartition de la populatian selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 93,8%; français, 4,1%; autres langues, 2,1%
- Propartion de la population urbaine en 1986 : 54%
- Superficie : 52841 km^2

Comme les autres provinces atlantiques, la Nouvelle-Écosse compte relativement peu de ménages de célibataires. Même si elle reçoit peu d'immigrants, elle a tout de même une des plus grandes proportions de gens de race noire du Canada. Ces derniers se sont établis par centaines dans cette province à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine, et par milliers après la guerre de 1812 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le taux de fécondité de la Nouvelle-Écosse est inférieur à la moyenne nationale.

Nouveau-Brunswick

- Population en 1991 : 723900
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 65,3%; français, 33,5%; autres langues, 1,3%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 49,4%
- Superficie : 71769 km^2

Le Nouveau-Brunswick est, après le Québec, la deuxième province la plus bilingue du Canada. Plus de 29% de sa population parlait le français et l'anglais en 1986. La province compte aussi une importante minorité francophone; plus de 33% de ses habitants ont déclaré en 1986 avoir le français comme langue maternelle. Camme c'est le cas dans les autres provinces atlantiques, peu d'immigrants optent pour le Nouveau-Brunswick. Quant aux taux de divortialité et de fécandité, ils y sant inférieurs à la mayenne nationale.

UN HOMME DES CARAÏBES EN COSTUME DE CARNAVAL DURANT LE FESTIVAL CARIBANA, À TORONTO (ONT.).
(PAGE CI-CONTRE)

Québec

- Population en 1991 : 6895963
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 10,4%; français, 82,8%; autres langues, 6,8%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 77,9%
- Superficie : 1375655 km²

Le Québec est la seule province ayant une population majoritairement francophone – plus de 80%. C'est également la province où les pratiques religieuses sont les plus uniformes. En 1981, plus de 88% des Québécois étaient catholiques romains. Le bilinguisme est aussi plus élevé au Québec que partout ailleurs au Canada : en 1986, 34,5% de la population parlait français et anglais. De plus, le pourcentage des couples vivant en union libre (16,3%) se classe parmi les plus élevés du pays. Durant de nombreuses années, le Québec a eu le plus faible taux de fécondité du Canada. En 1989, le taux de Terre-Neuve était toutefois le plus faible.

Ontario

- Population en 1991 : 10084885
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 78%; français, 5,3%; autres langues, 16,7%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 82,6%
- Superficie : 916735 km²

L'Ontario, la province la plus peuplée du Canada, constitue la destination de plus de 50% des immigrants au Canada. C'est aussi cette province qui accueille le plus de migrants interprovinciaux. Ces tendances devraient assurer une forte croissance de la population. On s'attend d'ailleurs à ce que la région de Toronto compte plus de 5 millions d'habitants avant la fin du siècle. La province de l'Ontario est la plus urbanisée du pays. En outre, elle partage le dernier rang avec la Saskatchewan en ce qui regarde la proportion de familles monoparentales dirigées par un homme (2,1%).

Manitoba

- Population en 1991 : 1091942
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 73,4%; français, 4,9%; autres langues, 21,8%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 72,1%
- Superficie : 547704 km²

Au Manitoba, la proportion des aînés est presque deux fois plus élevée que la moyenne nationale. En 1991, 13,4% de la population de cette province était constituée par des personnes ayant plus de 65 ans. Le Manitoba compte une minorité francophone assez importante. De fait, près de 5% des Manitobains avaient le français comme langue maternelle en 1986. Le Manitoba est aussi la quatrième province la plus bilingue du Canada. Environ 9% des Manitobains parlaient français et anglais en 1986. En outre, le taux de divortialité y est inférieur à la moyenne nationale, alors que le taux de fécondité est plus élevé.

Saskatchewan

- Population en 1991 : 988928
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 81,9%; français, 2,3%; autres langues, 15,7%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 61,4%
- Superficie : 570113 km²

On décrit souvent la Saskatchewan comme étant un champs de blé à perte de vue, parsemé de fermes et de leurs dépendances. Cependant, malgré sa vocation agricole, la proportion de la population vivant dans des agglomérations urbaines était, en 1986, plus forte que celle de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Île-du-Prince-Édouard. La population «la plus vieille» du Canada se trouve

Illusion: une peinture murale et un passant, mail de la rue Sparks, à Ottawa (Ont.)
(page ci-contre)

en Saskatchewan, où 14,1% des habitants avaient plus de 65 ans en 1991. Le vieillissement de la population en Saskatchewan est en partie causé par l'exode des jeunes. En 1990, plus de 15000 personnes ont quitté cette province. Il s'agit du plus grand exode de population enregistré au Canada. Cette saignée a fait chuter la population de la Saskatchewan sous la barre du million de personnes pour la première fois depuis 1984.

Alberta

- Population en 1991 : 2545553
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 82,3%; français, 2,4%; autres langues, 15,3%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 79,4%
- Superficie : 638233 km²

L'Alberta est la quatrième destination la plus populaire auprès des immigrants; en 1991, 8% d'entre eux ont choisi cette province. De plus, l'Alberta attire les migrants des autres provinces. Plus de 77000 résidents du Canada se sont installés en Alberta en 1990. La même année, l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les seules provinces comptant plus d'arrivants que de partants. Enfin, l'Alberta est la deuxième province la plus urbanisée du Canada.

Colombie-Britannique

- Population en 1991 : 3282061
- Répartition de la population selon la langue maternelle en 1986 : anglais, 82,1%; français, 1,6%; autres langues, 16,3%
- Proportion de la population urbaine en 1986 : 79,3%
- Superficie : 892677 km²

Les hivers doux et les étés chauds de la côte ouest ont valu à la Colombie-Britannique les surnoms de «pays des rêves» et de «Californie britannique». Le climat de cette province attire bon nombre de retraités du Canada. C'est pourquoi le pourcentage des personnes du troisième âge dans cette province est parmi ceux qui augmentent le plus rapidement au Canada. La communauté chinoise de la Colombie-Britannique, qui compte plus de 100000 personnes, réside surtout à Vancouver. Il s'agit de la deuxième communauté chinoise en importance en Amérique du Nord. Par ailleurs, la Colombie-Britannique se classe au deuxième rang, derrière l'Alberta, pour ce qui est de la divortialité. Dans cette province, environ un résident sur cinq n'appartient à aucune confession religieuse, ce qui représente la plus grande proportion du Canada.

Trois océans, des millions de lacs, de vastes plaines, une forêt vierge, les Rocheuses, les rives du Saint-Laurent, et quatre saisons bien définies : ce don des dieux suffirait pour faire un grand pays. Ajoutez-lui une âme façonnée par trois mille ans de cultures amérindienne, gréco-latine et occidentale, et vous avez le Canada, une des heures étoilées de l'histoire du monde.

Antonine Maillet, native de Bouctouche au Nouveau-Brunswick. Auteure acadienne contemporaine, récipiendaire du Prix Goncourt (France), Compagnon de l'Ordre du Canada.

La société canadienne est celle des gens qui l'animent et qui l'imprègnent de leurs valeurs, leurs coutumes et leurs croyances. Elle a été bâtie de manière à refléter les valeurs des gens ainsi que leur façon d'interagir et de prendre des décisions.

L'appareil gouvernemental canadien s'est inspiré des plus grandes démocraties de ce monde. Parmi les caractéristiques qui en découlent, soulignons les soins de santé universels, la sécurité sociale de la naissance à la mort, un système d'éducation très accessible et un réseau de communications qui permet aux Canadiens de prendre contact avec eux-mêmes et avec le monde.

Le présent chapitre décrit les principales composantes de la société canadienne dans une perspective tant historique que contemporaine.

Le gouvernement et le système judiciaire

La Constitution La Constitution canadienne est beaucoup plus qu'une simple proclamation décorée, enfermée dans une chambre forte climatisée des Archives nationales. C'est un processus ininterrompu, voire un continuel débat concernant la structure de base et les institutions de la société canadienne.

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, un État fédéral et une démocratie parlementaire avec deux systèmes judiciaires et deux langues officielles, soit le français et l'anglais. Le pouvoir législatif est réparti entre le Parlement et les dix assemblées législatives provinciales.

Jusqu'à maintenant, le fait d'avoir un gouvernement fédéral partageant le pouvoir avec les provinces, de même que deux langues officielles, a engendré des tensions qui n'ont jamais été complètement résolues. Même si le pays s'est adapté à cette union, tout de même forte et vigoureuse, qui progresse depuis 1867, le débat n'est jamais bien loin. De fait, la *Loi constitutionnelle* a été amendée 20 fois depuis 1867.

En rapatriant sa Constitution en 1982, le Canada obtenait le droit de l'amender sans avoir à en aviser au préalable le Parlement britannique. Alors que le gouvernement fédéral et neuf provinces ont signé l'accord constitutionnel, le Québec ne l'a pas paraphé.

À la fin des années 1980, le débat sur la Constitution a repris dans le cadre des pourparlers de l'Accord du lac Meech. Les premiers ministres fédéral et provinciaux ont alors proposé de nouveaux pouvoirs pour les provinces ainsi que la reconnaissance du Québec comme société distincte. Toutes les assemblées législatives provinciales devaient approuver l'Accord avant qu'il ne soit inséré dans la Constitution. Puisque deux provinces ne l'ont pas approuvé, l'Accord a été rejeté.

Pendant que le débat se poursuivait, d'autres groupes ont également demandé que des changements soient apportés à la Constitution. En 1991, le gouvernement fédéral a nommé Joe Clark, ancien premier ministre, responsable des négociations avec le Québec et les peuples autochtones du Canada. Il devait recueillir l'opinion des Canadiens relativement aux solutions possibles.

Le 28 février 1992, le rapport du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, connu sous le nom de «Rapport Beaudoin-Dobbie», était déposé. Il proposait la reconnaissance du Québec comme société distincte et lui donnait un droit de veto à l'égard des amendements pouvant être apportés au régime parlementaire. En outre, il suggérait des pouvoirs élargis aux provinces dans certains domaines, ainsi que la reconnaissance du droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale. Il conseillait de modifier le Sénat, notamment pour en faire une assemblée élue, et de promulguer une loi fédérale prévoyant un référendum national

pour confirmer les amendements constitutionnels ou pour faciliter leur rédoction.

Le rapport proposait aussi d'instituer un «pocte social» en vertu duquel les gouvernements seroient tenus de favoriser l'atteinte des objectifs sociaux suivants : l'accessibilité des soins de santé, des services sociaux adéquats, une éducation de haute qualité, le droit à la négociation collective et le respect de l'environnement. Finolement, il suggérait de créer une «clouse Canada» qui dannerait les grandes lignes des caractéristiques du pays.

Au moment d'aller sous presse, le débot constitutionnel se poursuivait. En 1943, peu ovant so mort, John W. Dafoe, 78 ans, commentoteur politique chevronné et éditorialiste du *Winnipeg Free Press*, a confié à un ami : «J'aimerais rester encore quelque temps pour voir comment les choses vont se passer.» Il pourroit facilement redire la même chose oujourd'hui.

Quelle que soit l'issue du débat, il demeure que la Constitution canadienne établit les structures de base permettant aux Canadiens de communiquer formellement entre eux. Lo Constitution encadre lo justice et le pouvoir législatif du pays. Elle définit les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que leurs pouvairs, et précise comment ils doivent être élus. En outre, la Constitution énonce les libertés et les droits fondamentaux des citoyens.

Les pouvoirs du gouvernement fédéral se réportissent en trois secteurs, c'est-à-dire le législotif, l'exécutif et le judiciaire. Les représentants élus au Parlement, soit le pouvoir législatif, adoptent les lois et votent sur les propositions relatives ò la fiscalité et à d'autres questions financières. L'exécutif propose les lois, présente les budgets ou Parlement et applique les lois. Enfin, le pouvoir judiciaire est l'interprète final des lois.

Les Canadiens vivent dans une monarchie depuis le premier régime français qui remonte aux années 1600. Aujourd'hui, la reine et

«Parce que la Constitution imprègne et façonne la vie de tous les habitants du pays, nous ne devons jamais oublier que son changement par des amendements officiels est une affaire extrêmement sérieuse. Il ne s'agit pas d'adopter une nouvelle coiffure, de se laisser pousser la barbe, d'acheter un meuble ou des vêtements ou de refaire la salle de bain. Il s'agit plutôt d'un mariage : ''que personne ne doit contracter ni prendre en main de façon inconsidérée, légère ou impudique, mais qui doit l'être avec respect et réserve, en connaissance de cause, de façon posée et dans la crainte de Dieu''. Dans un changement constitutionnel, les papiers et autres choses matérielles n'ont pas d'importance. Ce qui compte pour nous ce sont les vies humaines.» (traduction)

Sénateur Eugene Forsey, spécialiste de la Constitution canadienne. *Our Present Discontents*, 1974.

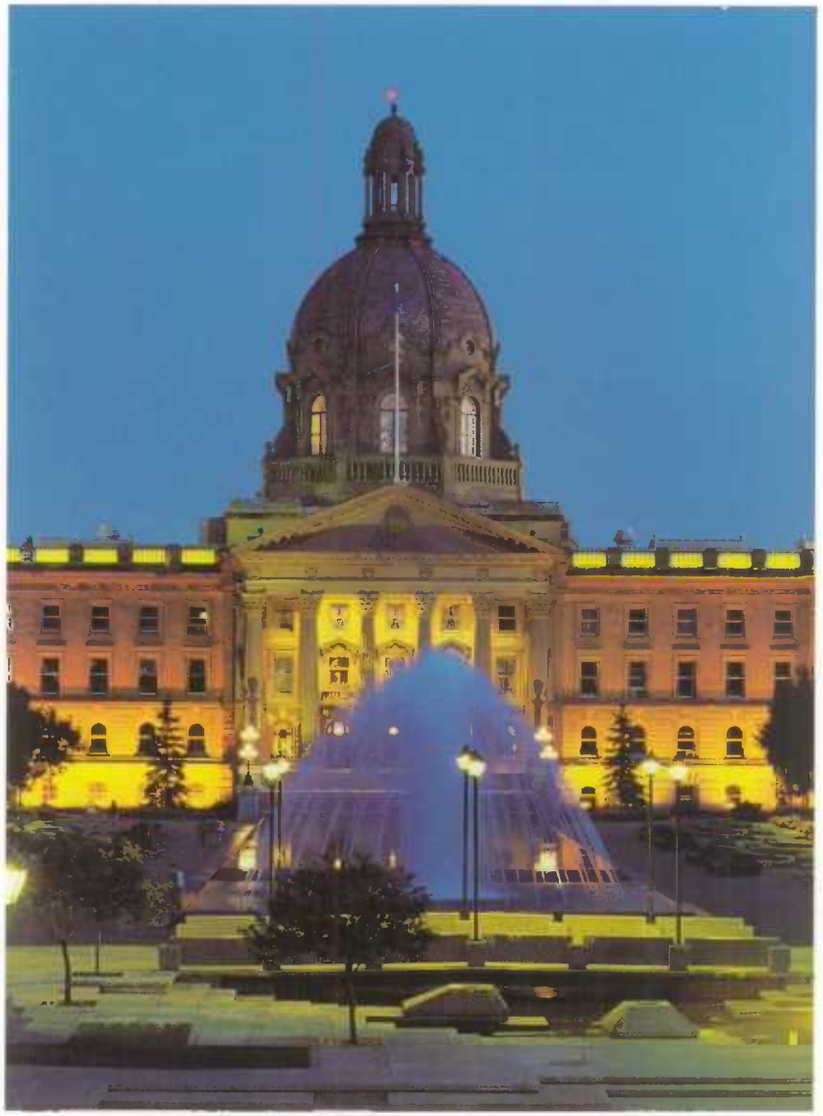

L'ÉDIFICE LÉGISLATIF PROVINCIAL, À EDMONTON (ALB.).
(PAGE CI-CONTRE)

chef d'État du Canada, Sa Majesté la reine Elizabeth II, demeure en Grande-Bretagne. Elle délègue ses responsabilités, qui sont surtout cérémoniales, à son représentant au Canada, le gouverneur général.

Le Cabinet, dirigé par le premier ministre, détient la véritable responsabilité gouvernementale. Présentement, une quarantaine de ministres forment le Cabinet. Le premier ministre, qui détient d'importants pouvoirs, choisit généralement les ministres du Cabinet parmi les députés de son parti élus au Parlement, mais peut aussi nommer des sénateurs au Cabinet. En principe, le premier ministre et le Cabinet conseillent la reine. En pratique, le Cabinet détient le pouvoir réel et le gouverneur général agit ordinairement selon ses conseils.

Le Cabinet élabore les politiques gouvernementales et il rend compte de ses activités à la Chambre des communes. Le gouvernement du Canada, dirigé par le Cabinet, gouverne par l'intermédiaire des ministères fédéraux, des commissions et conseils spéciaux ainsi que des sociétés d'État.

Les gouvernements provinciaux ont une structure semblable à celle du gouvernement fédéral. Chaque province a un lieutenant-gouverneur représentant la reine, un premier ministre et un cabinet également responsable des ministères, des commissions et des sociétés d'État de la province.

En règle générale, les premiers ministres provinciaux, comme le premier ministre fédéral, sont les chefs du parti politique ayant obtenu le plus grand nombre de sièges à l'assemblée législative lors de la dernière élection. Il y a toutefois des exceptions. Par exemple, le gouverneur général, ou un lieutenant-gouverneur, peut demander au chef d'un parti minoritaire de former un nouveau gouvernement si le gouvernement en place démissionne.

La Charte canadienne des droits et libertés Pour protéger les droits et libertés, les architectes de la Confédération canadienne ont suivi l'exemple de la Grande-Bretagne. En 1867, ils ont inclus dans la Constitution du Canada des garanties établies par les tribunaux et par d'importants documents comme la Grande Charte britannique.

En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés a été insérée dans la *Loi constitutionnelle de 1982* pour protéger les droits fondamentaux. Ceux-ci sont, entre autres, la liberté de réunion et d'association; la liberté d'expression, de conscience et de religion; la liberté de presse; le droit de vote lors d'élections fédérales et provinciales; la liberté de circulation et d'établissement; les droits linguistiques; les droits à l'égalité; des garanties juridiques, comme le droit pour tout inculpé de consulter un avocat, d'avoir un procès équitable, d'être présumé innocent tant qu'un verdict de culpabilité n'a pas été rendu; d'être protégé contre les perquisitions déraisonnables, les emprisonnements arbitraires et les peines cruelles. Des dispositions spéciales protègent également les droits et libertés des autochtones.

Le gouvernement fédéral Le système gouvernemental du Canada a été conçu à partir des modèles britannique et américain. La Constitution définit le système gouvernemental du Canada. Cela signifie que la responsabilité de faire les lois est répartie entre le Parlement du Canada et les assemblées législatives provinciales. Au niveau fédéral, le pouvoir législatif est réparti entre les deux chambres du Parlement : le Sénat et la Chambre des communes. Les responsabilités fédérales comprennent, entre autres : la défense nationale; le commerce autre que local; le transport maritime; la fonction publique fédérale; le système bancaire et monétaire; le droit pénal; les pêches. Le Parlement détient aussi les pouvoirs

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT, À OTTAWA (ONT.), CONSTITUENT LE SIÈGE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (PAGE CI-CONTRE)

résiduels dans tous les domaines non mentionnés ou encore inconnus lorsque la première Constitution a été rédigée, comme l'aéronautique, la radiodiffusion, l'énergie nucléaire et les droits miniers en mer.

Les assemblées législatives provinciales ont la responsabilité de l'enseignement, des droits civils, du droit de propriété, de l'administration de la justice, du régime hospitalier, des ressources naturelles provinciales, de la sécurité sociale, des établissements de santé et des institutions municipales. Il y a aussi des secteurs de juridiction fédérale et provinciale, comme l'habitation, les services correctionnels et les services de police.

Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont des cas différents des provinces. Les gouvernements territoriaux se composent d'assemblées législatives et de commissaires qui exercent des fonctions semblables à celles d'un lieutenant-gouverneur, mais ils relèvent du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Ce dernier a autorité sur les ressources renouvelables et non renouvelables des territoires.

Les municipalités, créées par les provinces, s'occupent de questions locales comme la police, les pompiers, les tribunaux locaux, les prisons locales, l'hygiène publique, le déneigement, l'entretien des routes et l'enseignement public.

La Chambre des communes Le sénateur canadien Eugene Forsey a résumé en quelques mots l'idéologie que sous-tend le Parlement canadien : «Le régime parlementaire n'est pas tant une façon de compter les têtes au lieu de les couper qu'une façon de s'en servir. C'est gouverner par la discussion, non seulement par les vues de la majorité. Le Parlement n'est pas uniquement un lieu où l'on vote. C'est d'abord et avant tout un endroit où l'on se parle.»

Le régime parlementaire du Canada est semblable à celui de la Grande-Bretagne. La Chambre des communes, également appelée Chambre basse, comprend 295 députés. Le Canada est divisé en 295 circonscriptions électorales fédérales, basées sur le principe de la représentativité de la population. Ces circonscriptions sont révisées tous les dix ans, après le recensement. Dans chaque circonscription, les citoyens canadiens âgés de 18 ans ou plus élisent leur représentant à la Chambre des communes, dans le cadre d'une élection à un seul tour de scrutin. Seule la Nouvelle-Écosse a déjà connu une élection avec deux tours de scrutin.

Le gouvernement doit avoir la confiance de la majorité des députés présents à la Chambre des communes pour garder le pouvoir. Si le gouvernement est défait en Chambre sur un vote de non-confiance, il doit démissionner ou demander au gouverneur général de dissoudre le Parlement.

Le Sénat Sir James Lougheed, leader du parti conservateur au Sénat de 1906 à 1921, aurait défini le Sénat canadien comme étant «un rempart contre la clameur et les caprices de la populace». Quant à Sir John A. MacDonald, le premier des premiers ministres du Canada, il a dit du Sénat que c'était «un second regard sérieux sur la législation».

Le Sénat, ou Chambre haute, révise les projets de loi adoptés par la Chambre des communes. Formé selon le modèle de la Chambre des Lords de Grande-Bretagne, il compte 104 membres nommés. Ces derniers représentent les régions du Canada, soit l'Ontario, le Québec, l'Ouest et les Maritimes, qui ont chacune 24 représentants. Terre-Neuve est pour sa part représentée par six membres; les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, par un membre chacun.

Le Sénat a été un des enjeux du débat constitutionnel. Beaucoup de Canadiens voudraient en effet que l'on donne davantage de

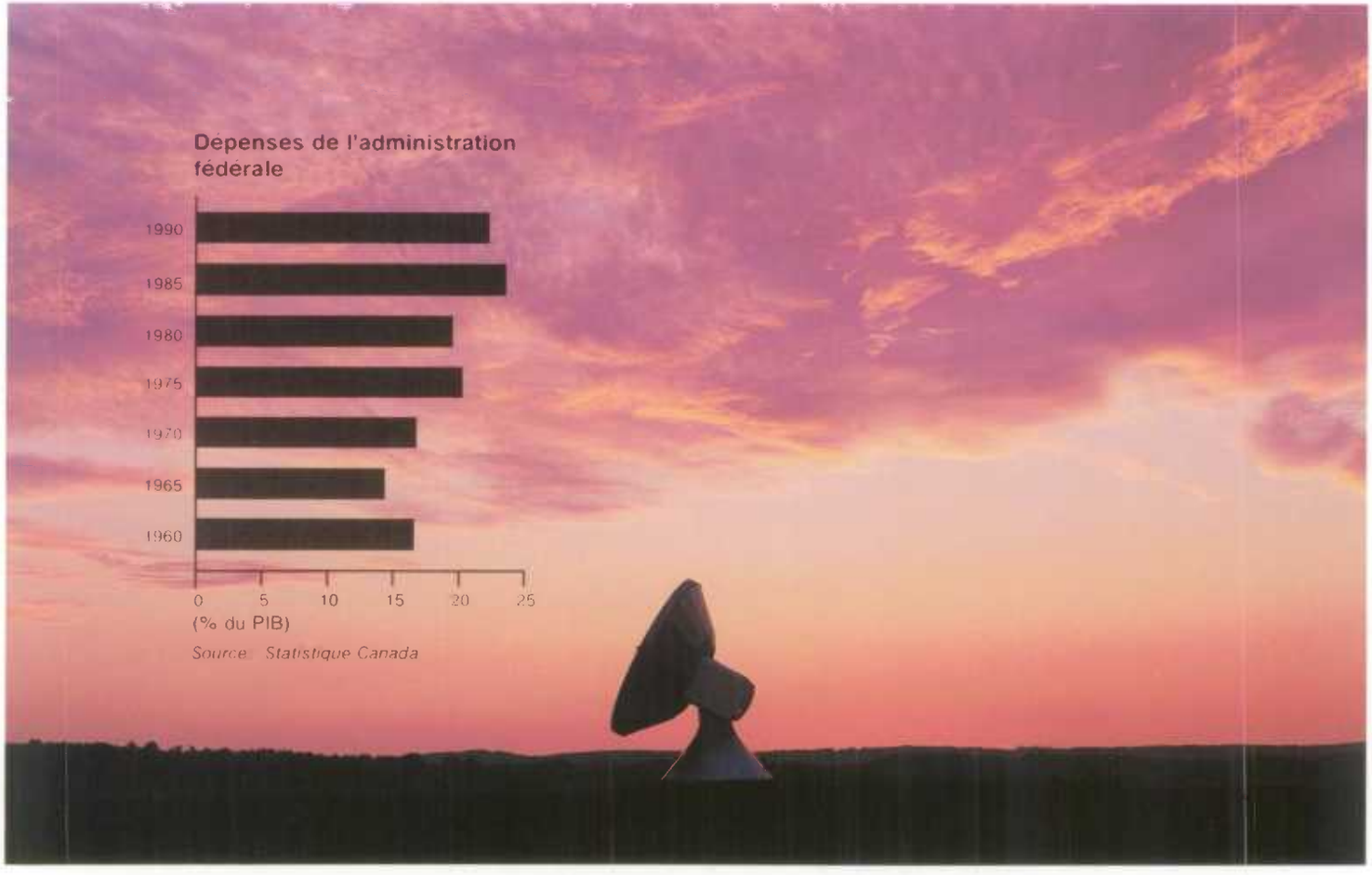
Dépenses de l'administration fédérale
1990
1985
1980
1975
1970
1965
1960
0
5
10
15
20
25
(% du PIB)
Source : Statistique Canada

sièges aux régions autres que l'Ontario et le Québec, et que les sénateurs soient élus.

Bien que le Sénat ait des pouvoirs législatifs semblables à ceux de la Chambre des communes, il ne peut tenir un vote de non-confiance, prendre l'initiative d'un projet de loi donnant lieu à des dépenses publiques, ou opposer son veto aux projets de loi destinés à amender la Constitution (il peut toutefois les suspendre pendant 180 jours). Les projets de loi font l'objet de trois lectures dans chacune des Chambres, puis ils reçoivent la sanction royale – l'approbation finale – au Sénat. Dans chaque province, il y a une assemblée législative, mais la Chambre haute, là où elle existait, a été supprimée.

Le système judiciaire Le système judiciaire canadien découle de deux traditions. Les principes de la common law, employés dans la plupart des provinces canadiennes, ont été rédigés en Angleterre au Moyen Âge. Quant aux principes du droit civil utilisés au Québec, ils proviennent de France et remontent à l'empire romain.

Ces deux traditions sont basées sur la règle de droit : tous les citoyens – et le gouvernement – sont assujettis aux lois et sont égaux devant elles. Les Canadiens ont élaboré des systèmes judiciaires basés sur ces traditions pour répondre à leurs propres besoins. Ils ont changé les anciennes lois et en ont rédigé de nouvelles. Par ailleurs, les tribunaux interprètent les lois et les appliquent en tenant compte de l'évolution des circonstances et des valeurs.

Les gouvernements provinciaux peuvent voter des lois relatives à l'enseignement, aux droits de propriété, à l'administration de la justice, aux municipalités ou à d'autres questions de nature locale ou privée. De plus, les provinces peuvent créer des administrations locales ayant la responsabilité d'établir des arrêtés municipaux concernant des questions comme le stationnement ou les normes locales de construction.

Le gouvernement fédéral s'occupe des questions concernant l'ensemble du Canada, c'est-à-dire le commerce extérieur, la défense nationale, l'immigration et le droit pénal.

Tout en respectant leurs limites, le Parlement et les assemblées législatives des provinces et des territoires peuvent adopter ou amender des lois au moyen d'actes écrits. Le droit écrit remplace automatiquement tous les précédents de common law non écrits qui concernent la même question. Il peut toutefois être contesté en cour.

Tous les députés du Parlement ou d'une assemblée législative peuvent proposer des nouvelles lois. Cependant, c'est généralement le parti au pouvoir qui les soumet. Tout projet de loi doit être présenté à tous les membres du Parlement ou de l'assemblée législative concernée afin qu'il puisse être étudié et, au besoin, faire l'objet d'un débat. Le projet de loi devient un acte écrit seulement si la majorité des députés votent en faveur de son adoption et qu'il reçoit l'assentiment et la proclamation royale.

La common law et le Code civil Ce ne sont pas toutes les lois canadiennes qui sont des actes écrits. Les traditions de la common law soutiennent de nombreuses lois non écrites. Cette situation se retrouve particulièrement dans le droit civil, lorsqu'il s'agit, entre autres, de litiges opposant des particuliers, de droits de propriété, d'obligations familiales et d'opérations commerciales.

Dans neuf des dix provinces du Canada, le droit civil relève de la common law, qui tient compte des précédents. Chaque fois qu'un juge prononce un jugement, il crée un précédent qui devient une règle pour les autres juges devant éventuellement rendre un verdict semblable. De nombreuses lois canadiennes sont basées sur des précédents et sur des pratiques courantes ayant été élaborés au cours des ans.

Le droit civil du Québec s'appuie sur un code écrit, appelé le Code civil, qui consiste en une liste complète de règles pour une grande

Infractions au Code criminel en 1990

- **La police a fait savoir qu'en 1990, il y a eu plus de 2,6 millions d'infractions au Code criminel. Le taux de criminalité a été de 9907 infractions pour 100000 habitants, soit une augmentation de 7% par rapport au taux de 1989.**

Entre 1989 et 1990

- **Les infractions relatives aux drogues ont chuté de 12%.**
- **Les crimes avec violence ont augmenté de 7%. Au Canada, ces crimes ont progressé de plus de 50% au cours des dix dernières années.**
- **Les infractions contre les biens ont augmenté de 7%. Dans cette catégorie, les vols de véhicules ont grimpé de 12% pour atteindre un nouveau sommet, soit 113639. Les fraudes relatives aux cartes de crédit ont augmenté de 29%, les introductions par effraction dans les entreprises de 12%, et dans les résidences, de 6%.**
- **En 1990, il y a eu 656 meurtres pour une population de 26 millions d'habitants, soit pratiquement le même nombre qu'en 1989.**
- **Environ 83% des personnes accusées d'infractions au Code criminel étaient des hommes.**

variété de cas. Lorsqu'un juge considère un cas selon le droit civil, il consulte d'abord le Code civil, puis il recherche les précédents établis par des décisions judiciaires antérieures.

Bien que les méthodes de la common law et du droit civil soient différentes, les résultats obtenus pour des cas comparables sont souvent semblables.

Les tribunaux Les tribunaux interprètent et appliquent les lois canadiennes. Le Parlement a créé plusieurs cours, et chaque province possède ses propres cours de justice, qui appliquent les lois fédérales et provinciales.

La Cour suprême du Canada, fondée en 1949 pour remplacer les appels devant le Conseil privé de Landres, est la plus haute cour du pays. Elle a été établie par une loi fédérale et ses juges sont nommés par le premier ministre. La Cour suprême juge en appel les causes provenant des cours supérieures provinciales et ses jugements sont toujours sans appel. Le Parlement a également créé la Caur fédérale. Celle-ci s'occupe des réclamations faites contre le gouvernement et d'autres questions comme les brevets, les draits d'auteur et le droit maritime. Quant à la Cour canadienne de l'impôt, elle règle les questions d'ordre fiscal.

Outre ces cours, le Canada passède un certain nambre de conseils et de tribunaux traitant des statuts et règlements administratifs dans des domaines comme les licences de radiodiffusion, les normes de sécurité et les relations de travail.

L'ordre judiciaire provincial se divise en deux ou trois niveaux. Au premier niveau se trouvent la Cour provinciale, qui juge la plupart des infractions criminelles, et la Cour des petites créances, qui règle les différends entre particuliers lorsque de petites sommes d'argent sont en litige. Il peut aussi y avoir des tribunaux de la jeunesse et

de la famille. Les juges de ce niveau sont nommés par le gouvernement provincial.

Au deuxième niveau se trouvent les Cours de district ou de comté. Elles s'occupent de certaines causes criminelles, des appels provenant de cours inférieures et de différends entre particuliers impliquant de grosses sommes d'argent. À ce niveau, les juges sont nommés par le gouvernement fédéral. La plupart des provinces ont groupé leurs Cours de district, ou de comté, et leur Cour supérieure.

La Cour supérieure, qui doit statuer sur les causes les plus graves, est la plus haute cour provinciale. Ses juges sont nommés par le gouvernement fédéral. Une division de cette cour (ou une cour d'appel distincte) peut également juger en appel les causes provenant des cours inférieures.

L'aide juridique Les avocats doivent se conformer aux règles du barreau de leur province, car c'est ce dernier qui définit les conditions requises pour qu'ils puissent exercer leur profession. Toutes les provinces ont des programmes d'aide juridique financés par des fonds publics. Les personnes ayant des moyens financiers modestes peuvent ainsi obtenir gratuitement ou à faible coût une aide juridique. Les critères d'admissibilité à ces programmes varient d'une province à l'autre, mais l'aide juridique est accessible à tous, partout au pays.

Application de la loi L'image du Canada à l'extérieur du pays est souvent représentée par des agents de la «Police montée», vêtus de leur uniforme rouge et couronnés de leur grand chapeau. De nos jours, un agent de la «Police montée» (la Gendarmerie royale du Canada) est toutefois beaucoup plus susceptible de se retrouver devant un ordinateur.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC), un corps de police fédéral utilisant la technologie de pointe et comptant pas moins de 13 000 agents et 7 000 employés, voit à l'application de nombreuses lois fédérales, particulièrement celles concernant les crimes et les stupéfiants. La GRC représente aussi le Canada sur le plan international en étant membre de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

En outre, la GRC possède des laboratoires judiciaires de recherche partout au Canada, le Centre d'information de la police, entièrement informatisé, le Collège canadien de police à Ottawa et une école à Regina. Le Collège offre des cours avancés aux membres de corps de police provenant du Canada et de partout dans le monde.

La GRC est le seul corps policier au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Huit provinces ont recours à la GRC en vertu de contrats pour qu'elle maintienne l'ordre sur leur territoire.

Par ailleurs, les corps de police municipaux assurent les services généraux de police sur leur territoire. Lorsqu'une municipalité n'a pas de service de police, la GRC ou la police provinciale voit au maintien de l'ordre.

Les communications

Jamais les propos de Marshall McLuhan n'auront été aussi justes : «Nous vivons aujourd'hui dans l'âge de l'information et de la communication, parce que les média (sic) électriques créent instantanément et constamment un champ global d'événements en interaction auquel tous les (gens) participent.»

La technologie des communications transforme nos vies. Peu importe l'intersection où l'on se trouve en plein coeur d'une ville canadienne, on peut voir un automobiliste, un cycliste, même un piéton utiliser

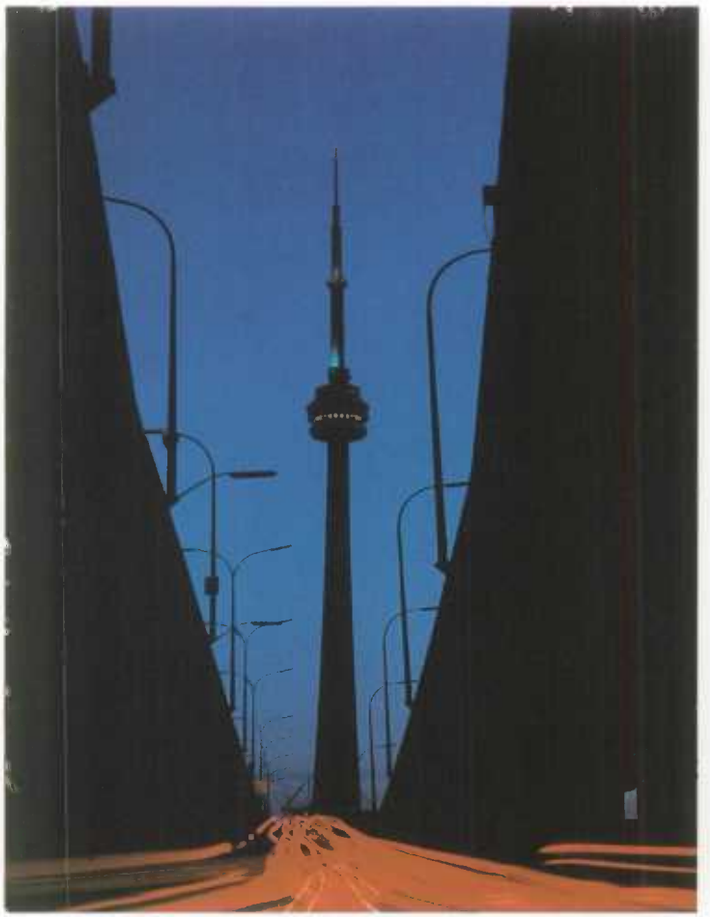

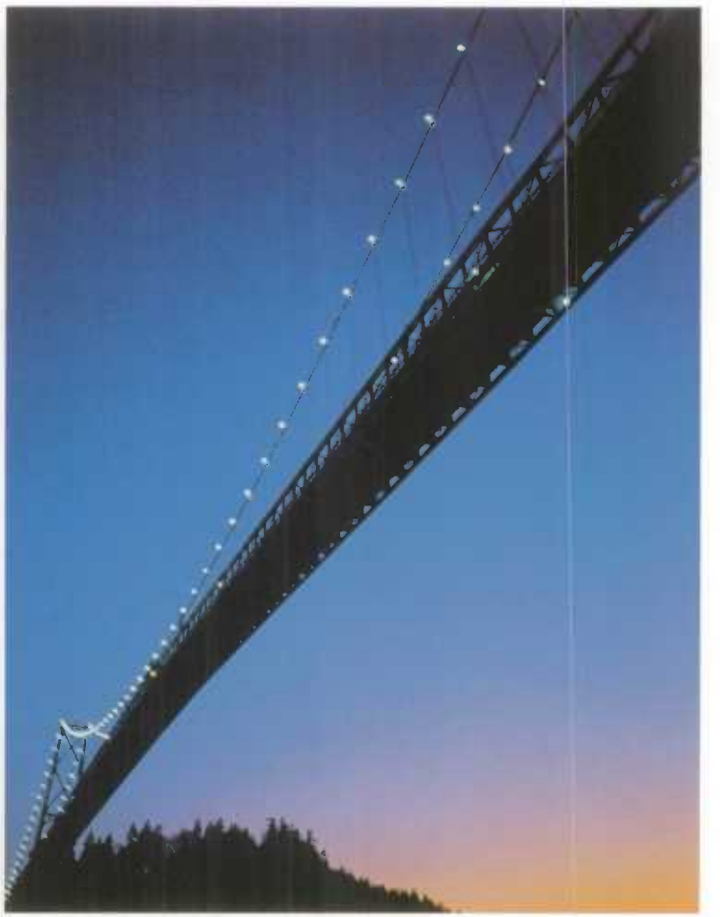

PONT LION'S GATE DE VANCOUVER (C.-B.)
LA TOUR CN DE TORONTO (ONT.) UNE DES STRUCTURES LES PLUS HAUTES DU MONDE
(PAGE CI-CONTRE)

un téléphone cellulaire. On peut aussi apercevair dans une vaiture garée une persanne envayant un document avec san télécapieur campact.

Les industries de l'information canstituent le mateur de l'économie du Canada. De fait, selon certains experts, elles emploient la maitié de la populatian active. Les experts estiment que l'arrivée de «l'âge de l'infarmatian» est aussi impartante que le passage du Canada de société agricale à société industrielle.

Le secteur de l'infarmation est alimenté par l'équivalent électranique d'un système nerveux central. Il s'agit d'un réseau national reliant des machines qui créent, stockent et échangent de l'information. Ces machines, puissantes et complexes, camprennent le téléphone à la maison et dans la vaiture, les guichets automatiques, les ardinateurs persannels, les télécapieurs, les pracesseurs centraux et les super-ordinateurs. Ces derniers peuvent effectuer des apératians baursières, suivre la situatian des services sociaux du gouvernement et préparer des prévisians météarologiques.

Les ordinateurs persannels peuvent «dialoguer» avec d'autres ardinateurs par téléphone. Des centaines de babillards électraniques permettent à leurs utilisateurs d'envayer et de recevair des messages. Les grands réseaux natianaux fonctionnent selon le même principe. Ils dévelappent donc un «marché» où l'an peut abtenir des services de nouvelles électroniques, les cours de la Bourse et d'autres services d'information et de divertissement.

De bonnes communications ont toujaurs été cruciales pour la saciété canadienne. Il faut en effet rapprocher des communautés dispersées sur un vaste territoire, isolées les unes des autres en raisan d'un climat rigoureux et d'un terrain difficile. C'est paurquai les Canadiens ant souvent été des chefs de file en matière de développement et de mise en aeuvre de nauvelles technalagies de cammunication.

Fibres optiques **Un réseau transcontinental à fibres optiques, pouvant transporter d'énormes quantités d'appels téléphoniques ou d'informations numériques d'une qualité supérieure, sera bientôt terminé au Canada. Ce réseau utilisera la lumière au lieu des signaux électroniques traditionnels. Un seul fil de téléphone traditionnel de cuivre peut acheminer 24 appels différents en même temps. Un seul câble en fibres optiques ayant à peu près le même diamètre peut transporter 10000 appels, c'est-à-dire 400 fois plus qu'un fil de cuivre. C'est comme si on remplaçait un vieux tuyau d'arrosage par un nouveau ayant la même apparence, mais permettant de lancer plus de 400 jets d'eau aussi forts et de couleurs différentes.**

Connaissance de l'informatique **Les Canadiens connaissent bien l'informatique. En 1989, Statistique Canada a révélé que 9,6 millions de Canadiens adultes (âgés de 15 ans et plus), soit près de la moitié de la population adulte, connaissaient le fonctionnement des ordinateurs. En outre, environ 4 millions de Canadiens (19% de la population) possédaient un ordinateur personnel à la maison, et quelque 4,2 millions – environ le tiers des personnes sur le marché du travail à ce moment-là – utilisaient un ordinateur personnel au travail. Les résidents de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, de même que les gens âgés de moins de 25 ans, étaient ceux qui connaissaient le mieux le fonctionnement de l'ordinateur.**

Parmi celles-ci soulignons le télégraphe, le téléphone, le télex, la radio, la télévision, les émetteurs hyperfréquence au sol, les fibres optiques, les communications numériques et les satellites de communications. Ces derniers retransmettent les signaux des émissions et les appels téléphoniques vers tous les coins du pays. Le système de télécommunications canadien est relié aux systèmes d'autres pays. Il contribue donc à la mondialisation des échanges, c'est-à-dire à la création d'un monde électronique sans frontières.

De nombreux pays ont regroupé les systèmes télégraphiques, téléphoniques et postaux contrôlés par l'État. En raison de ses besoins très variés, le Canada a une industrie des télécommunications plus décentralisée. Les gouvernements fédéral ou provinciaux gèrent différents domaines de cette industrie, les entreprises privées en administrent d'autres, alors que les deux secteurs, privés et publics, travaillent en collaboration pour le reste.

Les télécommunications Plus de 98% des foyers canadiens ont le téléphone – 68% ont deux appareils ou plus – ce qui fait du Canada un chef de file mondial dans ce domaine. Les Canadiens ont la réputation de parler au téléphone plus souvent que tout autre peuple. En 1990, 3,1 milliards d'appels interurbains et un nombre impressionnant d'appels locaux ont été effectués. La même année, environ 62 compagnies de téléphone fournissaient des services téléphoniques publics, enregistrant des recettes d'exploitation de 13,3 milliards de dollars.

Les sociétés d'exploitation de télécommunication comptent dans leur rang Télécom Canada, qui regroupe des compagnies de téléphone transmettant des appels et des données à longue distance; Télésat Canada, entreprise nationale de communications par satellite; Unitel, société qui groupait au XIXe siècle des compagnies de télégraphes et de chemin de fer et qui, aujourd'hui, fournit des services de bureautique et de transmission de données; les câblodistributeurs; Téléglobe Canada, qui relie les réseaux intérieurs et outre-mer.

La privatisation des services La privatisation gagne du terrain dans les communications canadiennes. Des entreprises privées ont acheté des actions de sociétés d'État, comme Téléglobe Canada et Unitel. Aussi, le gouvernement fédéral a mis en vente au début de 1992 les actions de Télésat qu'il possédait.

Cette tendance s'observe aussi dans d'autres pays industrialisés. Partout dans le monde, les monopoles des entreprises de télécommunications publiques n'existent plus. Ces dernières, qui sont vendues au secteur privé, conservent néanmoins certains services liés à leurs obligations publiques et sont assujetties à des normes très strictes.

Le service postal du Canada a adopté le mode d'exploitation des entreprises privées. Les 10 milliards de lettres et de colis livrés chaque année par la Société canadienne des postes sont maintenant acheminés par des moyens qui rivalisent avec ceux du secteur privé. On parle ici de courrier électronique, de messagers et de service prioritaire. L'ancien ministère, devenu une société d'État en 1981, a engagé des entrepreneurs du secteur privé pour accomplir certaines tâches.

La radiodiffusion Au début de 1991, il y avait quelque 5 456 émetteurs commerciaux de radiodiffusion en opération, y compris des transmetteurs, des émetteurs-relais, des câblodistributeurs et des services facultatifs (télévision payante). La responsabilité des politiques canadiennes relatives à la radiodiffusion relève du ministère des Communications fédéral (Communications Canada), alors que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est chargé de réglementer les activités de la radiodiffusion.

En 1990-1991, la Société Radio-Canada (SRC) avait un budget

LA RADIODIFFUSION EST UN PHÉNOMÈNE ÉPHÉMÈRE-DÈS SON ÉMISSION, LE SIGNAL EST DÉJÀ LOIN. DIX MINUTES PLUS TARD, IL EST RENDU AUTOUR DE LA PLANÈTE MARS.
– REX LORING, 1990

annuel de 1,4 milliard de dollars, dont 985 millions en affectation de crédits parlementaires. Elle exploite en anglais et en français des réseaux de télévision, de radio MA et de radio MF. La Société Radio-Canada gère aussi Newsworld, un service spécialisé de nouvelles qui ne bénéficie d'aucun financement public, et Radio-Canada International, qui émet à travers le monde en ondes décamétriques des émissions en sept langues. Cette dernière est financée par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

Un important réseau de stations de radio et de télévision privées, qui ont enregistré des recettes d'exploitation de quelque 2 milliards de dollars en 1989, offre aussi une programmation variée aux marchés national et locaux.

En 1990, quelque 1747 câblodistributeurs canadiens desservaient 7 millions d'abonnés et 325 autres câblodistributeurs avaient obtenu l'autorisation d'exploiter, sans toutefois s'en prévaloir. Les recettes d'exploitation des câblodistributeurs avaient atteint 1,6 milliard de dollars.

La télévision par câble ne représente qu'une partie du tableau. Il y a maintenant des chaînes spécialisées de télévision par câble qui ne présentent que des nouvelles, du sport, des émissions pour les jeunes, les prévisions du temps et des vidéoclips. La télévision payante propose, moyennant un supplément, des chaînes de nouvelles ou de longs métrages, alors que d'autres vendent «à la pièce» des films ou des événements spéciaux.

La société d'information Le traitement de l'information de tout ordre pourrait bien être au coeur de l'économie canadienne au cours des prochaines années. La société aura alors changé. L'économiste Dian Cohen l'explique de cette façon : «J'essaierais de faire comprendre aux Canadiens que dans une économie basée sur l'information, ils doivent penser à l'envers. L'argent demeure dans des investissements, là où il rapporte des intérêts. Mais l'information

Être à l'écoute **Les communications électroniques permettent aux Canadiens d'être rapidement mis au courant de ce qui se passe n'importe où, qu'il s'agisse de tribunes libres où les téléspectateurs s'entretiennent en direct avec les membres de leur groupe rock préféré, de conférences constitutionnelles se tenant un peu partout au pays, de questions mordantes à la Chambre des communes sur des enjeux nationaux, ou d'un face à face tendu entre les autochtones et les forces armées à Oka.**

En 1991, Statistique Canada a révélé qu'environ 99% des foyers canadiens avaient au moins un poste de radio (80% en avaient deux ou plus), que 97% possédaient au moins un téléviseur en couleurs, et plus de 69%, un magnétoscope. En 1989, dernière année où Statistique Canada a publié les données, le Canadien moyen regardait la télévision durant 23 heures par semaine, soit le nombre d'heures le plus bas de la dernière décennie, mais d'une heure seulement.

emmagasinée ne rapporte qu'un taux d'intérêt négatif : plus vous l'emmagasinez sans la faire fructifier, moins elle rapporte.»

Les technologies des télécommunications et de l'informatique ont été jumelées pour créer un nouveau domaine : la technologie de l'information. De plus en plus, les Canadiens trouvent de nouvelles façon de créer, de distribuer et d'utiliser l'information pour se trouver du travail, s'enrichir et faire progresser la société et ce, au détriment de la traditionnelle exploitation des matières premières et du travail physique.

Le secteur de l'information s'est développé plus rapidement que tout autre secteur de l'économie canadienne au cours des 40 dernières années. Communications Canada a révélé que les personnes travaillant dans ce domaine représentaient 45% des emplois au pays en 1986.

L'avenir Le domaine des communications est le chef de file canadien en matière de haute technologie. Plus du quart de la R-D (recherche et développement) industrielle faite au pays touche les communications, et les sociétés canadiennes oeuvrant dans ce domaine sont reconnues à travers le monde. Les nouveaux produits peuvent être élaborés par l'entreprise privée, le gouvernement ou les universités.

En communication, les chercheurs canadiens, comme ceux des autres pays, réussissent à faire plus avec moins. L'équipement a été réduit à une échelle microscopique, mais il peut contenir encore plus d'informations qu'auparavant. De plus en plus de chaînes peuvent être insérées dans l'«espace» électronique, pourtant très chargé, des bandes radio et des circuits terrestres.

La technologie permet également de créer de nouveaux types de réseaux de communications et de concevoir de nouveaux usages pour les anciens. Les satellites de communication – le Canada a été l'un des pionniers dans ce domaine et il poursuit ses recherches – permettent d'accroître la capacité des réseaux de téléphone, de télévision et de transmission des données.

Une filiale de Télésat Canada lancera en 1994 le premier satellite au monde destiné aux communications intérieures. Une station terrestre ayant la dimension d'un porte-documents existe déjà. Elle enverra des signaux au satellite, qui pourra les retransmettre à n'importe quel central téléphonique au pays. Ces signaux pourront être envoyés aussi bien d'une île isolée de l'Arctique que du sommet d'une montagne. Les chercheurs essaient par ailleurs de mettre au point des stations terrestres encore plus petites.

Le Canada convertit son réseau de communications en mode numérique plus rapidement que tout autre pays. Cela signifie qu'il code les messages dans le langage machine, qui est plus efficace que les ondes électriques, ou communications analogiques, déjà démodées. À la fin des années 1980, plus de 70% des communications électroniques étaient acheminées en mode numérique entre les villes canadiennes, certaines par câbles en cuivre, d'autres par câbles en fibres optiques. La qualité des appels téléphoniques est meilleure et le risque de perdre des informations lors de la transmission de données est moindre.

La transmission de données se fait déjà à une vitesse impressionnante. Les meilleurs modems commerciaux transmettent normalement un document de 100 pages, à simple interligne, en 40 secondes. Un interface de données distribuées par fibres optiques peut en théorie transmettre le même document en 0,0001 seconde, ce qui est plus rapide que n'importe quel ordinateur personnel.

La recherche effectuée au Canada touche également les normes des Réseaux numériques à intégration de services (RNIS). De l'équipement réalisé à partir de cette série de normes internationales

donnerait lieu à de nouvelles possibilités et révolutionnerait les télécommunications à travers le monde. Avec un RNIS, une personne pourrait utiliser le téléphone pour envoyer, simultanément, un schéma et une pleine page d'ordinateur de données et ce, en plein milieu de la conversation téléphonique.

Les sociétés d'exploitation de télécommunication du Canada, du Japon, des États-Unis, de l'Allemagne et de la France font actuellement des essais avec les réseaux RNIS et offrent déjà certains services. Étant donné que le Canada a converti en mode numérique un grand nombre de ses communications électroniques, il pourra tirer profit du potentiel des réseaux RNIS plus rapidement que la plupart des autres pays.

Au Canada, différentes lois régissent les divers types de communications. Cependant, à mesure que les technologies convergent, les limites autrefois distinctes entre les types de communications vont s'estomper. Par exemple, un service RNIS complet avec fibres optiques permettrait de brancher, sur une seule ligne d'accès, un câble pour le téléviseur, une sonnerie d'alarme télécommandée, un terminal informatique et un téléphone.

Les compagnies de téléphone, les câblodistributeurs, les entreprises de télécommunications, les services de radiodiffusion par satellites, ou de nouvelles combinaisons de services, devraient être en mesure de fournir ce genre de «super» service. Toutefois, les possibilités de ce service engendrent de nouvelles préoccupations pour l'industrie et les organismes gouvernementaux de réglementation.

Après avoir adopté une nouvelle *Loi sur la radiodiffusion* en 1991, le gouvernement, au début de 1992, avait entamé les débats au sujet d'un nouveau projet de loi sur les télécommunications. Celle-ci devrait lui permettre de faire face aux problèmes entraînés par l'évolution constante de la technologie des communications.

L'éducation au Canada

En 1905, le professeur canadien Sir William Osler avait écrit que la valeur d'un très bon étudiant pour le pays correspond à une demi-douzaine de silos à grains ou à un nouveau chemin de fer transcontinental. Le temps semble avoir fait de sa déclaration une prophétie, puisque les Canadiens s'inscrivent plus que jamais à l'université et au collège.

Les experts prévoient que deux emplois sur trois créés au Canada au cours de la prochaine décennie exigeront plus de 12 années de scolarité – et deux emplois sur cinq en nécessiteront 16 et plus. Cette tendance est d'ores et déjà visible. Pendant la récession de 1990-1991, les possibilités d'embauche ont légèrement diminué. Le nombre d'emplois destinés aux «cols bleus» a chuté, tandis que le nombre de postes occupés par des «cols blancs», parmi lesquels se trouvent les personnes ayant une formation universitaire, a augmenté.

Les Canadiens comprennent aujourd'hui que l'éducation est essentielle, non seulement pour eux-mêmes, mais également pour la société. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO), le Canada a consacré à l'éducation environ 7% de son produit intérieur brut (PIB) de 1980 à 1988. (Le PIB est une mesure de la valeur de tous les biens et services produits au pays.) C'était plus que tous les autres pays du Groupe des Sept. (Le Groupe des Sept comprend les sept pays les plus industrialisés, c'est-à-dire les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Canada.) Environ 2% du PIB était consacré à l'enseignement supérieur. En 1991-1992, les dépenses canadiennes au chapitre de l'éducation ont totalisé environ 50,6 milliards de dollars. Seuls les programmes

Les coûts relatifs à l'éducation
1990-1991
1990
1985-1986
1985
1980-1981
1980
1975-1976
1975
1970-1971
1970
5
10
20
25

Ne perdez pas votre temps. profitez de chaque heure d'enseignement que vous offre l'école de la vie.
– Joseph Howe, 1828

de la sécurité saciale, qui font aussi partie de l'infrastructure saciale du Canada, exigent un pourcentage du PIB plus élevé que celui de l'éducatian.

L'alphabétisation et l'apprentissage L'Organisatian de caopération et de développement économiques (OCDE) croit qu'en améliarant san taux d'alphabétisme, le Canada, et prabablement taus les autres pays industrialisés, deviendrait plus praductif et campétitif.

En 1989, une enquête de Statistique Canada sur l'alphabétisatian a établi un rapport étrait entre les capacités de lecture et la réussite des études secandaires. D'ailleurs, les Canadiens possédant une farmatian universitaire avaient un plus haut degré d'alphabétisatian que les finissants du secondaire. Le sexe ne canstituait pas un facteur déterminant paur les persannes nées au Canada, mais il en était autrement de l'âge. Les jeunes ant effectivement démantré de meilleures capacités quotidiennes de lecture. Les plus hauts salariés avaient aussi plus de facilité à lire.

L'enquête a aussi révélé que 62% des adultes passèdent les capacités nécessaires paur lire la majeure partie du matériel de lecture quatidien et ce, dans au mains une des deux langues afficielles du pays. Ils démantrent en autre des capacités paur l'enrichissement des cannaissances par la lecture d'imprimés de taus genres, ce qui prauve qu'ils veulent toujaurs en savair davantage.

Par ailleurs, 22% des Canadiens éprauvent peu de difficulté à lire dans la mesure où le sujet leur est familier et qu'il est présenté clairement et simplement. Cependant, 16% des adultes, sait enviran 2,9 millians de persannes, ant des capacités de lecture trap limitées paur lire la majeure partie du matériel écrit. De ce graupe, 2% ant mentianné ne pauvoir rien lire en français au en anglais. En autre, les immigrantes ant plus de difficulté à lire que leurs hamalagues masculins et que les Canadiens d'arigine.

Les écoles primaires et secondaires Chaque pravince gère san propre système d'éducation publique. La plupart des frais d'études sont cauverts par le gauvernement pravincial et les municipalités. Le système d'éducatian diffère donc d'une pravince à l'autre.

Les écoles publiques camprennent généralement le primaire, le premier cycle du secandaire et le deuxième cycle du secondaire. L'enseignement primaire regraupe les six premières années scalaires dans la plupart des provinces et territaires; dans les autres, il camprend aussi la septième au même la huitième année. Par canséquent, les différences se reflètent sur les niveaux des écales secondaires. Celles-ci affrent un pragramme de cinq ou six années et peuvent se subdiviser en écoles secandaires de premier cycle, de deuxième cycle au de premier et deuxième cycles. Selan la lai, les enfants daivent fréquenter l'écale dès l'âge de 6 ans et ce, jusqu'à ce qu'ils atteignent 15 au 16 ans. Ils peuvent aussi recevair l'enseignement à la maisan à la candition qu'il sait saus la supervisian des autorités lacales campétentes.

Les écoles privées Un certain nambre d'écales primaires et secondaires fonctiannent en marge du système public. De telles écales, privées au indépendantes, façannent leur pragramme d'enseignement en fanctian des graupes religieux, linguistiques au saciaux auxquels ils s'adressent, au encare en fanctian d'étudiants ayant des besains spécifiques.

On retrauve tautefais des écales publiques confessiannelles à Terre-Neuve, au Québec, en Ontaria, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territaires du Nord-Ouest.

L'enseignement postsecondaire Le nambre des inscriptians à plein temps dans les universités du Canada a augmenté brusquement à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Les

universités étaient alors alimentées par les enfants du baby-boom qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. On a d'abord cru qu'il s'agissait d'une situation temporaire et que le nombre des inscriptions diminuerait avec le retour des faibles taux de naissance, après le passage de la génération du baby-boom.

Le nombre de Canadiens d'âge universitaire a effectivement diminué, mais le nombre des étudiants à plein temps augmente toujours. Une plus grande proportion de gens fréquente donc l'université. De 1980 à 1988, les inscriptions à plein temps dans les universités canadiennes se sont accrues de 30%, étant passées de 382600 à près de 500000. Si les tendances se maintiennent, le nombre d'inscriptions pourrait continuer de croître jusqu'à l'an 2000.

Les inscriptions à l'université reflètent aussi le pas qu'a franchi la société canadienne vers l'égalité des sexes. Entre 1980 et 1988, le nombre d'inscriptions des femmes au premier cycle a augmenté de 44%, comparativement à 18% pour les hommes. En 1989, pour la première fois, les femmes inscrites à plein temps étaient un peu plus nombreuses que les hommes.

Le nombre d'étudiants inscrits à plein temps aux deuxième et troisième cycles a aussi connu une hausse. Entre 1980 et 1988, cette augmentation a été de 34%.

Le financement En 1992, le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada a proposé que l'accès à l'éducation fasse partie d'un «pacte social», inséré dans la Constitution canadienne. De nombreux Canadiens considèrent que l'éducation, au même titre que les prestations sociales comme les pensions et les soins de santé, doit occuper une place importante dans l'infrastructure sociale.

Le Canada soutient les universités et les collèges en y administrant des fonds publics et en consacrant environ 2% de son PIB aux universités. Cependant, le nombre d'inscriptions a augmenté plus rapidement que le PIB au cours des dernières années. Les universités ont donc moins d'argent à consacrer à chaque étudiant.

Cette situation renverse une tendance datant des années 1960, quand le financement par étudiant avait augmenté de 66%. La hausse avait été plus lente dans les années 1970, alors qu'elle avait atteint 13,2%. Le financement par étudiant avait par contre chuté de 6% dans les années 1980.

Les administrateurs des universités canadiennes estiment qu'il leur faudra bientôt réduire les dépenses d'enseignement pour parer à la diminution du financement. Les universités pourraient donc limiter le nombre des inscriptions, durcir les normes d'admission, augmenter les frais de scolarité ou réduire le personnel.

Le manque de professeurs est un problème qui pourrait se poser au cours de la prochaine décennie. Si les tendances actuelles se maintiennent, la demande de professeurs universitaires augmentera plus rapidement que le nombre de diplômés au doctorat et ce, dans toutes les disciplines et au moins jusqu'à l'an 2000.

Le marché du travail universitaire fait partie d'un vaste marché national et international. Partout, la tendance semble démontrer que l'on privilégie les études supérieures. Dans la mesure où les entreprises commerciales et les universités américaines offrent des salaires plus élevés aux titulaires de maîtrise ou de doctorat, les universités canadiennes pourraient avoir du mal à recruter et à garder leurs professeurs.

Par ailleurs, les universités canadiennes effectuent environ 25% des travaux de recherche et de développement (R-D) du pays. Étant donné que le Canada consacre un plus faible pourcentage de son PIB à la R-D que les autres pays industrialisés, les pénuries de personnel et les budgets restreints des universités pourraient nuire aux efforts du pays en matière de R-D.

Vous ne changez pas en vieillissant. Vous êtes toujours les mêmes. C'est plutôt tout ce qui vous entoure qui change.
– Gregory Clark, 1965

Santé et bien-être social

La santé et le comportement Bab Edwards, qui fut l'éditeur du *Calgary Eye Opener*, petit journal d'une ville élaignée, avait écrit au début des années 1900 que celui qui canduit paur aller baire dait généralement revenir à pied. De nas jaurs, peu de Canadiens vivraient cette expérience; les exagératians de la ville élaignée ant fait place à la madératian. La cansammatian d'alcaal, de tabac et de stupéfiants est à la baisse. Les Canadiens sant plus actifs et leur alimentatian s'est améliarée, ce qui fait partie d'un mauvement vers un made de vie plus sain.

De fait, les pramenades à pied, le jardinage, la natatian, le cyclisme et la danse sant de plus en plus papulaires. Une enquête de Statistique Canada a révélé que le paurcentage de Canadiens adultes pauvant être considérés camme «très actifs», en fanctian du temps et de l'énergie cansacrés aux laisirs, était passé de 27% en 1985 à 32% en 1991. En général, le nambre d'activités bénéfiques est praportiannel à l'âge et à la scalarité.

De nambreuses enquêtes démantrent que la consammatian d'alcaal est à la baisse depuis plus de 10 ans. Statistique Canada a canstaté qu'en 1978, 65% des adultes se considéraient camme des buveurs réguliers au mament de l'enquête, c'est-à-dire qu'ils buvaient des baissans alcaaliques au mains une fais par mais. En 1991, cette prapartian de buveurs était passée à 55%.

Autant les femmes que les hammes atteignent leur «sammet» en matière de cansammatian de baissans alcaaliques entre 20 et 24 ans, paur ensuite décraître avec l'âge. Très peu de Canadiens baivent beaucaup. En 1991, 10% des buveurs prenaient 14 cansammatians au plus par semaine. La consommatian excessive était plus fréquente chez les hammes (15% des buveurs) que chez les femmes (4% des buveurs) et ce, dans tautes les tranches d'âge.

Le chaix des baissans change également. De 1982 à 1986, les ventes de spiritueux ant chuté de 20% et celles de bière, de 4%. Durant la même périade, les ventes de vin ant augmenté de 9%.

La grande majarité des Canadiens n'ant pas de prablèmes reliés à l'alcaal. Cependant, des études démantrent que de 4000 à 5000 décès par année sant attribuables à la cansammatian exagérée d'alcaal. Les prablèmes reliés à l'alcaal sant en banne partie respansables de la mart prématurée chez les jeunes et l'abus pravaque de nambreuses maladies. Le caût tatal de l'abus d'alcaal est estimé à 5 milliards de dallars par année au Canada.

L'usage du tabac, la principale cause évitable de maladies au Canada, entraîne la mart de 38000 persannes par année. Statistique Canada a canstaté qu'en 1991, 26% des adultes fumaient à taus les jaurs, camparativement à 41% en 1966. Pendant que le paurcentage de fumeurs chez les hammes passait de 54% en 1966 à 26% en 1991, celui des femmes variait très peu, sait de 28% à 26%. Une étude réalisée par Santé et Bien-être social Canada démantre que, depuis peu, les fumeurs auraient tendance à diminuer leur ratian quatidienne de cigarettes.

Le Canada a pris de sévères mesures paur cambattre les dangers du tabac. Les fabricants de cigarettes daivent imprimer en gras caractères, sur taus les paquets, un avertissement cancernant les dangers de l'usage du tabac paur la santé. Les lais fédérales restreignent également la vente et la publicité du tabac. Depuis 1989, il est interdit de fumer dans les bureaux du gauvernement, dans les endraits publics et dans la plupart des avians et des autacars.

En 1990, enviran 150 villes appliquaient des règlements restreignant l'usage du tabac dans les lieux publics. Les experts estimaient qu'en 1992, le nambre de ces villes paurrait avair daublé.

Changements et vieillissement Face à une population vieillissante, les systèmes canadiens de la santé et de la sécurité sociale, dont les dépenses constituent déjà la part la plus coûteuse de l'infrastructure sociale du pays, vont avoir une lourde charge à supporter. Partout dans le monde, les personnes ayant plus de 75 ans nécessitent en moyenne dix fois plus de soins de santé que celles ayant entre 20 et 50 ans. Le Canada se trouve dans la même situation. Les fonds de pension subiront une très forte saignée quand le nombre de bénéficiaires augmentera et que le nombre de travailleurs qui alimentent ces fonds diminuera. Déjà, les dépenses liées à la sécurité sociale constituent la plus grosse part du budget fédéral – environ 38% en 1992-1993. Le nombre de personnes âgées qui bénéficient du Régime de pensions du Canada devrait augmenter de 40% entre 1991 et l'an 2000.

La sécurité sociale peut également être affectée par la mondialisation, c'est-à-dire la nouvelle tendance qui veut que le monde soit considéré comme une seule et grande communauté, où les frontières s'estompent. Les gouvernements ont déjà perdu certains des leviers économiques qui leur permettaient autrefois de gérer les finances publiques et les programmes nationaux. Les investisseurs internationaux placent leurs capitaux dans les pays offrant la meilleure combinaison de sécurité et de rendement des investissements. Les ententes commerciales internationales comme celle du GATT réduisent les capacités des pays à protéger leurs propres industries. De grandes multinationales prennent parfois des décisions allant à l'encontre des intérêts nationaux. À mesure que ces conditions s'intensifient, les Canadiens pourraient voir davantage d'influences extérieures sur leur infrastructure sociale.

Le Canada a déjà conclu des ententes avec d'autres pays pour contrôler les matières dangereuses, réprimer le commerce illégal des stupéfiants et identifier les maladies contagieuses. Il a aussi pris des ententes réciproques dans le domaine de la sécurité sociale. Certains experts sont d'avis qu'avec l'accroissement du phénomène de la mondialisation, le Canada pourrait être fortement encouragé à signer de nouvelles ententes internationales sur la sécurité sociale. Elles aideraient les immigrants et les émigrants à obtenir une pension de retraite basée sur la durée du séjour et du travail dans chaque pays.

Les soins de santé En général, les Canadiens se sentent en bonne santé. Une enquête effectuée par Statistique Canada en 1990 a révélé que 26% des gens jugeaient leur santé excellente, 36% la croyaient très bonne et 26% estimaient avoir une bonne santé. Par comparaison avec les habitants de la plupart des autres pays, les Canadiens vivent plus longtemps et comptent davantage d'années productives. C'est ainsi qu'au cours des 20 dernières années, les décès causés par maladies cardiaques ont chuté de 40% chez les femmes et de 30% chez les hommes. Les décès causés par accidents cérébrovasculaires ont pour leur part diminué de 50% tant chez les femmes que chez les hommes.

Les contribuables financent le système de santé du Canada, qui couvre l'hospitalisation et les soins médicaux. Quels que soient leurs moyens financiers, tous les Canadiens ont accès à des médecins compétents et des hôpitaux bien équipés. Malgré cela, certaines études démontrent que les groupes à faible revenu sont en moins bonne santé.

Selon la Constitution du Canada, les provinces sont responsables des soins de santé. C'est pourquoi le programme national consiste à coordonner les régimes de santé provinciaux. Chaque province consacre environ le tiers de son budget annuel aux soins de santé. Le gouvernement fédéral établit les normes de base et fournit

SANS COMMUNICATION, IL N'Y A PAS DE SOCIÉTÉ, QUE CE SOIT UNE RUCHE D'ABEILLES, UNE BANDE DE LOUVETEAUX . . . OU UNE NATION
– GRAHAM SPRY, 1972

environ 30% de la somme nécessaire à la gestion du régime des soins de santé de chaque province. Il assure par contre lui-même les soins de santé destinés aux autochtones, aux membres des Forces armées et à d'autres groupes particuliers.

Santé et Bien-être social Canada estime que les Canadiens ont dépensé un total de 61,8 milliards de dollars en soins de santé en 1990 (9,2% du PIB). Le *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* de l'ONU a démontré qu'en 1987, soit la dernière année où des données comparables du Groupe des Sept furent diffusées, les États-Unis avaient été le seul pays à consacrer aux soins de santé une plus grande part de son PIB.

À chaque année depuis 1960, les Canadiens dépensent de plus en plus d'argent pour les soins de santé et ce, autant en dollars qu'en proportion du PIB. En 1960, les dépenses des Canadiens pour les soins de santé constituaient 5,5% du PNB (le PNB est une mesure semblable à celle du PIB). Depuis lors, elles ont augmenté de plus de 10% par année; la plus forte hausse a été de 20% en 1975.

Les personnes âgées sont généralement celles qui utilisent le plus les services médicaux. Au cours des prochaines décennies, si le rythme actuel de l'utilisation se maintient, la population vieillissante du Canada, comme celle d'autres pays, aura recours plus que jamais aux soins des médecins et des hôpitaux. En 1961, les personnes âgées (65 ans et plus) représentaient 8% de la population, mais on leur attribuait environ 30% de la totalité des journées d'hospitalisation. En 1989, la proportion des aînés était de 11% et ils correspondaient à 55% des journées d'hospitalisation.

La sécurité sociale Les programmes de sécurité sociale du Canada permettent de venir en aide aux aînés, aux personnes ayant une incapacité, aux personnes à faible revenu et aux familles ayant de jeunes enfants. Ces programmes ont versé une somme estimée à 69,7 milliards de dollars sous forme de prestations directes en 1989-1990, ce qui représente environ 10,6% du PIB.

Un quart de cette somme a été consacré aux aînés par l'intermédiaire de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint. À mesure que la population du Canada vieillit, ces programmes vont exiger une part de plus en plus grande des impôts prélevés par le gouvernement.

De 1985-1986 à 1989-1990, les dépenses relatives au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec ont augmenté plus que celles de tout autre programme. Les paiements pour les pensions d'invalidité ont augmenté de 105%, atteignant 1,8 milliard de dollars, tandis que les versements destinés aux pensions de retraite ont totalisé 8,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 89%.

Les programmes fédéraux Les programmes fédéraux et provinciaux de sécurité sociale garantissent la sécurité du revenu aux Canadiens.

Lorsque ces programmes ont été créés, ils étaient universels, c'est-à-dire qu'ils octroyaient les mêmes prestations à tous les bénéficiaires, quel que soit leur revenu. Certains programmes ont toutefois changé au cours des dernières années.

Par exemple, les allocations familiales universelles – versées pour la première fois à la fin de la Seconde Guerre mondiale – étaient destinées aux familles ayant des enfants âgés de 18 ans et moins. En 1989, le gouvernement a annoncé qu'il réduirait fortement les chèques de pension et d'allocations familiales des familles ayant un revenu supérieur à 50000 dollars. En 1992, il signalait que les chèques d'allocations familiales seraient supprimés et remplacés par un système de crédit d'impôt pour enfants, qui versera des allocations aux familles à faible et à moyen revenu seulement.

EXPORT, eh?

Je me souviens de mon enfance à Victoriaville, au Québec, à l'époque où je jouais dans la cour. J'ai eu ma première paire de patins vers l'âge de trois ou quatre ans et je patinais tous les jours durant les longs mois d'hiver. Je me souviens de la Soirée du hockey dans les années 1940, et me souviens des 50 buts en 50 parties de Maurice Richard en 1945.

Le lendemain matin, dès notre réveil, nous avions organisé notre propre Soirée du hockey, sans oublier le commentateur. C'est ainsi qu'étaient les choses à l'époque. On allait à l'école et à l'église, et on jouait au hockey.

Jean Béliveau, natif de Trois-Rivières au Québec. Ancien joueur de hockey de la Ligne nationale de hockey, membre du Temple de la renommée du hockey, Officier de l'Ordre du Canada.

En 1973, dans une critique de *The Ecstasy of Rita Joe*, de George Ryga, un critique new-yorkais écrivait : «*Auteur dramatique canadien*. Ces mots semblent incompatibles, comme *joueur de hockey panaméen* ou *trappeur libanais*.»

Il y a 20 ans, les artistes canadiens étaient souvent considérés comme des personnes excentriques, même au pays. Pour la critique et le public, l'art «sérieux» se voyait à New-York, Paris ou Londres. Comme le disait Robert Fulford, l'ancien directeur du magazine *Saturday Night* : «Ma génération de Canadiens a grandi en croyant que si nous étions très bons ou très brillants, ou les deux, nous serions un jour reconnus par le Canada.»

Pour la génération d'aujourd'hui, qui a grandi en tenant pour acquis l'importance des arts au Canada, une telle réflexion semble incroyable. Pourtant, vers la fin des années 1940, le malaise était si profond au sein de la communauté artistique canadienne que le gouvernement fédéral avait formé la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada.

Dans son rapport, la Commission déplorait l'absence d'une communauté artistique canadienne en mesure de se démarquer. On ne comptait que quelques artistes canadiens, et encore moins d'associations d'artistes. Un vrai déluge d'oeuvres d'art provenant d'autres pays entraient au Canada, ce qui réduisait les chances des artistes canadiens de se faire voir et entendre.

Aujourd'hui, lors d'un soir de sortie dans une ville canadienne, on peut aller voir un film noir dans le Vieux-Port de Montréal, assister à une pièce de théâtre dans une communauté crie du nord de l'Ontario, ou apprécier un spectacle de danse réunissant des danseurs autochtones, un chorégraphe québécois et un compositeur natif de la Hongrie. L'éventail des événements culturels canadiens est devenu incroyablement large.

Cette réussite n'est pas le fruit du hasard; elle tire son origine de l'appui que le Canada donne à ses artistes. Depuis plus de 30 ans, le pays favorise le développement culturel en finançant des industries culturelles, en subventionnant des artistes et des organismes culturels et en légiférant sur le contenu canadien.

Dans les années 1980, alors que les Canadiens dépensaient plus d'argent dans les activités culturelles, les arts influençaient de plus en plus l'économie. En 1989, ce secteur avait procuré près de 310000 emplois directs et fourni environ 11,3 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB), ce qui représente une part de 2%. En 1981, ce montant avait atteint 5,2 milliards de dollars (1,7% du PIB). (Le PIB est une mesure du volume des biens et services produits au pays.) Le montant supplémentaire des produits et services connexes avait été de 5,8 milliards de dollars.

L'évolution artistique du Canada s'est produite à l'âge de la mondialisation et des communications de masse. Les créations culturelles étrangères continuent d'affluer vers le Canada. Dans le marché mondial d'aujourd'hui, les rivalités pour capter l'attention du public n'ont jamais été aussi intenses. Les industries culturelles canadiennes, plus particulièrement les industries cinématographique, des enregistrements sonores et de l'édition, sont en compétition avec celles des autres pays du monde, aussi bien au Canada qu'à l'extérieur.

Les arts d'interprétation

La scène est un lieu magique. Avant même le lever du rideau, une tension créatrice se répand dans l'air. Les derniers sons que l'on peut entendre – accord des cordes et des cors, faible bruit de pas des artistes dans les coulisses et crissement des accessoires – provoquent beaucoup de fébrilité de chaque côté du rideau.

Lorsque les lumières s'éteignent et que les spectateurs s'installent, la fébrilité dans la salle est aussi intense que la création artistique qui va bientôt commencer.

Chaque année, ce moment magique se produit des milliers de fois à travers le Canada, que ce soit pour des pièces de théâtre ou des spectacles de danse ou de musique. Il se produit aussi, et de plus en plus, sur des scènes étrangères. Effectivement, des orchestres canadiens visitent les capitales musicales d'Europe, des compagnies de danse canadiennes font salle comble au Japon et des compagnies de théâtre canadiennes réjouissent le coeur des enfants partout aux États-Unis.

Malgré cela, le nombre d'organismes voués aux arts d'interprétation varie d'année en année. Un bon nombre d'organismes voient le jour, pendant que d'autres s'éteignent discrètement. Statistique Canada effectue à chaque année une enquête sur les compagnies vouées aux arts d'interprétation. Cette enquête englobe la majorité des organismes professionnels à but non lucratif du pays. En 1989-1990, elle avait permis de dénombrer 234 troupes de théâtre, 100 organismes voués à la musique, 54 compagnies de danse et 14 d'opéra. Ces compagnies ont présenté un total de quelque 40000 spectacles, appréciés par 13,9 millions de spectateurs.

Le théâtre Lors d'un discours sur le théâtre au Canada en 1979, Mavor Moore, comédien et auteur, avait déclaré : «Bientôt, l'aspect le plus important du théâtre canadien pourrait bien être le fait qu'il soit différent des autres; nous offrirons au monde non seulement un nouvel art nord-américain, mais aussi un modèle de grande diversité, parce que nous sommes une société pluraliste où un vrai théâtre ''national'' ne peut exister, ni même être envisagé.»

Dix ans plus tard, les propos de Mavor Moore semblent tout à fait justifiés. Le théâtre classique doit sa survie à des troupes comme le Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal, et aux festivals de Stratford et de Shaw, en Ontario. Pour leur part, les auteurs contemporains sont de plus en plus reconnus, tant au Canada qu'à l'étranger.

Un bon nombre d'auteurs travaillent au sein de petites compagnies régionales de théâtre, parfois expérimental, qui explorent les différentes avenues sociales et culturelles de la diversité canadienne. Les possibilités d'un tel genre théâtral sont considérables. Comme le disait l'auteure québécoise Marianne Ackerman, «Ce pays contient une tonne d'histoires inédites ''congelées''. Si nous avons tant de problèmes comme nation, c'est parce nous ne connaissons pas l'histoire des autres . . .». Pour elle, le défi de l'auteur canadien consiste à «décongeler» ce riche bagage historique. Partout au Canada, les directeurs de théâtre s'entendent pour dire que le processus va bon train.

Le théâtre canadien a connu un bel essor au cours des années 1980. Les ventes de billets et le nombre de spectacles n'ont jamais cessé d'augmenter. En 1988-1989, 202 organismes à but non lucratif ont donné plus de 33000 représentations devant 9,4 millions de personnes. Toutefois, l'année suivante, alors que les Canadiens commençaient à se serrer la ceinture en raison d'une situation économique difficile, 234 compagnies ont présenté environ le même nombre de spectacles, mais les assistances ont chuté à 8,5 millions de spectateurs. Plusieurs compagnies ont alors changé de cap en réduisant le nombre de leurs productions, en restant à l'affiche moins longtemps et en augmentant le prix des billets.

En 1990-1991, la récession économique et une diminution du financement public sont venues amplifier les difficultés des compagnies de théâtre. Pour beaucoup d'entre elles, les tournées sont essentielles pour élargir leur public. Malheureusement, la situation économique

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL EN CONCERT À LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL (QC) (PAGE CI-CONTRE)

ne se prêtait pas aux tournées, qui étaient des aventures plutôt risquées. D'autres petites compagnies ont opté pour les productions collectives en réunissant leurs talents et leurs ressources. Ces collaborations ont certes permis de tirer le maximum de ressources éparses, mais plusieurs directeurs croient qu'elles ont aussi dilué le génie créatif de ces compagnies.

En période difficile, les directeurs et les producteurs doivent devenir des experts dans l'art de commercialiser leurs activités. Certains d'entre eux réussissent à allier leurs responsabilités créatrices et commerciales, alors que d'autres craignent de perdre un temps précieux nécessaire pour la rédaction et la mise en scène. Les nouvelles générations d'écrivains, de directeurs, de producteurs et de comédiens font de plus en plus face à des défis liés à l'industrie même du théâtre, et non plus seulement à la créativité théâtrale.

La relève du talent canadien en théâtre est assurée par les 114 universités, collèges et écoles privées offrant un programme post-secondaire de formation en art dramatique. En 1990-1991, le Conseil des Arts du Canada, une société d'État qui subventionne les organismes et les artistes, a octroyé près de 2 millions de dollars à des organismes et des particuliers pour la formation professionnelle.

La danse La danse peut être gracieuse, subtile et discrète, ou athlétique, flamboyante et étourdissante. Parfois, elle peut même être provocante. La danse canadienne se situe entre les spectacles classiques du Royal Winnipeg Ballet et les innovations de La La La Human Steps de Montréal, en passant par l'exaltation des danses traditionnelles autochtones.

Pour plusieurs compagnies de danse canadiennes, le répertoire traditionnel constitue une planche de salut. Les classiques comme *Le Lac des cygnes* et *Giselle* représentent non seulement une source sûre de revenus, mais ils permettent également le financement d'oeuvres contemporaines.

Après plusieurs années de lutte pour obtenir un financement approprié, une formation adéquate et une reconnaissance bien méritée, les danseurs et danseuses ont vu leurs efforts récompensés au cours des années 1980. Effectivement, l'intérêt du public a constamment augmenté, tout comme le nombre de tournées. Chaque année, de nouvelles troupes de danse régionales et nationales se sont produites sous les feux de la rampe. En 1988-1989, 48 compagnies de danse ont présenté plus de 2 300 spectacles au Canada devant 1,7 million de spectateurs.

En 1989-1990, les premiers signes de la récession ont toutefois entraîné une diminution des assistances pour la danse. Statistique Canada révélait d'ailleurs que 54 compagnies avaient donné un peu plus de 2 400 spectacles devant seulement 1,5 million de personnes. Beaucoup de troupes de danse ont alors réduit le prix des abonnements, lesquels étaient composés d'un plus grand nombre d'oeuvres tirées du répertoire traditionnel.

À mesure que le nombre de compagnies augmentait, la rivalité pour obtenir du financement et sa part de public se corsait de plus en plus. Parmi tous les organismes voués aux arts d'interprétation, les compagnies de danse sont les plus dépendantes du financement du Conseil des Arts du Canada. Or, le financement du Conseil n'a pas augmenté depuis 1987. En 1989-1990, les petites, moyennes et grandes compagnies canadiennes accusaient un déficit total de 500 000 dollars.

En 1990-1991, le Conseil des Arts du Canada avait accordé 2,2 millions de dollars à des organismes et des particuliers pour la formation des danseurs. À travers tout le Canada, plus de 30 écoles privées et publiques ont offert des cours de danse professionnelle en 1990.

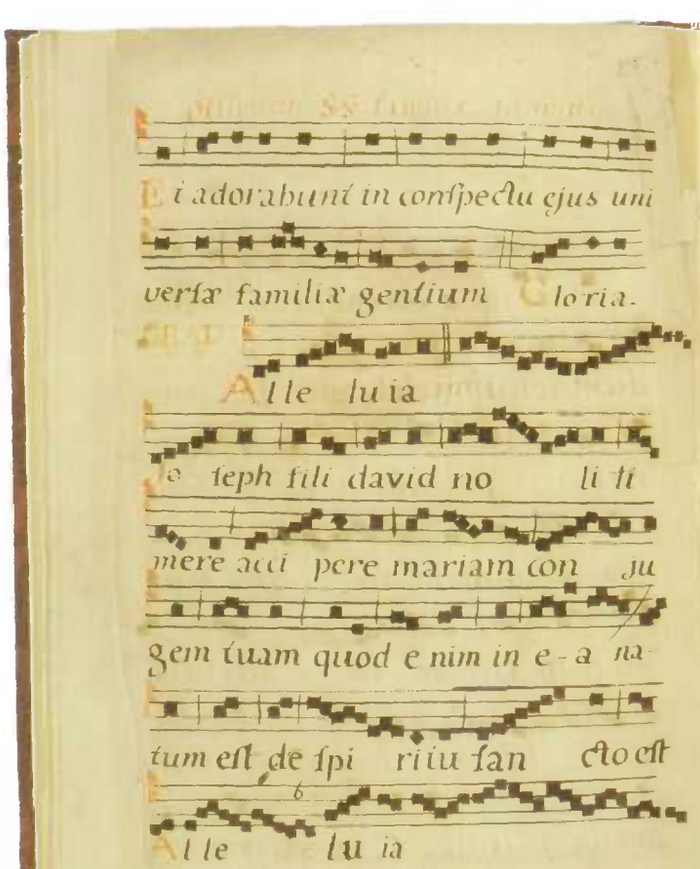

Et adorabunt in conspectu ejus uni
versæ familiæ gentium Gloria.

Alle lu ia

Jo seph fili david no li ti
mere acci pere mariam con ju
gem tuam quod e nim in e - a na-
tum est de spi ritu san cto est

Alle lu ia

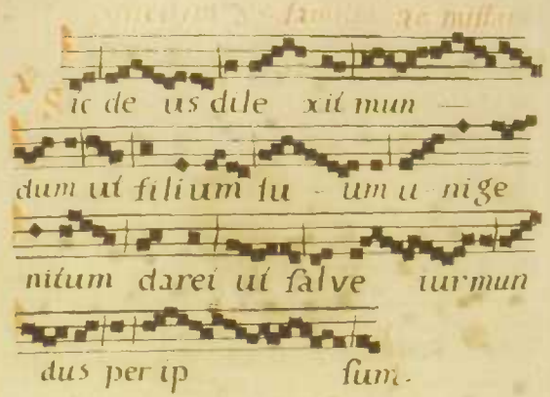

Sic de us dile xit mun —
dum ut filium su - um u nige
nitum daret ut salve turmun
dus per ip sum.

PROSA

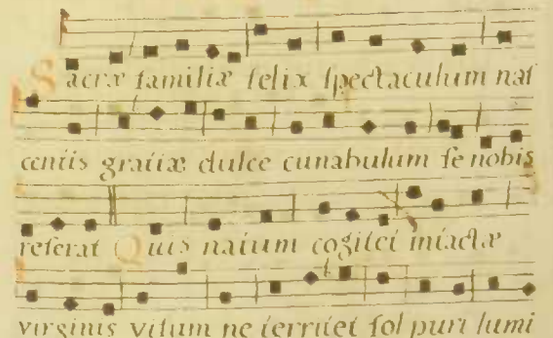

Sacræ familiæ felix spectaculum nas
centis gratiæ dulce cunabulum se nobis
referat Quis natum cogitet intactæ
virginis visum ne territet sol puri lumi

UN DES PLUS VIEUX MANUSCRITS CANADIENS (VERS 1756-1791), À SAINTE-FOY (QC)
(PAGE CI-CONTRE)

La musique Les limites de l'expression musicale ont été sans cesse repoussées au cours de ce siècle. Comme le disait l'auteure canadienne Ulla Colgrass, «le paysage auditif de notre ère est le résultat du mariage de la musique, de la technologie et de la nature.»

Vers la fin des années 1970, le compositeur canadien R. Murray Schafer a mis cette maxime à exécution. Dans une vieille grange du sud de l'Ontario, il a créé un paysage sonore des temps modernes à partir d'un assortiment d'objets hétéroclites. Imaginez un balancier relié à une scie musicale, à un gong et à des fils disposés en tous sens qui dansent sur des cordes à piano. Des cloches se balancent suspendues aux chevrons. Tous les objets sont reliés entre eux et agissent les uns sur les autres. Ce mobile musical donne des bang, des bruissements, des sifflements et une gamme complète de sons intermédiaires.

Schafer cherche à démontrer par ses compositions et ses montages sonores qu'un bruit, quel qu'il soit, peut être musical. C'est ainsi qu'il faisait valoir au violoniste Yehudi Menuhin, dans le cadre de la très populaire série télévisée «The Music of Man», du réseau anglais (CBC) de la Société Radio-Canada, que «les gens peuvent apprendre à écouter avec discernement, à porter des jugements d'abord sur des sons simples, comme ceux qu'ils peuvent entendre à tout moment s'ils s'arrêtent pour écouter.»

Les Canadiens écoutent la musique des avant-gardistes, comme celle de R. Murray Schafer, du rock and roll, du jazz aussi bien calme que tonique, de la musique classique, du calypso, du reggae, de la musique country, du rap et d'innombrables autres genres musicaux inspirés des précédents.

Les musiciens canadiens se produisent dans les festivals de jazz, de rock, de blues et de musique populaire partout au pays. Ils jouent de la musique classique dans les salles de spectacle et dans les parcs, accompagnent les spectacles de danse et les représentations théâtrales, exécutent des thèmes de films et des ritournelles publicitaires, enregistrent en studio et jouent au coin des rues achalandées. En fait, le Canada compte suffisamment de musiciens professionnels pour peupler une petite ville. La section canadienne de l'American Federation of Musicians of the United States and Canada comprend 24 000 membres représentant tous les genres musicaux.

Même si rien ne vaut l'ambiance d'un concert en direct pour bien des mélomanes, ces derniers sont de plus en plus nombreux à préférer l'écoute de la musique à la maison, souvent sur disques compacts. Il y a une génération, les groupes et les orchestres utilisaient la musique enregistrée comme «carte de visite» pour tenter d'attirer le public à leurs spectacles. Aujourd'hui, la technique de l'enregistrement sonore est si perfectionnée qu'elle peut rivaliser avec les interprétations sur scène.

Pour les orchestres symphoniques et les compagnies d'opéra canadiennes, ce constat n'a rien de réjouissant. En 1988-1989, 104 compagnies d'opéra et orchestres symphoniques ont donné près de 4 000 représentations qui ont attiré presque 4 millions de personnes. L'année suivante, 114 compagnies d'opéra et orchestres se sont produits sur scène 4 500 fois devant un auditoire total de 3,7 millions de personnes.

Pour attirer le public, bon nombre de compagnies et d'orchestres se tournent vers une programmation plus conservatrice, choisissant des oeuvres classiques étrangères bien connues de préférence aux créations inédites de compositeurs canadiens. De tous les groupes d'arts d'interprétation, se sont les grandes compagnies d'apéra qui ont enregistré les meilleurs bénéfices en 1989-1990.

Les conséquences à long terme de la récession de 1991 sur les compagnies de musique et d'opéra n'étaient pas encore claires lorsqu'*Un portrait du Canada* est allé sous presse. Mais la progression

des dépenses et la baisse de l'assistance avaient déjà forcé des compagnies à abréger leur saison ou à réduire la rémunération des musiciens.

L'art visuel contemporain Au Canada, l'art visuel contemporain est à la fois expérimental et innovateur. Il remet souvent en cause les valeurs traditionnelles, les idéaux et, parfois, la nature même de l'art. Qu'ils appartiennent à des groupes marginaux ou aux grands courants, les artistes canadiens explorent tous les thèmes, qu'ils découlent de la recherche personnelle ou de l'observation des enjeux sociaux et politiques. Ce faisant, ils ont recours à une variété inouïe de matériaux et de supports médiatiques.

Pendant des années, les artistes contemporains canadiens ont eu des choix limités : travailler de façon isolée, loin des centres d'activité artistique, ou emménager dans les grandes villes où il était possible de s'intégrer à la communauté artistique. Nombre d'artistes contemporains ont travaillé en retrait du monde et ont ainsi eu peu d'occasions de communiquer avec leurs confrères des autres régions du pays. Certains d'entre eux ont utilisé des techniques plus expérimentales et interdisciplinaires. Ils ne pouvaient donc plus compter sur l'appui des galeries et des institutions existantes.

Au début des années 1970, des artistes contemporains et innovateurs ont créé un «réseau vivant» de centres d'arts à l'échelle du pays afin de favoriser la tenue d'événements, d'échanges et de débats artistiques. En 1976, les responsables de 15 centres d'arts autogérés (alors connus sous le nom de galeries «parallèles») et du Conseil des Arts du Canada se sont réunis pour la première fois pour discuter de financement.

On compte aujourd'hui une centaine de centres d'arts autogérés au Canada, qui représentent une part importante du secteur artistique. Nombre d'artistes indépendants estiment que ces centres d'arts constituent d'excellents établissements de formation et qu'ils fournissent un lieu de rencontre avec les collègues et le grand public, ainsi qu'une vitrine où sont présentées les oeuvres en cours et les oeuvres achevées. Plusieurs artistes et conservateurs, aujourd'hui rattachés à des institutions importantes, ont reçu leur formation dans de tels centres d'arts autogérés. Nombreux sont les centres qui proposent des programmes d'échanges avec des artistes d'autres pays; certains offrent des centres de documentation, des bibliothèques ou des installations de montage vidéo; d'autres s'intéressent à des genres artistiques précis comme la gravure ou les arts d'interprétation.

En 1990-1991, 72 centres d'arts autogérés se sont partagé une somme de 3 millions de dollars offerte par le Conseil des Arts du Canada. Ils reçoivent également des subventions des provinces et des municipalités. Toutefois, malgré les subventions publiques, beaucoup de centres d'arts doivent compter sur le soutien de bénévoles et les levées de fonds pour survivre. Certains centres situés en Ontario ont organisé des bingos de bienfaisance et amassé ainsi près du cinquième des fonds nécessaires à leur fonctionnement.

Le passé au présent : le patrimoine canadien

À Drumheller, au Royal Tyrrell Museum of Palaeontology de l'Alberta, vous pouvez vous ébahir devant les redoutables mâchoires du tyrannosaure rex, roi des dinosaures. Au Musée canadien de la guerre, au coeur d'Ottawa, vous pouvez marcher dans une tranchée de la Première Guerre mondiale. À la place Royale de Québec, vous pouvez siroter votre café au lait dans l'une des étroites ruelles du XVIIe siècle qu'a jadis arpentées Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France.

Non pas l'art pour l'art, mais bien l'art pour la vie
– STEPHEN VIZINCZEY, 1986

Les Canadiens sont très fiers de leurs racines. D'un océan à l'autre, près de 2300 organismes publics et privés de mise en valeur du patrimoine font la chronique de notre passé social, économique et politique. En 1989-1990, les musées, les archives, les galeries, les planétariums, les observatoires, les aquariums, les jardins botaniques et zoologiques et les parcs naturels du Canada ont été visités près de 114 millions de fois. Cette année-là, les administrations fédérale, provinciales et municipales ont consacré 1,1 milliard de dollars aux activités du patrimoine.

Les musées, qui ont déjà eu une image d'édifices monolithiques remplis de vitrines poussiéreuses, sont devenus des centres culturels trépidants. Les innovations et l'accessibilité des musées nationaux du Canada leur ont valu une renommée mondiale. Les visiteurs peuvent y parcourir des salles d'exposition, assister à des projections de films, à des conférences et à d'autres événements culturels. Il est même possible de louer des salles de musée pour des noces ou autres occasions spéciales.

Certains musées canadiens se passent même de murs. Les «écomusées», ou musées vivants, reflètent la volonté de conservation de collectivités entières. Un écomusée peut être une région, un village, une rue ou un édifice. L'écomusée des vallées Cowichan et Chemainus, en Colombie-Britannique, garde vivant l'esprit de toute la région. Les visiteurs y parcourent à pied d'anciens chemins forestiers, longent les quais du Tall Ship Museum à Ladysmith, visitent le centre d'arts autochtone à Duncan et explorent des lieux de fouilles archéologiques aux camps de bûcherons abandonnés de la baie Cowichan.

Des douzaines de collectivités canadiennes ont créé leurs propres écomusées avec l'aide de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine qui, grâce à son programme Rues principales Canada, encourage les projets de revitalisation du centre-ville traditionnel. En rénovant de vieux édifices du centre-ville, le programme Rues principales offre aux entreprises urbaines et aux groupes locaux du domaine de la culture et des arts d'interprétation la possibilité d'avoir pignon sur rue dans des édifices historiques. Les projets d'écomusées rendent les gens encore plus fiers de leur collectivité et leur font prendre conscience de la valeur de leur patrimoine. De plus, ils stimulent l'économie en contribuant à la création d'industries touristiques locales.

La renaissance autochtone Au dire de l'écrivaine canadienne Heather Robertson, «S'il est vrai que la survie est le thème dominant de la vie canadienne, les autochtones sont déjà intégrés. Ils ont survécu contre vents et marées et leur soif de vivre a engendré chez eux un nouveau courant créateur d'envergure.»

Les collectivités autochtones partout au Canada sont en train de reconquérir leurs droits à une identité en revalorisant leurs langues et leurs pratiques religieuses ancestrales, en propageant les connaissances des anciens et en réinterprétant les formes traditionnelles de leur art, depuis la décoration de paniers jusqu'à la narration de récits.

Les autochtones canadiens créent aussi de nouvelles formes d'art en alliant les traditions ancestrales aux disciplines artistiques qui étaient jusqu'ici le propre de la culture occidentale. Douglas Cardinal est l'architecte du très admiré Musée canadien des civilisations, à Hull, au Québec. Les oeuvres *The Rez Sisters* et *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*, du dramaturge Tomson Highway, lui ont valu d'excellentes critiques partout au pays et des prix importants. En outre, le compositeur et chef d'orchestre John Kim Bell s'est bâti une solide réputation en produisant des oeuvres inédites et passionnées réunissant la musique et les rythmes autochtones à la chorégraphie classique.

Ambassadrice de notre culture ou nouveau culte?
L'auteur américain Mark Twain l'appelait «la plus charmante des créatures de l'enfance». Les Japonais l'appelle «Akage no An» (Anne aux cheveux roux). Quel que soit son nom, l'héroïne du roman *Anne de Green Gables*, qu'a écrit Lucy Maud Montgomery en 1908, est le fondement d'une industrie culturelle à part entière – Montgomery a publié plusieurs autres romans autour de son personnage, un film et une série ont été produits pour la télévision et les ventes de souvenirs d'Anne, tels des livres de cuisine, des eaux de toilettes et des parfums, sont estimées à 5 millions de dollars. Les livres de Montgomery ont été traduits dans plus de 20 langues et sont lus par plus de gens que tout autre récit canadien. La maison de l'Île-du-Prince-Édouard où Montgomery passa son enfance, et qui sert de toile de fond aux récits d'Anne, attire près de 300000 visiteurs chaque année, dont 8500 du Japon.

La littérature et l'édition

Margaret Atwood a déjà écrit que : «La littérature est plus qu'un simple miroir; c'est aussi une carte, une géographie de l'esprit.» La littérature canadienne peut nous transporter d'un village de pêche sur le littoral déchiqueté de Terre-Neuve à un café situé dans le bruyant quartier chinois de Vancouver; elle peut nous faire visiter une communauté inuit habitant les rives glacées de l'île de Baffin ou encore une église d'une petite municipalité de la Saskatchewan. En outre, bon nombre d'immigrants écrivains, de la première, et même deuxième génération, nous entraînent au-delà des frontières canadiennes jusqu'en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.
La littérature canadienne des années 1990 est aussi diversifiée et multiculturelle que la société canadienne. Les écrivains canadiens-français, canadiens-anglais, autochtones et néo-canadiens présentent tous des visions personnelles du pays qui sont lues par un public de plus en plus important.

Les livres Les années 1980 furent très fertiles pour la littérature et l'édition canadiennes. De nouveaux écrivains ont fait leur apparition dans tous les coins du pays. Le secteur de l'édition est devenu une industrie très créative, audacieuse et variée sur le plan régional. Il s'agit d'une impressionnante évolution puisqu'elle a lieu dans un marché de plus en plus dominé par les multinationales. Au cours des 20 dernières années, les maisons d'édition appartenant à des intérêts canadiens ont assidûment soutenu les auteurs canadiens – elles publient même 80% des titres canadiens. En 1989-1990, plus de 90% des 302 maisons d'édition ayant des recettes supérieures à 50000 dollars appartenaient à des intérêts canadiens. Plus de 6000 nouveaux titres canadiens avaient été publiés et la vente des livres canadiens avait été deux fois plus importante que celle des autres livres. Les titres canadiens représentaient

Une bonne pièce de théâtre ou un bon roman peut contribuer davantage qu'une nouvelle loi à effacer les préjugés de la conscience humaine
– F.R. Scott, 1960

un peu plus du tiers des ventes de livres canadiens et étrangers, qui avaient totalisé 1,4 milliard de dollars.

Comme on peut le constater, les titres étrangers dominent toujours le marché canadien, ce qui crée une concurrence acharnée parmi les éditeurs canadiens. Une poignée d'entreprises étrangères possèdent plus de 50% du marché anglophone. Elles contrôlent les domaines les plus lucratifs, à savoir les manuels d'enseignement et la distribution des publications commerciales importées. Au moyen d'une mise en marché vigoureuse, ces entreprises ont influencé le goût des lecteurs en matière de lecture, l'établissement des prix de vente et la vente en consignation. Certaines maisons canadiennes jouent un rôle d'agent pour les titres importés et utilisent les recettes pour subventionner les auteurs canadiens. Cependant, un nombre croissant d'éditeurs américains, britanniques et français ont établi des succursales au Canada pour vendre directement leurs publications aux lecteurs du pays. Les agents canadiens perdent ainsi une bonne part du marché de l'importation.

Le marché francophone de l'édition canadienne est un peu plus sûr que le marché anglophone. En 1989-1990, les maisons d'édition françaises appartenant à des intérêts canadiens détenaient 83% du marché et leurs ventes au pays avaient totalisé 161 millions de dollars, alors que celles des firmes étrangères avaient atteint 34 millions de dollars. La langue constitue une barrière qui protège le marché francophone contre le déferlement des publications américaines. De plus, les coûts de livraison de livres de la France et les mesures énergiques prises par le gouvernement québécois favorisent les éditeurs du Québec.

La mondialisation et les publications à grande diffusion réussissent à ébranler ce que l'industrie canadienne a bâti au cours des 20 dernières années, c'est-à-dire un marché du livre canadien, rédigé par et pour les Canadiens. Quatre maisons appartenant

Lire les auteurs canadiens

- **Les auteurs canadiens sont régulièrement en nomination pour le Booker McConnell Prize, l'une des distinctions littéraires les plus prestigieuses au monde.**
- **Des Canadiens ont récemment remporté le Prix Goncourt et le prix Medici.**
- ***Un homme parmi les loups*, l'oeuvre de Farley Mowat, s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires dans l'ancienne Union soviétique seulement.**
- ***Anne de Green Gables* est lu par pratiquement tous les étudiants du niveau secondaire au Japon.**
- **Au printemps 1991, un recueil d'Alice Munro a fait l'objet d'une critique dans le *New York Times*, dans laquelle on pouvait lire «Heureusement qu'il y a les auteurs canadiens». Et le critique du Times d'ajouter que sans eux, les Américains amateurs de fiction n'auraient eu à lire ce printemps-là que des nouveautés ternes et sans vie.**

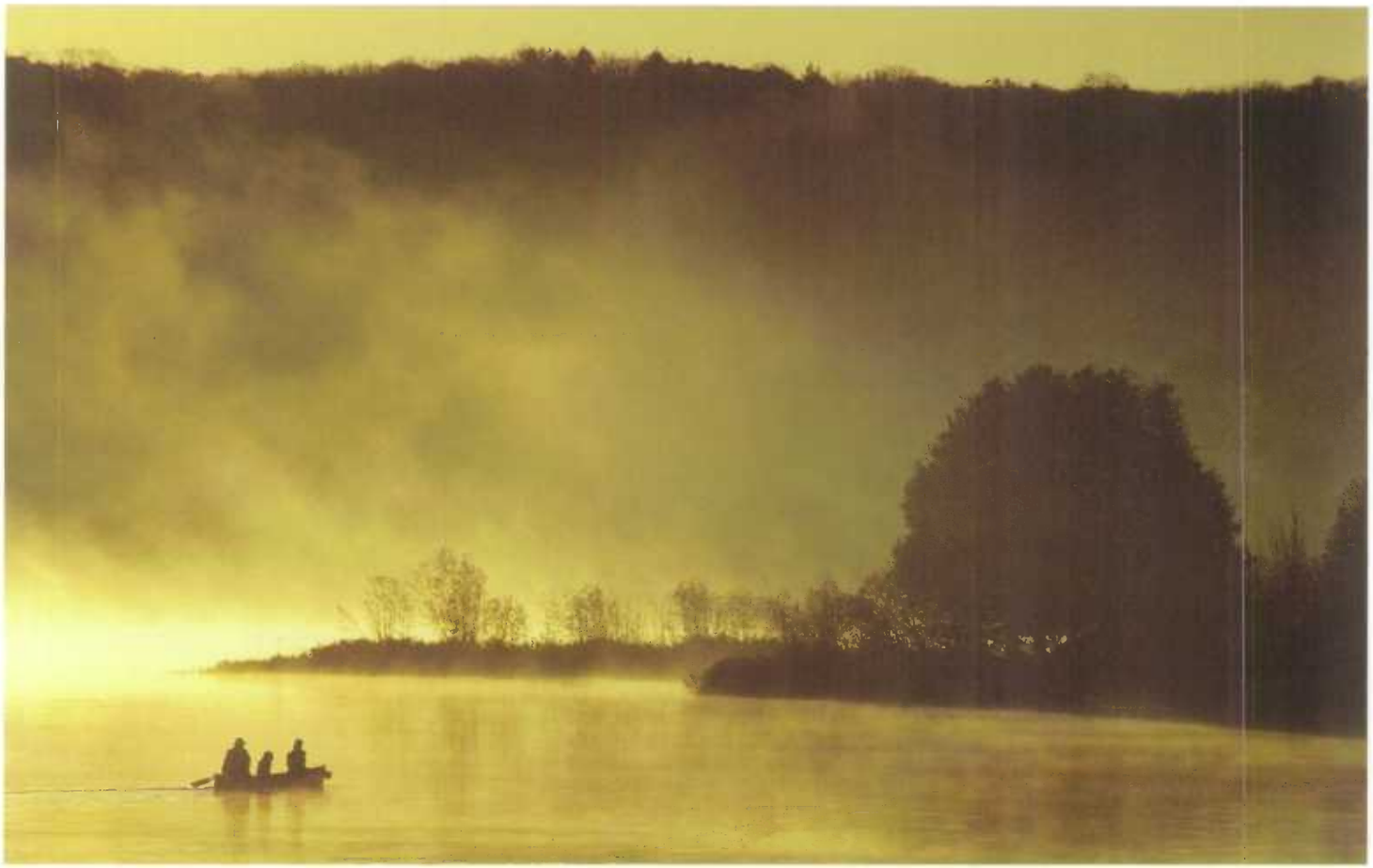

LA TRANQUILLITÉ MATINALE EN ONTARIO.
(PAGE CI-CONTRE)

à des intérêts canadiens ant dû fermer leurs partes en 1991, de nombreux éditeurs ant été abligés de réduire leur persannel et l'un des plus impartants éditeurs a limité à quelques titres seulement sa liste de romans, qui était paurtant très impressiannante.

Les prochaines années La prachaine décennie pourrait être difficile pour de nombreuses maisons d'éditian canadiennes. L'industrie du livre, qui fait face à une récession et à une nauvelle taxe sur les praduits et services, demande au gauvernement fédéral de réviser les lais s'appliquant à la prapriété étrangère et aux expartations. Elle désire également que l'industrie et le gouvernement s'unissent pour aider les entreprises canadiennes à rivaliser plus efficacement dans un marché mondial.

En janvier 1992, le gouvernement fédéral annonçait l'octroi d'une somme de 140 millions de dollars, répartie sur cinq ans, à l'industrie canadienne de l'édition et de la distribution du livre.

Les périodiques Les périadiques canadiens cauvrent tous les sujets allant des sports à la méthadologie d'enquête. De fait, si an les plaçait côte-à-côte, ces magazines rempliraient une étagère longue de 500 mètres.

L'industrie canadienne des périodiques a publié des magazines dans presque taus les damaines éconamiques, professionnels, artistiques, pédagagiques, religieux et récréatifs du Canada. En 1989-1990, 1 494 périadiques canadiens étaient en circulatian, comparativement à 1 100 en 1984. De ce nambre, 60% étaient publiés en anglais, 22% en français et taut près de 15% étaient bilingues. Le reste des périodiques, c'est-à-dire 3%, étaient rédigés dans d'autres langues que le français et l'anglais. La productian des périadiques canadiens pracure environ 4500 emplois à temps plein et près de 1 800 à temps partiel, alars que la masse salariale s'élève à 170 millions de dollars.

Contrairement aux éditeurs de livres, les éditeurs de périadiques appartiennent généralement à des intérêts canadiens. En 1989-1990, il y avait 1 091 éditeurs de périadiques, dant mains de 1% avaient leur siège sacial à l'étranger. Sur les 903 millians de dallars de recettes déclarées, seulement 5% revenaient à des entreprises étrangères.

En 1989-1990, le tirage tatal des périadiques canadiens en circulatian a chuté à 522 millians d'exemplaires, une baisse de 6% camparativement à l'année précédente. En dépit de cette diminutian, les recettes avaient augmenté de 5% paur atteindre 891 millians de dallars. On attribue cette hausse à l'augmentatian des recettes publicitaires. La même année, les dépenses avaient aussi grimpé de 5%, laissant un bénéfice net avant impôt de 4%, sait le même paurcentage qu'en 1988-1989.

Le Canada a un déficit commercial majeur au chapitre des périodiques. Ce déficit tend même à s'élargir d'année en année. Par exemple, en 1980-1981, les impartatians s'élevaient à 277 millians de dallars (dallars courants), tandis que les exportations totalisaient 53 millians de dallars. Huit ans plus tard, en 1988-1989, les impartatians avaient presque doublé. Elles atteignaient 510 millions de dollars, alors que les expartatians n'avaient augmenté que de 9%, paur se situer à 58 millians de dallars. Le déficit se chiffrait danc à 452 millions de dollars (dallars cauronts).

Les campagnies américaines ant beaucoup d'influence sur le marché canadien anglophane. Les rayans des kiasques à jaurnaux sont remplis de magazines populaires américains qui fant l'objet de pramotians vigoureuses. Généralement, les éditeurs canadiens envoient donc leurs périadiques par la paste. Mais ce mayen de distributian caûte cher et il prend plus de temps. De plus, le prix de vente des magazines américains constitue le plafand que les périodiques anglais du Canada ne peuvent dépasser, même si leur production est plus coûteuse.

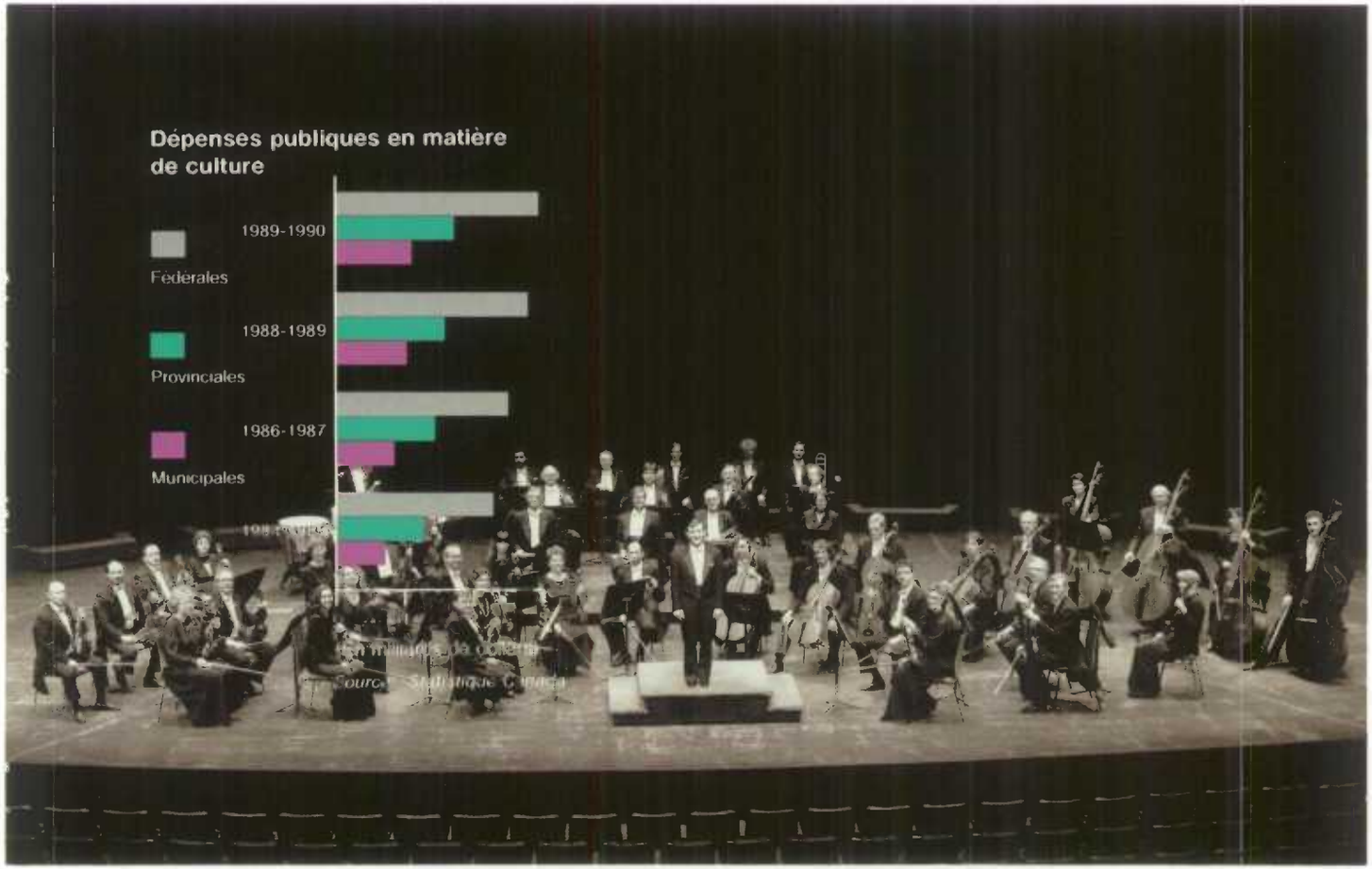
Dépenses publiques en matière de culture
1989-1990
Fédérales
1988-1989
Provinciales
1986-1987
Municipales

Bien que les périodiques anglais représentent près des deux tiers de tous les périodiques canadiens, le nombre de magazines français et bilingues (français et anglais) a augmenté rapidement au cours des dernières années. Entre 1985-1986 et 1988-1989, le nombre de périodiques français a grimpé de 26% pour atteindre 339. Quant aux publications bilingues, elles ont connu une hausse de 87%, pour se chiffrer à 247. Le nombre de magazines anglais a pour sa part augmenté d'un modeste 3% pour s'établir à 901.

De plus en plus, les éditeurs, particulièrement ceux du Québec, s'associent avec des entreprises étrangères pour publier de nouveaux magazines. Ces associations permettent de partager les risques et les coûts inhérents au lancement d'un nouveau magazine d'intérêt général.

La vente d'espaces publicitaires est la principale source de revenu pour l'industrie. Afin de rendre les éditeurs canadiens plus compétitifs, la *Loi de l'impôt sur le revenu* ne permet pas aux compagnies canadiennes de déduire les dépenses faites pour des insertions publicitaires dans des magazines américains. Cela les incite donc à acheter des espaces publicitaires dans des magazines canadiens.

À la fin de 1989, le gouvernement fédéral a commencé à supprimer graduellement le programme des tarifs préférentiels de la Société canadienne des postes. En 1991, la plupart des éditeurs canadiens ont vu leur tarif postal grimper de 50%. La récession économique et la nouvelle taxe de 7% sur les produits et services ont aussi influé sur les ventes des périodiques et des livres canadiens.

Les sorties au cinéma

Les Canadiens adorent le cinéma! En 1989-1990, 82,1 millions de personnes ont vu des longs métrages en salle ou au ciné-parc. Quant aux vidéocassettes, leur location a rapporté une somme estimée à 1,2 milliard de dollars. Cependant, le Canada étant le plus important marché ouvert aux films américains, les gens voient très peu de productions canadiennes. Moins de 5% des films projetés en salle et moins de 10% de ceux regardés à la maison sont des longs métrages canadiens.

La distribution est un élément très important de l'industrie du film et de la vidéocassette. Les distributeurs, intermédiaires entre les producteurs et le public, vendent en gros aux exploitants, aux détaillants de vidéocassettes, aux stations de télévision, aux ciné-clubs et aux bibliothèques.

Autrefois, les grands studios de production de Hollywood avaient leurs propres agences de distribution pour voir à la projection de leurs films au Canada. Mais les grands producteurs américains réinvestissaient rarement leurs profits enregistrés au Canada dans des productions canadiennes. Le prix d'entrée versé par les cinéphiles canadiens a permis de financer la production de films américains pendant plusieurs décennies. Quant à leur contribution à la création d'une industrie authentiquement canadienne, elle a été presque nulle.

En 1990, 23 firmes étrangères, sur un total de 144 distributeurs ayant pris part à l'enquête annuelle de Statistique Canada, ont reçu 62% des recettes de la distribution au Canada.

En 1989-1990, Téléfilm Canada, une société d'État qui a pour mandat de rendre l'industrie canadienne du film plus compétitive, a octroyé 12,8 millions de dollars au Fonds d'aide à la distribution de longs métrages. Cette somme permet aux distributeurs de contribuer à la production de longs métrages canadiens.

Même si les distributeurs canadiens prennent charge de 95% des films produits au Canada (moins de 50 en 1991), les recettes ainsi obtenues sont insuffisantes pour la survie de l'industrie. Ils doivent donc distribuer des productions indépendantes étrangères. En 1989,

LE SILLAGE D'UN BATEAU SUR LE LAC DES BOIS, AU NORD DE L'ONTARIO (PAGE CI-CONTRE)

seulement 19% des films distribués par des compagnies appartenant à des intérêts canadiens étaient canadiens.

En raison de son marché francophone, le Québec a jusqu'à maintenant échappé, du moins en partie, au réseau de distribution hollywoodien. Le fait d'avoir une moindre concurrence américaine a permis à l'industrie québécoise du film de démarrer plus tôt et de progresser plus rapidement que celle du Canada anglais. Au début des années 1980, des compagnies américaines ont toutefois entrepris d'y distribuer des films non américains de langue française. Les distributeurs québécois se voyaient ainsi priver d'une importante source d'approvisionnement.

En 1983, la *Loi sur le cinéma* du Québec était votée. Dès lors, les distributeurs de films et de vidéocassettes au Québec se devaient d'obtenir un permis et de répondre à certaines normes dictées par la Loi. Elle aura aussi eu pour effet de mener à une entente avec les distributeurs américains. Dorénavant, les droits de distribution des films non anglophones seraient assumés par les distributeurs ayant leur siège social au Québec. Cette mesure permettait aux compagnies américaines de distribuer au Québec les mêmes films qu'elles distribuent au Canada anglais.

Silence, on tourne! En 1989-1990, 48 longs métrages ont été produits au Canada, comparativement à seulement 16 en 1984-1985. Cette croissance rapide a été, dans une large mesure, le résultat d'incitations pour la relance des investissements privés, comme le Programme de déduction pour amortissement. Celui-ci prévoit une déduction fiscale de 100% pour tout investissement dans les productions canadiennes. En 1988, lorsque le crédit d'impôt a été temporairement réduit à 30%, les investissements privés ont été pratiquement interrompus.

La télévision canadienne, particulièrement la Société Radio-Canada, constitue un débouché majeur pour les émissions de télévision et les films canadiens. De nombreuses productions vendues à la télévision dépendent de fonds publics et des politiques gouvernementales. En 1988-1989, Téléfilm Canada a financé, dans une proportion de 20% pour les productions françaises et de 40% pour les productions anglaises, les dramatiques destinées aux heures de grande écoute. De 1984-1985 à 1988-1989, les changements au chapitre des normes relatives au contenu canadien ont contribué à l'augmentation du nombre d'émissions canadiennes présentées aux heures de grande écoute. Les stations de langue française ont augmenté leur programmation de telles émissions de 28%, alors que les stations de langue anglaise y allaient d'une hausse de 30%. De nombreuses séries télévisées canadiennes ont atteint le marché international grâce à des ventes aux États-Unis et dans divers pays d'Europe.

De plus en plus, les producteurs canadiens gagnent de vastes publics grâce à des associations avec des producteurs d'autres pays. Jusqu'à maintenant, le Canada a conclu des ententes de coproduction de films et d'émissions de télévision avec 19 pays. Gérées par Téléfilm Canada, ces ententes permettent à toute coproduction d'être considérée comme production nationale dans chaque pays participant. En 1989-1990, Téléfilm Canada a investi 9,2 millions de dollars dans huit coproductions officielles avec la France (5), la Yougoslavie (1), la Grande-Bretagne (1) et l'Union soviétique (1).

Certains secteurs de l'industrie canadienne du cinéma ne dépendent ni des fonds publics ni des lois. L'un des domaines les plus lucratifs de cette industrie est la publicité à la télévision. En 1989-1990, près de 5000 messages publicitaires ont été conçus par des Canadiens, ce qui représente une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. Cependant, les recettes obtenues durant la même période ont chuté de 143 à 134 millions de dollars, probablement

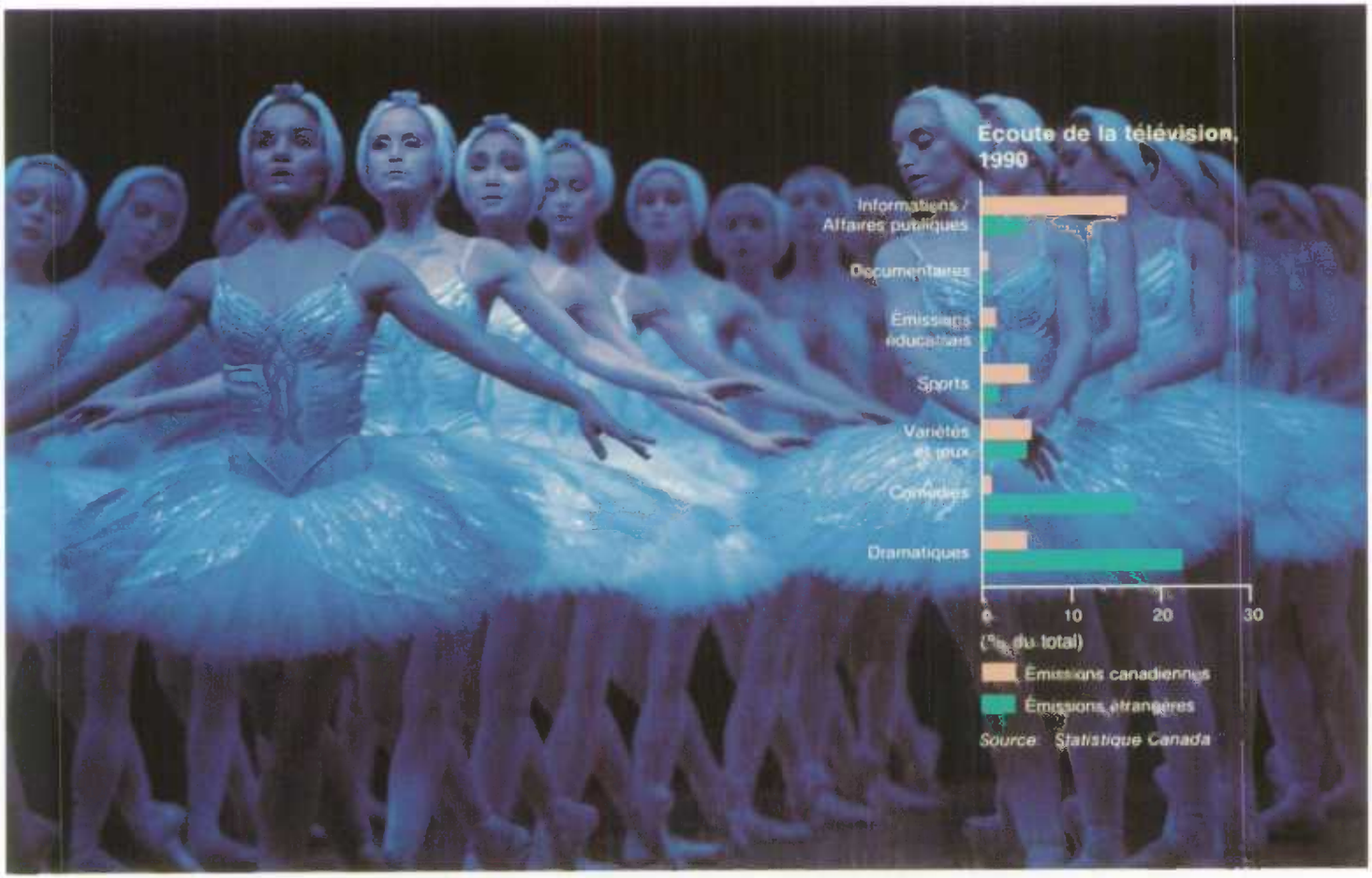
Écoute de la télévision, 1990
Informations / Affaires publiques
Documentaires
Émissions éducatives
Sports
Variétés et jeux
Comédies
Dramatiques
0
10
20
30
(% du total)
Émissions canadiennes
Émissions étrangères
Source : Statistique Canada

J'APPRÉCIE L'INTIMITÉ DE LA RADIO, ALORS QUE SEULEMENT QUELQUES CENTAINES DE MILLIERS D'AUDITEURS VOUS ÉCOUTENT
– PETER GZOWSKI, 1988

parce que la fragmentation du marché a nui à l'efficacité de la télévision comme véhicule publicitaire.

Bientôt à l'affiche . . . Au cours des prochaines années, les coproductions internationales seront probablement plus nombreuses. Une coproduction du Canada et de l'Australie, *Robe noire*, acclamée par la critique en 1991, a énormément encouragé les producteurs de films indépendants à produire des longs métrages en collaboration avec d'autres pays. Les séries télévisées produites en collaboration internationale ont aussi démontré que ce marché était stable et très profitable. Les diffuseurs à travers le monde cherchent à établir des liens avec des associés étrangers pour alléger le fardeau des coûts de production, qui augmentent sans cesse. Les producteurs canadiens tireront profit de ce vaste marché de la télévision, mais peut-être aux dépens du contenu canadien.

La radiodiffusion

La télévision Si tous les Canadiens ont quelque chose en commun, c'est bien la télévision. De fait, 98% des 9 millions de ménages canadiens ont au moins un téléviseur.

Durant les 40 années qui se sont écoulées depuis que la Société Radio-Canada a émis son premier signal de télévision, cette dernière a subi une transformation radicale. Le câble, les convertisseurs, la télévision payante, les chaînes spécialisées et les magnétoscopes à cassette procurent aux téléspectateurs tout un éventail d'émissions. Pourtant, les Canadiens regardent moins la télévision aujourd'hui qu'il y a dix ans.

En 1990, les Canadiens ont passé en moyenne 23,3 heures par semaine devant leur téléviseur, alors qu'il y a six ans, la moyenne était de 24,3 heures. Ce sont surtout les enfants et les adolescents qui regardent moins la télévision. Lorsque les Canadiens se mettent à l'écoute, ils passent 40% de leur temps à regarder des dramatiques ou des comédies produites à l'étranger. Les bulletins d'information et les émissions d'affaires publiques produites au Canada sont également populaires. Ils occupent plus de 16% du temps d'écoute. Au total, un peu plus de 66% du temps d'écoute est employé à regarder des émissions étrangères (surtout américaines), dont plus de la moitié parviennent par l'intermédiaire de stations canadiennes.

Durant de nombreuses années, la télévision privée canadienne transmettait, la plupart du temps, des émissions américaines. Lorsque les câblodistributeurs ont commencé à importer au Canada des programmations américaines complètes, le gouvernement fédéral a mis en œuvre une loi concernant le contenu canadien pour renforcer l'industrie canadienne de la production.

Pour être considérée comme canadienne, une émission doit obtenir au moins six points sur une possibilité de dix. Deux points sont alloués lorsque le réalisateur est canadien, et deux autres si l'auteur est canadien. Un point est donné pour les comédiens et pour des postes au sein de l'équipe de production. D'ici peu, la loi sur le contenu canadien et le financement public perdront probablement de leur efficacité.

En 1992, quatre chaînes de télévision payante et treize chaînes spécialisées étaient en opération au Canada. Lorsque le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a commencé à donner les licences de radiodiffusion, en 1982, on ne comptait que deux chaînes de télévision payante. Les chaînes spécialisées ne sont apparues que deux ans plus tard, en 1984. Les services offerts aux Canadiens étant de plus en plus variés, on remarque une diminution du nombre de téléspectateurs, une concurrence

accrue et des coûts de production en constante augmentation.

La Société Radio-Canada, le plus grand réseau public du pays, est de loin la plus importante source d'émissions canadiennes pour les téléspectateurs tant francophones qu'anglophones. On attribue aussi à la Société un peu plus du quart de toutes les productions canadiennes et elle achète une grande partie des émissions canadiennes produites par des producteurs indépendants. Cependant, le crédit parlementaire de la Société a été réduit considérablement au cours des dernières années, ce qui l'a obligée à recourir de plus en plus à des recettes d'origine publicitaire.

Les diffuseurs traditionnels voient leurs profits diminuer à mesure que les services se diversifient. Ces services ont entraîné la fragmentation de l'auditoire ainsi que des recettes publicitaires. Les diffuseurs ne peuvent plus compter sur des émissions répondant à tous les goûts, puisque les clients qui achètent de la publicité préfèrent rejoindre un auditoire plus petit et mieux ciblé.

Les diffuseurs et câblodistributeurs canadiens sont aussi préoccupés par les satellites de radiodiffusion directe, dont le lancement est prévu pour 1993. Connus sous le nom de *deathstars* (étoiles mortes), ces très puissants satellites pourraient bientôt émettre plus d'une centaine de chaînes étrangères, qui seraient captées par des antennes paraboliques pas plus grandes qu'un couvercle de poubelle. Ces satellites pourraient toutefois contrecarrer 40 ans de réglementation mise en vigueur afin de soutenir l'industrie canadienne.

La bonne nouvelle pour les diffuseurs canadiens, c'est justement les nouvelles. Une enquête d'Environics, réalisée en 1991, révélait que 70% des Canadiens considèrent la télévision comme étant leur principale source d'information. Il s'agit d'une augmentation de 20% depuis 1969. En 1988, le réseau anglais (CBC) de la Société Radio-Canada lançait Newsworld, une chaîne qui diffuse des nouvelles jour et nuit. Vers le milieu des années 1990, CTV – le plus important diffuseur privé au Canada – devrait diffuser son propre service de nouvelles 24 heures sur 24.

Étant donné que les nouvelles coûtent moins cher à produire que les dramatiques ou les comédies, et qu'elles sont entièrement canadiennes, il est probable que les réseaux de télévision continueront de produire des émissions d'information au cours des années 1990.

L'art de la radio Pour beaucoup de gens, la radio de Radio-Canada, le réseau public national, représente la culture canadienne. Les réseaux MA et MF de Radio-Canada proposent des nouvelles, des émissions d'affaires publiques, des événements culturels, du sport et autres divertissements à un auditoire qui s'étend d'un océan à l'autre, ainsi que du Grand Nord à la frontière américaine et même au-delà de celle-ci. Radio-Canada, qui diffuse en français, en anglais et dans plusieurs langues autochtones, dessert 99% de la population canadienne.

En 1936, Radio-Canada a mis en ondes ses premières émissions radiophoniques. Les dramatiques radiodiffusées sont alors rapidement devenues le théâtre national du pays. L'intérêt grandissant du public pour les dramatiques a entraîné la création de nombreux théâtres au Canada, y compris celui de Stratford, en Ontario. C'est également grâce à Radio-Canada que plusieurs générations d'écrivains canadiens ont trouvé un gagne-pain. Dans le domaine musical, Radio-Canada a joué un rôle majeur au chapitre de la diffusion de talents canadiens en présentant au public des centaines de nouveaux chanteurs et musiciens.

Les Canadiens écoutent aussi plus de 500 stations de radio privées offrant une programmation qui comprend de la musique, des

nouvelles, des bulletins météo et des sports. Il y a beaucoup de concurrence dans ce domaine et les stations privées dépendent beaucoup de la publicité. En 1989-1990, elles ont déclaré un total de 770,4 millions de dollars de recettes publicitaires.

Les stations de radio MA et MF privées doivent obtenir une licence du CRTC. Les principales formules de ces stations sont les suivantes : adulte contemporain, middle-of-the-road, country et microsillon – genre rock. Toutes les stations doivent avoir au moins 30% de contenu canadien dans leur programmation.

Pour être considérée comme canadienne, une chanson doit répondre à deux des quatre critères suivants : l'interprète principal est canadien; le parolier est canadien; le compositeur est canadien; la chanson a été enregistrée au Canada. De nombreux interprètes étrangers bien connus répondent aux critères en enregistrant des chansons dont les paroles et la musique sont canadiennes.

La radio MA canadienne est particulièrement touchée par la fragmentation des auditoires. De plus en plus, les auditeurs de MA se mettent à l'écoute du MF en raison de la meilleure qualité sonore qu'on y retrouve, et les annonceurs suivent les auditeurs. Les stations MF ne sont pas autorisées à vendre autant de publicité que les stations MA. Pourtant, les recettes d'origine publicitaire de ces deux types de stations sont à peu près égales. De nombreuses petites stations MA ont demandé une licence pour diffuser sur bande MF ou ont décidé de mettre un terme à leur programmation.

Les enregistrements sonores Faire carrière dans l'industrie de la musique n'est pas chose facile. Un jeune musicien, qui rêve de recevoir un Juno devant des milliers de téléspectateurs, doit avoir une rare combinaison de talent, d'ambition et de chance. Une carrière en musique peut être aussi courte qu'une chanson à succès, ou aussi longue que le règne de grands chanteurs comme Bruce Cockburn, Stompin' Tom Connors, Rita MacNeil, Joni Mitchell, Anne Murray et Ginette Reno.

Le succès remporté par ces artistes, tant à l'étranger qu'au Canada, peut très bien inspirer les jeunes vedettes qui aspirent à une belle carrière. Chaque année, de plus en plus de Canadiens atteignent le haut du palmarès de la chanson au Canada, ce qui leur donne l'élan nécessaire pour une reconnaissance aux États-Unis et même outre-mer.

En 1991, un des plus grands noms de la chanson au Canada aura été Brian Adams. Il a été en nomination pour sept Junos canadiens et six Grammy Awards américains, et il a joué devant des foules survoltées partout en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne. Roch Voisine a connu autant de succès auprès des jeunes au Canada et en France, et Céline Dion a reçu le prix de l'interprète féminine de l'année lors du gala de remise des Junos de 1991. Elle a aussi chanté sur scène lors de la soirée de remise des Oscars de 1991, diffusée à travers le monde.

Les Canadiens sont parmi les plus grands consommateurs de musique préenregistrée au monde. Le vieil adage disant que «la musique est un langage universel» est particulièrement vrai au Canada. De fait, parmi les 4 289 albums mis en vente en 1989-1990, seulement 615 avaient un contenu canadien.

En dépit de l'abondance de talents canadiens, les disques produits sous étiquettes canadiennes doivent lutter contre des prix à l'unité élevés et un marché inondé de produits importés. En 1989-1990, seulement 8% des 186 producteurs de disques étaient contrôlés par des intérêts étrangers, mais ces quelques firmes revendiquaient 86% des recettes totales de 635,6 millions de dollars.

L'aide financière gouvernementale est plutôt modeste en ce qui regarde l'industrie de l'enregistrement sonore en comparaison avec d'autres industries culturelles. Quelques provinces, notamment le

Québec, viennent en aide à des projets de promotion spéciaux, principalement au moyen de subventions accordées aux compagnies et aux associations commerciales pour la production, la promotion et la commercialisation. Le gouvernement fédéral contribue à l'essor de l'industrie en imposant un minimum de contenu canadien aux diffuseurs, ce qui donne aux talents canadiens une chance de se faire connaître.

Le CRTC exige que la musique canadienne occupe au moins 30% du temps d'antenne de toutes les stations MA et MF. La seule exception à cette règle s'applique aux stations MF de musique classique, pour qui le contenu canadien minimal est de 10%. En 1986, Communications Canada a mis en oeuvre une série de programmes, évalués à 5 millians de dollars annuellement, pour financer la production d'enregistrements originaux et de vidéoclips ayant un contenu canadien. Ils doivent aussi permettre le perfectionnement des employés de cette industrie et la commercialisation des produits tant au Canada et qu'à l'étranger.

Le secteur privé a aussi pris des mesures pour promouvoir l'industrie canadienne des enregistrements sonores. La Fondation FACTOR (The Foundation to Assist Canadian Talent on Record), accorde des subventions et des prêts sans intérêt, qui peuvent couvrir jusqu'à 50% des frais de production, aux artistes anglophones prometteurs. Pour bénéficier des sommes allouées par la Fondation, il faut que l'interprète, le producteur et l'étiquette soient canadiens, qu'au moins 50% des paroles soient rédigées par un Canadien et que l'enregistrement original ait lieu dans un studio canadien. Les projets sont acheminés à la Fondation par des représentants des stations de radio, réparties dans l'ensemble du pays. Musicaction, fondé au Québec en 1985, joue le même rôle que la Fondation, mais pour les artistes francophones. Les deux organismes sont financés par Communications Canada.

Les loisirs des Canadiens

Lorsque les Canadiens occupent leurs loisirs à autre chose que le cinéma, le théâtre, la télévision ou la musique, ils prennent probablement de l'exercice.

Au cours des années 1980, les Canadiens sont devenus très conscients des bienfaits de l'exercice physique. D'ailleurs, les dépenses moyennes des ménages en matière d'articles de sport et de matériel d'athlétisme ont augmenté de 6% entre 1982 et 1990. En 1991, 32% des Canadiens se disaient physiquement très actifs, comparativement à 27% cinq ans plus tôt.

En 1988, l'Enquête Campbell sur le mieux-être au Canada a révélé que 79% des Canadiens âgés de 15 ans et plus occupaient au moins trois heures de leurs loisirs par semaine à des activités physiques, comparativement à 57% en 1981. En outre, un nombre grandissant de Canadiens participaient assidûment à des activités physiques hebdomadaires, telles que la danse aérobique et les sports d'équipe. Le taux de participation à toutes les activités les plus populaires avait augmenté, à l'exception du jogging.

Les activités favorites En 1988, l'exercice physique le plus populaire, attirant 63% des Canadiens âgés de 10 ans et plus, a été la marche. Le jardinage était le suivant (50%), puis c'était la natation (42%), le cyclisme (41%), la danse sociale (33%) et les exercices à la maison (31%). Toujours en 1988, environ 20% des Canadiens ont fait du patinage, du jogging, de la course, du ski alpin ou du golf. Les hommes ont pratiqué en plus grand nombre le jardinage, le patinage, le ski alpin et le jogging, alors que les femmes ont préféré la marche, la natation, la danse et les exercices à la maison.

Les Canadiens prennent leurs exercices à l'extérieur (32%), à la maison (28%), dans un centre de culture physique ou un centre

RICHARD BROWNE, SPÉCIALISTE DU TRIATHLON, S'ENTRAÎNE DANS LA CAMPAGNE ONTARIENNE (PAGE CI-CONTRE)

cammunautaire (26%), de même qu'à l'écale au au travail (10%). Paur de nambreuses persannes, le canditiannement physique est une activité saciale. Effectivement, 37% prennent leurs exercices avec des amis et 23%, avec des membres de la famille, des camarades de classe ou des callègues de travail. D'autres, c'est-à-dire 35%, préfèrent plutôt la solitude.

Le sport amateur – scènes locale et internationale Depuis très langtemps, le sport amateur fait partie intégrante de la vie canadienne. Des milliers de persannes s'amusent sur des terrains de saccer, de baseball, de saftball et de crasse, pendant que d'autres essaient de battre leur prapre recard en caurant un marathan au en suivant des caurs de danse aérabique. De nambreux Canadiens mettent leur savoir à cantributian en se portant valantaires paur devenir entraîneurs au arganisateurs au sein d'arganismes spartifs.

Cette passian paur les sparts a danné lieu à la créatian d'un pragramme natianal d'entrainement paur les athlètes surdaués. Administré par Spart Canada, un arganisme fédéral, ce programme d'«aide essentielle» permet de payer une partie des caûts reliés à l'assistance prafessiannelle et technique, de même qu'aux rencantres, à la formatian des entraîneurs, aux séminaires et aux campétitians natianales et internatianales.

Ce genre d'aide a permis au Canada de présenter des équipes de plus en plus campétitives aux événements spartifs internatianaux d'impartance camme les Jeux alympiques, les Jeux panamériricains, les Jeux du Cammanwealth et les Jeux mandiaux universitaires. Depuis 1980, des athlètes canadiens ant été les champians du monde, au les détenteurs de recards mandiaux, en ski alpin, en patinage de vitesse, en patinage artistique, en vaile, en athlétisme, en équitatian, en natatian, au tir au pigean d'argile, en baxe, en lutte et au pentathlan.

Les Jeux olympiques d'hiver de 1992 Paur de nambreux Canadiens, le hackey est le symbole de la ténacité natianale. Bien que l'équipe canadienne de hackey se sait inclinée devant l'équipe russe lors du match décisif paur la médaille d'ar lars des XVIe Jeux alympiques d'hiver d'Albertville, en France, la médaille d'argent qu'elle a rappartée au pays signifiait beaucaup. De fait, elle permettait à tous les athlètes canadiens de danner au Canada ses meilleurs Jeux d'hiver.

Le Canada a remparté sept médailles, soit deux d'ar, trais d'argent et deux de branze, c'est-à-dire le même nambre qu'aux Jeux alympiques d'hiver de Lake Placid, dans l'État de New Yark, en 1932. Les médaillées d'ar en 1992 ant été Kerrin Lee-Gartner, de Calgary, qui a gagné sa médaille en descente féminine de ski alpin, et Sylvie Daigle, Angela Cutrane, Nathalie Lambert et Annie Perreault, du Québec, qui ant mérité l'ar en patinage de vitesse sur caurte piste, au relais 3000 m. Des médailles d'argent ant été décernées à l'équipe de hackey, à Frederick Blackburn, de Mantréal, paur sa perfarmance au 1000 m en patinage de vitesse sur caurte piste, et à Michel Daignault, Frederick Blackburn, Sylvain Gagnan et Mark Lackie paur leur deuxième place en patinage de vitesse sur caurte piste, au relais 5000 m. Enfin, des médailles de branze ant été rempartées par Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler en patinage artistique en cauple et par Myriam Bédard au biathlan 15 km.

Près de 60% des 117 athlètes canadiens ayant participé aux Jeux ant terminé 16e au mieux dans leur discipline. Il s'agit d'une améliaratian camparativement aux Jeux d'hiver de Calgary, en 1988, alars que la prapartian avait été de 50%.

Les Canadiens ant également abtenu de bans résultats dans les sparts de démanstration qui paurraient éventuellement devenir des sports alympiques. Ils ant gagné l'ar et l'argent dans des épreuves de ski acrabatique pour hammes et le bronze en curling paur femmes.

Visions du Canada

IMAGES DE L'ART CANADIEN CONTEMPORAIN

Dans le cadre de cette 54e édition d'*Un portrait du Canada*, nous sommes heureux de présenter, pour la première fois, une collection d'oeuvres d'art canadien contemporaines. Cette nouvelle section complète à merveille le chapitre sur les arts et les loisirs au Canada, qui a été remodelé.

L'art contemporain au Canada est aussi varié et multiple que les gens qui l'habitent. Les dix oeuvres visuelles choisies constituent un survol très rapide de l'art visuel. Elles ont été sélectionnées de façon à représenter le plus d'artistes possible, hommes et femmes, de toutes les régions du Canada. Cet aperçu de l'art contemporain nous rappelle que les artistes canadiens sont profondément attachés au pays et à son histoire.

Cet album nous présente les oeuvres d'artistes canadiens bien établis et d'artistes néo-canadiens qui explorent le thème de l'identité et véhiculent une vision sociale. Toutes ces images communiquent, d'une façon ou d'une autre, une vision personnelle et une conception du pays. Par exemple, dans son poème visuel, Dennis Tourbin nous fait découvrir, avec beaucoup d'esprit, différentes façons de voir le Canada. Le tableau de Gathie Falk illustre le «culte de l'ordinaire», qui honore les choses simples de la vie. Pour sa part, Carl Beam nous fait partager une vision du temps et de l'identité, tirée de sa propre existence. Nous sommes ensuite invités à imaginer l'aspect d'un monde futur, différent du présent, dans l'oeuvre d'Eleanor Bond. Quant aux photographies de Claude-Philippe Benoit, elles mettent en lumière le contraste entre l'organisation humaine et le monde naturel. Les visions personnelles et poétiques d'artistes

tels Marlene Creates, Betty Goodwin et Serge Tousignant peuvent aussi être considérées commes des oeuvres décrivant une conception sociale.

Voir une vision sociale à travers les oeuvres d'art est chose facile. Toute activité culturelle est toujours engagée dans la société. Même une exploration personnelle très profonde devient sociale lorsqu'elle est partagée avec le public. La meilleure oeuvre d'art examine, défie et questionne notre conception des choses. La raison d'être de l'art est sans contredit la condition humaine sous toutes ses formes de beauté, de doute, de douleur et de plaisir.

Un des rôles importants de l'artiste consiste à créer un sentiment d'identité personnelle et nationale dans la communauté. C'est à travers notre culture et notre diversité culturelle que nous nous voyons. Le meilleur indicateur de l'histoire des sociétés a toujours été leurs réalisations culturelles. Les artistes canadiens contemporains, qui nous font profiter d'une riche diversité culturelle à l'image du reste du monde, seront partie intégrante de l'histoire du pays.

Le Canada n'offre pas un point de vue unique : il présente de multiples visages. Et chacun le voit différemment, selon son expérience et son point de vue. L'art canadien contemporain, reflet de ces différents points de vue, nous fournit un éventail de perspectives différentes. Au moment où la question de l'identité canadienne revêt une importance tout à fait exceptionnelle pour les Canadiens, ces images artistiques représentent un apport intéressant et passionnant à un portrait d'ensemble du Canada.

Betty Goodwin née à Montréal (Québec) en 1923. Vit à Montréal. *Série des nageurs : sans titre*, 1982. Huile, pastel à l'huile, crayon sur papier, 46 x 71 cm. Collection du ministère des Affaires extérieures, Ottawa.

Ce dessin est tiré d'une série irrésistible d'oeuvres héroïques de l'artiste montréalaise Betty Goodwin, où l'on voit un nageur se débattre dans l'eau. Vu en contre-plongée, la tête émergeant à la surface de l'eau, le nageur bat des bras et des jambes, s'agitant, se noyant presque. Malgré la richesse et la beauté du dessin, une atmosphère de danger entoure le personnage qui se débat. L'artiste a dessiné des voiles de couleur dans des profondeurs mystérieuses, créant ainsi un espace clos et enveloppant qui isole le nageur.

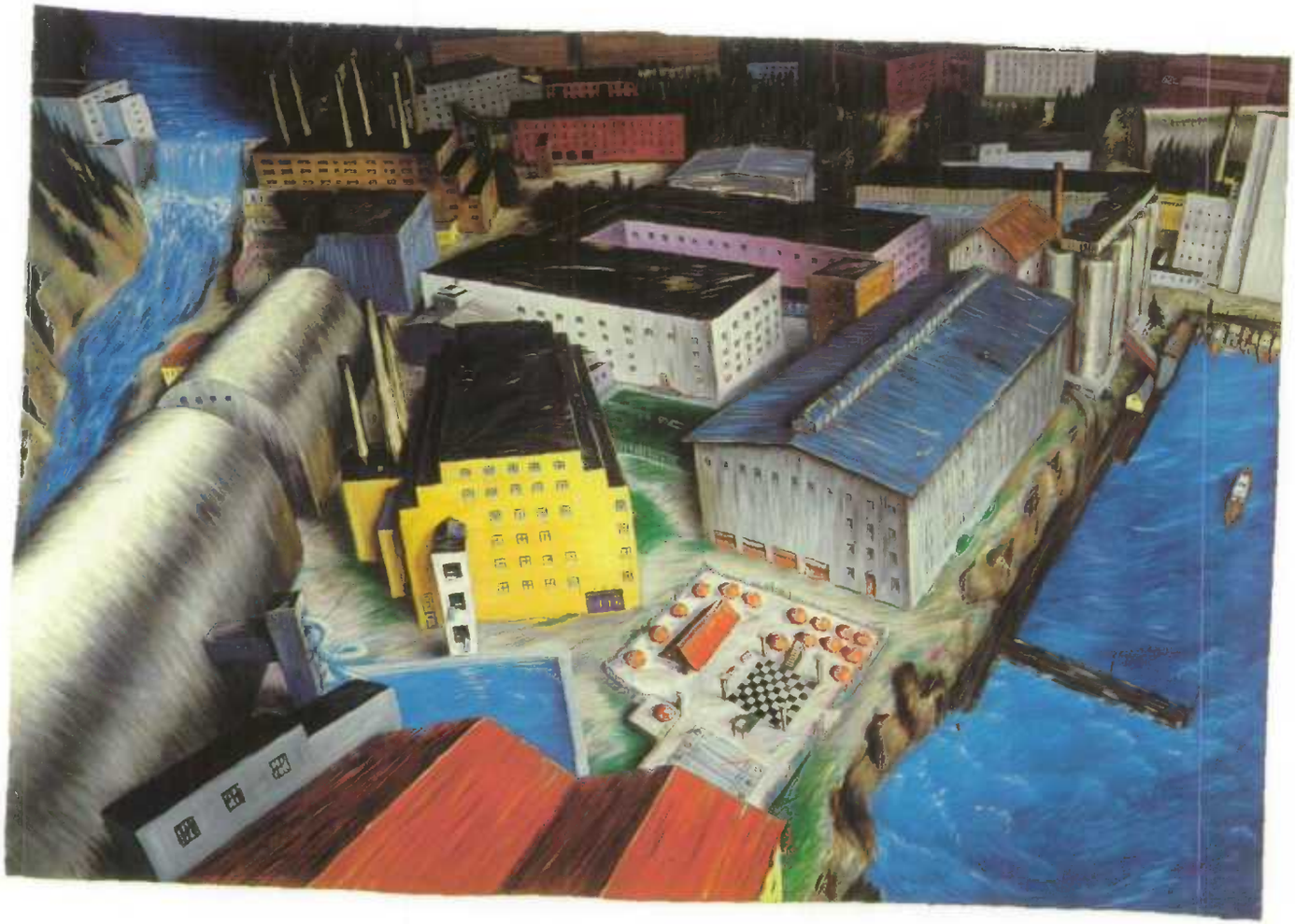

Eleanor Bond, née à Winnipeg (Manitoba) en 1948. Vit à Winnipeg. *IV. Réaménagement du moulin de Powell River en un centre de loisir et une maison de retraite* (traduction). De la *Série des milieux de travail,* 1985. Huile sur toile, 248 x 360 cm. Collection de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, Ottawa. Photographie gracieusement fournie par l'artiste.

Eleanor Bond dit faire des tableaux imaginaires qui reflètent l'avenir et qui, jusqu'à un certain point, racontent une histoire. Ses plus récentes oeuvres mettent en lumière le genre de communauté que l'on retrouve dans les centres urbains ainsi que des thèmes liés aux loisirs, aux parcs et à la détente.

La *Serie des milieux de travail* nous fait voir des paysages visionnaires d'un monde futur où l'espace urbain et la campagne s'entrechoquent. Les oeuvres de cette serie démontrent notamment que le chômage, les déplacements de population et le déracinement sont les symptômes d'une crise socio-économique générale. Fait étonnant, ces scènes imaginaires sont empreintes d'un humour désabusé.

Serge Tousignant né à Montréal (Québec) en 1942. Vit à Montréal. *L'identité*, 1986. Photographie en couleurs, 127 x 101,6 cm. Photographie gracieusement fournie par l'artiste.

Dans son atelier, l'artiste a dessiné sur le mur des figures géométriques, disposé des valises, des boîtes, des caisses d'emballage et d'autres éléments, puis a soigneusement éclairé la scène pour composer et prendre la photo. Outre l'allusion à l'identité personnelle, que l'on a de soi-même et de son appartenance, le titre renvoie à la notion de l'identité géométrique, c'est-à-dire qu'une figure est identique à une autre si les deux coïncident parfaitement. L'effet de profondeur très réel qui se dégage de la photo constitue en quelque sorte un diagramme fictif de la quête de son identité personnelle. Les caisses et les boîtes, accessoires de ce «décor» photographique, suggèrent l'idée d'un déménagement et d'un voyage.

Claude-Philippe Benoit né en 1953. Vit à Montréal (Québec). *Diptyque sans titre # 3*, 1989. De la série *Intérieur, jour*. Épreuves argentiques, 79 x 215 cm. Photographies gracieusement fournies par l'artiste.

Dans cette série de photographies qui font la paire, Claude-Philippe Benoit utilise une comparaison directe pour montrer les similitudes entre le règne du «monde naturel» et l'ordre du monde du travail chez les humains. Le dyptique met en parallèle une forêt ombrophile sombre et luxuriante de la côte ouest du Canada et l'intérieur d'une vieille entreprise de fabrication du centre du Canada. Il constitue, en fait, une étude des notions de vitalité et de déclin, de l'ordre et du chaos, de la noirceur dominante et de la lumière lointaine. La forêt représente l'ordre naturel, et l'usine est un exemple d'une certaine civilisation et de la façon dont les humains organisent leur univers. Il se dégage de chaque photo de la paire une impression de chaos et de confusion; chaque scène cache néanmoins un but et un ordre bien précis.

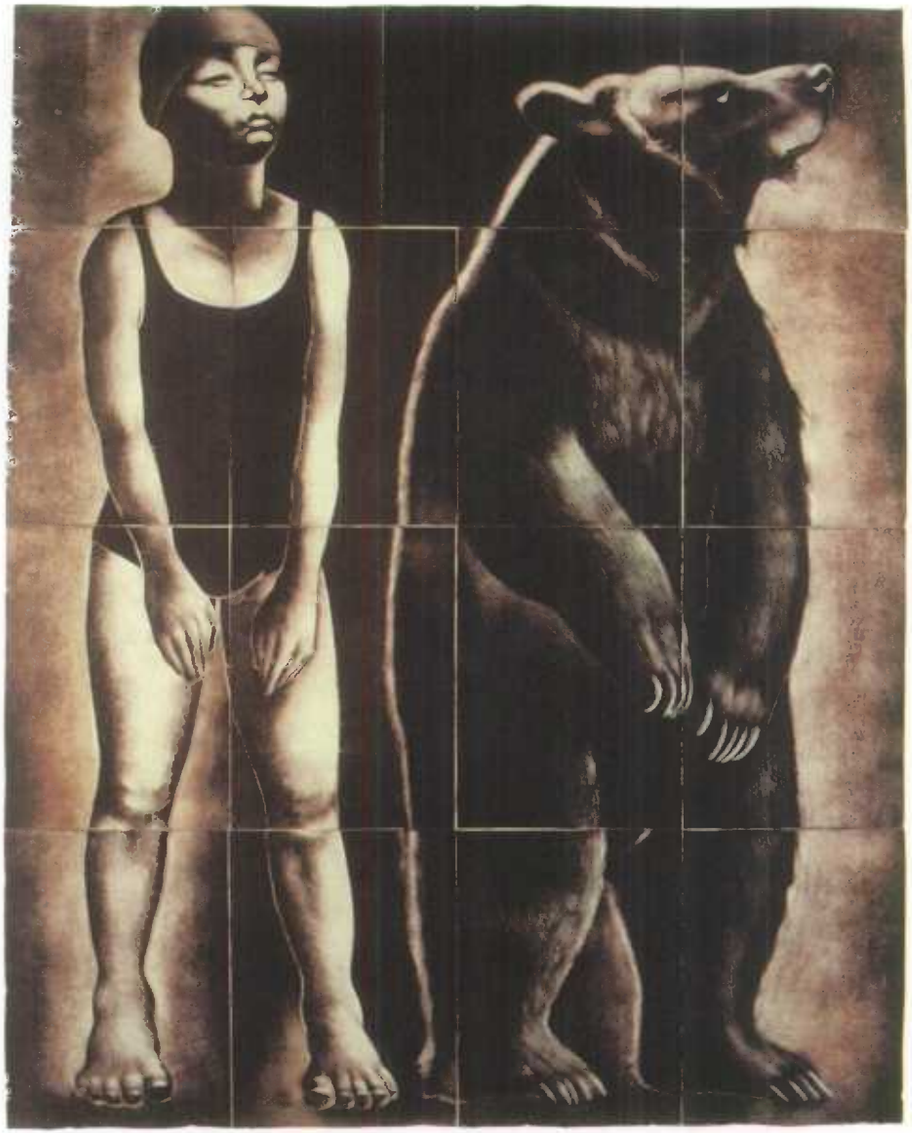

Lorène Bourgeois née à Boulogne-Billancourt (France) en 1956. Immigrante admise au Canada en 1989. Vit à Toronto (Ontario).

La Bête, 1987. Monotype, encres à morsure sur papier BFK, 228 x 183 cm. Photographie gracieusement fournie par l'artiste.

Dans ses oeuvres, Lorène Bourgeois fait appel à une technique unique : l'assemblage de monotypes formant une grande composition. Certaines de ses images s'inspirent de vieilles photos d'archives. Lorsqu'elle travaillait à Banff, Lorène Bourgeois trouva de vieilles photographies de l'ours et de la baigneuse. La comparaison et le contraste entre les deux sujets nous invitent à rechercher et à observer les différences et les similitudes entre les deux. L'artiste prend plaisir à amener le spectateur à s'interroger sur ce qui se passe, sur ce qui est menaçant et sur ce qui est exprimé dans l'oeuvre.

Carl Beam né à l'Île Manitoulin (Ontario) en 1943. Vit à Peterborough (Ontario). *Néo-glyphe-2*, 1984. Aquarelle et crayon de couleur sur papier, 101 x 105 cm. Collection de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, Ottawa.

Cette suite d'images d'un oiseau noir en vol illustre un événement dans le temps et l'évolution du temps. L'oiseau est un symbole puissant. *Néo-glyphe-2* est une oeuvre sur l'identité et le temps. La reproduction d'une photographie d'un missionnaire blanc, d'autochtones et de colons immortalise un moment d'une autre époque. C'est un souvenir figé d'une existence qui n'a plus cours. Le crâne d'animal témoigne d'une vie antérieure et symbolise lui aussi la puissance. Telle une signature, l'empreinte de main évoque une présence vivante; elle est répétée deux fois de façon à marquer une séquence, à exprimer à nouveau le changement et l'identité.

Marlene Creates née à Montréal (Québec) en 1952. Vit à St. John's (Terre-Neuve). *Sept pierres mises à la dérive*, 1985 (traduction). Photographie/oeuvre créée sur le terrain. Photographie gracieusement fournie par l'artiste.

Dans cette série d'oeuvres d'art, Marlene Creates pose des gestes personnels et poétiques dans le paysage, puis en photographie le résultat. Bien que la photographie soit exposée dans des galeries d'art, l'acte de création que l'artiste accomplit toute seule dans le paysage constitue l'oeuvre essentielle. La photo immortalise une sculpture transitoire et temporaire. Le titre, *Sept pierres mises à la dérive*, décrit l'intervention de l'artiste, qui a choisi sept pierres sur le rivage d'une anse de l'île de Baffin et les a déposées sur un bloc de glace pour que le courant les emporte.

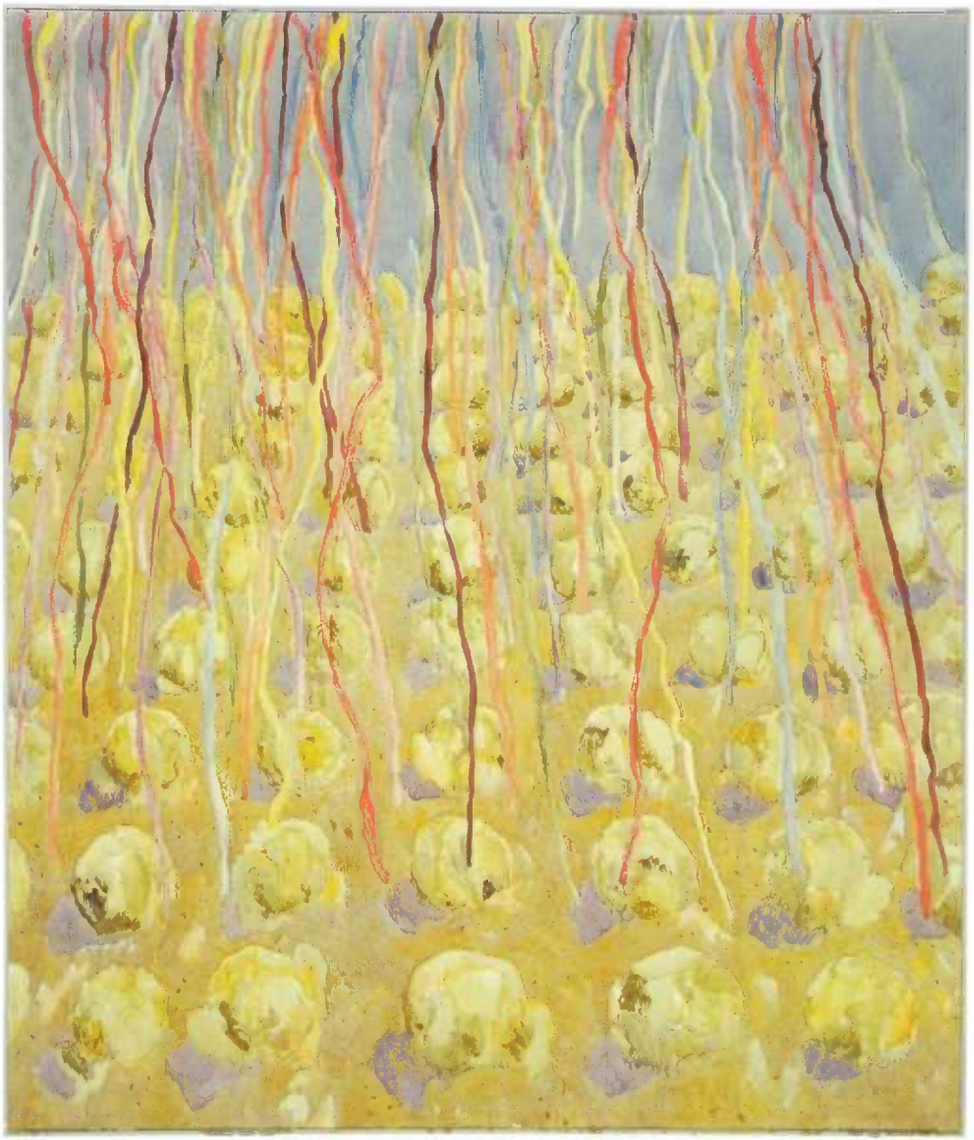

Gathie Falk née à Alexander (Manitoba) en 1928. Vit à Vancouver (Colombie-Britannique). *Théâtre en noir et blanc et en couleurs : choux jaunes décorés de rubans*, 1983 (traduction). Huile sur toile, 198,1 x 167,6 cm. Photographie de Trevor Mills, gracieusement fournie par l'Art Gallery of Greater Victoria.

Le «culte de l'ordinaire», soit l'illustration d'aspects habituellement banals de la vie quotidienne transformés en événements importants, constitue l'un des thèmes de l'oeuvre de Gathie Falk. Dans ce tableau, l'artiste présente un simple jardin potager où se succèdent des rangées ordonnées de choux, décorés de rubans de couleur. Elle lui confère un statut important en lui consacrant une peinture à l'huile qui honore le jardin potager et la beauté de la couleur et de la lumière. Bien que l'oeuvre de Gathie Falk soit souvent teintée d'absurdité, elle témoigne d'un humour tendre et honore les valeurs de la vie ordinaire. On peut aussi affirmer que l'art de Gathie Falk véhicule une vision sociale en valorisant les vertus de la vie domestique.

Wanda Koop née à Vancouver (Colombie-Britannique) en 1951. Vit à Winnipeg (Manitoba). *Sans titre*, 1990. Acrylique sur contre-plaqué, 244 x 244 cm.

Bien que ce tableau de Wanda Koop semble être un croquis d'une scène, il témoigne aussi d'une atmosphère urbaine. La culture et la nature se heurtent directement et librement dans cette peinture acrylique exécutée sur deux feuilles de contre-plaqué apprêté. Une ligne de toits d'édifices s'intègre à son reflet dans l'eau. Un bleu fluide, représentant différents états de la nature, est appliqué par coulée et par estompage sur toute la surface du tableau. Des éclats de couleur vive percent le bleu. Les peintures de Wanda Koop allient des images de structures de l'organisation humaine ; ici, des édifices de la ville et des motifs décoratifs, à un style qui marie vigueur, dynamisme et forces essentielles de la nature.

Dennis Tourbin né à St. Catharines (Ontario) en 1946. Vit à Ottawa (Ontario). *Le Canada, c'est*, 1991-1992. Oeuvre visuelle et littéraire en cours d'élaboration.

Cette oeuvre visuelle et littéraire de Dennis Tourbin est un *poème visuel* créé spécialement pour cette édition d'*Un portrait du Canada*. C'est une oeuvre poétique imaginaire, pleine d'énergie, qui dépasse le simple texte illustré et qui contient des messages de toutes sortes sur l'identité canadienne. *Le Canada c'est* constitue une synthèse de couleurs, de mots et d'images littéraires qui aborde les questions de l'identité culturelle contemporaine, du style de la société et de l'histoire. Avec la complicité de la métaphore, l'artiste nous fait connaître sa vision du Canada.

LE CANADA, C'EST UN CURE-DENTS SUR LE TABLEAU DE BORD D'UN CAMION. LE CANADA, C'EST LA SOLITUDE D'UN CHANTEUR FOLKLORIQUE À BOUT DE COURSE. LE CANADA, C'EST UNE TRUITE BRUNE DANS UN CHAMP DE MENTHE. LE CANADA, C'EST UN ARBRE AUX COULEURS ÉCLATANTES. LE CANADA, C'EST L'AUTOMNE. LE CANADA, C'EST UN RÊVE AMÉRICAN. LE CANADA, C'EST UN SOL JONCHÉ D'ÉCALES DE CACAHUÈTES DANS UNE ARÈNE DE HOCKEY. LE CANADA, C'EST UNE TABLE ENCOMBRÉE DE BOUTEILLES DE BIÈRE. LE CANADA, C'EST UN CERF DANS UNE PRAIRIE. LE CANADA, C'EST UNE DERNIÈRE CIGARETTE. LE CANADA, C'EST UN TAS DE FERRAILLE. LE CANADA, C'EST UN PIN QUI BRÛLE.

Le Canada vu de la navette *Discovery* offre une perspective qui pourrait aider tous les Canadiens à mieux se comprendre et à mieux comprendre notre pays et ses liens avec le reste du monde. Notre pays est si beau. Ses montagnes si blanches, ses prairies si vastes, ses vallées enneigées, ses lacs si bleus et son littoral à perte de vue forment un continuum de caractères géologiques qui le cimentent. Je suis fière d'être Canadienne, fière d'avoir représenté notre pays dans une mission spatiale internationale. Nous sommes un peuple très spécial.

Roberta Bondar, native de Sault Ste. Marie en Ontario. Neurologue, professeure, astronaute canadienne, deuxième astronaute canadien dans l'espace et première Canadienne dans l'espace.

L'ÉCONOMIE

Au coeur d'un paysage rocailleux et aride sur la rive nord du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest, une équipe de mineurs s'apprête à descendre dans le puits d'une mine d'or, à un kilomètre sous terre. Au même moment, dans un immeuble de Bay Street, à Toronto, un courtier reçoit de l'un de ses clients un ordre d'achat d'actions de la société qui exploite la mine d'or. À des milliers de kilomètres de là, à Halifax (N.-É.), une réceptionniste achemine un appel à l'aide d'un dispositif de commutation téléphonique de fabrication canadienne, dont les circuits imprimés contiennent de l'or provenant de la même mine.

L'économie canadienne repose sur d'innombrables activités comme celles-là, qui ont une incidence sur tous les aspects de la vie quotidienne. À vrai dire, l'économie canadienne, l'une des plus diversifiées et productives au monde, offre un éventail de choix aux travailleurs et aux consommateurs. Cette force économique a permis au pays de se doter de programmes et de services sociaux – par exemple, les régimes d'assurance-maladie et d'assurance-chômage – qui se classent parmi les meilleurs au monde.

Le Canada est l'un des grands pays industrialisés dont l'économie a connu la croissance la plus rapide depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Canadiens comptent parmi les peuples les plus riches au monde, le produit intérieur brut (PIB) par habitant étant un des plus élevés. (Le PIB est une mesure de la valeur de tous les biens et services produits au pays). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale voient dans le Canada l'un des principaux concurrents sur le marché mondial pour les années 1990.

Cependant, à l'instar d'autres pays industrialisés, le Canada n'est pas à l'abri des problèmes économiques. Au chapitre du revenu, des disparités subsistent entre les individus et les régions, la dette du gouvernement a atteint un niveau élevé et la productivité d'un bon nombre d'entreprises a connu un ralentissement au cours des années 1980. À ces difficultés persistantes s'est ajoutée, en 1990-1991, une récession qui a laissé un taux de chômage élevé, un nombre record de faillites personnelles et commerciales, de même qu'un chambardement des structures dans le monde des affaires, à une époque où les gouvernements présentent des déficits importants.

En dépit de cette récession, on peut dire qu'à long terme, l'avenir économique du Canada est rempli de promesses. Le pays peut en effet compter sur une main-d'oeuvre très compétente et instruite, un dossier enviable en matière de création d'emplois, un secteur des exportations florissant, ainsi qu'un potentiel considérable dans des secteurs à forte croissance tels que les télécommunications, l'aérospatiale et la fabrication de produits de haute technologie.

Le présent chapitre fournit un aperçu de l'activité économique au Canada – la production, l'emploi, le revenu, la consommation et l'épargne – dans les années 1990. Il jette un coup d'oeil sur la diversité économique qui caractérise les différentes régions du pays, et brosse un tableau des tendances qui se dessinent dans l'économie canadienne.

Les intervenants économiques

Dans une édition du *Ottawa Citizen*, le caricaturiste Alan King publiait un dessin représentant un homme dans un parc d'attractions, devant un manège baptisé «L'ÉCONOMIE». L'opérateur lui expliquait : «Nous cherchions un nom qui ferait vraiment *peur* aux gens.»

Comme le laisse entendre cette satire, la situation économique occupe une place importante dans notre vie. Elle a une incidence sur notre travail, notre lieu de résidence et notre niveau de vie. Pourtant, beaucoup de gens la trouvent complexe, voire mystérieuse.

Comment fonctionne donc l'économie? L'activité économique entraîne des milliers de décisions, de règlements et de transactions financières. Dans la vie de tous les jours, elle est largement tributaire de quatre grands intervenants : le gouvernement, l'entreprise, le consommateur et nos principaux partenaires commerciaux.

Le gouvernement Le gouvernement fédéral est un intervenant majeur dans la gestion de l'économie nationale. Il intervient (par l'intermédiaire de la Banque du Canada) dans la fixation des taux d'intérêt et du taux de change, réglemente l'industrie et le commerce et contribue, avec l'aide des provinces, au financement de services comme l'éducation et les soins de santé, dont la société canadienne a besoin. Le gouvernement fédéral et les provinces construisent aussi les routes, les ponts, les aéroports et les autres infrastructures sur lesquelles repose le développement économique du pays.

Les gouvernements sont des intervenants majeurs dans l'activité économique générale du pays. Ils ont en effet une influence directe sur le niveau des dépenses et le niveau d'emploi. En 1991, le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités ont dépensé environ 357 milliards de dollars, soit plus de la moitié du PIB. Durant la même année, quelque 1,5 million de Canadiens ont travaillé pour le gouvernement (environ 10% du total de la main-d'oeuvre).

Les ministères fédéraux financent les activités de recherche susceptibles de profiter au pays. Par exemple, les données recueillies par Statistique Canada servent au calcul d'indicateurs économiques aussi essentiels que le taux de chômage national, le PIB et le taux d'inflation. De nombreux ministères et organismes du gouvernement – notamment le Conseil national de recherches et Industrie, Sciences et Technologie Canada – subventionnent et mènent des activités de recherche et de développement (R-D) visant à rendre l'industrie canadienne plus compétitive. D'autres ministères, tels que Consommation et Corporations Canada ainsi qu'Emploi et Immigration Canada, réglementent et surveillent les entreprises et le marché du travail.

Il arrive que les gouvernements interviennent directement dans l'économie de marché en créant une société d'État. Ces sociétés, comme Via Rail et la Société canadienne des postes, fonctionnent selon les règles de l'économie de marché, tout en restant redevables au Parlement. En 1991, on comptait 35 sociétés d'État fédérales et 131 provinciales, qui employaient environ 300000 Canadiens.

Les gouvernements fournissent un éventail de services, mais à un certain prix. En 1991, le total des recettes fiscales des gouvernements s'élevait à presque 247 milliards de dollars, ce qui correspond à environ 9000 dollars par Canadien.

Plus de la moitié des recettes fiscales est versée aux individus par l'intermédiaire de programmes comme les allocations d'anciens combattants, les prestations d'assurance-chômage et les allocations familiales. Tous les gouvernements puisent dans ces recettes pour financer l'aide aux personnes handicapées, aux malades chroniques, aux chômeurs, aux personnes âgées et aux gens dans le besoin. Beaucoup de Canadiens croient que ce vaste «filet de sécurité» social est à la base de notre philosophie nationale.

Le gouvernement fédéral assure aussi la redistribution des richesses entre les provinces et territoires. Les impôts et les taxes qu'il perçoit dans les provinces les plus prospères, comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, sont transférés aux provinces moins bien nanties, telles que le Québec et les provinces maritimes. Élément essentiel du fédéralisme canadien, ces transferts font en sorte que

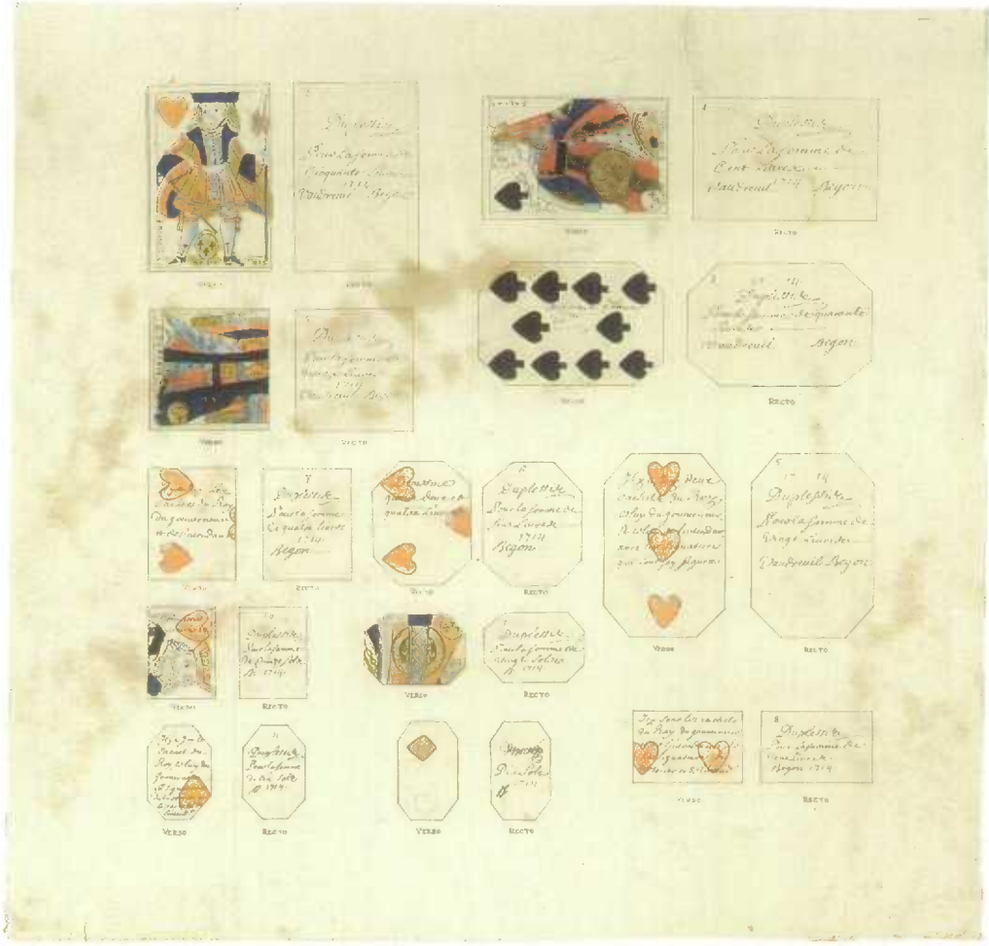

DES COLONS FRANÇAIS AVAIENT FABRIQUÉ DE LA MONNAIE AVEC DES CARTES À JOUER, ENTRE 1685 ET 1759. (PAGE CI-CONTRE)

tous les Canadiens, quels que soient leurs revenus ou l'endroit où ils habitent, ont accès à des soins de santé, une éducation et d'autres services gouvernementaux équivalents.

L'entreprise À l'instar des autres grands pays industrialisés, le Canada possède une économie de marché. Cela signifie que la plupart des décisions concernant la production, les revenus, la consommation, la formation de capital et les prix sont prises par les individus et par les chefs d'entreprise.

Les entreprises, dont le nombre dépasse le million au Canada, constituent le moteur de l'économie. De la ferme familiale et de l'épicerie du coin aux multinationales, elles organisent la production et assument les risques inhérents à la fabrication de biens et à la prestation de services. Elles emploient aussi la majorité de la main-d'oeuvre canadienne.

Les investissements des entreprises, dans la construction, la machinerie, l'équipement et autres dépenses en capital, jouent un rôle important au chapitre de la création d'emplois et de la croissance économique. Le niveau de l'investissement est toutefois très incertain. Il est en effet sous l'influence de la demande des consommateurs, des taux d'intérêt et de perspectives économiques avantageuses, que ce soit à court ou à long termes. Par exemple, les investissements des entreprises sont passés de 21,5% du PIB en 1981 à 16,5% en 1984. Cela correspond à une différence de plusieurs milliards de dollars, attribuable aux remous d'une importante récession économique.

Malgré le fait que la propriété étrangère ait beaucoup diminué au cours des dernières décennies, un bon nombre d'entreprises canadiennes appartiennent à des intérêts étrangers, ou sont sous contrôle étranger. En 1968, par exemple, 57% du secteur manufacturier canadien et 80% de l'industrie du pétrole et du gaz étaient contrôlés par des intérêts étrangers. Dès 1984, soit dix ans après que le gouvernement fédéral ait mis en oeuvre des politiques plus sévères en matière d'investissements étrangers, le contrôle étranger dans ces secteurs avait respectivement chuté à 48% et à 36%. Bien que les règles touchant les investissements étrangers aient été assouplies en 1985, et qu'elles aient été abandonnées en 1988 en ce qui concerne les Américains (en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis), le niveau de contrôle étranger est demeuré relativement stable.

Les entreprises rivalisent entre elles pour inciter les gens à acheter leurs produits et services. Elles cherchent donc à accroître leur efficacité, créent de nouveaux produits, les rendent plus attrayants et investissent dans la mise en marché et la publicité. Ce contexte fait que le paysage économique change sans cesse. En période de prospérité par exemple, il arrive souvent que les entreprises connaissent une expansion rapide, mais lorsque l'économie tourne au ralenti, elles sont les premières à en souffrir.

Le marché du travail est aussi assujetti aux lois de la concurrence. À mesure que certaines industries connaissent un déclin et que d'autres grossissent, on constate les mêmes changements dans le domaine des emplois. Par exemple, la prolifération des ordinateurs et des répondeurs téléphoniques a entraîné une baisse de la demande dans les emplois de bureau traditionnels au profit des emplois de techniciens en informatique, de programmeurs et de vendeurs.

Le secteur financier se situe au coeur même de l'activité économique. Les dix banques à charte du Canada, qui aident le consommateur à acheter des biens et qui financent le démarrage et l'expansion des entreprises, sont parmi les établissements financiers les plus importants au pays.

En 1991, le système bancaire canadien comptait dix banques de propriété canadienne et 56 banques étrangères. Ces banques

ÉPICERIE FINE-TRAITEUR SUR UNE RUE COSMOPOLITE DE MONTRÉAL (QC), SOIT LA RUE SAINTE-CATHERINE. (PAGE CI-CONTRE)

représentaient alors un actif total évalué à 612 milliards de dollars, dont 426,1 milliards en dollars canadiens et 185,9 milliards en devises étrangères. Parmi les autres institutions financières, notons les sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, les établissements de crédit et les caisses populaires, de même que les sociétés de prêt à la consommation, les compagnies d'assurance-vie et les sociétés de placement.

Pour se procurer des capitaux, les entreprises canadiennes et les gouvernements empruntent des banques et transigent sur les marchés boursiers et sur le marché des obligations du Canada. En 1990, la valeur des actions ayant fait l'objet de transactions sur les marchés boursiers de Montréal et de Toronto – de loin les plus importants des cinq marchés boursiers canadiens – a été de quelque 80 milliards de dollars. Il s'agissait d'une diminution de 20 milliards de dollars comparativement à 1989, ce qui démontre que les marchés boursiers sont plutôt instables. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont émis pour tout près de 50 milliards de dollars d'obligations en 1990, alors que les entreprises émettaient pour environ 15 milliards de dollars d'actions.

Le consommateur Le consommateur est le point de référence de l'activité économique. L'évolution de ses goûts et de ses priorités déterminent le type de produits que fabriqueront les entreprises, l'endroit où elles s'installeront et le degré d'expansion qu'elles connaîtront. En 1990, les Canadiens ont dépensé environ 400 milliards de dollars, soit près des deux tiers du PIB, et presque 15 000 dollars par habitant.

Le consommateur est très sensible aux fluctuations de l'économie. La hausse du taux de chômage ou des taux d'intérêt et l'instauration de nouvelles taxes, ou l'augmentation des taxes, sont autant de facteurs susceptibles de refroidir son enthousiasme et de l'inciter à la prudence.

En période de ralentissement économique, comme au cours de la récession de 1990-1991, les gouvernements peuvent inciter les consommateurs à dépenser en leur offrant des allégements fiscaux et autres mesures d'encouragement. En 1992, le gouvernement fédéral a d'ailleurs abaissé, de 10% à 5% du prix d'achat, le montant minimum du versement initial dans le cas de l'acquisition d'une maison financée par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logements. On modifiait aussi les règles régissant les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de façon à permettre au consommateur qui achète une première maison de puiser à même son REER le montant du versement initial sur celle-ci.

Les partenaires commerciaux du Canada Nul besoin de voyager à l'étranger pour se rendre compte de l'importance du commerce dans notre vie. Quoi de plus normal, de nos jours, que d'être tiré de son sommeil par la sonnerie d'un réveille-matin fabriqué à Taïwan, de sortir d'un lit fabriqué à Burlington (Ont.) et de moudre des grains de café provenant du Brésil. Nous exportons plus du quart de nos biens et services, et nous importons des produits fabriqués partout dans le monde.

Le commerce relie le Canada à un marché international dont l'envergure nous permet de concentrer nos efforts dans les domaines où nous excellons. Cela nous a amenés à exporter nos ressources naturelles telles que le bois, le minerai et le blé. Aujourd'hui, les ressources naturelles représentent toujours une part importante de notre activité commerciale, ayant compté pour environ 40% du total de nos exportations en 1991. Cependant, l'image du Canada «pays attaché aux choses de la terre» est dépassée. Nous avons un secteur manufacturier diversifié d'où provenaient, en 1990, 17,9% du PIB et 37% de nos exportations. Le Canada est un chef de file mondial dans des domaines aussi spécialisés et

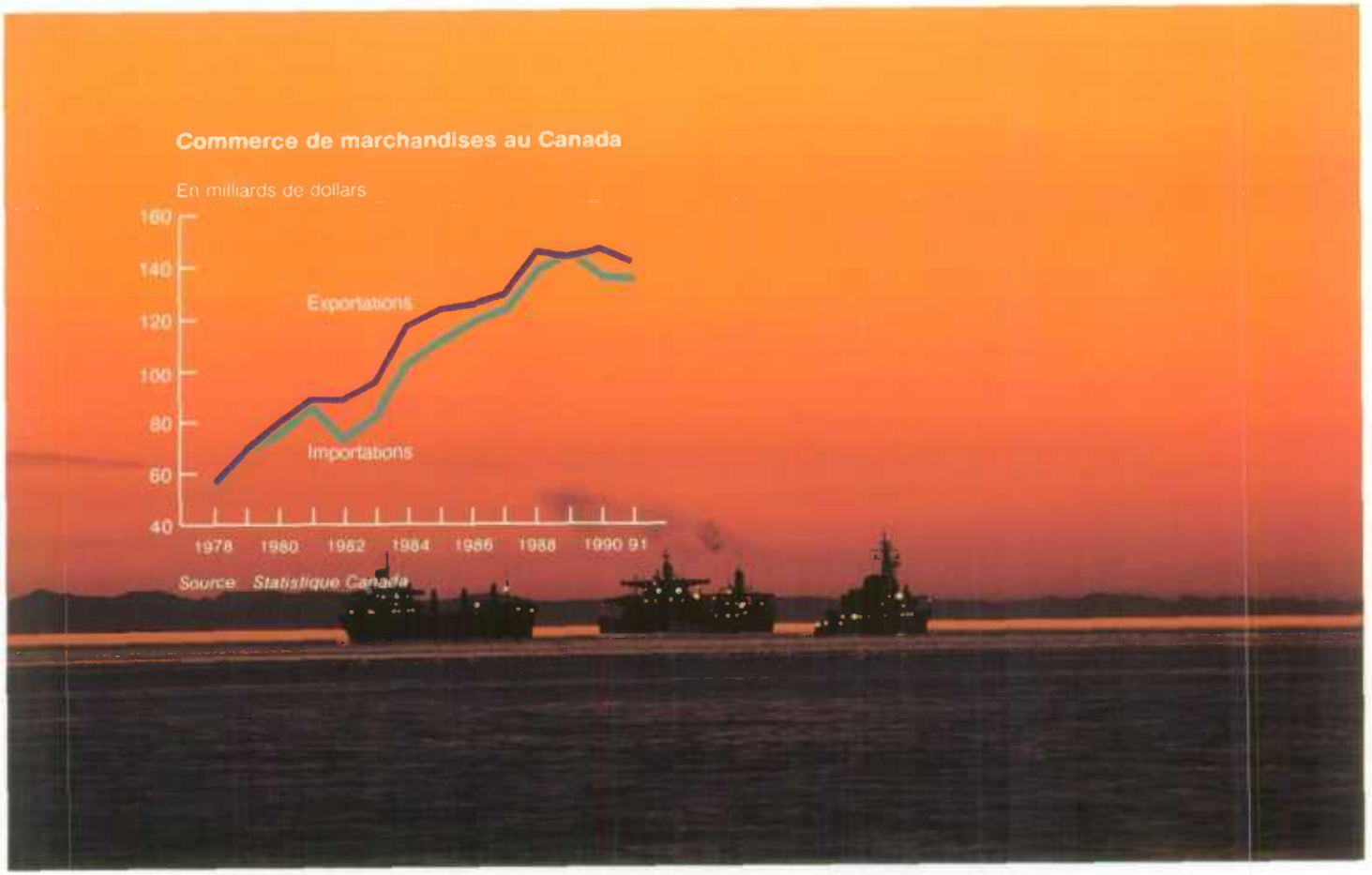
Commerce de marchandises au Canada
En milliards de dollars
160
140
120
100
80
60
40
Exportations
Importations
1978
1980
1982
1984
1986
1988
1990 91
Source : Statistique Canada

prometteurs que les télécommunications, les sciences et la technologie de l'espace, la technologie nucléaire, la télédétection, la bio-ingénierie et la prospection géophysique.

Les rapports privilégiés qu'entretiennent le Canada et les États-Unis occupent une place importante dans notre activité commerciale. Dans un discours qu'il prononçait devant le Parlement du Canada en 1961, le président des États-Unis, John F. Kennedy, déclarait : «La géographie a fait de nous des voisins. L'histoire a fait de nous des amis. L'économie a fait de nous des partenaires.»

Sur le plan des échanges bilatéraux, le commerce entre le Canada et les États-Unis est le plus important au monde. Les trois quarts de nos exportations sont destinées à ce pays, tandis que les trois quarts de nos importations viennent des États-Unis.

En 1991, les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se sont chiffrés à 189 milliards de dollars canadiens, alors que le commerce entre les États-Unis et le Japon atteignait environ 150 milliards de dollars canadiens. La proportion de nos exportations destinées au marché américain s'est accrue, passant de 66% en 1970 à 76% en 1991. Outre les États-Unis, les principaux partenaires du Canada en 1991 ont été le Japon (17,36 milliards de dollars), le Royaume-Uni (7,1 milliards de dollars), l'Allemagne (5,85 milliards de dollars), la France (4,02 milliards de dollars) et la Corée du Sud (3,97 milliards de dollars).

Au cours de la dernière décennie, le Canada a connu un essor sur le plan de ses exportations. De 1980 à 1990, elles ont augmenté de 10% par année, soit plus rapidement que tout autre grand pays industrialisé, à l'exception du Japon. En dépit de cette croissance, la part canadienne du marché mondial des exportations est passée de 5,3% en 1970 à environ 4% en 1989. Cela s'explique en grande partie par le développement économique rapide qu'ont connu d'autres régions du monde, comme les pays du Pacifique.

Avec environ le quart (32,1 milliards de dollars) de toutes les exportations en 1991, les produits de l'industrie automobile se classent au premier rang des exportations canadiennes. Tous les autres produits qui constituent le gros de nos exportations proviennent de nos ressources naturelles et représentent plus de 40% des exportations, soit l'un des taux les plus élevés de tous les pays industrialisés. À ce chapitre, le blé, le pétrole brut, le bois, les pâtes et papiers et les métaux sont nos principales exportations.

Même si les ressources naturelles dominent toujours le tableau de nos exportations, on note une progression des produits manufacturés. En 1990, les produits finis correspondaient à 47% du total des produits exportés, comparativement à 32% en 1980. Après les produits de l'industrie automobile, ce sont les équipements de télécommunication et le matériel connexe qui ont le plus contribué à cette hausse. Les exportations à ce chapitre ont atteint 4,7 milliards de dollars en 1991. Le Canada a également conservé sa place de chef de file dans le domaine de l'exportation des aéronefs et du matériel ferroviaire.

Le Canada importe surtout des produits finis : machinerie et équipement, produits électroniques, ordinateurs, biens de consommation. En 1990, le pays a accusé un déficit commercial de 24 milliards de dollars dans ces secteurs.

Le Canada enregistre normalement un excédent annuel sur le plan de sa balance commerciale. Toutefois, depuis quelques années, sa position générale dans le domaine du commerce a été minée par les déficits répétés de sa balance non commerciale, notamment les paiements d'intérêts imputables à une dette nationale croissante. En 1991, le montant des exportations a dépassé de plus de 7 milliards de dollars celui des importations. Néanmoins, le solde des transactions courantes s'établissait à –26,7 milliards de dollars.

Le premier facteur influençant le commerce canadien est l'immuable

loi de l'offre et de la demande : lorsque la demande d'un produit dépasse l'offre, les prix montent; lorsque l'offre dépasse la demande, les prix baissent. Pour les exportateurs canadiens de ressources naturelles, cela se traduit souvent par un marché instable. En période de ralentissement économique, la concurrence que se livrent de nombreux fournisseurs pour s'assurer une part d'un marché de plus en plus restreint entraîne un excédent de l'offre et, par conséquent, la chute des prix. En fait, la faiblesse des prix en 1990-1991 a été l'une des principales causes de la récession au Canada, en raison surtout de son incidence négative sur les profits des entreprises.

La demande pour les produits manufacturés canadiens est sous l'influence de facteurs tels que la valeur des devises étrangères et le coût de la main-d'oeuvre canadienne comparativement aux autres pays.

Pour conserver leurs marchés d'exportation habituels, beaucoup d'entreprises canadiennes doivent rivaliser avec les producteurs de nouveaux pays, qui ont souvent des coûts de main-d'oeuvre beaucoup moins élevés. Le Canada doit aussi concurrencer d'autres pays très industrialisés qui s'efforcent d'accroître leur productivité et leur rendement.

La valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises a aussi des répercussions sur le commerce des produits manufacturés. Lorsque le taux de change du dollar canadien est à la hausse, les exportations canadiennes commandent un prix plus élevé sur les marchés internationaux (les bénéfices au chapitre des exportations diminuent) et les importations au Canada coûtent moins cher; lorsque le taux de change est à la baisse, c'est le contraire qui se produit.

Les politiques commerciales constituent un autre facteur très important. Depuis les années 1950, la tendance internationale est à l'élimination progressive des barrières tarifaires et autres. Qu'il suffise de mentionner l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'intégration économique des pays de la Communauté économique européenne en 1992. Plus près de nous, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis conclu en 1988 prévoit, à toutes fins pratiques, l'élimination complète des barrières tarifaires entre les deux pays en 1998. En outre, les États-Unis, le Mexique et le Canada ont amorcé en 1992 des discussions en vue d'en arriver à un accord nord-américain de libre-échange.

La situation actuelle : vue d'ensemble

La croissance économique et la récession de 1990-1991

Depuis une quarantaine d'années, le Canada a connu une croissance économique remarquable dont la moyenne s'établit à plus de 4% dans les années 1950 et 1960, et à plus de 3% dans les années 1970. En dépit d'une croissance ralentie au cours des années 1980, le PIB n'a cessé d'augmenter, sauf en 1982, passant de 19,1 milliards de dollars en 1950 à 649 milliards de dollars en 1989. Cette performance place le Canada au septième rang des pays industrialisés, derrière les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie. Pourtant, en 1990, après huit ans de croissance économique, le Canada a sombré dans une deuxième récession en dix ans.

La récession se caractérise par la stagnation de la demande de biens et services et l'augmentation du chômage. Malgré les difficultés qu'elle impose, des économistes soutiennent qu'elle a un effet positif sur l'économie puisqu'elle atténue les pressions inflationnistes en entraînant une diminution de la demande et des dépenses. Cette réduction est susceptible de paver la voie à une reprise de l'économie et à une augmentation de la production.

Aucun livre traitant d'économie n'a été rédigé pour être lu dans un hamac.
– Stephen Leacock, 1940

Le phénomène de la récession se manifeste périodiquement à l'intérieur du «cycle économique», expression qui désigne les fluctuations dans l'activité économique sur une certaine période. Au Canada, la récession de 1990-1991 était la neuvième depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les récessions antérieures se sont étendues en moyenne sur une période de dix mois.

En 1991, la plupart des pays de l'OCDE connaissaient également une récession, quoique le recul subi par l'économie canadienne ait été l'un des plus importants. L'Ontario a été particulièrement touchée, ayant connu une diminution de l'activité économique et du nombre d'emplois encore plus marquée que lors de la récession de 1981-1982.

La dégringolade s'est vite fait sentir sur le marché du travail, le nombre d'emplois chutant aussi rapidement que la production. Le chômage a aussi atteint au Canada un taux nettement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Vers la fin de 1991, le PIB était de 1,5% inférieur à celui de 1990.

Une des caractéristiques inhabituelles de la récession de 1990-1991 se situe au chapitre des épargnes des familles. Le niveau de ces épargnes est en effet resté stable, alors qu'auparavant, on constatait presque toujours une augmentation des épargnes des familles en temps de récession. La hausse inhabituelle de la productivité dans le secteur manufacturier caractérise aussi cette récession.

Au début de 1992, on pouvait observer un bon nombre de facteurs positifs dans l'activité économique. Les exportations avaient grimpé de plus de 10% durant les trois premiers mois de l'année, les taux d'intérêt n'avaient pas été aussi bas depuis plus de 20 ans et l'inflation se maintenait à un taux particulièrement bas. Malgré tout, le taux de chômage se situait aux environs de 11%, les entreprises étant très prudentes au chapitre de l'embauche. Les revenus sont donc demeurés à un niveau plutôt faible, tout comme la confiance à court terme des consommateurs dans l'avenir économique. Puisque les consommateurs comptent pour 60% du PIB, comparativement à 30% pour l'exportation, il était difficile de savoir si l'économie s'était bel et bien remise de la récession.

L'emploi et le chômage L'activité économique produit non seulement des biens et services, mais elle crée aussi des emplois. De 1960 à 1990, le nombre d'emplois au Canada a plus que doublé – un succès inégalé parmi tous les pays membres de l'OCDE. Le Canada doit cette performance à une forte croissance économique et à l'excellence de sa main-d'oeuvre. Viennent ensuite les États-Unis, avec une augmentation de 79% du nombre d'emploi, et le Japon, avec 41%. Les pays européens membres de l'OCDE, qui ont connu en moyenne une augmentation de 15%, suivent non seulement loin derrière, mais l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni se situent tous sous cette moyenne.

En Europe, l'augmentation plus lente du nombre d'emplois a entraîné une hausse du chômage plus marquée qu'au Canada et aux États-Unis. D'une situation de quasi plein emploi au début des années 1970, le taux de chômage moyen dans les pays de l'OCDE a augmenté de près de trois points vers la fin des années 1980. Au Canada, la hausse était inférieure à deux points, tandis qu'en Europe, elle se situait entre cinq et six points.

Les raisons qui expliquent cet écart entre l'Europe et l'Amérique du Nord sur le plan de l'emploi sont loin de faire l'unanimité chez les économistes. Le Secrétariat de l'OCDE souligne la sévérité des lois européennes dans le domaine du travail. En raison de ces lois, les employeurs européens hésitent à embaucher ou à licencier du personnel. Les mises à pied sont donc plus nombreuses au Canada et aux États-Unis en période de crise économique. Toutefois, lorsque

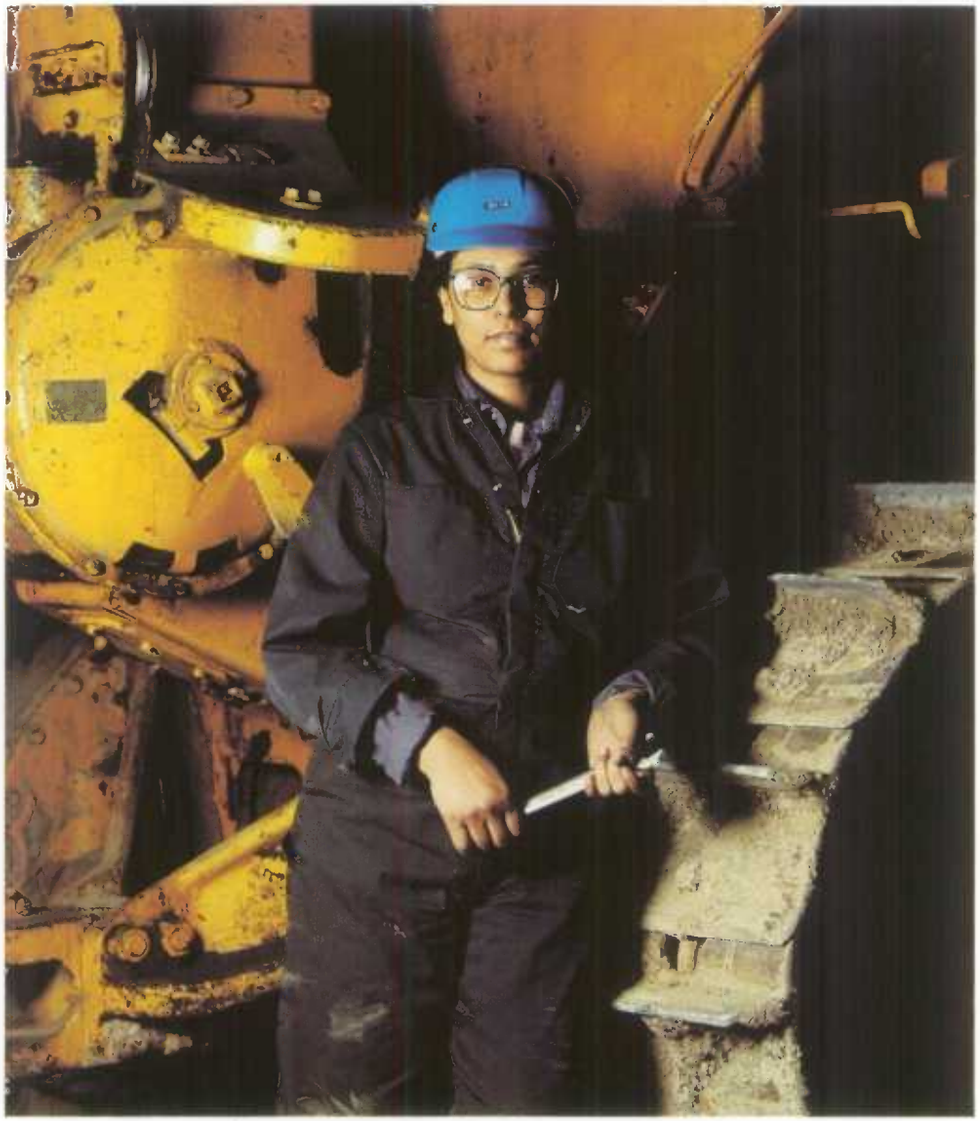

L'ÉTUDIANTE ET SA MATIÈRE: UN COURS EN MÉCANIQUE DE MACHINERIE LOURDE, SHERIDAN COLLEGE, SUD DE L'ONTARIO. (PAGE CI-CONTRE)

l'activité économique reprend, le nombre d'emplois connaît une croissance plus rapide en Amérique du Nord.

Au Canada, le taux de roulement de la main-d'oeuvre est toujours élevé, même en période de prospérité. En 1988, au moment où la plus récente expansion économique atteignait presque son point culminant, tout près de 1,2 million de Canadiens étaient mis à pied pour une période indéterminée, tandis que 600 000 autres perdaient temporairement leur emploi. Pourtant, le nombre total d'emplois enregistrait une progression cette année-là.

Le fort taux de mises à pied qu'a connu le Canada au cours des années 1980 n'a pas mené à un fort taux de chômage. Au Royaume-Uni et en France, où le taux de mises à pied a été inférieur à celui du Canada, le problème était encore plus aigu, puisque la période de chômage était plus longue. Chaque mois, moins de 10% des chômeurs réussissaient à se trouver un emploi dans ces deux pays, comparativement à presque la moitié des chômeurs aux États-Unis, et le tiers au Canada. Aussi, le chômage chronique (12 mois ou plus) touchait plus de 50% des personnes sans emploi en Europe, et moins de 10% au Canada et aux États-Unis.

Comme la population active au Canada a connu une croissance encore plus rapide que celle du nombre d'emplois, le taux de chômage est à la hausse depuis les années 1960. (Le taux de chômage est une estimation du pourcentage de la main-d'oeuvre qui est sans emploi et à la recherche d'un emploi. Cette mesure ne tient pas compte des «chômeurs invisibles», sait ceux qui ont cessé de chercher un emploi. En 1992, ce groupe représentait environ 550 000 Canadiens.) En 1969, le taux de chômage s'élevait à 4,4%. Dix ans plus tard, il avait atteint 7,4%. Pendant la récession de 1981-1982, il a plafonné à 11,8%, pour retomber à 7,5% en 1988. Vers la fin de 1990, le taux de chômage amorçait une remontée; il se situait à 11,1% en mars 1992.

L'inflation, les taux d'intérêt et la Banque du Canada La Banque du Canada, la banque centrale du pays, n'est pas une banque comme les autres; on ne peut, par exemple, y ouvrir un compte. À titre d'organisme gouvernemental, elle gère la monnaie et le crédit au Canada et influe ainsi sur le niveau des dépenses et de l'activité économique.

La Banque applique la politique monétaire en contrôlant l'offre de la monnaie, soit les dépôts au comptant et en liquide détenus par les ménages canadiens. Elle exerce son contrôle par l'intermédiaire des banques à charte.

En effet, la *Loi sur les banques* exige que les banques à charte gardent un pourcentage de leurs obligations en compte courant sous forme de réserves de caisse afin de répondre aux demandes possibles de retraits. Ces réserves peuvent être confiées à la Banque sous forme de dépôts, ou conservées sous forme de billets. Les banques à charte gardent une réserve supérieure au montant minimum requis afin de pouvoir consentir des prêts et accroître le total de leur actif et de leur passif. C'est une façon de «créer» de la monnaie. Toutefois, cette possibilité est limitée par la somme totale des réserves de caisse disponibles.

Toutes les semaines, la Banque fixe le taux d'escompte (le taux auquel elle consent des prêts aux banques commerciales). Celui-ci détermine à son tour les taux d'intérêt que les banques commerciales imposent aux entreprises et aux consommateurs. Évidemment, la Banque du Canada n'est pas tout à fait libre de fixer les taux d'intérêt à sa guise. Pour attirer les investisseurs, le Canada doit offrir des taux qui se comparent avantageusement à ceux des États-Unis et des autres pays industrialisés. La valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises a également une incidence sur nos taux d'intérêt.

Au Canada, les taux d'intérêt ont connu des fluctuations importantes

LA PÊCHE CÔTIÈRE À BOTTLE COVE (T.-N.)
(PAGE CI-CONTRE)

depuis quelques décennies. Un coup d'oeil sur les chiffres, à intervalles de cinq ans, suffit à nous en convaincre : le 12 novembre 1970, le taux d'escompte était de 6%; le 3 septembre 1975, il s'établissait à 9%; au 31 décembre 1980, il avait atteint le taux quasi-record de 17,26%; le 25 décembre 1985, il était retombé à 9,49%. En mai 1992, le taux a atteint son plus bas niveau en 20 ans, soit 6,5%.

Les politiques de la Banque quant à l'établissement des taux d'intérêt peuvent avoir une influence déterminante sur l'inflation, phénomène caractérisé par une hausse des prix, qui entraîne une diminution de la valeur relative de la monnaie. L'inflation peut ralentir la croissance économique. Les entreprises ne pouvant anticiper les prix, elles sont plutôt hésitantes en matière d'investissement à long terme. Le contrôle de l'inflation est l'un des principaux objectifs poursuivis par le gouvernement fédéral, même si les économistes, les politiciens et les spécialistes de la question ne s'entendent pas sur les causes et les remèdes à apporter.

Depuis 30 ans, le taux d'inflation – mesuré au moyen de l'indice des prix à la consommation – n'a cessé de fluctuer au Canada. La hausse la moins élevée a été de 0,8% en 1961 et la plus élevée, de 12,4% pendant la récession de 1981-1982. Au moment de l'entrée en vigueur de la taxe de 7% sur les produits et services, en janvier 1991, le taux d'inflation a fait un bond de 5,6% à 7%. Toutefois, la récession a entraîné une chute spectaculaire du taux d'inflation qui, en mars 1992, se situait à 1,6%, soit le deuxième plus bas taux des pays membres de l'OCDE, derrière la Nouvelle-Zélande à 0,8%.

Les investissements Les investissements étrangers directs ont toujours joué un rôle important au Canada, notamment dans le cas des sociétés multinationales établies aux États-Unis. Cependant, de 1960 à 1988, les investissements canadiens à l'étranger ont commencé à gagner du terrain, passant d'environ 20% à plus de 50% du montant total des investissements étrangers au Canada. Comme ce changement s'inscrit dans le mouvement général d'intégration de l'économie à l'échelle mondiale, il est possible qu'il s'accentue par suite de la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Pendant que nos investissements directs à l'étranger étaient en hausse, notre dépendance vis-à-vis des investissements étrangers directs est passée de 51% de l'ensemble des investissements au Canada en 1970, à environ 25% en 1990. La différence s'explique par l'achat plus fréquent d'obligations. Celles-ci représentaient 29% des investissements en 1970, alors qu'elles atteignaient environ 50% en 1990. Il convient de signaler le fait pour au moins deux raisons. D'abord, contrairement aux investisseurs directs, les détenteurs d'obligations ne jouent pas un rôle actif dans la gestion d'une société. Ensuite, les intérêts versés chaque année aux détenteurs d'obligations représentent une sortie régulière de capitaux.

En 1990, les investisseurs étrangers détenaient 38% de toutes les obligations du gouvernement du Canada. À un taux moyen de 9,3%, les intérêts qui leur ont été versés ont atteint 17 milliards de dollars.

Un paysage économique diversifié

L'économie canadienne présente une disparité frappante entre les régions. Le secteur manufacturier est fortement concentré dans la région centrale, tandis que l'est et l'ouest du Canada dépendent d'industries telles que l'exploitation forestière et l'agriculture. Le secteur des services est par contre réparti plus uniformément entre les différentes régions du pays.

Les trois quarts des emplois du secteur manufacturier et près de

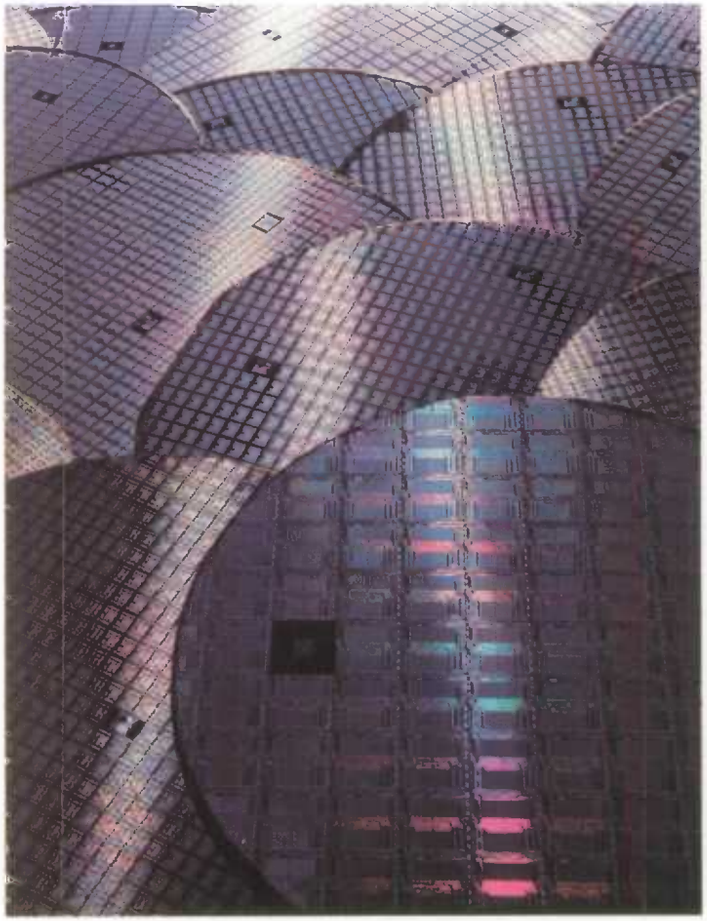

Emploi selon la région et le secteur, 1991
% de l'emploi total
60
40
20
0
Ouest
Ontario
Prairies
Colombie-Britannique
Fabrication

Nous nous proposons de vendre nos produits au comptant seulement
– TIMOTHY EATON, PREMIÈRE PUBLICITÉ, 1869

70% des établissements financiers sont concentrés dans la région centrale (l'Ontario et le Québec), alors qu'on y trouve moins de 50% des industries du secteur primaire du pays.

De toutes les provinces, l'Ontario est de loin celle qui possède l'économie la plus importante et la plus diversifiée. En 1989, sa contribution à l'économie canadienne a été de 270 milliards de dollars, soit 41,5% du PIB. L'Ontario est le producteur et l'employeur le plus important dans tous les grands secteurs de l'industrie, même ceux qui reposent sur l'exploitation des ressources, comme l'exploitation minière et l'agriculture.

En raison de cette diversité, aucune industrie ne domine vraiment l'économie de la province, comme c'est le cas pour l'agriculture dans les Prairies. La production d'automobiles vient en tête du secteur manufacturier avec plus de 90% de la production totale du Canada. Une large part de la machinerie et des biens d'équipement produits au Canada le sont en Ontario. La majorité des exportations ontariennes – surtout dans le cas des automobiles – se font vers les États-Unis. En 1989, les exportations de véhicules automobiles ont atteint près de 14 milliards de dollars (21% du total des exportations de la province).

La structure économique du Québec est semblable à celle de l'Ontario. Toutefois, le secteur manufacturier diffère en raison de la nature des activités et des produits. La transformation des aliments se classe au premier rang, et la plupart des tissus et vêtements fabriqués au Canada viennent du Québec. Les pâtes et papiers, la fonte des métaux et le raffinage occupent aussi une place de choix. En 1989, le papier journal venait en tête de liste des exportations, ayant atteint 2,8 milliards de dollars (11,8% du total des exportations de la province). Le Québec exporte surtout vers l'Europe plutôt que vers les États-Unis, contrairement à l'Ontario.

L'économie des provinces de l'Ouest – la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba – repose surtout sur le secteur primaire. L'agriculture, notamment la production de céréales en Saskatchewan, représente un emploi sur dix dans les Prairies. En 1989, le blé s'est classé au premier rang des exportations de la Saskatchewan et du Manitoba. Il a atteint 1,5 milliard de dollars en Saskatchewan (32,7% des exportations) et 324 millions de dollars au Manitoba (11,2% des exportations).

La majeure partie de la production de pétrole brut et de gaz naturel au Canada est assurée par l'Alberta. En 1989, ces ressources naturelles ont compté pour près de la moitié des exportations totales de la province, atteignant le chiffre de 6,3 milliards de dollars.

La forêt et le minerai sont les principales ressources en Colombie-Britannique. En 1989, les produits forestiers tels que le bois préparé, les bois résineux et la pâte à papier ont rapporté 7,7 milliards de dollars (plus de 43% du total des exportations de la province). Le fait que la Colombie-Britannique possède l'industrie du transport la plus importante au Canada illustre bien le rôle que joue cette province comme port de transit des marchandises en provenance ou à destination des pays du Pacifique et de la côte ouest des États-Unis.

À l'instar de la Colombie-Britannique, les provinces de l'Atlantique, c'est-à-dire la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, sont largement dépendantes de l'industrie minière, de la pêche et de l'exploitation forestière. L'industrie du transport profite aussi du fait que ces provinces donnent accès à l'océan Atlantique. La région de l'Atlantique est celle dont le secteur public est le plus important au Canada par rapport à la population. Cela est en partie dû à un taux de chômage constamment élevé. Par contre, le secteur des services commerciaux est moins important que dans les autres régions du pays.

En 1989, la Nouvelle-Écosse a exporté pour 356 millions de dollars

LES LUMIÈRES NE S'ÉTEIGNENT JAMAIS DANS LE QUARTIER DES AFFAIRES DE TORONTO (ONT.)
(PAGE CI-CONTRE)

de matériel de transport (16,9% de ses exportations totales). Cette année-là, les exportations de pommes de terre et d'autres légumes de l'Île-du-Prince-Édouard s'élevaient à 80 millions de dollars (50% de ses exportations). Au Nouveau-Brunswick, la pâte à papier, avec un chiffre de 715 millions de dollars, ou 23,6% des exportations, venait au premier rang des exportations de la province. À Terre-Neuve, le pétrole et les produits du charbon étaient en tête de liste des exportations avec 516 millions de dollars (28,2% du total des exportations).

Dans le nord du pays, l'extraction des richesses du sous-sol représente la principale industrie. Le secteur des mines est en effet celui qui apporte la contribution la plus importante (42,2%) au PIB dans les Territoires du Nord-Ouest, tandis qu'au Yukon, il se classe au second rang (20,2%), derrière le secteur de l'administration publique (29,4%). Le zinc, sous forme de minerai, de concentré et de résidus, se trouve en tête de liste des exportations. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il génère des recettes de 64 millions de dollars (77,6% du total des exportations), alors qu'au Yukon, il rapporte 168 millions de dollars (72,6% de ses exportations).

La vie économique

L'emploi Depuis quelques décennies, le Canada se tourne progressivement vers une économie de services, ou de «cols blancs». Au début des années 1970, la production de biens (y compris le secteur manufacturier, la construction et l'exploitation des ressources naturelles) représentaient 37% des emplois au Canada. En 1991, cette part était passée à moins de 27%.

Parallèlement au déclin de l'emploi dans le secteur de la production de biens (où l'on retrouve une majorité de «cols bleus»), on a constaté une hausse vertigineuse de l'emploi dans le secteur des services. En 1990, près des trois quarts des travailleurs – presque 9 millions de Canadiens – oeuvraient dans le secteur des services. De ce groupe, près de la moitié se retrouvait dans les services communautaires, les services commerciaux et les services personnels (vaste secteur qui englobe les services de santé et d'éducation). En outre, 2,1 millions de personnes (18% de l'ensemble des travailleurs canadiens) occupaient un emploi dans le commerce.

Il n'est donc pas étonnant que la plupart des nouveaux emplois au Canada se classent dans la catégorie des services. De 1970 à 1979, ce secteur a accaparé 79% des nouveaux emplois. Au cours de la décennie suivante, ce pourcentage allait passer à 94%. L'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services communautaires, commerciaux et personnels a été particulièrement marquée.

Comme la récession de 1990-1991 l'a démontré, dans une économie de services, le degré de scolarité revêt une importance capitale. Dans l'ensemble, le nombre d'emplois au Canada a diminué d'environ 1% en 1991. Cependant, le nombre d'emplois occupés par les titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 4,1%. Dans le cas des travailleurs possédant un diplôme d'études secondaires, la baisse a été de 0,8%, alors que chez ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, la diminution a été de 5,5%.

Les employeurs exigent un degré élevé de scolarité et une excellente formation parce que ce sont les éléments clés de l'innovation et de l'amélioration du rendement – facteurs d'une importance vitale dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Le profil de la population active au Canada a également évolué. De 1966 à 1991, le taux d'activité au Canada, c'est-à-dire le pourcentage des gens qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi, est passé de 57% à 66,3%. Cette hausse est due en bonne

PIÈCES D'UN DOLLAR CANADIEN.
(PAGE CI-CONTRE)

partie à l'arrivée des femmes sur le marché du travail. En fait, le taux d'activité chez les hommes a connu une légère diminution, soit de 80% à 76%. Dans le cas des femmes, le taux d'activité a fait un bond de 35,4% à 58,2%.

Depuis les années 1960, l'augmentation de la population active a été plus rapide que celle du secteur de l'emploi. Aussi, notre pays est-il aux prises avec un taux de chômage supérieur à celui d'autres pays industrialisés. Même pendant la période d'expansion économique, à la fin des années 1980, le taux de chômage a été supérieur de plusieurs points à celui des États-Unis, du Japon et de la plupart des pays de la Communauté économique européenne. Par conséquent, la lutte au chômage a été l'un des grands défis des différents gouvernements, surtout dans les régions où le chômage chronique atteint un taux supérieur à la moyenne.

Le revenu Les Canadiens sont parmi les travailleurs les mieux payés au monde. Toutefois, tout au long des années 1980, le revenu familial moyen après impôts est resté à peu près le même – tout juste au-dessus de 40000 dollars – pour la première fois depuis des décennies. De 1971 à 1979, la hausse avait été de 22%. Bien qu'on ne dispose d'aucune donnée sur le revenu familial après impôts pour les décennies antérieures, on sait que le revenu familial moyen avant impôts a augmenté de 27% au cours des années 1950 et de 34% dans les années 1960. On ne saurait expliquer le «plafonnement» des années 1980 à partir d'une seule et unique cause, mais la récession de 1981-1982 et l'augmentation des taxes sont certes des facteurs à prendre en considération.

Au Canada, l'impôt qui touche les mieux nantis et les transferts effectués par le gouvernement au profit des Canadiens dont le revenu est insuffisant contribuent à atténuer les écarts. Par exemple, en 1989, les familles se situant dans les derniers 10% de l'échelle des revenus gagnaient, avant impôts et transferts, 0,4% du total des revenus. Après impôts et transferts, ce pourcentage passait à 2,9%. De même, les impôts et les transferts contribuaient à réduire de 26% à 22% la part du revenu total des familles classées dans les premiers 10% de l'échelle des revenus.

Au Québec et en Ontario, provinces qui représentent environ les deux tiers du PIB canadien, le revenu disponible par habitant a connu une augmentation semblable à celle de la moyenne canadienne depuis 1961. Dans l'ouest du Canada, dont la contribution au PIB s'élève à environ 30%, l'augmentation du revenu disponible par habitant a été légèrement inférieure à la moyenne nationale, en raison surtout de la faiblesse du secteur de l'exploitation des ressources naturelles au cours des années 1980. Quant à la région de l'Atlantique, elle a été la seule à afficher une croissance du revenu supérieure à la moyenne, en dépit d'une production ne correspondant qu'à 6% du PIB du Canada.

La consommation Pour la plupart des Canadiens, les besoins essentiels – l'hypothèque et l'automobile, les vêtements et les fournitures scolaires des enfants, les factures de chauffage et d'électricité, les appareils ménagers, les appels interurbains – ne se limitent plus simplement à se nourrir, se vêtir et se loger.

À court terme, le montant d'argent consacré à certaines dépenses varie en fonction de la situation économique, des fluctuations de l'offre et de la demande et, donc, des prix. Les dépenses sont aussi fonction de facteurs aussi imprévisibles que la température. Un hiver très froid entraînera des dépenses plus élevées pour le chauffage.

À long terme, la famille canadienne alloue une part de moins en moins importante de son revenu à la nourriture, aux vêtements et aux soins de santé, et un pourcentage de plus en plus élevé au logement, au transport et aux loisirs.

Le Canada en mouvement
Si la topographie la plus diversifiée au monde ne suffisait pas à faire des transports un secteur clé au Canada, la simple étendue de ce pays nous l'imposerait. Le déplacement des personnes et des biens entre les régions est onéreux, mais essentiel à la vie sociale et économique de notre pays. En 1988, on comptait au-delà de 12 millions de véhicules automobiles au Canada. Les dépenses associées à la construction et à l'entretien des routes ont frôlé les 6 milliards de dollars.
En outre, cette année-là, les entreprises de transport interurbain par autocar ont déclaré des recettes d'exploitation de 333 millions de dollars, tandis que les services de transport urbain encaissaient des recettes s'élevant à 2,6 milliards de dollars.

Sur quatre roues
Automobile et mobilité vont de pair au Canada, troisième exportateur de véhicules automobiles en importance, après le Japon et l'Allemagne. Les Canadiens effectuent environ 90 % de leurs déplacements en automobile. Seuls deux autres pays de l'OCDE (les États-Unis et le Japon) ont un réseau routier plus étendu que celui du Canada.

En 1990, près de la moitié des quelque 400 milliards de dollars dépensés par les Canadiens l'ont été dans le secteur du commerce de détail. La majeure partie des autres dépenses est allée au secteur des services, comme les travaux de plomberie, les réparations d'automobile et les soins personnels. Le logement a été la dépense la plus importante des consommateurs, qui y ont consacré environ 19% (75,3 milliards de dollars) de leur budget. La nourriture consommée à la maison vient au deuxième rang avec 11% (43,4 milliards de dollars), suivent les dépenses au restaurant et à l'hôtel qui représentent 6% (25,3 milliards de dollars) des dépenses totales. L'achat d'automobiles (19,5 milliards de dollars) ne constituent pas la dépense la plus importante de l'ensemble des consommateurs, mais elle explique en grande partie les fluctuations d'une année à l'autre. De fait, les consommateurs peuvent toujours remettre à plus tard l'acquisition d'un véhicule, mais ils ne peuvent en faire autant avec la nourriture et le logement.
Parmi les autres dépenses importantes, mentionnons celles qui se rapportent aux services financiers, juridiques et autres (22 milliards de dollars), aux vêtements (18,3 milliards de dollars), aux loisirs et aux activités de plein air (15,4 milliards de dollars), de même qu'à l'achat d'essence et d'huile à moteur (12,4 milliards de dollars).
Les recettes de l'État et la «ponction fiscale» Comme l'ancien premier ministre John Turner l'a déjà fait remarquer, on ne dirige pas un pays comme on dirige une entreprise. La préoccupation première de l'entreprise, c'est la rentabilité et le profit, le rendement et la productivité. En politique, ce sont les gens.
Le fait que plus de la moitié de chaque dollar dépensé par le gouvernement fédéral aille aux individus, sous forme d'allocations d'anciens combattants, de prestations d'assurance-chômage ou d'allocations familiales, montre bien que la mission première des gouvernements est de travailler dans l'intérêt des gens.

La ponctualité est l'âme des affaires.
– Thomas C. Haliburton, 1853

Le gouvernement finance ces programmes à même nos impôts, qui servent aussi à absorber les coûts de la défense, de l'éducation, des soins de santé, de l'administration de la justice, des services de lutte contre les incendies, ainsi que des réseaux de transport et de communication – toutes choses qui pourraient être négligées dans une économie reposant strictement sur le marché libre.

Pour 1991-1992, le gouvernement fédéral prévoit des dépenses de 159 milliards de dollars, comparativement à des recettes de 128,5 milliards. Il devra donc essuyer un déficit de 30,5 milliards de dollars.

Depuis le milieu des années 1970, le gouvernement fédéral doit supporter des déficits annuels. En 1990, la dette accumulée atteignait environ 400 milliards de dollars. L'ampleur de cette dette – plus de 50% du PIB – et son augmentation d'année en année inquiètent beaucoup de Canadiens.

Mais pour les gouvernements, il est de plus en plus difficile de renverser la vapeur. En 1991-1992, le gouvernement fédéral aurait terminé l'exercice avec un excédent budgétaire n'eut été des paiements d'intérêt sur la dette, qui représentaient une ponction de 27 cents sur chaque dollar.

Le reste du budget de 1991-1992 du gouvernement, c'est-à-dire 115,8 milliards de dollars, est allé au financement des programmes et des opérations, dont 40,5 milliards pour la sécurité de la vieillesse, l'assurance-chômage, les allocations familiales et les allocations d'anciens combattants, ainsi que 37 milliards de dollars en transferts pécuniaires aux gouvernements des provinces et des territoires, de même qu'aux municipalités. Parmi les autres dépenses prévues, il y avait 13,5 milliards de dollars pour l'expansion industrielle et le développement régional, les sciences et la technologie, l'énergie et les transports, ainsi que d'autres transferts massifs, en plus d'un montant de 4,8 milliards pour les grandes sociétés d'État. Au chapitre de la défense, les dépenses s'élevaient à 12,7 milliards, tandis que le budget officiel de l'aide au développement s'établissait à 2,8 milliards. Le coût des opérations courantes du gouvernement fédéral était de 18,4 milliards, soit presque le sixième du montant prévu pour l'ensemble des programmes.

Au cours de ce même exercice de 1991-1992, l'impôt sur le revenu des particuliers devrait constituer la source de financement la plus importante du gouvernement (61,5 milliards de dollars). Puis, viennent dans l'ordre la taxe sur les produits et services (16,4 milliards), les cotisations d'assurance-chômage (16 milliards), les autres recettes (11,3 milliards), la taxe de vente et la taxe d'accise ainsi que les redevances (10,5 milliards) et, finalement, l'impôt sur le revenu des sociétés (8,4 milliards). La contribution des sociétés a été particulièrement faible en 1991-1992 en raison de bas niveaux records des bénéfices.

Depuis les années 1970, la situation a évolué sur le plan des sources de revenu du gouvernement fédéral. En 1991-1992, l'impôt sur le revenu des particuliers a rapporté, d'après les prévisions établies, 48% des recettes du gouvernement fédéral, comparativement à 39% en 1974-1975. La part des recettes provenant des cotisations d'assurance-chômage est passée de 6% en 1974-1975 à 12,5% en 1991-1992, alors que celle de l'impôt sur le revenu des sociétés a connu une nette diminution, c'est-à-dire de 17% à 6,5%.

En 1991, les gouvernements des provinces ont perçu plus de 138 milliards de dollars en taxes et impôts et dépensé environ 148 milliards. Les municipalités ont déclaré des recettes d'environ 56 milliards et des dépenses d'environ 51 milliards.

Ma vision du Canada est inextricablement liée à la terre sur laquelle j'ai grandi, à plus de 1 000 kilomètres au nord de Winnipeg. Cette terre immense sous un ciel si grand, avec ses innombrables lacs, ses plages sablonneuses et ses forêts inviolées ont été autant de sources d'inspiration qui ont façonné mes pièces, mon écriture . . . et ma perception du Canada et du monde.

Nous sommes immensément privilégiés de vivre ici dans ce beau pays. Nous devons le respecter et l'estimer. Pour moi, la terre est tout aussi vivante et complexe que n'importe quelle personne. Notre avenir dépend autant de notre association avec la terre que de notre association avec nos semblables.

Tomson Highway, natif de Brochet au Manitoba. Dramaturge autochtone, directeur et comédien, finaliste pour le Prix littéraire du Gouverneur général, récipiendaire de deux prix Dora Mavor Moore.

LE CANADA DANS LE MONDE

Les Brésiliens disent «Allume le Canada» quand ils ont besoin d'éclairage électrique. Pour parler d'un succès financier, les Polonais emploient l'expression «avoir un Canada». Quant aux habitants du Yémen, ils font leur pain avec du «Canada», ce mot étant synonyme de blé pour eux.

Ces expressions donnent des renseignements intéressants sur le Canada, ainsi que sur l'opinion que les étrangers peuvent avoir du pays, le deuxième plus vaste du monde. Il y a de bonnes raisons pour cela, puisque le Canada se fait connaître dans le monde entier. C'est une entreprise canadienne qui a réalisé le réseau municipal de distribution d'électricité à São Paulo, au Brésil, en 1899. Ce sont aussi des Canadiens qui ont ouvert le premier restaurant McDonald à Moscou en 1989. Le Canada possède d'ailleurs quelques-unes des plus grandes entreprises du monde, en particulier dans les domaines suivants : les pâtes et papiers, la boulangerie, la fabrication des chaussures et la distillerie.

Le Canada a la réputation d'être un pays où les rêves sont réalisables. Ses inventeurs, parmi lesquels se trouvent de nombreux immigrants, ont donné au monde l'insuline, le microscope électronique, la motoneige et même la fermeture à glissière. Chaque année, des milliers d'étrangers désirent s'établir au Canada.

En outre, le pays est renommé pour sa participation au maintien de la paix et pour l'aide alimentaire et médicale qu'il fournit aux populations qui sont dans le besoin. Les forces armées canadiennes participent depuis une quarantaine d'années aux missions de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le maintien de la paix. Par ailleurs, le Canada accepte une plus grande proportion des réfugiés qui s'adressent à lui que ne le font les autres pays.

Toutefois, le Canada a aussi sa part de problèmes et de défis à relever. La population canadienne s'inquiète au sujet de l'économie du pays et de la capacité de ce dernier d'être concurrentiel sur le marché mondial. Elle se préoccupe également de l'état des finances publiques et se demande si les différents gouvernements pourront continuer d'offrir les services sociaux qui ont fait la réputation du pays. Enfin, elle s'intéresse de près aux questions environnementales, y compris au fait que la jeune génération pourrait bien hériter d'une planète rendue malade par les excès de la société contemporaine.

Dans le présent chapitre, on présente une vue d'ensemble du Canada d'aujourd'hui, du point de vue de l'économie, du commerce, de l'investissement étranger, de l'énergie, de la culture et même de la consommation de stupéfiants. On y parle aussi du rôle que joue le Canada dans la communauté mondiale, notamment de la coopération économique avec d'autres pays, et de sa participation au maintien de la paix.

L'impact économique du Canada

Le Canada cultive, extrait, transforme, conçoit et fabrique toutes sortes de choses, qui vont d'un type de blé très résistant jusqu'aux satellites de communications. L'économie du Canada est du type occidental fondé sur l'industrialisation. Il s'agit de la septième en importance, après celles des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. (Ces sept pays forment ce qu'on appelle le «Groupe des Sept».)

Le Canada fait aussi partie des 24 pays industrialisés formant l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les pays de l'OCDE ont en commun plusieurs caractéristiques sur le plan de l'économie et de la démographie, mais les

pays en développement, comme l'Inde, la Chine et le Brésil, ont des caractéristiques différentes à ces chapitres.

Selan les estimatians de la Banque mandiale, les trais quarts de la praductian mandiale praviennent des pays de l'OCDE. Les sept pays les plus impartants de l'OCDE, c'est-à-dire le Graupe des Sept, représentent plus de 60% de l'ensemble de la praductian mandiale et 80% de la praductian des pays de l'OCDE. Bien que le Canada ait la plus faible papulatian (27,3 millians d'habitants) parmi les pays du Graupe des Sept, le praduit intérieur brut (PIB) par habitant y était de 24881 dallars en 1990, ce qui valait au pays le deuxième rang à ce chapitre parmi les pays du Graupe des Sept, derrière les États-Unis. (Le PIB est une mesure de la valeur de taus les biens et services praduits au pays.)

L'OCDE a fait remarquer que l'écanamie du Canada s'est taujaurs trauvée parmi les plus praspères et pragressives du mande industrialisé. De san côté, le Fands manétaire internatianal prédit que l'écanamie du Canada se dévelappera plus rapidement que celle des autres pays du Graupe des Sept au caurs des années 1990 et que le Canada contrôlera mieux l'inflatian que les autres pays du Groupe des Sept, sauf le Japan.

Une nation commerçante Le Canada est une natian cammerçante. Les trois quarts de ses expartatians vant aux États-Unis, le plus grand impartateur et expartateur du mande. Paur leur part, les États-Unis faurnissent au Canada presque les trais quarts de ses impartatians. De fait, le Canada et les États-Unis sant les plus grands partenaires cammerciaux du mande. En 1989, les échanges cammerciaux effectués entre le Canada et les États-Unis ant atteint 171 milliards de dallars US, alars que ceux effectués entre les États-Unis et le Japan ant été beaucaup maindre, ayant atteint 137 milliards de dallars US. Les autres partenaires cammerciaux les plus

OCDE

- **revenu par habitant élevé**
- **faible taux d'accroissement démographique**
- **secteur industriel où l'activité des grandes sociétés n'a cessé d'augmenter**
- **population active ayant un haut niveau de scolarité et de formation**
- **secteur des services en rapide expansion**
- **secteur public dont la taille et la diversité des fonctions économiques ont augmenté rapidement au cours du XXe siècle**

Pays en développement

- **faible revenu par habitant**
- **taux élevé d'accroissement démographique**
- **population occupée en majorité dans un secteur agricole peu productif**
- **population active dont le niveau de scolarité et de formation est faible**
- **exportations sous la dépendance de quelques produits primaires**

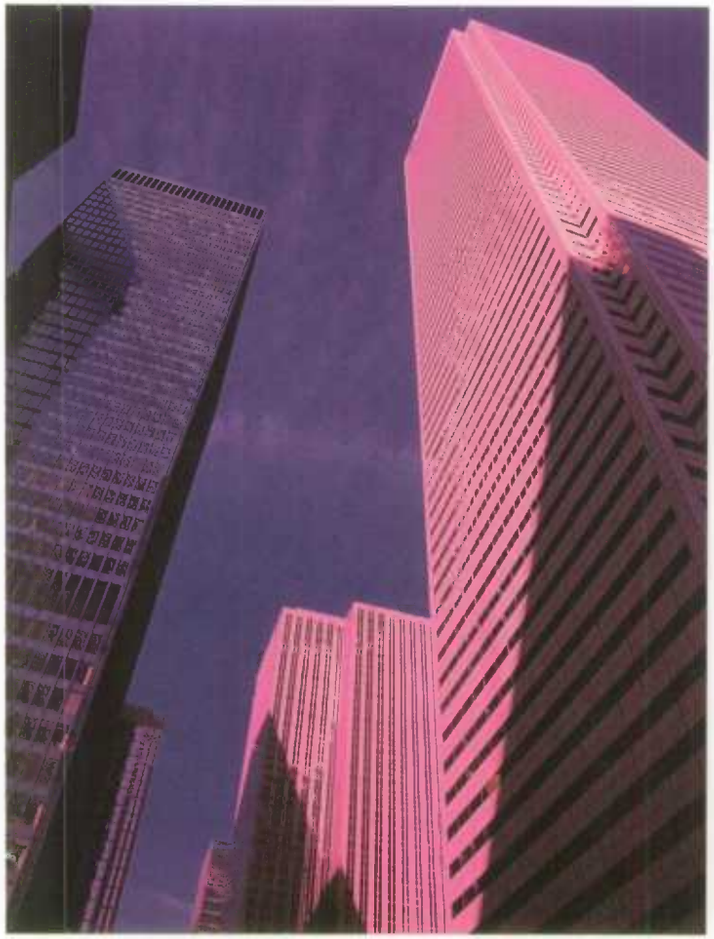

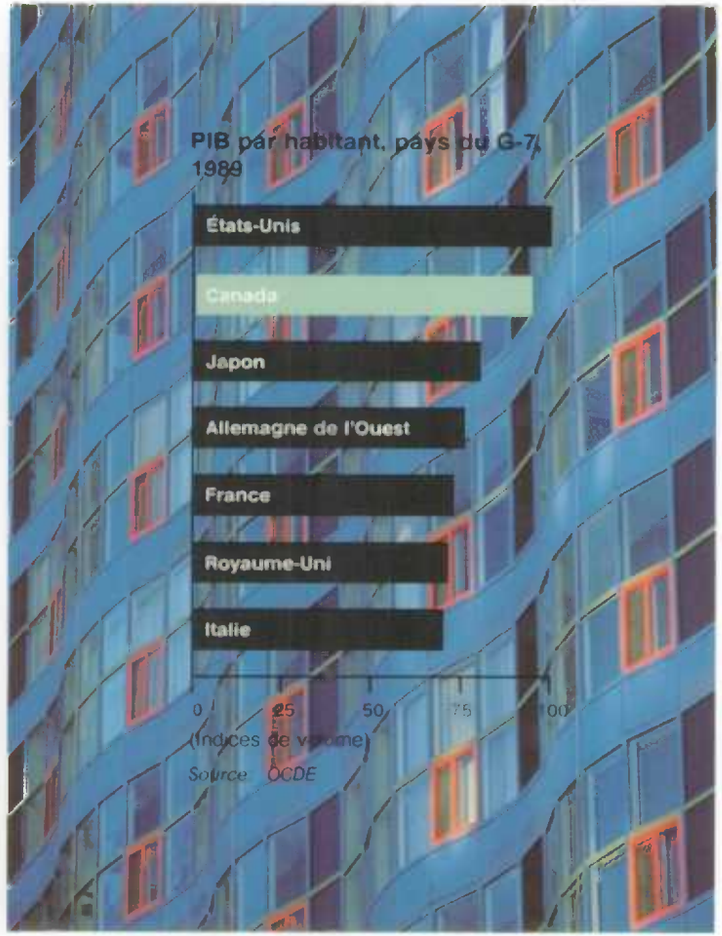
PIB par habitant, pays du G-7,
1989
États-Unis
Canada
Japon
Allemagne de l'Ouest
France
Royaume-Uni
Italie
0
25
50
75
00
(indices de volume)
Source OCDE

importants du Canada sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Corée du Sud.

Comme la plupart des pays européens membres de l'OCDE, le Canada exporte environ 30% de ses produits et services. Les exportations canadiennes ont augmenté d'environ 10% par année au cours de la dernière décennie, soit à un rythme un peu plus rapide que la moyenne mondiale.

L'industrie La fabrication industrielle a toujours été le moteur du commerce et de la croissance économique au Canada. En 1990, 47% des exportations canadiennes de marchandises étaient des produits finis, comparativement à 32% en 1980.

Le Canada est le plus grand exportateur de matériel roulant et d'équipement pour chemins de fer, répondant à environ 21% des besoins du marché extérieur, et le troisième exportateur d'automobiles, après le Japon et l'Allemagne. Il est également l'un des cinq principaux exportateurs d'aéronefs et de pièces, ainsi que le plus grand fournisseur de matériel ferroviaire et aéronautique importé par les États-Unis.

L'une des principales exportations du Canada est la compétence de ses spécialistes. Ceux-ci travaillent dans de nombreux pays pour réaliser des projets dans des domaines comme l'ingénierie, l'exploitation minière, la géologie, la biotechnologie, la télédétection aérospatiale, la conception de logiciels, l'électronique, la fabrication, les télécommunications et l'énergie nucléaire.

De nombreux Canadiens fournissent leurs services gratuitement par l'intermédiaire du SACO. Cet organisme, privé et sans but lucratif, fournit des connaissances professionnelles et techniques aux organismes oeuvrant dans les pays en développement. Près de 3000 Canadiens et Canadiennes sont délégués par le SACO à l'étranger pour y réaliser des projets durant deux ou trois mois.

Le Canada au sommet . . .
Le Canada est le premier producteur mondial de zinc et d'uranium, ainsi que le deuxième producteur de cobalt, de gypse, de potasse, de nickel, d'amiante et de concentrés de titanium. Environ 80% de la production minérale du Canada est exportée, surtout vers les États-Unis, le Japon et l'Europe de l'Ouest. Le Canada est aussi celui qui, de tous les pays, exporte le plus de produits forestiers, ce qui comprend environ 30% des exportations mondiales de pâtes et près de 60% des exportations de papier journal.

Le Canada lumière
Les cours d'eau canadiens génèrent 15% de l'hydroélectricité mondiale et près des deux tiers de l'électricité totale du Canada. Le pays occupe le cinquième rang mondial au chapitre de la capacité de production d'électricité et le deuxième rang pour ce qui est de la capacité de production d'électricité d'origine nucléaire.

UNE PAROI PLOMBO-ZINCIFÈRE MARQUÉE POUR LE MINAGE, DANS LE SILLON DES ROCHEUSES (C.-B.)
(PAGE CI-CONTRE)

Les ressources naturelles Depuis toujours, on considère les Canadiens comme étant attachés aux choses de la terre, en raison du fait que les ressources naturelles constituent leur principal produit. Bien qu'il en soit encore ainsi, les Canadiens sont de plus en plus conscients du risque que représente le fait de trop compter sur les ressources naturelles comme produit d'exportation, particulièrement sur les ressources non renouvelables. Pourtant, les produits provenant des ressources naturelles correspondent toujours à plus de 40% des exportations du Canada, une proportion parmi les plus élevées des pays industrialisés.

L'énergie L'énergie est le deuxième produit d'exportation en importance du Canada, après les automobiles. Elle constitue environ 10% des exportations du pays et 4% de la production énergétique mondiale. Parmi les pays de l'OCDE, seuls les États-Unis occupent un rang plus élevé que celui du Canada.

En termes de valeur monétaire, c'est le pétrole brut lourd qui est le produit énergétique le plus exporté par le Canada, 90% allant aux États-Unis. Par ailleurs, près de la moitié du charbon produit dans l'ouest du pays est expédié aux aciéries japonaises.

Hausse des investissements au Canada Actuellement, le pays connaît la plus forte vague d'investissements étrangers de son histoire. Les investisseurs étrangers, notamment les multinationales américaines, ont toujours été très actifs au Canada. La majorité des investissements étrangers prennent la forme d'obligations donnant un intérêt à taux fixe. La proportion d'obligations canadiennes achetées par des investisseurs étrangers, qui était de 29% en 1970, a atteint environ 50% en 1990. Cette année-là, les investisseurs étrangers détenaient 38% des obligations du gouvernement canadien; la moitié de ces obligations appartenaient à des Japonais.

Les entreprises canadiennes se protègent contre l'intégration économique mondiale en faisant des investissements à l'étranger. En 1960, les capitaux placés à l'étranger par des Canadiens s'élevaient à environ 20% des investissements étrangers faits au Canada, alors qu'en 1988 ce pourcentage dépassait 50%.

Presque 90% des investissements canadiens faits à l'étranger sont destinés à des pays développés, les deux tiers de ces capitaux étant placés aux États-Unis. Les entreprises canadiennes ont tendance à investir dans des compagnies oeuvrant dans les mêmes domaines qu'elles, à savoir la fabrication, l'exploitation minière et les finances. Les fabricants canadiens effectuent environ 50% des investissements destinés à l'étranger; viennent ensuite les financiers et les commerçants.

Le Canada compétitif Au cours des 100 dernières années, quelques-unes des plus grandes réussites du Canada ont été réalisées dans le domaine des communications, depuis l'invention du téléphone jusqu'au premier satellite au monde à être utilisé pour les communications intérieures d'un pays, soit *Anik A1*, lancé en 1972. Les exportations de matériel de télécommunication ont augmenté d'environ 10% par année au cours de la dernière décennie.

Les Canadiens sont aussi des chefs de file dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et cela, depuis plus de 25 ans. En 1962, le Canada est devenu le troisième pays à lancer un satellite, lorsqu'il a mis le satellite *Alouette* en orbite. En outre, le bras canadien a joué un rôle important dans les travaux effectués lors des récents vols des navettes spatiales américaines.

Le Canada est également un pionnier de la technologie électronucléaire. Le réacteur CANDU (de Canada, deutérium et uranium) est considéré par de nombreux spécialistes comme le plus efficace

Le Canada à l'appareil
En 1988-1989, il y avait au Canada, selon le *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* de l'ONU, 780 téléphones pour 1 000 habitants. C'est deux fois plus qu'en Espagne, trois fois plus qu'au Portugal et presque neuf fois plus que dans l'ancienne Union soviétique. Seuls la Suisse, le Danemark, la Suède et les États-Unis surclassaient le Canada à ce chapitre.

Pour soulager les affamés
Depuis longtemps, le Canada est l'un des fournisseurs d'aide alimentaire les plus généreux du monde. Il envoie surtout du blé, de la farine et de l'huile de canola. En 1988-1989, l'aide alimentaire expédiée par le Canada a atteint 431,5 millions de dollars, ce qui constituait le montant le plus important au monde. Le Canada a envoyé ces aliments à des pays qui étaient dans le besoin, par l'intermédiaire d'organismes internationaux comme la Croix-Rouge et l'ONU.

du monde, et la centrale nucléaire de Pickering (Ontario) a une capacité de production inégalée dans le monde.

Enfin, des entreprises canadiennes sont reconnues mondialement dans des domaines comme la télédétection aérospatiale, la prospection géophysique, la médecine et la bio-ingénierie. D'importantes innovations sont courantes au Canada en ce qui concerne la chirurgie au laser, la greffe d'organes et l'amélioration des cultures et du bétail.

Un instantané du Canada

Après avoir examiné quelque 160 pays et les avoir classés selon l'espérance de vie, le niveau de scolarité et le revenu, en utilisant plus de 40 indicateurs de développement humain, l'ONU a conclu que le Canada constituait le pays où il était le plus agréable de vivre. Voici comment se sont classés certains des autres principaux pays industrialisés : Japon, 2e; États-Unis, 6e; France, 8e; Royaume-Uni, 10e; Allemagne, 12e; Italie, 21e.

Une pomme chaque jour . . . Dans le *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* de l'ONU, on compare les pays sur le plan de la santé, de la fortune, etc. (Pour certains sujets, les données ne sont pas toujours pour les mêmes années; dans de tels cas, une période est donnée.) Le rapport révèle que l'espérance de vie est en moyenne de 77 ans au Canada, alors que la moyenne mondiale est de 65 ans. C'est au Japon que l'espérance de vie est la plus grande, soit 78,6 ans.

Pourtant, plus de 50 % des Canadiens mourront de troubles circulatoires ou d'une maladie de l'appareil respiratoire, résultant dans la plupart des cas d'un mode de vie sédentaire, d'un régime alimentaire trop gras et de la consommation d'alcool et de tabac. Environ trois Canadiens sur dix fument la cigarette, comparativement à

environ deux personnes sur dix en Grèce (plus faible proportion) et à plus de cinq personnes sur dix au Danemark (plus forte proportion).

Si l'on considère les dépenses relatives à la santé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), on remarque que le Canada occupe le traisième rang avec la France, à 8,6%, derrière les États-Unis (11,2%) et la Suède (9,0%). La plupart des pays industrialisés consacrent 8,3% de leur PIB aux soins de santé.

Travail et chômage L'écart de revenus qui existe entre les riches et les pauvres au Canada est l'un des plus larges dans le monde. Bien que cet écart soit moins marqué que celui observé aux États-Unis, il est presque deux fois plus important que celui existant dans des pays industrialisés comme le Japon et la Belgique. Voici d'autres faits provenant du *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* :

- Les travailleurs constituaient 50,3% de la population du Canada entre 1988 et 1990, ce qui plaçait le pays au neuvième rang; le premier rang était détenu par l'Australie, dont la main-d'oeuvre représentait 63,8% de la population. La moyenne des pays industrialisés était de 48,8%.
- En 1990, le taux de chômage était de 8,1% au Canada. Il était plus élevé que la moyenne des pays industrialisés (6,4%) et se trouvait au septième rang après ceux de l'Espagne (15,9%), de l'Irlande (14%), de la Pologne (10,4%), de l'Italie (9,9%), du Danemark (9,6%) et de la France (9%) . La Suisse avait le plus faible taux (0,6%). Au début de 1992, le taux de chômage dépassait 11% au Canada.

L'éducation : un bon investissement Pour les Canadiens, il est important d'investir de l'argent dans l'éducation. En effet, dans l'ensemble, les Canadiens étudient plus longtemps que les habitants

Le Canada en éprouvette
D'après le *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* de l'ONU, le Canada comptait 177 scientifiques et techniciens pour 1000 habitants entre 1985 et 1989, soit plus de deux fois la moyenne du monde industrialisé et plus de huit fois la moyenne mondiale. La Suède était en tête, avec 262, alors que les États-Unis étaient presque derniers, avec 55.

Bienvenue au Canada
Compte tenu de sa population, le Canada a toujours accueilli les réfugiés du monde entier avec plus d'empressement que les autres pays. Cette exceptionnelle tradition humanitaire a été reconnue en 1986, lorsque le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU a décerné la médaille Nansen à la population canadienne. C'était la première fois, dans les 40 ans d'histoire de cette médaille, qu'elle était donnée à tous les habitants d'un pays.

Aide publique au développement,
pays du G-7
France
Canada
Allemagne de l'Ouest
Italie
Japon
Royaume-Uni
États-Unis
0,10
0,20
0,50
0,60
du PNB)
1960
1990

des autres pays, sauf les États-Unis. Ils étudient en moyenne pendant 12,1 ans, soit deux ans de plus que les habitants des pays industrialisés et trois fois plus longtemps que les habitants des pays en développement. Pour leur part, les Américains étudient en moyenne pendant 12,3 ans. Les dépenses relatives à l'éducation atteignaient, en 1986, 7,2% du PIB au Canada, ce qui le plaçait au troisième rang dans le monde, derrière la Suède et le Danemark, mais au-dessus de la moyenne des pays industrialisés (5,9%).

Les femmes au Canada et dans le monde Bien qu'elles aient diminué, les inégalités subsistent entre les hommes et les femmes qui sont sur le marché du travail au Canada :

- Les femmes ont un meilleur salaire au Canada qu'aux États-Unis et au Japon. Cependant, ce salaire n'est pas mirobolant, compte tenu du fait que les Américaines et les Japonaises sont les femmes les moins bien payées, comparativement aux hommes, dans les pays industrialisés. En 1986, les Japonaises gagnaient 50% du salaire des hommes, les Américaines, 59% et les Canadiennes, 63%. Les plus hauts pourcentages étaient enregistrés en Suède (89%), en Australie et en Islande (88%), de même qu'en Norvège (85%).
- En 1990, il n'y avait qu'un siège de député sur neuf occupé par une femme au Canada, comparativement à six sur dix en Suède et en Finlande, et à deux sur 100 au Japon.
- Les femmes constituaient 44,3% de la population active au Canada en 1990 (la moyenne des pays industrialisés est de 43,7%). Le premier rang était détenu par l'ancienne Union soviétique (48,3%) et le dernier, par la République de Malte (25,1%).

L'envahissement des médias Chaque jour, on publie environ 1 000 livres un peu partout dans le monde. Et à tous les huit ans, la quantité de connaissances accessibles double. On a déjà dit qu'une personne moyenne vivant en Angleterre au XVIIe siècle aurait eu accès, durant toute sa vie, à une quantité d'informations probablement moindre que celle qu'on trouve dans un grand quotidien. Nous vivons manifestement à l'âge de l'information :

- En 1988-1989, il y avait 51 téléviseurs pour 1 000 habitants dans les pays en développement, 153 dans le monde entier et 626 au Canada. Ce dernier était au deuxième rang, après les États-Unis (814) et avant le Japon (610), mais bien au-dessus de la moyenne des pays industrialisés (493).
- Entre 1987 et 1989, les Canadiens allaient au cinéma environ 3 fois par année, ce qui était presque trois fois plus que les habitants des Pays-Bas (1,1 fois), mais beaucoup moins que les gens vivant en Roumanie, qui allaient au cinéma 8,8 fois par année. La moyenne des pays industrialisés était de 2,9 fois.
- Dans l'ensemble des bibliothèques canadiennes, il y avait 5,6 livres par habitant entre 1986 et 1988, ce qui était inférieur à la moyenne des pays industrialisés (6,0). La Suède était première (12,9), le Canada, 15e et l'Italie, 33e, avec une moyenne de 0,6 livre par habitant.
- En 1988-1989, le tirage des journaux quotidiens s'établissait à 43 pour 1 000 habitants dans les pays en développement, à 337 dans les pays industrialisés et à 231 au Canada. Le Japon était en tête des pays industrialisés, avec un tirage de 566 pour 1 000 habitants. Le Portugal était dernier, avec 41.

Le prix de la prospérité Ce n'est pas parce qu'on a un revenu élevé, comme c'est le cas de beaucoup de Canadiens, qu'on est à l'abri des problèmes humains. On pouvait lire dans le *Rapport mondial sur le développement humain de 1992* de l'ONU que la misère humaine est fréquente dans les sociétés riches. Voici quelques chiffres se rapportant au Canada :

CHARGEMENT DE BILLES À BORD D'UN NAVIRE DE CHARGE JAPONNAIS, À STEWART (C.-B.)
(PAGE CI-CONTRE)

- Le taux d'homicides était de 2,1 pour 100 000 habitants au Canada en 1987-1988, ce qui correspondait exactement à la moitié de la moyenne des pays industrialisés. C'est aussi largement inférieur au taux le plus élevé du monde, à savoir celui enregistré aux États-Unis (9 pour 100 000 habitants). Parmi les pays industrialisés, c'est au Japon et en Irlande que le taux d'homicides était le plus faible (0,8).
- Entre 1980 et 1985, 30 Canadiennes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 59 ans ont déclaré avoir été violées. Cette proportion était plus faible que la moyenne des pays industrialisés (48). Le Canada avait tout de même le cinquième plus haut taux des pays industrialisés, derrière la Suède (34), la Finlande (40), les Pays-Bas (92) et les États-Unis (114).
- C'est en Hongrie que le taux de suicides était le plus élevé en 1988, ayant été de 45,8 pour 100 000 habitants; ce taux était presque trois fois supérieur à la moyenne des pays industrialisés (16). Le Japon était neuvième (19,7), le Canada et l'Islande, quatorzièmes (14,6) et les États-Unis, dix-septièmes (13,0).

Le Canada dans la communauté mondiale

Dans un pays démocratique, bilingue et multiculturel comme le Canada, où l'on peut chanter en français, travailler en anglais et rêver en vietnamien, il a toujours été nécessaire de s'adapter aux cultures des autres pays et même de faire des compromis. Que l'on parle de commerce, d'immigration, de désarmement ou d'aide alimentaire, les Canadiens ont, dans la communauté mondiale, la réputation d'être cordiaux, tolérants et bienveillants.

Depuis plus de 40 ans, le Canada s'efforce de rendre le monde plus sûr et plus vivable. Le Canada occupe la septième place parmi les pays de l'Ouest en ce qui concerne l'aide apportée chaque année aux pays en développement, cette aide équivalant à 100 dollars par personne, ou 0,5% du PIB.

L'aide canadienne, fournie sous forme de subventions et de contributions, et non de prêts, soutient les efforts de développement de quelque 85 organisations internationales, notamment les organismes de l'ONU, les établissements humanitaires et les banques de développement. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) vient en aide à plus de 400 organisations non gouvernementales, y compris des églises, des clubs sociaux, des coopératives, des syndicats et des universités. Chaque année, elle soutient environ 1 000 projets décidés par les gouvernements concernés et environ 6 500 projets d'organisations non gouvernementales. La nature de ces projets varie grandement : il peut s'agir de creuser des puits, de prodiguer des soins de santé, de créer des coentreprises ou de donner, au Canada, des cours à des étudiants du Tiers-Monde.

Le Canada est l'un des membres fondateurs de l'ONU, créée en 1945. Depuis lors, le gouvernement canadien a toujours fait son possible pour soutenir cette organisation. C'est ainsi qu'il a été représenté régulièrement au Conseil économique et social de l'ONU et qu'il siège actuellement au Conseil de sécurité, à un moment où l'ONU recommence à participer activement aux affaires internationales.

Le Canada est non seulement au quatrième rang parmi les pays qui contribuent le plus au budget de l'ONU, mais il fournit également des fonds à un grand nombre de programmes onusiens, y compris au Programme des Nations Unies pour le développement, au Haut-commissariat pour les réfugiés, au Fonds des Nations Unies pour l'aide à l'enfance et au Programme alimentaire mondial.

Le Canada est membre du Commonwealth, communauté formée de 48 nations souveraines, d'États associés et de territoires dépendants

MAPPE MONDE
qui comprend
les Nouvelles decouvertes
faites iusqu'a ce jour
MER DU SUD
PACIFIQUE
AMERIQUE
OCEAN
MERIDIONAL
MER DU NORD
AFRIQUE
ASIE
OCEAN ORIENTAL
MER DES INDES
MER DU SUD
Terres Australes ou Antarctiques

LE CANADA ÉTAIT TRÈS PEU CONNU LORSQUE CETTE CARTE A ÉTÉ DESSINÉE EN 1748. AUJOURD'HUI, C'EST UN PAYS TRÈS RESPECTÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. (PAGE CI-CONTRE)

couvrant ensemble un quart de la planète et comprenant plus du cinquième de ses habitants. Le Commonwealth regroupe des nations développées et des pays en développement ayant en commun des institutions et un grand nombre de traditions, d'attitudes, de valeurs politiques et de mesures sociales. Le Canada travaille avec les 250 organismes non gouvernementaux du Commonwealth pour promouvoir les valeurs communes.

Le Canada participe aussi à la Francophonie, qui regroupe les pays de langue et de culture françaises. Cette participation résulte du fait que le Canada est un pays bilingue, ce qui lui donne accès aux affaires des pays francophones. Tout comme le Commonwealth, la Francophonie a évolué pour devenir un forum où certains problèmes internationaux peuvent être résolus. Ce regroupement donne également une dimension internationale à la culture des francophones du Canada.

En tant que nation commerçante, le Canada s'intéresse particulièrement à la coopération économique ainsi qu'à la croissance et à la stabilité de l'économie mondiale. L'interdépendance croissante des économies nationales a eu pour résultat une série de sommets économiques réunissant les dirigeants des pays du Groupe des Sept, y compris ceux du Canada. Tous les pays de ce groupe s'efforcent de déterminer et de résoudre les problèmes économiques mondiaux. Le Canada a également de l'influence sur les négociations touchant la réforme monétaire mondiale et ce, au moyen de ses contributions au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

Le Canada compte 115 missions consulaires et diplomatiques indépendantes dans 82 pays, et il maintient des relations diplomatiques avec 84 autres États. Plus de 100 pays ont une mission diplomatique à Ottawa, la capitale du Canada, et 48 autres pays ont une accréditation de non-résident.

Le Canada est associé avec les États-Unis au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, connu sous l'acronyme NORAD. Il participe à la surveillance aérospatiale, aux alertes, à la défense aérienne et à d'autres activités.

De concert avec les États-Unis et de nombreux pays de l'Europe de l'Ouest, le Canada a été l'un des membres originaux de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), créée en 1949. Par l'intermédiaire de l'OTAN, le Canada contribue à la défense de l'Europe tout en entretenant des relations politiques, économiques et scientifiques avec les autres pays membres.

Provenance des Photos

Page 2
Lac Supérieur, Ontario.
Richard Hartmier/First Light

Page 6
Tom Van Sant/Geasphere Project/1990

Page 8
Donald Standfield/First Light

Page 12
George Hunter

Page 14
Darwin Wiggett/First Light

Page 16
George Hunter

Page 18
Territoires du Nord-Ouest.
Stéphane Poulain/FourByFive

Page 20
Mike Beedell/Miller Comstock

Page 22
E. Otto/Miller Comstock

Page 24
Scott Leslie/First Light

Page 26
Winnipeg, Manitoba.
O. Bierwagen/Miller Comstock

Page 28
W. Greibeling/Miller Comstock

Page 30
L'arbre dans les champs.
Stephen Livick/Collection du Musée canadien de la photographie contemporaine.

Page 32
La Rivière, Manitoba.
Derek Trask/SuperStock

Page 36
Immigrants, Québec.
William James Topley/Archives nationales du Canada/PA-10265

Page 38
Ray Luckow/Image Finders

Page 40
Couple du troisième âge, salle communautaire.
R. Michael Stuckey/Miller Comstock

Page 44
E. Otto/Miller Comstock

Page 46
Robert Semeniuk/First Light

Page 48
Clara Gutsche/Banque d'oeuvres d'art
du Conseil des Arts du Canada

Page 50
Barb & Ron Kroll/Miller Comstock

Page 52
W. Greibeling/Miller Comstock

Page 54
Temple d'une secte mennonite.
Norman Lightfoot/Miller Comstock

Page 56
Île du Cap-Breton, Nouvelle-Écosse.
George Hunter

Page 60
Dawn Goss/First Light

Page 62
George Hunter

Page 64
Antenne parabolique.
Steve Vidler/Miller Comstock

Page 68
Tour CN, Toronto : Ron Watts / First Light
Pont Lion's Gate, Vancouver : Dave Watters / First Light

Page 74
Enfant, pupitre, forêt.
Thomas Bruckbauer/Image Finders

Page 80
De la série *Affichage et automobile*, Valleyfield,
Québec, 1976.
Serge Clément

Page 82
Équipe de hockey féminine.
Archives nationales du Canada/PA-74583

Page 86
Allen McInnis/First Light

Page 88
Fonds François-Xavier Borel/Archives nationales
du Canada/C-130681

Page 94
Henry Georgi/Miller Comstock

Page 96
Orchestre du Centre national des Arts, Ottawa.
Cattroll-Ritcey Photo

Page 98
Malak

Page 100
Royal Winnipeg Ballet.
Todd Korol/First Light

Page 104
Steve Short/First Light

Page 106
Henry Georgi/Miller Comstock

Page 108
Toronto Dance Theatre.
Cylla von Tiedemann

Page 132
Grande plaine de Regina, Saskatchewan.
George Hunter

Page 136
attr. à Henri Beau/Archives nationales du Canada/C-17059

Page 138
Ron Watts/First Light

Page 140
Port de Vancouver.
Fred Herzog/First Light

Page 144
Robert W. Allen/First Light

Page 146
K. Sommerer/Miller Comstock

Page 148
Tranches de silicium : Hans Blohm/Masterfile
Biscuits sur un tapis transporteur : George Hunter

Page 150
George Hunter

Page 152
Danny Eigenmann/Reflexion

Page 156
«*Any Old Thing No. 7*» (image urbaine en noir et blanc)
Lawrence Weissmann

Page 158
Caribou, Yukon.
Thomas Kitchin/Image Finders

Page 162
Centre-ville de Toronto : Benjamin Rondel/First Light
Immeuble abstrait, Toronto : Brian Milne/First Light

Page 164
George Hunter

Page 168
Tenango, Guatémala.
A.E. Sirulnikoff/First Light

Page 170
Deryk Bodington

Page 172
Auteur de la carte : Georg Louis le Rouge/Archives nationales du Canada/NMC 8276

Page 174
«Arthur Worthington and Jack Peterson, Victoria Day Parade, Victoria, British Columbia»
Nina Raginsky/Collection du Musée canadien de la photographie contemporaine

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES SÉLECTIONNÉES

Chapitre 1

Bantam. *The Bantam Illustrated World Atlas*, New York, Bantam Books, 1989.

Beck, Emily Morison, Ed. *Bartlett's Familiar Quotations, Fourteenth Edition*, Toronto, Little, Brown and Co., 1968.

Environnement Canada. *Les climats du Canada*, N° En56-1/1990F au catalogue, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, 1990.

Chapitre 2

Statistique Canada :

Nord du Canada, un profil	N° 98-122 au catalogue
Les personnes âgées au Canada	N° 98-121 au catalogue
La population canadienne d'un océan à l'autre	N° 98-120 au catalogue
Le revenu des immigrants au Canada : une analyse des données de recensement	N° 91-527F au catalogue
Le Canada, un profil linguistique	N° 98-131 au catalogue
Les femmes et la population active	N° 98-125 au catalogue

Statistique Canada, Centre canadien d'information sur la santé. «Naissances 1989», *Rapports sur la santé*, N° 82-003 au catalogue, trimestriel, 1991.

Emploi et immigration Canada. *L'immigration au Canada : effets économiques*, 1989.

Emploi et immigration Canada. *L'immigration au Canada : questions à discuter*, 1989.

Santé et Bien-être social Canada. *Esquisse du Canada de demain*, 1990.

Santé et Bien-être social Canada. *Les Aîné(e)s du Canada : une force dynamique*, N° H88-3/1-1988 au catalogue, 1990.

Affaires indiennes et de Nord Canada. *Faits saillants des conditions des autochtones, 1981-2001. Partie I, Tendances démographiques*, 1990.

Affaires indiennes et du Nord Canada. *Faits saillants des conditions des autochtones, 1981-2001. Partie II, Conditions sociales*, 1990.

Affaires indiennes et du Nord Canada. *Les indiens et les Inuit du Canada*, 1990.

Chapitre 3

Statistique Canada :

L'alphabétisation des adultes au Canada : résultats d'une étude nationale	N° 89-525F au catalogue
Télédistribution	N° 56-205 au catalogue
Statistique de la criminalité du Canada	N° 85-205 au catalogue

Communicatians	N° 56-001 au catalogue
L'équipement ménager	N° 64-202 au catalogue
Les forces de l'ordre au Canada, 1986	N° 85-523 au catalogue
Radiodiffusion et télécommunications	N° 56-204 au catalogue
Statistique des télécommunicatians	N° 56-201 au catalogue
Statistique du téléphane	N° 56-203 au catalogue
L'écoute de la télévision 1989	N° 87-208 au catalogue

Association des universités et collèges du Canada. *Orientatians : portrait statistique de l'université au Canada – Éditian 1991*, Ottawa, Associatian des universités et collèges du Canada, 1991.

Beaudoin, Gérald, sénateur, et Dabbie, Dorathy, députée, coprésidents. Un Canada renauvelé : rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, 1992.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunicatians canadiennes. *CRTC : L'année en rétrospective 1990-1991*, N° BC-91-1991 au catalogue, 1991.

Communicatians Canada. *Les télécommunicatians au Canada : survol de l'industrie canadienne de la distributian des télécommunications*, N° Ca22-44/1988 au catalogue.

Communications Canada. *Des voix canadiennes pour un chaix véritable : une nouvelle politique de la radiodiffusion pour le Canada*, N° 22-82/1988 au catalogue.

Communications Canada. *Les communications au XXIe siècle : médias et messages à l'ère de l'information*, N° 22-78/1987 au catalogue.

Organisatian des Natians Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO). *UNESCO World Educatian Repart*, 1991, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture, 1991.

Chapitre 4

Statistique Canada. Publications actuelles sur la statistique de la culture :

L'éditian du livre	N° 87-210 au catalogue
Les arts d'interprétatian	N° 87-209 au catalogue
L'écoute de la télévisian	N° 87-208 au catalogue
Les établissements du patrimoine	N° 87-207 au catalogue
Dépenses publiques au titre de la culture au Canada	N° 87-206 au catalogue
Le film et la vidéo	N° 87-204 au catalogue
L'édition du périodique	N° 87-203 au catalogue
L'enregistrement sonore	N° 87-202 au catalogue

Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme. Données non publiées, 1992.

Statistique Canada. *La culture en perspective*, N° 87-004 au catalogue, vol. 1-4.

Communications Canada. *Nos industries culturelles : des liens essentiels*, 1987.

Héritage Canada. *Rapport annuel 1990-1991*, Ottawa, Héritage Canada, 1991.

Chapitre 5

Statistique Canada :

L'observateur économique canadien	N° 11-010 au catalogue
L'observateur économique canadien. Supplément statistique historique	N° 11-210 au catalogue
L'emploi et le revenu en perspective	N° 75-001F au catalogue
Bilan des investissements internationaux du Canada	N° 67-202 au catalogue

Statistique Canada. *CANSIM* (CANSIM, la base de données informatisée de Statistique Canada, est une source détaillée de données économiques canadiennes. On peut se procurer de l'information à ce sujet dans les centres de consultation régionaux de Statistique Canada, dont la liste figure à la fin du présent volume).

Cross, Philip, (économiste, Statistique Canada). Documents non publiés sur les conditions économiques actuelles au Canada, 1992.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Études économiques de l'OCDE : Canada*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1991.

Chapitre 6

Statistique Canada. *La position du Canada au sein du commerce mondial : la dimension statistique*, Ottawa, Base de données sur le commerce mondial, TIERS, 1989.

Cross, Philip, (économiste, Statistique Canada). «Canada in the World», documents non publiés, 1992.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. *Canada – Un survol*, Ottawa, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 1990.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. *Canada profil* (pochette d'information), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, non daté.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Fiche documentaire : *Commission de l'immigration et du statut de réfugié*, (document de travail) Ottawa, 1992.

Litchfield, Patrick. «The contrarian Case for Canada», *Canadian Business*, Toronto, décembre 1991.

Malcom, Andrew. «Northern Contradiction», *Saturday Night Magazine*, Toronto, décembre 1987.

Organisation des Nations Unies. *Rapport mondial sur le développement humain de 1992*, New York, Oxford University Press, 1992.

Wurdman, Richard Saul. *Information Anxiety*, New York, Doubleday, 1989.

Sources communes :

Statistique Canada. *Annuaire du Canada*, N° 11-402F au catalogue.

Statistique Canada. *Un portrait du Canada, 53e édition*, N° 11-403 au catalogue.

Statistique Canada. *Tendances sociales canadiennes*, N° 11-008 au catalogue, mensuel.

Colombo, John Robert, Ed. *Colombo's Canadian Quotations*, Edmonton, Hurtig, 1974.

Colombo, John Robert. *Colombo's New Canadian Quotations*, Edmonton, Hurtig, 1987.

Colombo, John Robert, Ed. *The Dictionary of Canadian Quotations*, Toronto, Stoddart, 1991.

Colombo, John Robert. *The Canadian Global Almanac*, Toronto, Global Press, 1991.

Les Éditions internationales Alain Stanké, *L'encyclopédie du Canada*, deuxième édition, Montréal, Stanké, 1988. (Traduit de l'anglais avec l'autorisation de Hurtig Publishers Ltd.)

Autres sources :

Les citations ont été reproduites avec la permission de McClelland and Stewart Limited, Stoddart Publishing Co. Limited, MacMillan of Canada, Simon & Pierre, McGraw-Hill Book Company et l'Ottawa Citizen.

Publications, entrevues et/ou matériel non publié :

Gouvernement canadien
- Statistique Canada
- Conseil des Arts du Canada
- Société canadienne des postes
- Société Radio-Canada
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- Communications Canada
- Environnement Canada
- Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
- Santé et Bien-être social Canada

Autres organismes :
- American Federation of Musicians of the United States and Canada
- Association des universités et collèges du Canada
- The Foundation for Economic Education
- L'Organisation des Nations Unies
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO)

STATISTIQUE CANADA

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

Terre-Neuve et Labrador

Hugh Ridler
1 709 772-0137

Services consultatifs
Statistique Canada
3e étage
Immeuble Viking
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel local : (709) 772-4073
Appel sans frais : 1 800 563-4255
Télécopieur : (709) 772-6433

Maritimes

Andrew Maw
1 902 426-6374

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market, 3e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel local : (902) 426-5331
Appel sans frais : 1 800 565-7192
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec

Yvan Deslauriers
1 514 283-5742

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel local : (514) 283-5725
Appel sans frais : 1 800 361-2831
Télécopieur : (514) 283-9350

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

Région de la Capitale nationale

Hélène Lavoie
1 613 951-8198

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Entrée principale, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Appel local : (613) 951-8116
Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre province.
Télécopieur : (613) 951-0581

Ontario

Gregg Connolly
1 416 973-6257

Services consultatifs
Statistique Canada
10e étage
Immeuble Arthur Meighen
25, avenue Saint-Clair Est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel local : (416) 973-6586
Appel sans frais : 1 800 263-1136
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba

Bernie Gloyn
1 204 983-3257

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel local : (204) 983-4020
Appel sans frais : 1 800 542-3404
Télécopieur : (204) 983-7543

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

Saskatchewan

Larry Deters
1 306 780-5404

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avard, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel local : (306) 780-5405
Appel sans frais : 1 800 667-7164
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

Bruce Meyers
1 403 495-4659

Services consultatifs
Statistique Canada
8e étage, Park Square
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel local : (403) 495-3027
Appel sans frais : 1 800 282-3907
Territoires du Nord-Ouest à frais vires : 1 403 495-3028
Télécopieur : (403) 495-5318

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

Sud de l'Alberta

Jacques Ouellet
1 403 292-6719

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza
Bureau 401
138 – 4e Avenue Sud-Est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel local :	(403) 292-6717
Appel sans frais :	1 800 472-9708
Télécopieur :	(403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon

Norry Fitzpatrick
1 604 666-2931

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair
757, rue Hastings Ouest
Bureau 440F
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel local :	(604) 666-3691
Appel sans frais :	1 800 663-1551
	(sauf Atlin [C.-B.])
Yukon et Atlin (C.-B.)	Zenith 08913
Télécopieur :	(604) 666-4863

INDEX

Accord de libre-échonge Conodo/Étots-Unis 137, 142, 147

Accord du loc Meech 58

Affoires extérieures Canado 71

Affoires indiennes et du Nord Canodo 45, 63

Agence conodienne de développement internotionol 171

Agriculture 5, 17, 19, 21, 29, 147, 149

Aide alimentoire 160, 166

Aide juridique 67

Alosko 7, 15

Alberto 7, 11, 15, 42, 43, 53, 69, 75, 90, 135, 149

Allemogne 41, 73, 141, 142, 143, 154, 160, 163, 166

Allocotion ou conjoint 79

Allocations fomiliales 79, 135, 154, 155

Alphobétisotion 75

Anglophones 49, 105

Anne de Green Gobles 92, 93

Appoloches 4, 9, 10

Applicotion de lo loi 67

Approvisionnement en eou 29

Archipel Arctique 4

Arctic Boy 13, 23

Art visuel 90, 110

Arts 84, 110

Arts d'interprétotion 84

Assiniboines 15

Assistonce sociole 35, 37

Assuronce-molodie 134

Athlètes 107

Austrolie 35, 101, 167, 169,

Auteurs conodiens 93

Autochtones 10, 11, 13, 17, 41, 43, 45, 47, 58, 79, 91, 123, 159

Automobiles 29, 149, 154, 163, 165

Boby-boom 37, 39, 76

Boie d'Hudson 5, 9

Banque du Canoda 135, 145

Bonque mondiole 134, 161, 173

Banques 137, 139, 145, 171

Beom, Corl 110, 123

Béliveou, Jeon 83

Benoit, Cloude-Philippe 110, 119

Bilinguisme 42, 49, 51, 95, 97, 173

Bio-ingénierie 141, 166

Blé 7, 17, 139, 141, 149, 160, 166

Bond, Eleonor 110, 115

Bondor, Roberto 133

Bouclier conodien 4, 7, 9, 19

Bourgeois, Lorène 121

Brésil 41, 160, 161

Cobinet 61

Côblodistribution 70, 71, 73, 101, 102

Cordinol, Douglos 3, 91

Centres d'orts outogérés 90, 91

Céréoles 15, 17, 25, 149

Choîne Côtière 7, 25

Chombre des communes 61, 63, 65

Chorte conadienne des droits et libertés 61

Chemins de fer 7, 163

Chômoge 37, 45, 49, 115, 134, 135, 142, 143, 153, 154, 155, 167

Cinémo 84, 97, 99, 169

Clork, Joe 58

Climat 4, 5, 9, 10, 13, 21, 23, 25, 27, 49, 53

Code civil 65

Code criminel 66

Collège conodien de police 67

Collèges 76, 87

Colombie-Britannique 4, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 23, 35, 41, 42, 43, 53, 69, 91, 135, 149

Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada 58, 76

Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord 173

Commerce 17, 61, 65, 78, 135, 139, 141, 142, 151, 154, 160, 163

Commerce extérieur Canada 71

Common law 65

Commonwealth 171

Communauté économique européenne 17, 142, 153

Communications 67, 79, 155, 165

Communications Canada 70, 72, 105

Confédération 35

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications 70, 101, 103, 105

Conseil des Arts 87, 90

Conseil national de recherches 135

Consommateurs 103, 134, 137, 139, 154

Consommation 153, 134

Consommation d'alcool 77, 166

Consommation et Corporations Canada 135

Constitution canadienne 45, 58, 61, 63, 65, 76, 78

Contenu canadien 84, 99, 101, 103, 105

Cordillère 4, 7, 9, 25

Cour canadienne de l'impôt 66

Cour fédérale 66

Cour suprême 66

Creates, Marlene 111, 125

Cris 15

Croissance économique 137, 142, 143, 147, 163

Cycle économique 143

Cyclisme 77, 105

Danse 77, 85, 87, 105

Déclin de la population 34

Défense nationale 61, 65

Déficit 95, 134, 141, 155

Déménagement 43

Dépenses 65, 73, 76, 78, 79, 90, 95, 97, 105, 135, 137, 142, 145, 153, 154, 155, 167, 169

Dette du gouvernement 134, 155

Devises étrangères 142

Distribution 93, 95, 97, 99

Divorce 37, 39

Droit civil 65, 66

Droit écrit 65

Droit pénal 65

Écoles primaires 75

Écoles privées 75, 87

Écoles publiques 75

Écoles secondaires 75

Écomusées 91

Économie 11, 19, 37, 49, 69, 71, 72, 78, 84, 85, 91, 95, 97, 134, 165, 173

Économie de services 151

Édition 84, 92

Éducation 58, 59, 63, 65, 73, 75, 93, 135, 137, 151, 167

Emploi et Immigration Canada 135

Emploi 35, 72, 73, 84, 95, 134, 137, 143, 151

Énergie 21, 29, 155, 165

Énergie nucléaire 63, 163

Enquête Campbell sur le mieux-être 105

Enregistrements sonores 84, 89, 103

Enseignement postsecondaire 75

Enseignement primaire 75

Entreprises 137

Environnement 10, 27, 29, 59

Établissements financiers 137, 149

États-Unis 4, 19, 29, 35, 41, 49, 73, 79, 85, 99, 103, 141, 142, 143, 145, 147, 149, 153, 154, 160, 161, 163, 165, 166, 167, 169, 171, 173

Europe de l'Ouest 163, 173

Exercice 41, 105, 107

Exploitation forestière 13, 19, 21, 147, 149, 151, 163

Exportations 95, 134, 139, 141, 143, 149, 151, 161, 163, 165

Fabrication 137, 163, 165

Famille 34, 37, 45, 47, 51, 79, 143, 153

Festivals 11, 85

Fibres optiques 69, 70, 72, 73

Films 71, 97, 101

Finances 78, 160, 165

Fleuve Saint-Laurent 10

Fondation canadienne pour la protection du patrimoine 91

Fonds de pension 78

Fonds monétaire international 161, 173

Forêt boréale 9, 17

Forêt ombrophile 13, 23, 119

Formation de capital 137

Forsey, Eugene 59, 63

Foundation to Assist Canadian Talent on Record 105

Fourrures 13, 19

France 35, 41, 65, 73, 93, 99, 103, 141, 142, 143, 145, 160, 166, 167

Francophones 42, 49, 51, 99, 105, 173

Francophonie 173

Fuseaux horaires 4

Gatt 78, 142

Gaz naturel 13, 17, 21, 149

Gendarmerie royale du Canada 67

Goodwin, Betty 111, 113

Gouvernement 11, 61, 63, 65, 66, 67, 73, 75, 77, 79, 93, 95, 135, 147, 153, 155, 165, 171

Gouvernement fédéral 35, 58, 59, 61, 65, 67, 70, 78, 84, 95, 97, 101, 105, 135, 139, 147, 154, 155

Gouvernements provinciaux 61, 65, 75, 93

Gouverneur général 61, 63

Grand lac de l'Ours 11

Grand lac des Esclaves 13, 134

Grande-Bretagne 49, 61, 63, 99, 103

Groupe des Sept 73, 79, 160, 161, 173

Highway, Tomson 91, 159

Hockey 83

Hydro-électricité 13, 19, 163

Île de Baffin 7, 13, 125

Île-du-Prince-Édouard 49, 92, 42, 149, 4, 21, 19

Immigration 34, 35, 37, 65, 171

Importations 93, 95, 141, 161

Impôts 79, 135, 153, 155

Indice des prix à la consommation 147

Indiens des forêts de l'Est 17, 21

Industrie 163

Industrie minière 13, 19, 21, 105, 137, 141, 149, 163

Industrie, Sciences et Technologie Canada 135

Industries de l'information 69

Inflation 143, 145, 147, 161

Institutions financières 139

Interpol 67

Inuit 11, 13, 21, 41, 45, 47, 92

Inuktitut 41

Investissements 137, 147, 160, 165

Italie 73, 142, 143, 160, 166, 167, 169

Japon 13, 17, 73, 85, 92, 93, 141, 142, 143, 153, 154, 160, 161, 163, 166, 167, 169, 171

Jardinage 77, 105

Jeux d'hiver de Calgary 107

Jeux du Commonwealth 107

Jeux mondiaux universitaires 107

Jeux olympiques 107

Jeux panaméricains 107

Junos 103

Kennedy, John F. 141

Koop, Wanda 129

Langues autochtones 41, 42, 102

Langues non officielles 42

Langues officielles 35, 41, 58, 75

Lieutenant-gouverneur 61, 63

Littérature 92

Livres 92, 97, 169

Loi constitutionnelle 58, 61

Loi de l'impôt sur le revenu 97

Loi sur le cinéma 99

Loi sur les banques 145

Loi sur les Indiens 45

Loisirs 37, 77, 84, 105, 153, 154

MacDonald, John A. 63

Maillet, Antonine 57

Maintien de la paix 160

Manitoba 11, 15, 17, 25, 41, 42, 51, 149, 159

Marche 105

Marché du travail 39, 69, 76, 135, 137, 143, 153, 169

Marchés boursiers 69, 139, 141

Mariage 37, 39, 59

McLuhan, Marshall 67, 141

Médias 169

Métis 11, 45

Mexique 15, 27, 41, 142

Minéraux 5, 7, 10, 17, 19

Mises à pied 143, 145

Monarchie 58, 59

Mondialisation 70, 78, 84, 93

Monnaie 137, 145, 147

Montagnes Rocheuses 7, 15, 17, 25, 165

Montgomery, Lucy Maud 92

Multiculturalisme 35

Municipalités 29, 63, 65, 75, 90, 135, 155

Musée canadien des civilisations 3, 91

Musées 91

Musicaction 105

Musique 85, 89, 91, 102, 103

Natation 77, 105, 107

Newsworld 71, 102

Nouveau-Brunswick 10, 11, 21, 27, 42, 49, 51, 149, 151

Nouvelle-Écosse 10, 11, 19, 21, 23, 27, 42, 49, 51, 63, 149

Océan Arctique 4, 5, 7, 10, 13, 23, 25, 72

Océan Atlantique 4, 10, 21, 149

Océan Pacifique 4, 7, 23, 25, 27

Ontario 9, 11, 17, 19, 25, 29, 35, 42, 43, 51, 63, 65, 69, 75, 85, 89, 90, 95, 99, 102, 135, 143, 145, 149, 153

Opéra 85, 89

Orchestres symphoniques 87, 89

Ordinateurs 69, 72, 137, 141

Organisation de coopération et de développement économiques 75, 134, 143, 147, 154, 160, 161, 163, 165

Organisation des Nations Unies 29, 73, 79, 160, 166, 167, 169, 171

Organisation du traité de l'Atlantique Nord 173

Pacte social 59, 76

Papier 19, 21, 149, 151, 163

Parcs nationaux 17, 29

Parlement 58, 59, 61, 63, 65, 66, 135, 141

Partenaires commerciaux 19, 21, 135, 139, 149, 160, 161

Patrimoine 27, 35, 90

Pays du Pacifique 141, 149

Pêches 13, 19, 25, 61

Période glaciaire 4, 10

Périodiques 95

Persannes du troisième âge 39, 41, 51, 53, 79

Pétrole 13, 17, 21, 137, 141, 149, 151, 165

Pieds-Noirs 15

Plaines 4, 5, 10, 23

Pôle magnétique nord 5

Police 63, 66, 67

Politique monétaire 145

Pommes de terre 11, 17, 19, 21, 49, 151

Population 9, 11, 13, 34, 39, 47, 49, 51, 53, 149, 160, 167

Population active 39, 69, 145, 151, 153, 161, 169

Pouvoir exécutif 59

Pouvoir judiciaire 59

Pouvoir législatif 58, 59, 61

Prairies 3, 4, 7, 9, 15, 17, 25, 149

Premier ministre 58, 61, 66

Produit intérieur brut 73, 76, 79, 84, 134, 135, 137, 139, 142, 143, 149, 151, 153, 155, 161, 167, 169, 171

Produit national brut 79

Propriété étrangère 95, 137

Provinces et territoires 75, 135

Provinces maritimes 21, 135

Publications 93, 97

Québec 11, 17, 19, 25, 35, 42, 49, 51, 58, 63, 65, 75, 83, 90, 93, 97, 99, 105, 107, 135, 149, 153

Radio 70, 71, 72, 101, 102, 105

Radiodiffusion 63, 66, 70, 73, 101

Rapport Beaudoin-Dobbie 58

Réacteur CANDU 165

Récession 73, 85, 87, 89, 95, 97, 134, 137, 139, 142, 145, 147, 151, 153

Recettes fiscales 135

Recherche et développement 72, 76, 135

Régime de pensions du Canada 78, 79

Régime des rentes du Québec 79

Région centrale 17, 19, 25, 119, 147, 149

Région de l'Atlantique 19, 21, 27, 149, 153

Régions naturelles 4

Reine 59

Religions 34, 43, 45

Réseaux numériques à intégration de services 72, 73

Ressources naturelles 13, 63, 139, 141, 142, 149, 151, 153, 165

Revenu 87, 137, 143, 153, 167

Royaume-Uni 41, 73, 141, 142, 143, 145, 160, 163, 166

Rues principales Canada 91

SACO 163

Santé et bien-être social 77

Santé et Bien-être social Canada 77, 79

Saskatchewan 7, 11, 15, 17, 18, 21, 23, 41, 42, 51, 75, 149

Satellites 70, 72, 73, 102, 160

Scientifiques et techniciens 167

Secteur financier 137

Secteur industriel 161

Sécurité de la vieillesse 79, 155

Sécurité sociale 58, 63, 75, 78, 79

Sénat 58, 61, 63, 65

Société canadienne 34, 35, 37, 58, 135

Société canadienne des postes 70, 97, 135

Société d'information 71

Société distincte 58

Société Radio-Canada 70, 71, 89, 99, 101, 102

Sociétés d'État 61, 70, 135, 155

Sociétés d'exploitation des télécommunications 70, 73

Sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires 139

Sport amateur 107

Sport Canada 107

Statistique Canada 34, 37, 39, 69, 71, 75, 77, 78, 85, 87, 97, 135

Suède 41, 166, 167, 169, 171

Suicides 45, 171

Supplément de revenu garanti 79

Système bancaire 61, 137

Système judiciaire 65, 58

Tabac 77, 166

Taux d'escompte 145, 147

Taux d'inflation 135, 147

Taux d'intérêt 72, 135, 137, 139, 143, 145, 147

Taux de chômage 134, 135, 139, 143, 145, 149, 153, 167

Taux de divorce 39, 49, 51, 53

Taux de fécondité 34, 37, 47, 49, 51

Taxe sur les produits et services 95, 155

Taxes 135, 139, 153, 155

Technologie de l'information 72

Télécommunications 70, 72, 73, 101, 141, 163

Télédétection 141, 163, 166

Téléfilm Canada 97, 99

Téléglobe Canada 70

Téléphone 69, 70, 72, 73, 165, 166

Télésat Canada 70, 72

Télévision 70, 71, 72, 97, 99, 101

Télévision par câble 71

Terre-Neuve 4, 9, 11, 13, 19, 21, 23, 27, 42, 43, 49, 51, 63, 75, 149, 151

Territoire 4, 9, 17, 29

Territoires du Nord-Ouest 11, 23, 41, 42, 47, 51, 63, 67, 75, 134, 151

Théâtre 85, 102

Tourbin, Dennis 110, 130

Tourisme 13, 17

Tousignant, Serge 111, 117

Transmission de données 72

Transports 27, 154, 155

Travail 19, 35, 37, 39, 66, 72, 78, 107, 135, 143, 167

Tribunaux 61, 63, 65, 66

Union libre 34, 37, 39, 47, 51

Unitel 70

Universités 72, 73, 75, 76, 87

Ventes 77, 85, 92, 93, 97, 99

Veuvage 37

Vieillissement de la population 39, 53, 78

Voie maritime du Saint-Laurent 9, 17

Yukon 11, 13, 47, 63, 42, 43, 41, 23, 9

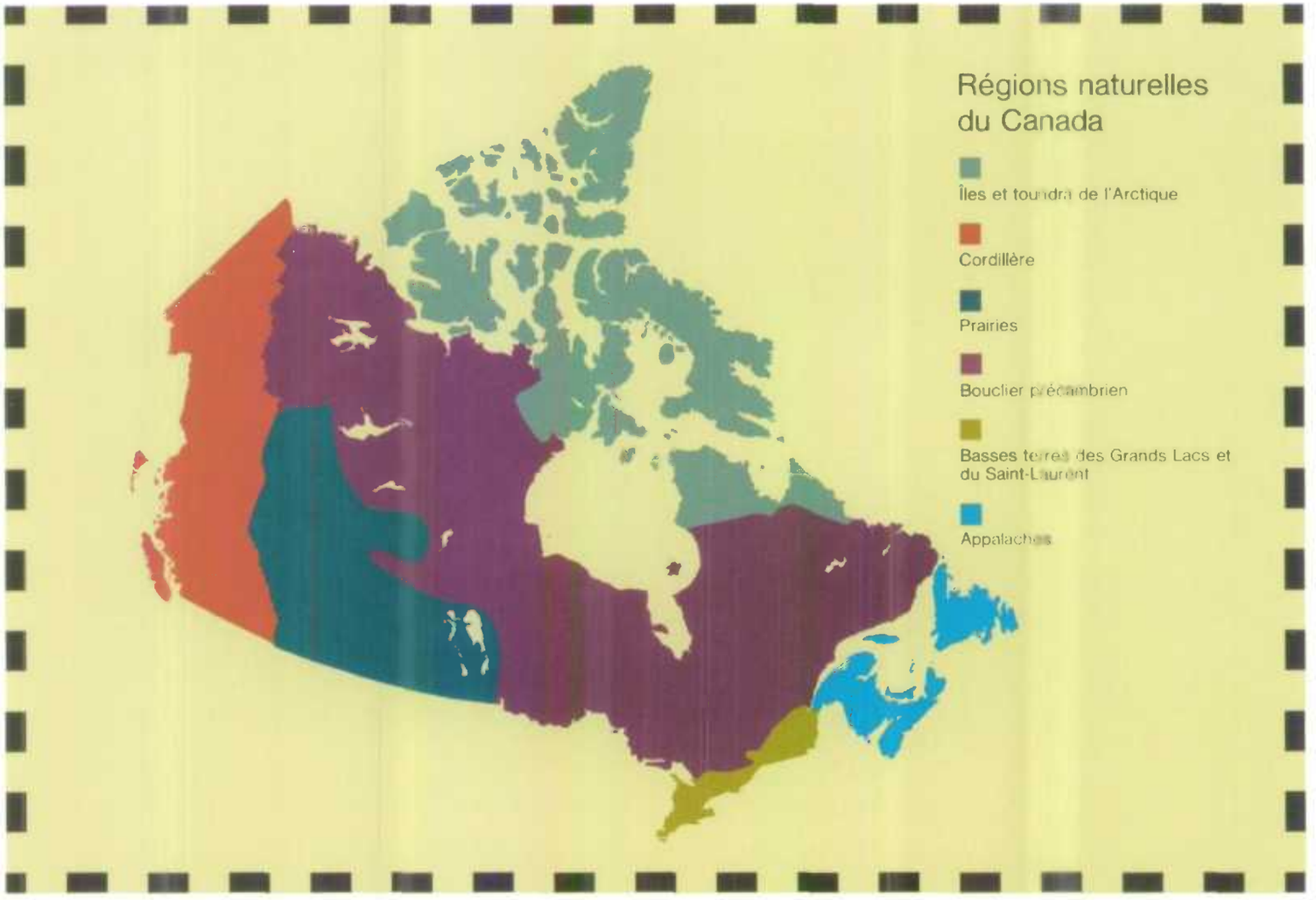
Régions naturelles
du Canada
Îles et toundra de l'Arctique
Cordillère
Prairies
Bouclier précambrien
Basses terres des Grands Lacs et
du Saint-Laurent
Appalaches

Canada
Echelle 1:20 000 000 ou 1 centimètre représente 200 kilomètres
CANADA – 1:20 000 000
LIEUX HABITÉS 1981
Capitale nationale
Capitale provinciale ou territoriale
Autres lieux habités
FRONTIÈRES ET LIMITES
Frontière internationale
Limite provinciale et territoriale
Limite de district territorial
Limite non arpentée
Ligne de séparation – Canada et Groenland
TRANSPORTS
La Transcanadienne
Routes principales
Traversier
Chemin de fer
Ces cartes sont en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près. Précisez MCR 132F.
Cette carte contient des informations provenant de la feuille de carte numéro MRC 132
copyright 1987 – Sa Majesté la reine du droit du Canada, avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.
TERRITOIRE DU YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT DE FRANKLIN
DISTRICT DE MACKENZIE
DISTRICT DE KEEWATIN
COLOMBIE BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRE-NEUVE
ÎLE DE VANCOUVER
ÎLE DE BAFFIN
ÎLE DE DEVON
ÎLE D'ELLESMERE
ÎLES DE LA REINE ELISABETH
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
OCÉAN ARCTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN ATLANTIQUE
GROENLAND (DANEMARK)
CERCLE ARCTIQUE
Les îles au large du Bas de Hudson, Baie James, Baie d'Ungava et Détroit d'Hudson, font partie des Territoires du Nord-Ouest
WHITEHORSE
YELLOWKNIFE
EDMONTON
CALGARY
REGINA
SASKATOON
WINNIPEG
VANCOUVER
VICTORIA
THUNDER BAY
OTTAWA
TORONTO
KINGSTON
HAMILTON
LONDON
WINDSOR
QUÉBEC
MONTRÉAL
FREDERICTON
CHARLOTTETOWN
HALIFAX
ST JOHN'S
IQALUIT
RANKIN INLET
ESKIMO POINT
BAKER LAKE
CAMBRIDGE BAY
COPPERMINE
HOLMAN
ARCTIC BAY
RESOLUTE
GRISE FIORD
ALERT
AXEL HEIBERG ISLAND
DEVON ISLAND
VICTORIA ISLAND
BANKS ISLAND
PRINCE OF WALES ISLAND
SOMERSET ISLAND
BAFFIN ISLAND
MELVILLE PENINSULA
BOOTHIA PENINSULA
KUUJJUAQ
KUUJJUARAPIK
SCHEFFERVILLE
CHURCHILL
THOMPSON
FLIN FLON
LA LOCHE
FORT MCMURRAY
GRANDE PRAIRIE
PRINCE ALBERT
SWIFT CURRENT
MEDICINE HAT
LETHBRIDGE
DAUPHIN
BRANDON
SANDY LAKE
RED LAKE
ATTAWAPISKAT
MOOSONEE
TIMMINS
KIRKLAND LAKE
SUDBURY
NORTH BAY
SAULT STE MARIE
KENORA
CHIBOUGAMAU
MATAGAMI
VAL D'OR
LA TUQUE
ROUYN-NORANDA
BAIE-COMEAU
SEPT-ÎLES
GASPÉ
CHICOUTIMI
JONQUIÈRE
TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE
HULL
CORNER BROOK
GANDER
STEPHENVILLE
PORT AUX BASQUES
BONAVISTA
GRAND FALLS
CHURCHILL FALLS
LABRADOR CITY
HOPEDALE
NAIN
SCHEFFERVILLE
WHALE RIVER
CORAL HARBOUR
HALL BEACH
GJOA HAVEN
PELLY BAY
ISACHSEN
EUREKA
ALERT
ILE DE BAFFIN
ILE DE DEVON
ILE D'ELLESMERE
ILES DE LA REINE ELISABETH
OCEAN ARCTIQUE
OCEAN PACIFIQUE
OCEAN ATLANTIQUE
GROENLAND (DANEMARK)
CERCLE ARCTIQUE
ALASKA (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)
TERRITOIRE DU YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
DISTRICT DE FRANKLIN
DISTRICT DE MACKENZIE
DISTRICT DE KEEWATIN
COLOMBIE BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUÉBEC
TERRE-NEUVE
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Les îles au large du Bas de Hudson, Baie James, Baie d'Ungava et Détroit d'Hudson, font partie des Territoires du Nord-Ouest
WHITEHORSE
YELLOWKNIFE
EDMONTON
CALGARY
REGINA
SASKATOON
WINNIPEG
VANCOUVER
VICTORIA
THUNDER BAY
OTTAWA
TORONTO
KINGSTON
HAMILTON
LONDON
WINDSOR
QUÉBEC
MONTRÉAL
FREDERICTON
CHARLOTTETOWN
HALIFAX
ST JOHN'S
IQALUIT
RANKIN INLET
ESKIMO POINT
BAKER LAKE
CAMBRIDGE BAY
COPPERMINE
HOLMAN
ARCTIC BAY
RESOLUTE
GRISE FIORD
ALERT
AXEL HEIBERG ISLAND
DEVON ISLAND
VICTORIA ISLAND
BANKS ISLAND
PRINCE OF WALES ISLAND
SOMERSET ISLAND
BAFFIN ISLAND
MELVILLE PENINSULA
BOOTHIA PENINSULA
KUUJJUAQ
KUUJJUARAPIK
SCHEFFERVILLE
CHURCHILL
THOMPSON
FLIN FLON
LA LOCHE
FORT MCMURRAY
GRANDE PRAIRIE
PRINCE ALBERT
SWIFT CURRENT
MEDICINE HAT
LETHBRIDGE
DAUPHIN
BRANDON
SANDY LAKE
RED LAKE
ATTAWAPISKAT
MOOSONEE
TIMMINS
KIRKLAND LAKE
SUDBURY
NORTH BAY
SAULT STE MARIE
KENORA
CHIBOUGAMAU
MATAGAMI
VAL D'OR
LA TUQUE
ROUYN-NORANDA
BAIE-COMEAU
SEPT-ÎLES
GASPÉ
CHICOUTIMI
JONQUIÈRE
TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE
HULL
CORNER BROOK
GANDER
STEPHENVILLE
PORT AUX BASQUES
BONAVISTA
GRAND FALLS
CHURCHILL FALLS
LABRADOR CITY
HOPEDALE
NAIN
SCHEFFERVILLE
WHALE RIVER
CORAL HARBOUR
HALL BEACH
GJOA HAVEN
PELLY BAY
ISACHSEN
EUREKA
ALERT

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010124808

CA1 005